TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max. . . 74
Min. . . 50
PRONOSTICS

La Patrie

Journal du Peuple

36e ANNEE—No 80 — QUATORZE PAGES | MONTREAL, LUNDI 1er JUIN 1914 | LE NUMERO: UN CENTIN

TOUT L'EQUIPAGE EST ARRETE

LEQUEL DES DEUX CAPITAINES A MENTI ?

Le charbonnier qui a éventré l'"Empress of Ireland" est entré dans le port de Montréal, hier après-midi, et, sur une plainte du C.P.R., qui tient son équipage responsable du désastre, un huissier s'en est emparé, au nom du Roi.—Le commandant refuse de se laisser interviewer mais ses supérieurs donnent sa version officielle hier soir.

STUPEFIANTE CONTRADICTION

Le commandant du "Storstad" affirme exactement le contraire de ce que le capitaine Kendall a juré samedi. — Le gouvernement ordonne une enquête royale. — M. L. A. Gosselin, de retour à Montréal, fait un nouveau récit à la "Patrie". — L'empereur d'Allemagne envoie ses sympathies.

LES CADAVRES A QUEBEC

Les deux commandants des navires qui sont venus en collision dans la nuit tragique du 29 mai sont à Montréal. Le capitaine Andersen, qui était à la vigie du "Storstad" lorsque ce dernier a éventré l'"Empress", a ramené sans incident son navire dans notre port ; le capitaine Kendall, qui a laissé le sien au fond du St-Laurent, est venu rendre compte à ses supérieurs du désastre qui a coûté la vie à plus de neuf cents personnes.

La PATRIE a voulu faire interviewer, dès leur arrivée à Montréal, les deux principaux personnages de l'épouvantable drame de la mer dont nos lecteurs connaissent les émouvants détails, mais ils se sont renfermés tous deux dans un mutisme prudent. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu expliquer le désastre. Le capitaine Kendall a référé le représentant de la PATRIE au témoignage qu'il a donné samedi matin à l'enquête du coroner, à Rimouski.

Enfin, hier soir, le capitaine du "Storstad" a fait parvenir aux journalistes une déclaration officielle très brève. Elle contredit catégoriquement la déclaration que contient le témoignage du capitaine Kendall à Rimouski.

Les voici toutes les deux :

DECLARATION DU COMMANDANT DE L'"EMPRESS"

L'"Empress" était arrêté lorsque le "Storstad" l'a frappé. Le "Storstad" a alors reculé au lieu de s'arrêter et de boucher le trou qu'il venait de faire, comme je le lui ai demandé. Après la collision, lorsque je lui dit de s'approcher, le "Storstad" s'est éloigné encore. La plupart des passagers ont été sauvés par les chaloupes de l'"Empress", après s'être accrochés aux épaves. J'ai vu deux chaloupes du "Storstad", mais elles ne contenaient que deux ou trois survivants. Le capitaine du "Storstad", comme marin, aurait dû savoir ce qu'il avait à faire dans un cas comme celui-là, après la collision qui avait déchiré l'"Empress".

DECLARATION DU COMMANDANT DU "STORSTAD"

Les navires se sont aperçus à une grande distance l'un de l'autre ; le "Storstad" avait le droit de passage.

Lorsque la collision s'est produite les machines du "Storstad" ont été renversées.

Après la collision, le "Storstad" n'a pas reculé ; il a continué à avancer afin de boucher le trou qu'il venait de faire et d'empêcher l'eau d'y entrer ; c'est l'"Empress" qui a changé de position. Le "Storstad" a fait tout ce qui était possible pour sauver tous les passagers, donnant toutes ses chaloupes, bien qu'il fut mutilé et dans une situation dangereuse. Quand les navires se sont vus la première fois, le temps était clair ; la brume est venue et l'"Empress" a changé de position.

Lequel des deux capitaines se trompe?

Une enquête royale se chargera de l'établir, car une dépêche d'Ottawa nous apprend la nomination d'une commission.

Voici le texte de la dépêche:

UNE ENQUETE ROYALE

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 1er — Le gouvernement a décidé de faire passer une loi spéciale par le Parlement afin de faire une enquête très étendue sur la catastrophe de l'"Empress of Ireland." Une commission de trois personnes sera chargée de cette enquête. Elle se composera probablement de Sir Adolphe Routhier, de Québec, juge de la Cour d'Amirauté et de l'honorable McLeod, juge en chef du Nouveau-Brunswick. Le troisième commissaire, nommé par le gouvernement anglais, sera M. George Vaux, du Board of Trade d'Angleterre, qui arrivera ici le 8 juin.

Le bill à cet effet sera probablement présenté aujourd'hui à la Chambre des Communes. En attendant instruction a été donnée au capitaine Lindsay de faire une enquête sommaire et d'interroger les témoins de l'accident.

L'ARRIVEE DU "STORSTAD"

La proue affreusement déchirée et tordue, le pavillon flottant en berne, le sombre charbonnier norvégien "Stordstad" qui a coulé l'"Empress of Ireland" en vue de Pointe-au-Père, dans la nuit désormais mémorable du 29 mai au matin, est arrivé dans le port de Montréal à 1 heure 40 hier après-midi. Il était accompagné du remorqueur "Strathcona", mais il a fait le voyage sans le secours de ce dernier. Bien qu'horriblement mutilé à son avant les milliers de curieux accourus pour le voir avaient peine à croire qu'il avait pu terrasser un géant aussi colossal que le paquebot sinistre de la compagnie du Pacifique. L'avarie qu'il a subie n'est pas aussi grave qu'on se l'imaginait généralement. On dirait qu'il n'a fait que frôler du nez l'infortuné paquebot, ne blessant sa coque que sur une surface de quelques pieds de dimension à babord au-dessus de sa ligne de flottaison. Dans la hideuse échancrure on voit les ancres enchevêtrées dans leurs chaines et les pièces d'acier que le choc a désunies. Le charbonnier par ailleurs ne paraît pas avoir souffert de la terrible catastrophe. Sans ces signes extérieurs, rien pour témoigner de la catastrophe. L'équipage, composé de rudes marins, que ni les dangers, ni la mort n'épouvante, gardait devant les milliers de curieux accourus sur le quai de la Dominion Coal Company, une attitude impassible, tout entier aux ordres du commandant, le capitaine Andersen.

ARRESTATION DE L'EQUIPAGE DU STORSTAD

Une surprise cependant était réservée à ce dernier, aussitôt qu'il eût jeté ses amarres. Un huissier, montant sur le pont, muni d'un ordre de M. W. Simpson Walker, C. R., régistraire de la Cour d'Amirauté de Québec, afficha au mât de misène un mandat d'arrestation émis contre l'équipage à la demande des autorités du Pacifique Canadien.

QUELLE AUTORITE !

—"En vertu de quelle autorité", exclama le capitaine, "venez-vous arrêter mon vaisseau?"

—"En vertu de l'autorité de l'Empire britannique", répliqua l'huissier, qui s'acquitta courtoisement de sa mission.

Pendant ce temps-là plusieurs personnes montaient sur le vaisseau au moyen d'une échelle qui servait de passerelle. On remarquait entre autres le capitaine Ove Lange, de la Maritime Steamship Company, de Norvège et M. John J. Griffin, aviseur légal de la compagnie. Tous deux étaient venus de New-York afin d'avoir les premiers le rapport du capitaine et des officiers sur l'épouvantable tragédie.

LE CAPITAINE EST MUET SUR LE DESASTRE

Cependant le capitaine Andersen refusa de faire aucune déclaration. Il répondit qu'il leur en communiquerait une à l'hôtel Windsor dans la soirée et ordre fut aussitôt donné à l'équipage de décharger le charbonnier.

Dans ce groupe de hardis marins que le soleil et la poussière du charbon avaient noircis se détachait sur la dunette une figure de femme—l'épouse du capitaine que le spectacle de la foule semblait contrister. Elle se retira précipitamment pour échapper à la morbide curiosité des curieux.

Un grand nombre de reporters de journaux espéraient avoir une interview du capitaine, mais celui-ci se contenta de les saluer, ajoutant qu'il n'avait rien à leur dire pour le moment, et qu'il se devait tout d'abord à sa compagnie.

LE STORSTAD ENCORE SOLIDE

Au reporter de la PATRIE qui lui demanda s'il n'avait pas craint que

(SUITE A LA 2ème PAGE)

Le coroner de Rimouski

LE Dr PINAULT, se rendant à l'enquête au cours de laquelle le capitaine Kendall a fait une importante déclaration.

Le commandant du "Storstad"

LE CAP. ANDERSEN, le capitaine du charbonnier, refuse aux journalistes de monter sur son navire. — (Cliché du photographe de la PATRIE).

Un des rescapés

M. L. A. GOSSELIN, C.R., un des rescapés du désastre, revenu à Montréal ce matin, et photographié à son bureau. — (Cliché du photographe de la PATRIE). (Voir page 3).

Le "Storstad" mutilé, arrive à Montréal

LE CHARBONNIER QUI A EVENTRE L'"EMPRESS OF IRELAND" entrant dans le port de Montréal hier après-midi. — (Cliché du photographe de la PATRIE).

UNE TEMPETE EFFROYABLE

Au coucher du soleil, hier soir, la pluie, la grêle et le vent déchaînés ont semé la terreur dans les environs de Montréal, notamment à Oka et à Beauharnois.

PANIQUES ET DEVASTATION

(Spécial à la PATRIE)

OKA, 1er—Un terrible ouragan a passé sur la région vers 7 heures, hier soir et semé la dévastation. Plusieurs bâtiments ont été renversés à Oka et à Como, ainsi que dans les localités situées sur les deux rives du lac des Deux-Montagnes.

Le vente soufflait en cyclone, balayant tout sur sa route, arrachant les arbres et emportant dans les airs, comme des fétûs de paille, les clôtures et les instruments aratoires des fermes.

A COMO

A Como, le silo de Mme Vinet a été démoli, et un autre silo appartenant à un M. Lauzon a été transporté à plusieurs pieds de distance.

La pluie et la grêle tombaient avec une telle violence qu'elles ont brisé les chassis de nombre de maisons et causé de ce fait des dégâts qui sont encore plus considérables dans les champs ensemencés et les vergers.

OURAGAN TRAGIQUE

L'ouragan a surtout été tragique à Oka. Les fidèles étaient rassemblés dans l'église pour la clôture du mois de Marie, quand, démoli par le vent, un mur de la sacristie s'est écroulé. On crut que tout le temple allait être détruit et une panique éclata. Il fallut tout le sang froid de M. le vicaire Lafontaine pour calmer la frayeur et l'épouvante des personnes présentes, qui tremblaient non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour ceux qu'elles avaient laissés à leurs maisons.

LES DEGATS

La tempête a emporté quantités de yachts et d'embarcation. Elle a surpris également plusieurs pêcheurs qui ont failli périr dans les vagues courroucées du lac.

M. Larue, tailleur de Montréal, qui a sa villa à Oka, était à ce moment terrible à la pêche. Sa chaloupe arrachée de son ancre fut emportée au large où elle chavira. Il fut cependant assez heureux de pouvoir regagner la rive à la nage.

La tempête d'hier est l'une des plus terribles et désastreuses que nous ayons eues dans les parages depuis nombre d'années.

A BEAUHARNOIS

Dépêche spéciale à la PATRIE

Beauharnois, Q. 1. — L'ouragan qui a sévi hier soir sur notre région a causé des dommages considérables en cette ville et aux environs. Il a même causé, à l'église de Beauharnois, un commencement de panique dont les conséquences auraient pu être très graves.

Vers 8 heures de nombreux fidèles assistaient à la bénédiction du T. S. Sacrement quand l'orage éclata.

Soudain le vent qui soufflait avec une violence extraordinaire brisa une des fenêtres du jubé qui avait été mal fermée, tandis que le tonnerre faisait entendre de terribles roulements, puis les lumières électriques s'éteignirent.

PANIQUE

Des femmes, des enfants et quelques hommes, effrayés, s'attendant à une catastrophe, poussèrent des cris, se levèrent et se ruèrent vers les portes au milieu de la confusion générale.

Heureusement le curé, le Rév. M. Nepveu, parvint à rassurer ses ouailles, tandis que le marguillier en charge, M. Léonard, persuadait les plus peureux qu'il n'y avait pas lieu de prendre la fuite.

A MELOCHEVILLE

les dégâts sont aussi considérables. Une grange neuve valant $2,000 et appartenant à M. Arthur Vainault, a été déplacée de 8 pieds et très endommagée. Plusieurs autres granges ont aussi été renversées et en partie démolies.

SUICIDE ETRANGE

Un homme de Toronto paraît s'être ôté la vie par sympathie pour les naufragés de l'"Empress of Ireland."

ASPHYXIE PAR LE GAZ

(Service spécial de la PATRIE.)

TORONTO, 1er.—Joseph H. McGee, âgé de 45 ans, demeurant rue Borden, No 296, a été trouvé mort dans son lit, hier, par un ami qui était venu le voir. Ne recevant pas de réponse, l'ami fit enfoncer la porte, et on trouva que McGee était mort d'asphyxie. On n'est pas absolument certain encore que c'est un cas de suicide, mais cela paraît bien probable.

A côté du lit se trouvaient plusieurs numéros de journaux donnant de longs récits sur la catastrophe de l'Empress of Ireland dans le fleuve St-Laurent. Il avait aussi à côté de lui un livre de prières catholique.

FIN DE REGIME

Les Chambres françaises se réuniront demain ; le ministère leur présentera sa démission et fera connaître ses raisons.

INCERTITUDE DE L'AVENIR

PARIS, 1. — Le ministère Doumergue a décidé de donner sa démission. Cette résolution a été prise au conseil de cabinet qui a eu lieu aujourd'hui. Les ministres se réuniront de nouveau demain pour

M. GASTON DOUMERGUE, le premier ministre qui démissionnera

préparer une déclaration expliquant les raisons pour lesquelles ils croient devoir abandonner le pouvoir.

PRINCIPALE RAISON

La principale raison qui a porté les membres du cabinet actuel à prendre cette décision, est l'incertitude de pouvoir rallier une majorité dans la future Chambre, à la suite des changements apportés à la composition des divers groupes par les dernières élections. On dit aussi qu'il y aurait de grandes différences entre ces membres dans les mesures financières qu'il serait nécessaire d'introduire au prochain parlement. Enfin, il n'y aurait guère moins de divergence sur la question du service militaire de trois ans.

HEROINE A 16 ANS

Une jeune fille de seize ans plonge dans une rivière pour sauver un enfant qui se noyait.

ON LE RANIME AVEC PEINE

(Service spécial de la PATRIE.)

SIMCOE, Ont., 1er. — Tandis qu'elle s'amusait à cueillir des violettes sur les bords de la rivière Lynn, hier après-midi, en compagnie de plusieurs autres enfants, la petite Anna Winter, âgée de 8 ans, fut poussée dans la rivière par un coup de vent violent.

Elle venait de disparaître pour la troisième fois et aurait certainement péri, quand une jeune fille se 16 ans, Isabelle Diver, qui était accourue aux cris des enfants, plongea dans la rivière et en ramena la petite Anna, que des bons soins rendirent bientôt à la vie.

AUDACE INOUIE

Samedi dernier, deux hommes entraient à la buanderie de Wong Gong, 138 rue Visitation. C'était en plein jour et bien des personnes circulaient dans la rue. S'avançant vers les deux visiteurs, le Chinois, sans défiance, leurs demandait ce qu'ils voulaient. Quelle ne fut pas sa surprise, quand le Chinois vit soudain deux revolvers braqués sur lui. Ton argent où ta vie, répondirent ces bandits en herbe.

En même temps, l'un des deux jeunes malfaiteurs s'avança vers le tiroir où le blanchisseur mettait ses épargnes et, tenant toujours en joue le Chinois tout tremblant, le bandit enleva tout ce qu'il y avait dans le tiroir.

Les deux hommes, revolver au poing couvrirent ainsi leur retraite puis prirent la fuite.

Un jeune garçon qui avait vu les deux hommes courut au poste de la rue Beaudry et prévint la police de ce qui se passait. Deux agents partirent en toute hâte pour la buanderie. Pour aller plus vite ils sautèrent même dans une automobile qu'ils trouvèrent sur leur route et, ordonnèrent au chauffeur de les conduire à l'adresse indiquée.

TOUT L'ÉQUIPAGE EST ARRETE

LEQUEL DES DEUX CAPITAINES A MENTI ?

SUITE DE LA 1ère PAGE

son navire ne sombrât en remontant jusqu'à Montréal, il répondit:

"Mon vaisseau est encore solide. Notre marche a été lente il est vrai, mais absolument sûre. Le gouvernail a bien fonctionné, malgré que le devant du navire nous ait causé beaucoup de trouble. Le timonnier a eu fort à faire pour empêcher le navire de serpenter et de dévier du chenal."

Prenant congé du capitaine, le représentant de la PATRIE se trouva en présence de M. George-T. Davie, de la Davie Shipbuilding and Repairing Co., de Lévis, et de M. Doutre, de la Canadian Vickers Co, qui étaient venus s'enquérir de l'état du "Stordstad." M. Davie était était arrivé de Québec à bord du remorqueur "Strathcona." Il n'a pas voulu, lui non plus, faire d'appréciation sur le naufrage. Il croit que le charbonnier retournera à Lévis, pour y subir les réparations nécessaires. Il s'est entretenu longuement avec les autorités de la Dominion Coal Company, puis il est reparti pour Québec à bord du "Strathcona."

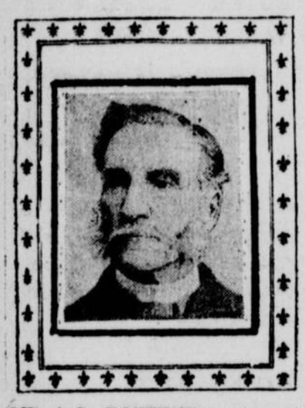

SIR A.-B. ROUTHIER, qui serait nommé un des membres de la commission qui fera enquête sur le désastre.

Si le "Stordstad" est envoyé à la cale-sèche de Lévis, le "Strathcona" viendra le chercher à Montréal mercredi ou jeudi. Il se peut toutefois que le charbonnier soit réparé à New-York avec le Kendal Castle, de la Black Diamond Line.

DECLARATION D'UN OFFICIER

Moins discret que le capitaine, un officier du "Storstad" a fait un récit de la catastrophe. Voici comment il s'exprime:

"Au moment du désastre, j'étais couché. Réveillé par un terrible choc, je sautai de ma couche et montai immédiatement sur le pont. J'entendis alors les machines manœuvrées à toute vitesse en arrière.

LAMENTABLE SPECTACLE

"Je suis un homme vigoureux et j'ai passé par foule d'expériences pendant mes trente années sur mer, mais le spectacle qui s'offrit à ce moment à mes yeux, me fit verser des larmes. Des hommes et des femmes luttaient désespérément contre les flots. Nous lançâmes aussitôt les chaloupes à la mer et nous sauvâmes 357 des passagers de l'"Empress". Il n'y a pas un homme de l'équipage du "Storstad" qui n'ait fait son possible pour sauver la vie et assurer ensuite le confort des rescapés. Tous, la femme du capitaine elle-même, se sont dépouillés pour leur donner des vêtements. Mme Anderson a donner jusqu'à ses chaussures à une femme naufragée et elle a emprunter des souliers à un matelot ensuite, pour son propre usage. Ceux qui souffraient d'avoir été exposés dans l'eau glacée ont été transportés dans la chambre des machines où ils ont pu se réchauffer.

DU SANG SUR LA PROUE DU STORSTAD

L'avant du "Storstad" était couvert de sang après la collision, ce qui laisse à entendre que nombre de passagers de l'"Empress" ont été tués dans leur sommeil.

Au moment de l'accident, l'officier en chef et le troisième officier étaient sur le pont. Le capitaine les y rejoignit aussitôt. Il faisait très noir et il n'y avait pas le moindre brouillard.

D'après l'ingénieur en chef de l'"Empress" qui a été sauvé par nos hommes d'équipage, le "Storstad" frappa le paquebot dans sa chambre aux chaudières, c'est-à-dire dans sa partie la plus faible. J'ai absolument confiance que le public changera d'opinion, lorsque tous les faits seront connus."

DECLARATION DES PROPRIETAIRES

Les propriétaires du Storstad ont fait la déclaration suivante:

"Le fait que le Storstad n'est arrivé qu'aujourd'hui dans le port empêche de faire une déclaration autorités de sa part. Tous ceux qui sont concernés avec le Storstad déplorent très profondément le terrible accident qui a eu pour conséquence la perte de tant de vies précieuses. Ce n'est pas dans l'intention de condamner d'autres personnes, mais simplement parce que nous pensons que le public a droit de connaitre les faits que nous publions l'exposé suivant:

"Les vaisseaux se sont vus l'un et l'autre à distance. L'Empress of Ireland fut vue à babord du Storstad. La lumière verte du tribord de l'Empress était visible au Storstad. Dans ces circonstances, les règles de la navigation donnaient droit de passage au Storstad.

"La direction de l'Empress fut alors changée de telle sorte que les deux navires pouvaient passer en sûreté. Peu après un brouillard enveloppa d'abord l'Empress, puis le Storstad.

ECHANGE DE SIGNAUX

"Les signaux usuels en temps de brume furent échangés; les engins du Storstad furent immédiatement ralentis et ensuite arrêtés. Sa route ne fut pas changée. Les coups de sirène de l'Empress furent entendus à babord du Storstad qui y répondit. L'on vit alors l'Empress tout près dans la brume, à babord; elle montrait sa lumière verte et avançait considérablement.

"Les engins du Storstad furent de suite renversés à toute vitesse, et sa marche était presqu'arrêtée, quand les vaisseaux vinrent en collision."

LE STORSTAD N'A PAS RECULE

"On a dit que le Storstad n'aurait pas dû se retirer de la brèche qu'il avait faite dans la collision. Il ne l'a pas fait. Au moment où les vaisseaux se touchèrent ordre fut donné aux engins du Storstad de marcher en avant, afin de presser la proue du vaisseau sur le flanc de l'Empress et d'empêcher ainsi l'eau de pénétrer dans l'un ou l'autre navire.

"La proue de l'Empress cependant oscilla de telle sorte qu'elle fit dégager le Storstad. L'Empress disparut aussitôt dans la brouillard. Le Storstad tenta de la localiser en répétant ses coups de sifflet, mais il ne put trouver aucune trace d'elle tantqu'il n'entendit des cris.. Le Storstad s'envança alors aussi près de l'Empress qu'il lui était possible de faire sans danger pour les personnes qui se trouvaient à la nage.

TOUTES LES CHALOUPES A LA MER

"Le Storstad lança toutes ses chaloupes à la mer et les envoya au secours des passagers et des membres de l'équipage de l'Empress, bien qu'il fût lui-même dans un sérieux danger de sombrer. Deux chaloupes de l'Empress ayant atteint le Storstad, les hommes de ce dernier s'en servirent pour aller au secours des naufragés. Les chaloupes du Storstad firent plusieurs voyages et ramenèrent en tout environ 350 personnes qui furent prises à bord et tout ce qui se trouvait dans les magasins du vaisseau fût utilisé pour leur confort. Les vêtements des membres de l'équipage du Storstad furent mis à la disposition des naufragés auxquels furent prodigués tous les soins requis.

PAS DE DELAI

"Les nouvelles publiées dans les journaux disant qu'il y a eu le moindre délai de la part du Storstad à donner une aide prompte et efficaces aux naufragés, sont une cruelle injustice pour le capitaine, qui n'a pas hésité à faire descendre toutes les chaloupes à la mer en dépit de la condition désespérée de son propre vaisseau.

"Les propriétaires du Storstad demandent au public, en toute justice pour les deux navires et leurs commandants, de suspendre son jugement sur les responsabilités de ce terrible désastre jusqu'à ce qu'un tribunal impartial ait entendu la preuve des deux côtés."

RECLAMATION DE $2,000,000

La compagnie du Pacifique Canadien réclame $2,000,000 de la compagnie du Storstad en recouvrement des pertes causées par le naufrage.

DECLARATION DU CAPITAINE

D'après le capitaine Andersen qui a parlé ensuite de la collision, il n'est pas vrai, ainsi que l'ont prétendu les officiers de l'Empress, que le Storstad se soit dégagé lui-même du paquebot. C'est ce dernier, au contraire, dit-il, qui s'avança faisant pencher le Storstad à babord. Il n'est pas non plus exact de dire que le charbonnier s'est éloigné à un mille de distance de l'Empress après la collision. Le Storstad n'a pas bougé, mais c'est l'Empress qui a changé de position.

Le capitaine, immédiatement après la fatale rencontre, entendit le capitaine Kendall lui crier de ne pas faire reculer son vaisseau. A cet appel le capitaine Andersen répondit qu'il ne reculerait pas, et cela d'une voix assez forte pour être entendu. L'Empress disparut après cela.

Dépêche spéciale à la PATRIE

L'ENQUETE DU CORONER

RIMOUSKI, 1er. — A l'enquête du coroner, dans le terrible désastre de l' "Empress of Ireland," qui s'est commencée ici, samedi, le capitaine Kendall, commandant de l' "Empress," a déclaré que le "Storstad" était responsable de l'accident et que, si ce navire était resté dans le trou qu'il venait de faire à l' "Empress," la plupart des passagers auraient été sauvés.

L'enquête s'est faite sous la présidence du coroner Pinault, assisté d'un jury composé de Canadiens-français.

La blessure du "Storstad"

LE DEVANT DU "STORSTAD", mutilé dans la collision. — (Cliché du photographe de la PATRIE.

LE PREMIER TEMOIN

Le premier témoin appelé fut M. James Rankin, passager rescapé. Son témoignage fut très clair et absolument au point. Voici les questions posées au témoin et les réponses qu'il y donna :

—"Pendant combien de temps avez vous nagé ?"

—"Cela m'a paru deux heures, cependant j'ai dû nager à peu près pendant 45 minutes. Je n'avais sur moi que ma robe de nuit. Un peu avant de me jeter à l'eau je donnai ma ceinture de sauvetage à une petite fille. Je nageai dans la direction du Storstad, parce que je l'avais aperçu. Sur ma route, je passai plusieurs personnes qui se débattaient dans l'eau."

—"Combien de temps l'Empress a-t-il pris à couler?"

—"Environ douze à quinze minutes. Je crois aussi que si le charbonnier avait laissé sa proue dans le trou qu'il fit au côté de l'Empress, nous aurions pu gagner terre et sauver tout le monde."

—"Quelle est la cause de la collision?"

LE BROUILLARD

—"Le brouillard. Il y avait de la brume partout, mais nous étions en ce moment dans un banc de brume très dense. Cinq minutes après la collision, la brume s'éleva de l'eau et nous pûmes voir à un mille."

—"La navire a-t-il fait retentir son sifflet d'alarme?"

—"Oui, dans le banc de brume, mais je n'ai pas entendu le sifflet du charbonnier. L'Empress donnait le signal du danger deux ou trois fois par minute."

—"Le sifflet retentissait-il très fort?"

—"Oui."

—"Croyez-vous que le charbonnier pouvait voir l'Empress?"

—"Je ne le crois pas. Nous ne pouvions voir à cinquante verges en avant de nous.

—"Il n'y avait aucun moyen pour le charbonnier de s'exempter de frapper l'Empress?"

—"Je ne sais pas, mais je ne le crois pas."

—"Croyez-vous qu'il ait eu négligence de la part de l'un ou de l'autre navire?"

CONDUITE ADMIRABLE

—"Je ne le sais pas, mais la conduite des officiers de l'Empress a été admirable. Les mécaniciens restèrent dans la cale, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lumière."

—"Y eut-il une course aux chaloupes ?"

—"Je n'ai rien vu de tel."

—"La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que quelques hommes noyés ont été retrouvés avec des couteaux dans leur main et que quelques femmes semblent avoir été blessées à coups de couteaux."

—"Je n'ai vu aucune lutte. Je me suis jeté à l'eau du côté opposé aux chaloupes."

LE SAUVETAGE

—"Le capitaine du Storstadt a-t-il fait tout ce qu'il a pu pour sauver autant de personnes qu'il était possible ?"

—"Oui, lorsque je fus arrivé sur le "Storstadt," le capitaine faisait tout en son pouvoir, mais, il aurait dû se tenir plus près de l'"Empress."

—"Combien de chaloupes le charbonnier a-t-il mises à l'eau ?"

—"Probablement quatre ou cinq, je ne sais pas exactement."

—"Quelle distance séparait le charbonnier de l'Empress, lorsque vous vous êtes jeté à l'eau ?"

—"Probablement un mille, mais, cela me parut comme dix milles."

—"Combien de temps les deux navires ont-ils été arrêtés ?"

—A peine quelques secondes. Le charbonnier recula presque aussitôt. Il frappa l'"Empress' à tribord, se retira presque aussitôt et vint se placer à babord."

LE DEUXIEME TEMOIN

Le deuxième témoin fut le capitaine J. B. Pouliot, de l'Eureka. Il a déclaré qu'il fut appelé sur le lieu de l'accident vers trois heures du matin. Il fut le premier à arriver au secours. Il n'y avait sur l'eau aucune personne vivante seuls des cadavres flottaient. Il devait être trois heures et demie. Il recueillit trente-six cadavres.

Il y avait des chaloupes à côté du "Storstadt," mais toutes les personnes vivantes avaient été hissées

AVANT LA COLLISION

Le "Storstdad" était alors à 12 degrés de ma proue de tribord, je vis en même temps venir de terre un léger banc de brume, et je m'aperçus qu'il allait passer entre mon navire et le "Storstad." Ce dernier était à environ deux milles.

La brume passa et les lumières du "Storstad" disparurent.

J'ordonnai au mécanicien d'arrêter ses machines, et mon navire s'arrêta. Au même instant, je sonnai trois coups brefs, qui veulent dire : "Je recule à toute vapeur." Le "Storstad" me répondit par son sifflet. Je regardai à côté de mon navire et je constatai qu'il était arrêté. Je sonnai alors deux coups longs, ce qui veut dire:

"Mon navire avançait, mais il est arrêté". Le "Storstad" me répondit encore par un coup de sifflet prolongé. Le son était alors à environ quatre points sur ma proue de tribord. La brume était encore épaisse. Je regardai alors dans la direction du son.

"A peu près deux minutes plus tard, j'aperçus ses lumières rouge et verte.

LA COLLISION

"Il était alors à peu près à une longueur de navire de mon vaisseau. Je lui criai avec mon portevoix de reculer à toute vitesse. Je

Comme dans une crypte

LES CERCUEILS ET LES CAISSES CONTENANT LES RESTES DES VICTIMES de la catastrophe de l' "Empress of Ireland", dans les hangars du Pacifique Canadien, à Québec.

L'enquête du coroner

LA MAISON OU LE CORONER PINAULT a commencé samedi son enquête sur le désastre de la Pointe au Père.

sur le charbonnier. Il revint au quai de Rimouski vers six heures du matin.

LE TRANSPORT DES CADAVRES

A ce moment, on interrompit l'enquête pour parmettre au capitaine J. T. Walsh, surintendant du département maritime de la compagnie du Pacifique Canadien de demander la permission de faire transporter les cadavres identifiés à Québec, afin de les faire embaumer.

LE CAPITAINE KENDALL

Cette permission est accordée au capitaine Walsh, et on appelle alors le capitaine de l'"Empress of Ireland." Il dit se nommer Henry George Kendall, âgé de 39 ans, et demeurer à Liverpool. Il était le capitaine de l'"Empress of Ireland," et il était en devoir la nuit de l'accident. Il était parti de Québec, le 28, à 4 hrs. 30 de l'après-midi.

Voulez-vous nous raconter ce qui se passa après l'accident?

Le pilote avait été descendu à Pointe-au-Père, dit-il, puis nous avions fait route à toute vapeur. Après avoir passé la bouée de Cook-point, je vis le "Storstad," le temps était alors clair.

voyais, en effet, que la collision allait fatalement se produire. Au même moment, je fis machine en avant, a toute vapeur, et tournai mon gouvernail complètement à babord, afin d'éviter la rencontre, si possible. Au même instant, presque, le "Storstad" frappait mon navire à la partie des machines.

"Je criai alors au capitaine du "Storstad" de continuer à faire vitesse en avant, afin de boucher le trou fait au flanc de mon navire, mais, le "Storstad" recula aussitôt.

LE NAUFRAGE

"Mon navire commença tout de suite, à emplir, et coula rapidement. Je fis alors machine en avant à toute vapeur, et dirigeai mon navire vers la grève, afin de sauver mes passagers. Mais, les machines arrêtèrent presque aussitôt, et l'"Empress" pencha subitement à tribord.

LES CHALOUPES A LA MER

"J'avais aussi donné l'ordre de jeter les chaloupes de sauvetage à la mer. Je me précipitai moi-même sur le pont des chaloupes, et détachai les chaloupes un, trois, cinq et sept.

"Je remontai sur le pont, et y rencontrai mon premier officier.

"SAUVEZ NOTRE VAISSEAU"

"Je lui dis de faire envoyer le signal de détresse par le télégraphiste.

"Il me répondit que c'était déjà fait.

"Je dis alors, jetez autant de chaloupes que possible à la mer. Je ne revis plus mon officier.

"A peu près quinze minutes après la collision, mon navire coulait. Je fus alors lancé à la mer, et entraîné par le remous.

"Lorsque je repris connaissance, j'étais accroché à un morceau de bois. Combien de temps restai-je ainsi, je ne sais. J'entendis, tout-à-coup: "Voici le capitaine, sauvons-le".

ON SAUVE LE CAPITAINE

"On me hissa dans la chaloupe, où il y avait déjà trente personnes. Je fis alors mon possible pour secourir les malheureux naufragés, j'en recueillis une vingtaine encore dans ma chaloupe.

"Voyant que nous ne pouvions en recevoir plus, nous nous dirigeâmes vers le "Storstad". Je quittai le charbonnier et, avec six hommes d'équipage, je revins sur le lieu de la catastrophe. Lorsque nous arrivâmes, nous ne vîmes personne. Nous fîmes des recherches dans les environs, mais nous dûmes revenir sans avoir pu secourir personne.."

LA CAUSE DE LA CATASTROPHE

"Quelle est la cause de la catastrophe ?"

"Une collision."

"Quelle est la cause de la collision ?"

—"Le "Storstadt" frappa l'"Empress" alors que ce dernier était arrêté?

—"Au moment de la collision, votre navire était arrêté?

—"Absolument.

—"Lorsque vous avez crié au "Storstadt" de continuer à faire machine en avant,, avez-vous reçu une réponse?

—"Aucune.

—"Vous croyez qu'on vous a entendu.?

"N'ARRETEZ PAS !"

—"Certainement; je criai dans mon porte-voix, non seulement une fois, mais cinq fois. Je criai: "Narrêtez pas. Continuez à toute vapeur!" Même s'il n'avait pas entendu, il aurait dû, comme marin, le faire sans qu'on eût besoin de le lui dire."

—"Que savez-vous des explosions?"

—"Je n'en ai entendu aucune. Lorsqu'un navire comme l'"Empress" coule, il y a une certaine pression d'air, mais non de véritable explosion."

—"Combien y avait-il de chaloupes?

—"Environ trente ou quarante, pouvant contenir deux mille personnes.

PAS DE PANIQUE

—"Y eut-il panique?

—"Je contrôlai tout. L'équipage fit tout son possible jus'qu'à la fin.

—"Combien de chaloupes furent lancées à la mer?"

—"Quatre je crois. Ce sont les quatre que je détachai moi-même, et qui flottèrent d'elle-mêmes lorsque mon navire pencha."

Ceci termine le témoignage du capitaine Kendall.

ON INTERROGE LE MECANICIEN

On ajourne alors l'enquête pour une heure, et le coroner et les jurés se rendent à l'hôtel pour examiner M. William Sampson, le mécanicien en chef de l'"Empress of Ireland", qui a reçu de graves blessures au cours de l'accident. Le témoin déclare qu'il est resté dans la chambre des bouilloires jusqu'au moment où les lumières s'éteignirent et qu'il n'y eut plus de vapeur. Il a eu beaucoup de difficulté à remonter sur le pont du navire. Le témoin déclare qu'il ne peut dire exactement comment il fut sauvé. Il se rappelle vaguement qu'on l'a recueilli dans une chaloupe, et il aperçut alors le charbonnier qui se trouvait à environ un demi-mille plus loin.

LES SIGNAUX DU CAPITAINE

Immédiatement avant la collision, il avait reçu le signal de renverser les machines et de faire reculer le navire, puis un second signal lui ordonna de filer à toute vitesse en avant, mais les machines avaient à peine été remises en mouvement, que la collision se produisit. Les lumières s'éteignirent quelques minutes plus tard, et la vapeur fit défaut. Il n'y eut aucune explosion.

ON AURAIT PU EVITER LA CATASTROPHE

Le témoin déclare être d'opinion que si après la collision le "Storstad" était resté collé à l' "Empress," le navire perdu aurait pu atteindre le rivage.

LE DERNIER MESSAGE

William James Whiteside, l'opérateur de télégraphie sans fils à la Pointe au Père, dépose que le dernier message de l' "Empress" a été reçu à 1 h. 55. A cet instant son assistant l'éveilla et lui annonça que l' "Empress" était venu en collision avec un autre navire. Il notifia alors lui-même le "Lady Evelyn" et l' "Eureka" de se rendre au secours du navire en détresse. Il réussit aussi, alors, à se mettre en communication avec l' "Empress," mais après avoir reçu la réponse que ce navire se trouvait à vingt milles en bas de Rimouski, aucune autre communication ne fut envoyée de l' "Empress."

Comme question de fait, comme la chose a été établie depuis, l' "Empress" n'était qu'à environ 10 milles en bas de Rimouski, en face de Sainte-Luce, un village qui se trouve situé à 4 milles plus loin que la Pointe au Père.

LE CAPITAINE BELANGER

Le capitaine Bélanger, de l'Eureka a déclaré qu'il a fait trois voyages sur le lieu du naufrage. Il a ramené à Rimouski les cadavres qu'il a pu trouver.

L'enquête est alors ajournée à samedi prochain, à Rimouski. M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de la province, a averti le coroner Pinault qu'il avait chargé un des officiers de son département de surveiller l'enquête, afin de savoir s'il sera nécessaire d'obtenir le témoignage du capitaine du "Storstad" et de ses hommes Si la chose était jugée nécessaire, l'enquête sera réouverte avant samedi prochain, date à laquelle elle a été ajournée,

(SUITE A LA PAGE 5)

Le retour du "Lady Grey"

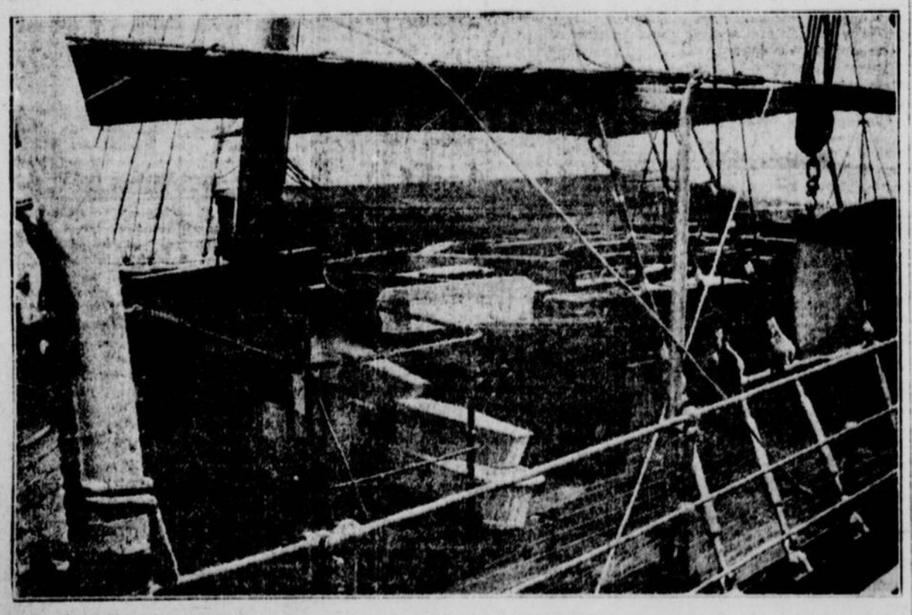

SUR LE PONT DU NAVIRE est disposée par étages la tragique cargaison des cercueils de bois blanc qui seront remis aux parents des victimes.

Le transport des morts

LES MATELOTS DE L' "ESSEX" transportant sur leurs épaules les cercueils des victimes de la catastrophe de l'Empress of Ireland", du "Lady Grey" aux hangars du Pacifique Canadien, à Québec, transformés en Morgue,

THE HOUSE OF QUALITY (Réservé)

Costumes d'Eté Lavables

Ces splendides costumes d'été en coton nouveau montrent plus de recherche dans les dessins que tout ce que nous ayons étalé depuis plusieurs saisons.

Ils ressemblent beaucoup aux costumes en drap, de modes très recherchées.

Très élégants.

Très jolis.

Très peu ordinaires.

$23.50 à $40.00

Robes d'Eté

Les nouvelles lignes continuent à arriver tous les jours. Jolies robes en coton éponge, voile, mousseline, zéphyrs et percale.

$7.50 à $20.00

Fairweathers Limited

Rues Ste-Catherine Ouest et Peel.

Toronto MONTREAL Winnipeg

Messager des bonnes nouvelles dans tous les foyers. : : : : :

La Patrie

LE PREMIER INFORME

36ème ANNEE — No 80 MONTREAL, LUNDI 1er JUIN 1914 PAGE 3

"LES ECHEVINS NE ME FORCERONT PAS LA MAIN" DIT LE MAIRE

Une discussion au sujet des augmentations de salaires, recommandées par le bureau de Contrôle, met aux prises le maire Martin et les échevins.

UN DEFI DE L'ECHEVIN GIROUX

Un souffle de discorde est venu, ce matin, bouleverser inopinément l'atmosphère de douce harmonie qui enveloppait jusqu'ici le nouveau conseil de ville.

Au caucus échevinal qui a eu lieu ce matin, en vue de l'assemblée du conseil et à laquelle soixante-et-onze rapports du Bureau de Contrôle seront présentés, cet après-midi, le maire Martin est allé mettre les échevins en demeure de voter les rapports concernant le partage des crédits supplémentaires de mai, comportant de copieuses augmentations de salaires aux membres du personnel de divers services municipaux.

"C'est à prendre ou à laisser, dit le maire. Si vous n'approuvez pas ces rapports, nous les retirerons tous et il ne sera plus fait d'augmentations de salaires à personne."

Cette déclaration du maire a mis fin à une discussion longue et plutôt acrimonieuse, les échevins se plaignant: les uns que les augmentations faites jusqu'ici avaient été exorbitantes, les autres que des employés avaient été favorisés aux dépens d'autres qui étaient en général de petits employés.

La discussion durait depuis une heure et les arguments pour et contre avaient été avancés par les contrôleurs Hébert, Côté et Ainey, et les échevins L. A. Lapointe, Giroux, Larivière, Ménard, Chartrand, Blumenthal et autres. Informé de la chose, le maire Martin se rendit au caucus. Il informa d'abord les échevins que le Bureau de Contrôle avait tâché de rendre justice à ceux qui dans le passé avaient été ignorés.

"Mais, dit-il, nous ne sommes pas pour recommencer le travail que nous avons fait et si vous refusez d'adopter nos rapports nous ne vous en ferons pas d'autres. Avez-vous par hasard l'intention de nous forcer la main en faveur d'un employé en particulier? Cela je ne le souffrirai pas, ni du conseil, ni des contrôleurs."

Ce défi du maire Martin fit bondir l'échevin Giroux qui blâma le maire de vouloir tomber dans les écarts de ses prédécesseurs et d'empêcher les échevins de discuter les rapports du bureau de contrôle.

"Je suis prêt à prendre la responsabilité de mes actes, dit-il, mais je ne veux pas être "bossés", ni par le maire, ni par d'autres."

Le maire.—"Cela suffit, nous retirerons nos rapports."

D'où protestations générales des échevins qui ne veulent pas laisser croire à la possibilité d'un conflit et la discussion s'empara d'un autre sujet, pour se ranimer au conseil, cet après-midi, en assemblée plénière.

LES PLAINTES DE M. J.-W. BLACK

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1. — M. Carvell, à la Chambre des Communes, à midi, a lu une déclaration de M. J. W. Black, d'Ottawa, rescapé de la catastrophe de l'"Empress of Ireland'j. Mme Black corrobore le témoignage de son mari. Ce dernier dit que l'opérateur du système Marconi à bord du steamer du gouvernement "Lady Evelyn" a refusé d'envoyer des dépêches, ce qui rendait leur situation encore plus pénible.

M. Black ajoute qu'il a prié et supplié pour envoyer un message à ses parents en Ecosse, chez qui il se rendait avec sa femme, pour leur annoncer leur sauvetage, mais sans succès. D'autres rescapés sont dans le même cas et, n'ayant pas d'argent, ne pouvaient payer pour leurs messages. De plus, M. Black accuse l'agent des billets de l'Intercolonial de Rimouski de lui avoir refusé des billets pour Ottawa, parce qu'il ne pouvait pas payer.

M. Carvell dit qu'une telle conduite est indigne, et il demande une enquête.

Le premier ministre dit que c'est la première fois qu'il entend parler de cette affaire, et que le gouvernement fera une enquête sans retard.

L'honorable M. Pelletier dit qu'il est surpris de la déclaration, et il espère qu'elle n'est pas fondée. Il a reçu du capitaine du "Lady Evelyn" un rapport très satisfaisant, et il est certain que tout le pays appréciera l'excellent travail de sauvetage fait par les officiers et l'équipage du "Lady Evelyn." Il espère aussi que l'affaire de l'Intercolonial pourra être expliquée, et dit qu'aucun instant ne sera perdu pour obtenir des renseignements.

"CE NE SONT PAS DES ETRES HUMAINS"...

Déclare M. Louis A. Gosselin, C. R., l'un des rescapés de l' "Empress", en parlant des marins du "Storstad", au cours d'une interview qu'il accorde à la "Patrie".

UN SPECTACLE EPOUVANTABLE

M. Louis A. Gosselin, C.R., de l'étude Gosselin, Leblanc, Calder et Leblanc, un des rescapés de l' "Empress of Ireland," est arrivé à Montréal hier, et ce matin il était à son bureau, dans l'édifice du Power.

Un représentant de la PATRIE a pu causer quelques instants avec M. Gosselin, qui, comme bien on le pense, est très affairé. Voici, presque verbatim, les déclarations de M. Gosselin, aux questions posées par notre représentant, après que nous l'eûmes félicité d'avoir échappé au désastre :

"J'ai encore dans l'esprit et jamais je n'oublierai de ma vie les scènes d'horreur qui se sont passées sous mes yeux dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

Dire toutes les angoisses des rescapés— et mon Dieu elles sont bien moindres que celles des malheureux qui ont péri dans cette terrible catastrophe est une chose impossible. Vous imaginez-vous des centaines de personnes à l'eau, en pleine nuit, criant pour avoir du secours et n'en recevant pas? Pensez donc que les abords de l'endroit où a péri l'"Empress of Ireland" était littéralement jonché de malheureux se voyant saisis par l'étreinte de la mort et par des douzaines de cada qres. Car, vous ne devez pas l'oublier, une heure après l'accident, on apercevait aux environs de l'"Eureka," du "Lady Evelyn" et du sinistre "Storstad," des centaines de cadavres des noyés.

"Les journaux ont affirmé," demandons-nous à notre intercoluteur, "que vous n'étiez pas très enthousiasmés des officiers et des matelots du "Storstad?"

"Enthousiasmé! monsieur je suis presque tenté de dire que ces gens-là ne sont pas des êtres humains. Ces gens-là sont indifférents aux malheurs de leurs semblables et il ne leur fait rien de les voir mourir comme des chiens, c'est l'expression."

"Vous avez sans doute vu des choses terribles."

"Oui, monsieur horribles et répugnantes, et j'espère que le gouvernement fera un exemple."

"Vous n'avez aucune objection à témoigner à l'enquête qui sera tenue?"

"Non-seulement je n'ai pas d'objection à dire ce que je sais et ce que j'ai vu, mais je demanderai à être entendu. Je vous le répète, la conduite des officiers et des matelots du "Stordstad" n'est pas qualifiable. Pendant deux heures, j'ai dû moi-même hisser à bord de ce navire les malheureux passagers que les chaloupes recueillaient dans l'eau glacée. Il m'a fallu tour à tour supplier et m'indigner pour me faire aider par quelques matelots à hisser à bord de pauvres estropiés, ou d'autres presque mourants de fatigue. Il m'a fallu presque me mettre à genoux devant ces gens pour leur faire mettre trois ou quatre chaloupes à la mer. Ne croyez-vous pas qu'en face d'une telle absence de tout sentiment humain j'ai raison d'être indigné et de demander vengeance à grands cris?"

"La scène a été terrible et inoubliable. Vous raconter tout ce qui se passa alors est difficile ; j'entends constamment les cris de détresse de ces pauvres malheureux engloutis dans le Saint-Laurent ! Plus heureux qu'eux, j'ai été épargné, et j'en remercie la Providence. Mon ami et compagnon de voyage, M. Lionel Kent, lui aussi, a été sauvé, mais avec une grande difficulté."

M. Gosselin nous raconte alors toutes les péripéties de la première heure ; comment il a pu sauter sur un radeau, alors que son ami était précipité dans l'abîme. Il s'était attardé à lire dans son lit, jusque vers deux heures du matin. Sentant le sommeil le gagner, et au moment de s'endormir, il ressentit une violente secousse qui sembla ébranler le navire. Il se précipita de sa cabine sur le pont et aperçut un navire dont la proue était enclavée dans l'"Empress".

Le "Storstad" était entré un peu obliquement dans l'"Empress" par l'avant, vers le tiers de la longueur de l'"Empress" qui obliqua un peu sous le choc, cependant que l'autre vaisseau agrandissant la blessure, tournait sur la proue perpendiculairement à l'"Empress"; de sorte qu'au moment où les deux navires se séparèrent, la poupe du "Storstad" venait presque toucher la poupe de l'"Empress".

Cinq minutes après l'immersion, on vit s'élever de la surface du fleuve une immense bulle d'eau, montant, sans autre bruit qu'une sourde détonation, à une cinquantaine de pieds dans les airs, c'était apparemment les chaudières qui sautaient. L'explosion dût être meurtrière pour un très grand nombre de marins et de passagers.

M. Gosselin, qui, comme nous le disions précédemment, était excessivement affairé, et la chose se conçoit facilement, nous dit alors au revoir. Il termine en déclarant qu'il espère que le gouvernement fera une enquête sévère, et il réitère son offre de fournir tous les renseignements qu'il connait.

ASSISES DE JUIN

L'hon. juge Gervais préside, ce matin, l'ouverture de cet important tribunal. Remarques judicieuses faites aux jurés.

Causes nombreuses

Ce matin avait lieu l'ouverture, en grande pompe, des assises du mois de juinj L'hon. juge Gervais présidait les graves fonctions de premier magistrat. Il a prononcé dans les deux langues une remarquable allocution aux grands jurés, dont les fonctions consistent à déclarer susceptibles ou non de subir leurs procès devant les petits jurés. L'hon. juge Gervais a parlé avec la correction de langage qui lui est familière, mais aussi avec fermeté. Il a expliqué les devoirs que les grands jurés avaient à remplir, les responsabilités qu'ils ont et leur a recommandé le calme dans leurs délibérations et l'impartialité dans toutes les décisions qu'ils devront prendre envers les accusés.

M. Alban Germain, après les explications données par l'hon. M. Gervais, a présenté une motion demandant à ce que Denis Perrault, accusé de crime très grave, subisse un examen de la part de médecins aliénistes, afin d'établir si son client jouit de toutes ses facultés mentales.

Le juge a demandé à M. Germain de présenter sa motion par écrit.

Fait remarquable, une trentaine de cautionnements d'accusés ont été forfaits, ce matin, aux assises. Les personnes intéressées pourront cependant rentrer dans leurs fonds si, cet après-midi, elles se présentent en cour et donnent des explications satisfaisantes de leur absence de la cour.

On remarquait, ce matin, à l'ouverture des Assises, MM. D. A. Lafortune, C.R., Walsh, C.R., C. A. Wilson, C.R., avocats de la Couronne Chènevert, du bureau N. K. Laflamme, Alban Germain, M. St-Germain, Pruneau, Dutaud, avocats; le shérif Lemieux, E. G. Phaneuf, chef des huissiers audienciers, M. de Salle Bastien, M. Corriveau, greffier de la cour, le grand connétable St-Mars, Albert Bélair, Ovide Bertrand et autres.

Pour la circonstance un certain nombre de dames avaient pris la place, dès 9 heures ce matin, des tribunes qu'occuperont les petits jurés, au cours du terme.

MORT SUBITE

(Service spécial de la PATRIE)

RED BANK, N.J., 1 — Edouard-W. Méthot, un Canadien en moyen, qui demeurait depuis quelque temps sur la rue East Front, a été trouvé mort dans son lit, ce matin. Il souffrait sévèrement d'une gastrite depuis plusieurs mois, mais, hier soir, il paraissait être mieux. On croit qu'après s'être mis au lit il aura subit une attaque qui amène la mort. Il n'était pas marié.

GRAND INCENDIE A GRAND'MERE

(Dépêche spéciale à la Patrie)

GRAND'MERE, Qué., 1 — Un incendie qui s'est déclaré ce matin dans la propriété de M. Hector Dontigny, occupée par la brasserie Boulanger, a détruit celle-ci ainsi ainsi que les deux maisons de M. Lalime et celle de M. A Grenier.

DETRUITS PAR LE FEU

Les entrepôts de la maison Sam. Lichtenheim, situés rue Ottawa coin Dalhousie, ont été hier en partie détruits par un incendie.

Le feu éclata vers 2h.15 et fut découvert par une petite fille qui en informa le gardien de l'écurie de la Transfer Co.

Le chef Brière se rendit immédiatement sur les lieux.

Le feu faisait rage et par mesure de précaution, une deuxième alarme fut sonnée. Le chef-adjoint Hann vint seconder les efforts du chef Brière. Grâce à la présence d'esprit du chef Mann, une véritable catastrophe fut évitée. Douze pompiers armés de jets, venaient de pénétrer dans le brasier. Le chef Mann qui surveillait la manœuvre, donna bientôt l'ordre à ses hommes d'opérer leur retraite. Cette sage précaution fut justifiée : en effet quelques secondes plus tard un énorme pan de mur s'écroula et aurait certainement tué les douze hommes.

Après un travail ardu de plusieurs heures, le feu fut mis sous contrôle. Les dégâts sont évalués à plus de $25,000. La cause de cet incendie est attribuée à la combustion spontanée de matières inflammables.

OFFRES DE TERRAINS

Nos contrôleurs municipaux sont assaillis de nouvelles offres de terrains, en vue de l'érection projetée de magasins. Ils en ont reçu dix-huit nouvelles, ce matin, et ils considèrent l'opportunité de demander des soumissions publiques.

ELECTIONS AU JEUNE BARREAU

Hier, avait lieu, à l'hôtel Windsor, les élections annuelles de l'Association du Jeune Barreau.

Après la mise en nomination des candidats, on obtint au scrutin le résultat suivant:

Président pour le nouvel exercice, Mtre Errol McDougall; vice-président, Mtre Rosario Genest; secrétaire, Mtre Pierre Casgrain; trésorier, Mtre Robertson Fleet.

Le conseil se compose des avocats suivants:

Mtres J. Hackett, B. Mulvina, J. Lalonde, Guy Couture, Charles Monty, Aimé Grothé, et Walter Merrill.

Après les élections, Mtre Slip, du Barreau du Nouveau-Brunswick, fit un bref discours, et Mtre Edouard Fabre-Surveyer lui succéda.

LA POLICE DU PORT

Les commissaires du port viennent de nommer quatre autres agents pour faire la surveillance des quais à partir de la rue Beaudry jusqu'au quai Tarte.

Le chef Collman et son sous-chef, M. Gratton, auront donc maintenant un effectif de 18 hommes en service comptant.

Les nouveaux agents de police sont MM. J. Lauzon, A. Bezeau, J. Mahody et C. Chapman, quatre braves qui sauront faire honneur au corps constabulaire du port.

Ils sont entrés ce matin en fonction.

UN VOL SUR LA "TOURAINE"

Peu s'en est fallu qu'un mariage en Suisse, ne fut quelque peu retardé par une aventure qui est arrivée ici au futur marié, M. Xavier Schiniger, demeurant au No 58, River Street, Oask Kosh, Wisconsin.

M. Schiniger vendredi après-midi était monté sur la Touraine en route pour la France, où l'attendait sa fiancée.

Il avait son billet de passage et $400 en argent.

Etant descendu dans sa cabine il sonna et demanda au garçon d'aller lui chercher des cartes postales. Ce dernier se rendit aussitôt à terre et en revint quelques minutes plus tard avec une série de cartes illustrées. Il demanda à M. Schiniger s'il avait bien de l'argent sur lui.

—Oh ! quatre cents dollars au plus.

—Avez-vous fait changer cet argent en papier français?

—Non, en effet, je n'y ai pas pensé.

—Je pourrais vous rendre ce service.

—Vous seriez bien aimable.

M. Schiniger a donné une fidèle description de l'individu qui est âgé d'environ 24 ans et qui semble être d'après l'opinion des détectives qui ont l'affaire en mains, le même individu qui a joué le même tour à une passagère du Mégantic il y a quelques semaines.

M. Schiniger s'est embarqué tout de même pour le Havre, ayant eu soin de se faire câbler d'autre argent du Wisconsin.

TOUS SONT EFFRAYES

Une femme qui était à bord du "Saturnia" est prise de folie en apprenant le désastre de l'Empress.

Conduite à l'hôpital

On ne peut jamais se faire une idée de l'effet qu'a produit la catastrophe de l'"Empress of Ireland" sur certains esprits.

Le cas de Mme Thomas Lees Finlayson, de Penkill, Saskatoon est véritablement navrant.

Cette femme qui était arrivée vendredi soir à Montréal, pour prendre passage sur le "Saturnia", de la ligne Donaldson, est devenue subitement folle en apprenant le sinistre maritime et par deux fois, elle a tenté de se suicider.

Vendredi soir, Mme Finlayson qui se rendait en Ecosse voir son vieux père à l'article de la mort, montait à bord du paquebot et se faisait aussitôt conduire dans sa cabine. Elle fit demander les journaux du soir et demanda qu'on l'éveillât le lendemain matin, vers les 9 heures.

Le lendemain matin, vers 7 heures, quelle ne fut pas la surprise des membres de l'équipage de la voir sortir en courant, vêtue de sa robe de nuit seulement, passer comme une flèche devant les employés du vaisseau, sauter sur la passerelle et toujours à la course, se précipiter sur les quais en criant que l'on voulait faire sauter le paquebot et qu'elle préférait plutôt se jeter elle-même à la mer.

Elle avait pris sa course vers le quai du hangar No. 11, quand l'agent de police Thomas, No. 23, du Pacifique, l'aperçut et dans une course précipitée, réussit à la saisir juste au moment où elle allait faire le plongeon.

Il conduisit la femme au sous-chef de police Gratton, qui ordonna de la conduire à bord du paquebot où elle fut reconnue comme étant la passagère qui venait de s'enfuir.

Le médecin du bord l'examina et il l'a fit aussitôt conduire à l'hôpital Notre-Dame.

Le bruit qu'elle avait entendu, n'était autre que celui de la cargaison que l'on plaçait dans les écoutilles.

AVIS DE DECES

AUDETTE.—En cette ville, le 31 mai courant, à l'âge de 76 ans 4 mois est décédée Dame Antoine Audette née Azilda Dame.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 juin courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Dame veuve Paiement, No 111Ave Church, Côte St-Paul, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église St-Paul et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN—En cette ville, le 31 mai courant, à l'âge de 71 ans et 19 jours est décédée Adeline Galarneau, épouse de feu Joseph Bastien.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 juin courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 194 rue de Lanaudière à 7½ heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre des Dames de Ste-Anne.

BEAU—En cette ville, le 31 mai courant, à l'âge de 29 ans, est décédée Gertrude Lillian Brown, épouse de Paul Beau.

Funérailles privées mardi, le 2 juin courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 291 rue de la Montagne, à 2 heures p.m. pour se rendre au cimetière.

CHARETTE—A Ste-Rose, le 31 mai courant, à l'âge de 24 ans et 8 mois, est décédé Jean Charette, époux de Parmelia Bélanger.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 juin courant, à Ste-Rose, à 3 1-2 heures, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID.—En cette ville, le 31 mai 1914, à l'âge de 28 ans 4 mois, est décédée Dame J. Camille David, née Marie-Louise Beaudoin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, M. J. C. David, 179 Blvd. St-Joseph Ouest, à 8.30 hrs, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, Mile-End, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UN CONDUCTEUR DEVIENT FOU parce qu'il n'a pas de sardines Golf pour souper.

TEMPERATURE

Renseignements de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est.—M. de Mesle, gérant.

Vents modérés beau temps, chaleur modérée, aujourd'hui et demain Pression moyenne sur la plus grande partie du Canada, avec beau temps généralement Quelques orages locaux dans l'Est, de l'Ontario aux Provinces Maritimes.

PRONOSTICS

Grands lacs — Vents modérés du nord-ouest ; beau temps généralement. Quelques orages locaux.

Vallée du St-Laurent — Vents du nord-ouest ; température un peu plus élevée.

Provinces Maritimes et Golfe—Vent de l'ouest, quelques orages locaux, mais généralement beau et chaud.

Tout l'Ouest — Beau et chaud.

AUJOURD'HUI

Plus haute température	74
Plus basse température	50

L'AN DERNIER

Plus haute température	74
Plus basse température	52
Baromètre	29.95

	Max.	Min.
Victoria	74	52
Calgary	82	42
Winnipeg	70	44
Port Arthur	76	44
Toronto	81	52
Ottawa	80	50
Québec	74	50
Pointe-au-Père	68	44

CALENDRIER

Mardi, 2 juin, fête de SS. Marcellin, Pierre et Erasme, martyrs.
Lever du soleil, 4.16 a. m.
Coucher du soleil, 7.40 p. m.
Pleine lune, le 5 à 0.24 a. m.

ANCIENS ELEVES

Les anciens élèves du Collège Ste-Marie sont priés de ne pas oublier que la réunion annuelle aura lieu lundi et mardi les 1er et 2 juin. Les coupons pour la séance qui aura lieu le 1er juin peuvent être échangés au parloir du collège.

UNE TEMPETE EFFROYABLE

LES DEGATS

Le toit de l'hôtel Lake View, appartenant à Mme Ménard, a été emporté et est retombé, trois arpents plus loin, sur le magasin de M. Omer Marchand. Une pierre pesant 72 livres qui avait été placée sur ce toit pour maintenir la tôle en place a été retrouvée un demi-arpent plus loin.

Le toit de la fabrique de meubles Kilgourd Frères a été également enlevé par le vent qui a ensuite bouleversé les tables, les chaises, etc., dans l'établissement.

Le hangar de MM. Leduc et Fortin, marchands de bois, a été renversé sur une écurie qu'il a déplacée de plusieurs pieds.

Dans la paroisse vingt à vingt-cinq granges ont été renversées.

LA TEMPETE A MONTREAL

La grosse tempête à laquelle sont venus s'adjoindre l'orage et la pluie diluvienne tout en ramenant un peu de fraîcheur, à laquelle chacun aspirait a provoqué un accident mortel.

Un ouvrier de la Montréal Light Heat & Power Co. nommé Amedée Lemieux, âgé de 47 ans, demeurant rue des Seigneurs, était monté, hier soir, en haut d'un poteau électrique dressé au coin des rues Wellington et du Pont, afin d'y réparer quelques câbles endommagés par la tempête.

Perdant l'équilibre, Lemieux est venu s'abattre sur le trottoir, se fracturant le crâne. Transporté à l'hôpital Général, il y est mort une heure après. Le coroner MacMahon a disposé du corps ce matin sans jurés.

Plusieurs embarcations furent emportées par la violence du vent. Cependant aucun accident grave n'a été signalé.

De 7.h. 50 à 8 heures du soir, il est tombé un demi pouce d'eau, battant ainsi tous les records depuis le 11 juin 1911.

Le champ de courses de Dorval a souffert de la tempête. Plusieurs bâtiments ont été démolis par la violence du vent.

Durant la représentation de cinématographie au théâtre King Edward un éclaire provoqua un moment de panique.

Le service du téléphone fut interrompu durant une partie de la soirée.

De même l'électricité a fait défaut en plusieurs endroits.

LE TONNERRE FRAPPE UN TEMPLE PROTESTANT

C'est l'église protestante St-André, au coin de la Côte du Beaver Hall et de la rue Lagauchetière qui a eu le plus à souffrir de l'orage qui éclata hier soir sur la métropole.

Vers 5 heures un éclair, avant-garde de l'orage qui plongea la ville dans l'obscurité, vers 8 heures, s'est abattu sur le para-foudre, installé au sommet de la tour de l'église.

Le choc fut terrible, plusieurs fenêtres volèrent en éclats et le fracas provoqué par ces vitres brisées jetèrent l'émoi dans le quartier.

Avec un bruit de tonnerre une des tourelles de l'église tomba brisée.

Le constable spécial Barry, témoin de l'accident, vit de la fumée qui sortait de l'édifice.

Un incendie venait de se déclarer dans le temple. La prompte intervention du chef Tremblay et du chef Mann a rendu les dégâts causés par le feu, presqu'insignifiants.

Les Preuves Authentiques Abondent

Nous avons hier publié des déclarations assermentées qui démontrent que la circulation de ***"La Patrie"*** est exclusive.

Lisez ci-dessous la déclaration de quelqu'un qui parle avec connaissance de cause.

M. J. O. Pesant, angle Ontario et Champlain.

M. J. O. Pesant nous communique la déclaration suivante :

Je, soussigné, déclare :

Que j'ai vendu depuis plusieurs années à mon magasin la PATRIE et les autres journaux ; que je connais bien tous mes clients, et que j'ai pu constater avec certitude que plus de 75 pour cent des gens qui achètent chez moi la PATRIE n'achètent aucun autre journal.

J.O. Pesant

M. J. O. Pesant est depuis quatre ans propriétaire d'une belle épicerie et d'un commerce de liqueurs, à l'angle des rues Ontario et Champlain. Il ne fait pas la livraison des journaux, mais ses clients les prennent à son magasin.

Circulation Totale ➤ 48,837

Circulation à Montréal 20,101

Circulation Exclusive à Montréal ➤ 15,000

La Patrie

Le naufrage de l'"Empress"

Comme il arrive presque invariablement après chaque sinistre maritime, les officiers des deux navires concernés dans la collision de vendredi matin donnent des versions contradictoires de la catastrophe, chaque navire rejetant la responsabilité sur l'autre. Le commandant Kendall affirme que l'"Empress" était stationnaire depuis que le brouillard lui avait dérobé la vue du "Storstad", qui a continué d'avancer jusqu'au moment fatal. Un officier du "Storstad" affirme au contraire que le charbonnier avait interrompu sa course et que c'est l'"Empress" qui a changé de position dans la colonne de brume qui s'était avancée entre les deux vaisseaux.

D'une part, l'équipage du "Storstad" est accusé d'avoir par une manoeuvre injustifiable causé l'accident, et de n'avoir ensuite rien fait pour sauver le plus grand nombre possible de naufragés. De leur côté, les gens du "Storstad" assurent qu'ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible, qu'ils ont mis à la mer tous leurs canots de sauvetage et que c'est à eux que les rescapés doivent la vie.

Pour découvrir la vérité entre ces témoignages contradictoires, et pour définir les responsabilités sans risque d'erreur, il faudra un tribunal d'enquête habile à peser les témoignages au double point de vue technique et judiciaire. En ce qui concerne les responsabilités civiles, les cours de justice régulières auront tout au moins le loisir d'étudier la cause aussi longtemps qu'il leur sera utile. Le "Storstad" vient d'être saisi par autorité de justice, pour faire droit à une réclamation de la compagnie du Pacfiique, propriétaire de l'"Empress", et c'est là sans doute la procédure initiale d'un litige qui sera très longtemps pendant devant les tribunaux.

Mais la cour d'enquête que le gouvernement va incessamment instituer aura une tâche bien plus difficile à accomplir puisqu'elle devra déterminer, dans un délai relativement court, probablement en moins d'un mois, les causes du désastre, et désigner les personnes responsables d'un millier de pertes de vie.

Cette enquête, qui doit être la plus expéditive, est en même temps la plus importante, entre autres raisons à cause de l'intérêt international qui s'y rattache.

Après le naufrage du "Titanic", la première enquête fut tenue par un comité du Sénat des Etats-Unis. On se souvient que ses conclusions soulevèrent d'innombrables critiques, dont celle-ci : que la commission d'enquête, dans son jugement, montrait surtout sa complète ignorance des choses de la navigation.

Le gouvernement canadien fera bien d'éviter de s'exposer à de pareils reproches.

Sur ce point, il fait bien de partager la responsabilité en acceptant la collaboration du ministère de la marine impérial. On annonce en effet que le Board of Trade britannique a offert de nommer un représentant sur le comité d'enquête, offre qui, paraît-il, a été acceptée avec empressement.

L'honneur du Canada est en jeu en cette lamentable affaire.

Il faut nécessairement que l'enquête qui sera faite sous l'autorité du gouvernement canadien éclaire et satisfasse l'opinion universelle.

L'Etiquette des Unions

Les Contrôleurs ont décidé qu'à l'avenir toute la papeterie municipale imprimée, devrait porter l'étiquette de l'Union typographique. Le point, on s'en rappelle, avait été soulevé par le maire Martin à propos des fournitures du bureau du maire.

La PATRIE enregistre avec plaisir cette résolution du bureau de contrôle, assurant le paiement d'un salaire équitable aux ouvriers exécutant les travaux d'impressions de la municipalité.

Cette résolution a été précédée d'une discussion sur laquelle il est bon d'insister afin d'en finir une bonne fois avec la chinoiserie qu'on y a traitée.

Consulté sur la légalité de l'imposition de l'étiquette sur les fournitures de la ville, le département à loi a répondu : que l'étiquette ne pouvait pas être exigée sur les travaux octroyés par soumission ; mais qu'elle pouvait l'être sur ceux donnés sans soumission.

Ce pharamineux raisonnement est basé sur le fait qu'en demandant des soumissions pour des travaux devant porter l'étiquette on mettait à l'index les maisons qui, comme on dit, ne sont pas des boutiques d'union.

Mais est-ce qu'en adoptant une résolution écartant de tous les achats faits sans soumission, les maisons qui ne sont pas des "boutiques d'union" on ne commêt pas l'acte illégal contre lequel s'élève le département en loi: la "discrémination" entre les fournisseurs ? Alors ! comprendra qui voudra ou qui pourra.

Pour la PATRIE, la ville a parfaitement le droit d'acheter ses marchandises où bon lui semble, étant donné qu'elle agit dans l'intérêt public.

Or il est depuis assez longtemps reconnu par les plus hautes autorités qu'il est d'intérêt public que les ouvriers gagnent ce "salaire équitable" dont Léon XIII, le pape des ouvriers, a donné la formule.

C'est par l'étiquette que les unions assurent ce salaire équitable et la ville a autant le droit d'exiger ces étiquettes sur les marchandises qu'elle achète que celui de fixer le salaire de ses ouvriers, même quand le taux de ce salaire n'est pas approuvé par certains patrons.

SAVOIR NAGER

Ainsi que le fait observer le "Mail," le naufrage de l'"Empress" met en lumière un fait qui mérite de retenir l'attention : les personnes qui ont échappé au désastre ont pour la plupart dû leur salut à cet avantage particulier qu'elles savaient nager. Un bon nombre ont pu de cette manière atteindre une épave et s'y cramponner, ou se diriger du côté des canots de sauvetage et être recueillis. Quelques-uns ont même rejoint à la nage le "Storstad," à plus d'un mille de distance.

Outre que la natation est un sport très agréable et peut-être le meilleur mode d'exercice musculaires, c'est aussi une sorte d'assurance perpétuelle contre une sorte d'accidents toujours à redouter.

Cependant la grande majorité de nos concitoyens ne savent pas nager. On voit des familles qui habitent au bord du lac ou d'une rivière, et dont cependant aucun des membres n'a appris à nager.

A Montréal, quelques-uns acquièrent cet art aux bains publics, et un certain nombre aussi au splendide bain en eau courante de l'île Sainte-Hélène.

Mais le public en général reste indifférent, et rares sont les parents qui songent à procurer à leurs enfants cette acquisition précieuse. Plus souvent les mamans les en empêchent, en obéissant à une crainte exagérée de l'eau.

Les Y.M.C.A., nous donnent sous ce rapport un louable exemple.

Chaque année, dans chaque maison de cette excellente société pour la formation de la jeunesse, des centaines de jeunes garçons sont initiés à l'art de la natation.

Nous apprenons avec une profonde satisfaction qu'à l'exemple des Y.-M.C.A., les commissaires d'écoles d'Outremont, dans une école dont la construction sera prochainement commencée, feront aussi installer une vaste piscine, afin que, dans la suite, tous les enfants d'Outremont puissent apprendre à nager.

Pourquoi, vraiment, la commission scolaire de Montréal n'introduit-elle pas cette si importante innovation, dans ses principales écoles, et pourquoi une piscine ne fait-elle pas invariablement partie essentielle des plans de toute nouvelle école ?

LE "NARONIC"

A l'occasion du premier voyage du "Naronic," de la compagnie de navigation Northern, — le plus beau navire à passagers qui ait jamais sillonné les eaux des grands lacs,— la compagnie du Grand-Tronc a invité les journaux du pays et un certain nombre de représentants du commerce à faire une excursion à Sarnia.

Un train spécial avait été mis à la disposition des excursionnistes. Ces derniers sont revenus ce matin enchantés de leur voyage et des attentions empressées dont ils ont été l'objet de la part des officiers du Grand-Tronc et de la "Northern Navigation Co."

Le "Naronic" est un somptueux navire de 6,000 tonnes, construit, décoré et emménagé au Canada. Il peut être comparé avantageusement avec les plus gros navires des grandes compagnies océaniques.

SA POSITION

L'"Empress of Ireland" repose sous 19 ou vingt brasses d'eau, c'est-à-dire environ cent dix ou cent vingt pieds, et à quatre mille du rivage.

Le lendemain de la catastrophe, l'on voyait distinctement du rivage les mâts du navire naufragé.

On prétend aujourd'hui que les mâts ne sont pas visibles, et que l'Empress s'enfonce dans le lit boueux du fleuve.

Une bouée a été fixée à l'endroit du sinistre, afin de prévenir la navigation.

La compagnie du Pacifique pourra, avec l'aide de scaphandiers d'expérience, retirer les victimes qui ont péri dans leurs cabines et sauver une foule d'objets précieux.

CHRONIQUE

Sous le titre: "Les Survivances françaises au Canada", Monsieur Edouard Montpetit, membre de la Société Royale, professeur à l'Université Laval, et secrétaire général du comité "France-Amérique" pour la section canadienne, vient de publier chez Plon-Nourrit, les conférences qu'il donna à l'Ecole Libre des Sciences politiques en juin dernier, sous d'illustres patronages. Monsieur Montpetit est à l'heure qu'il est le conférencier canadien le plus en évidence, et ses succès furent tout aussi remarqués en France qu'au Canada. Autour de son nom aucun appel ne se fit jamais à coups de grosse caisse, la réclame lui est bien inutile à celui-là, le talent lui suffit. Et un talent qui certes ne reste pas improductif et fait largement profiter son pays et sa race de son érudition et de son éloquence. L'exemple de ce travailleur à la pensée toujours en éveil, devrait bien stimuler chez nos jeunes gens l'effort à l'étude, car de voir jusqu'où le talent peut monter quand il est soutenu par l'énergique désir d'apprendre, suscite il me semble de nobles émulations et des goûts élevés. Les universitaires qui ont pour ce jeune professeur, à peine leur frère aîné, une affectueuse admiration devraient à son contact se passionner pour l'étude qui seule donna aux belles intelligences les moyens d'atteindre à leur idéal, et de réaliser leurs plus chères ambitions.

Le livre que nous offre Monsieur Montpetit provoque plus que de l'admiration : il inspire de la gratitude envers cet écrivain sérieux, ce conférencier sincère qui, dans un patriotisme très pur, s'emploie à renouer les liens intellectuels et les liens économiques entre la France et le Canada français. Et il sait que pour atteindre à ce résultat précieux, il faut, tout d'abord parler au cœur de cette vieille patrie, qui, suivant le mot de Monsieur Gaston Deschamps, "de toutes les patries, resta la plus aimée." Alors il leur raconte notre histoire en des phrases prenantes, et ainsi il provoque une irrésistible sympathie pour cette "population du Canada qui se "pare de sa fidélité française comme de son plus beau titre." Aucun détail historique n'est omis, qui peut aider à glorifier sa patrie, et l'histoire économique de notre pays est établie de la façon qui prouve que le Canada est le premier de l'empire. Et Monsieur Montpetit voudrait que parmi les capitaux qui nous viendront de l'étranger pour développer nos immenses ressources, il y eût une grosse part de capital français, afin que les capitalistes trouvent avec leur avantage "la "satisfaction d'avoir contribué à "une œuvre française." "Par eux," —poursuit-il—"les Canadiens-fran"çais se sentiront plus forts ; ils "deviendront plus entreprenants ; "ils pourront espérer poursuivre "dans l'avenir, et cette fois avec le "concours de la France la tâche "si fière qu'ils ont acceptée et qu'"ils ont accomplie dans le passé, "tout seuls, avec l'espoir unique de "perpétuer en eux et quand même, "un peu de la patrie perdue." Et c'est aussi à la formation de notre élite que Monsieur Montpetit réclame de la France son concours et son appui, c'est elle qui nous empêchera de nous délatiniser en nous apportant son esprit, sa lumière : "Partout on nous retrouve ; par"tout on nous connaît."—leur dit Monsieur Montpetit, dans un élan chaleureux — "mais que votre sym"pathie s'adresse surtout à ces deux "pays où palpite encore quelque "chose de vous-mêmes : l'Alsace-"Lorraine et le Canada Français. "Ailleurs c'est du français que l'on "crée ; ici, c'est du français que "l'on garde !"

Monsieur Etienne Lamy de l'Académie française, termina cette mémorable séance par ces paroles à l'adresse du conférencier : "Vos "paroles de ce soir n'ont pas été "perdues. Nous sentons le besoin "que vous avez de nous, et le be"soin que nous avons de vous. Sur"tout nous avons conscience que "notre plus intime, notre plus in"destructible solidarité n'ont pas "une entente de gains matériels, "mais de pensées, de sentiments, "de croyances, de goûts, un trésor "de civilisation. Nous n'oublierons "pas votre dernière, votre émou"vante parole, que dans d'autres "pays la France peut avoir à con"quérir, mais que sur deux points "du monde, l'Alsace Lorraine et le "Canada, la France doit conserver."

Un autre ami des Canadiens, Monsieur Louis Madelin en présentant Monsieur Montpetit à son auditoire français, trouva des mots exquis pour louer le conférencier et le pays d'où il venait. La parole que notre compatriote à fait entendre là-bas ne sera pas perdue; il en résultera plus d'entente et plus de sympathie entre la vieille et la jeune France. Monsieur Montpetit a dit aux Français, avec une extrême dignité, ce qu'il fallait leur rappeler de notre passé, pour leur faire comprendre les devoirs de l'avenir, et d'avoir mis son talent et son âme à resserrer des liens, à rétablir des souvenirs, notre compatriote mérite qu'on lui donne avec l'admiration déjà acquise, une gratitude attendrie de tout ce sentiment qui dans le cœur canadien aspire sans cesse à remonter vers ses origines, dans un indestructible culte à la France!

—o—

Le roman de Suzon.

Le "Roman de Suzon" est une délicieuse comédie lyrique, livret de Monsieur Rad, musique de Monsieur Henri Miro, que le "Princess" offrira sous peu à ses abonnés. Avec le "Roman de Suzon" le "Princess" connaîtra le succès, le grand succès, car cette pièce délicieuse plaira au public le plus exigeant. Il est gai, spirituel et tendre le roman de cette jolie Suzon, et chanté dans une musique ravissante que l'on fredonnera toute la belle saison, sous la ramure, au bord des beaux lacs ou du grand fleuve.

"A Sautillon, il y avait
Une fillette sage
Ses beaux yeux noirs étaient si doux
C'était du velours qu'on voyait
Quand elle passait landerirette
Quand elle passait landerira.

Au bord de l'Oise un soir d'été
Son Jean lui prit la taille
Lui prit la taille et lui jura
Que c'était l'bonheur qu'il voyait
Quand elle passait landerirette
Quand elle passait landerira"

Et vieux et jeunes, fols et sages, rêveront à la fillette sage qu'il y avait à "Sautillon", le pays des doux rêves et des promesses jolies.

Madeleine

ATTAQUE VIRULENTE

Rudyard Kipling, le célèbre auteur, attaque dans un violent discours, la politique du gouvernement anglais.

Dégradation de l'Angleterre

LONDRES, 1er — Ce n'est pas souvent que Rudyard Kipling parle en public, mais quand il le fait, c'est qu'il a quelque chose de sérieux à dire, et il l'exprime alors d'une manière qui ne s'oublie pas.

Invité, il y a quelques jours, à dire quelques mots dans un banquet à Londres, l'auteur célèbre se lança dans une attaque à fond de train sur le gouvernement, qui fit pâlir tous les discours de la soirée.

"Quand j'étais au début de ma carrière de journaliste, dans l'Inde, dit M. Kipling, on m'employait principalement à faire des rapports de procès criminels. Cela m'avait mis en relation avec toutes sortes de canailles, voleurs, faussaires, meurtriers et autres messieurs de la même espèce. C'était un ouvrage

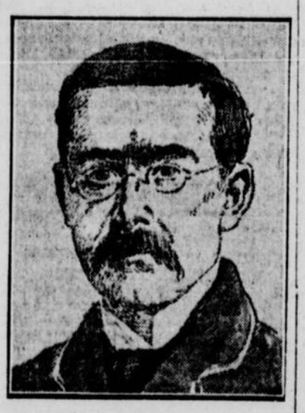

RUDYARD KIPLING, adversaire du Home Rule.

intéressant, quoique passablement répugnant.

"Je me rappelle, entre autres, un homme qui avait reçu une sentence pour la vie à cause d'un meurtre. C'était réellement un homme habile, qui parlait très bien et qui me raconta l'histoire de sa vie. Je me rappelle encore comment cela finissait: "Croyez-moi, dit-il, quand un homme part de travers, tous les événements se présentent de telle sorte qu'il n'y a plus moyen de marcher droit." Eh bien, ajouta M. Kipling, c'est exactement la position du gouvernement actuel. Ils sont partis de travers et les événements se sont succédés de telle sorte qu'ils ne peuvent plus marcher droit."

M. Kipling rappela que le cabinet avait donné sa parole d'honneur qu'il serait créé une nouvelle chambre: c'était encore une fausseté. Tout ce que cherchent les ministres, qui sont loin d'être riches, c'est de se perpétuer au pouvoir. Et ils trouvent des complices dans les membres du parlement, parce que ceux-ci veulent aussi conserver aussi longtemps que possible leur $2,000 par année, une chose qui n'est pas à dédaigner par ces temps où l'argent est rare.

Parlant plus particulièrement du bill du Home Rule, M. Kipling a dit que la politique suivie par le gouvernement libéral à ce sujet avait dégradé l'Angleterre aux yeux de toutes les nations. En présentant ce projet de loi les ministres ont manqué de bonne foi envers le pays; ils ont encouragé les conspirations et les révoltes ouvertes et tout ce qui s'en suit: le boycott, l'intimidation, l'outrage, le meurtre. Ils ont créé un territoire indépendant où toutes ces forces vont se heurter pour la destruction de l'esprit national. "Il nous est permis de croire que le président Huerta ne vendrait pas une province du Mexique aux Etats-Unis, dit-il, en terminant, il ne nous est plus permis de croire la même chose du gouvernement anglais actuel."

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

Un lord voyage avec son domestique sur la ligne du chemin de fer de Londres à Douvres.

Le train déraille; le maître est jeté dans un fossé qui borde la route; le valet glisse sous le convoi.

—Conducteur, s'écrie le lord, pourriez-vous me dire où est John?

—Hélas, Monsier, il est tombé sur la voie et vient d'être coupé en deux par la locomotive.

—Alors, faites-moi l'amitié de voir dans quel morceau de mon domestique se trouvent mes clefs, repartit flegmatiquement l'insulaire.

COURONNE EN DANGER

Les officiers allemands pensent que le prince d'Albanie a déjà compromis sa couronne faute d'énergie teutonne.

Rivalité des puissances

BERLIN, 1.—Le roi d'Albanie, autrefois prince Guillaume de Wied et ancien major aux Lanciers de Potsdam, est l'objet des sarcasmes de ses anciens camarades de l'armée allemande, qui considèrent qu'il a manqué d'énergie dans les récents évènements qui se sont passés à Durazzo.

Suivant eux, il n'aurait jamais dû laisser échapper Essad Pacha, mais il aurait dû le faire passer en cour martiale et le faire pendre ou fusiller pour trahison. C'est, disent-ils, la seule manière d'agir qu'il convient d'avoir avec ses ennemis politiques dans un pays comme l'Albanie. Et il a perdu ses dernières chances en se sauvant dès que quelques cavaliers rebelles sont arrivés à la porte de sa capitale. Tout ce qu'ils peuvent trouver pour l'excuser, c'est qu'il a été mal conseillé; mais cela n'aide en rien à la situation, et ils le considèrent déjà comme un roi fini.

On dit que le prince n'avait pas la moindre envie d'accepter la couronne qui lui a été offerte, mais qu'il a obéi aux suggestions ambitieuses de sa femme et de sa tante, la reine de Roumanie. Quand on discutait, avant son départ, sur la question de savoir s'il devrait prendre le titre de prince ou de roi d'Albanie, il déclara en souriant : "Je préfère le titre de prince, je retomberai de moins haut quand je redescendrai prince de Wied comme auparavant ; tandis qu'un roi d'Albanie détrôné serait une situation ridicule que j'aurais à endurer jusqu'à la fin de mes jours." On voit que le prince ne se faisait pas de grandes illusions sur l'avenir.

Ce qui inquiète plus l'Europe que la position du prince de Wied, ce sont les tiraillements continuels entre l'Autriche et l'Italie, au sujet de l'avenir de l'Albanie et de l'influence que ces deux puissances entendent y exercer, qui menacent constamment la paix générale.

VENTE EXTRAORDINAIRE DE CHAUSSURES Pour Dames, Messieurs — — et Enfants — —

$12,000.00

De chaussures de printemps et d'été de haute qualité, le surplus de nos 6 magasins au Canada, comprenant les meilleures marques américaines et canadiennes, seront vendues à des prix exceptionnellement bon marché.

VOYEZ LES VITRINES

POUR HOMMES

LOT No 1.—Chaussures pour hommes en veau mat et cuir verni. Boutonnées ou lacées. Valeur de $5.50, pour ... $3.95

LOT No 2—300 paires de chaussures pour hommes, tous les cuirs. Un vrai bargain à $3.50. Pour cette vente $2.88

LOT No 3.—200 paires de souliers Oxford pour hommes. Tous les cuirs. Boutonnés ou lacés. Valeur de $5.00, pour $3.85

LOT No 4—Chaussures de travail pour hommes. Valeurs jusqu'à $3.50. Pour cette vente, votre choix $1.85

LOT No 5—500 paires de bottines et souliers d'enfants, pointures de 1 à 5. Valeurs jusqu'à $1.00, pour cette vente 33c

LOT No 6—Chaussures et souliers pour garçons. Valeur de $2.50... ... ... Pour... ... ... $1.65

LOT No 15—Souliers Boudoir, pour hommes. Régulier $1.50. Pour 95c

AUTRES BARGAINS DANS LE MAGASIN

LOT No 14—Souliers "Boudoir" pour femmes, toutes les couleurs. Régulier $1.25. Pour cette vente 85c

POUR FEMMES

LOT No 7—Chaussures et pumps pour fillettes, pointures de 11 à 2; tous les cuirs Valeurs de $2.00, pour... ... ... $1.23

LOT No 8—Souliers pumps pour enfant, pointures 8 à 10. Aég. $1.25. Pour cette vente 85c

LOT No 9—Chaussures pour femmes, en cuir verni, veau mat et Dongola. Régulier $3.50, pour... ... ... $2.45

LOT No 10—Chaussures pour femmes, en cuir verni, veau mat et veau de Russie, toutes les pointures. Régulier $5.00. Votre choix. $3.65

LOT No 11—Souliers pumps pour femmes, tous les cuirs populaires. Régulier $4.00, pour $2.95

LOT No 12—500 paires de souliers pumps pour femmes, tous les cuirs. Une bonne valeur à $3.00. Pour cette vent, réduits à $1.35

LOT No 13—Souliers de maison, pour femmes. 200 paires seulement. Tant qu'il y en aura 9c

La vente commencera MARDI MATIN, le 2 JUIN à 9 hrs a.m. et durera 15 jours seulement.
Venez de bonne heure afin de choisir les primeurs de cette vente.

J. W. LeBeau, GERANT des MAGASINS DE CHAUSSURES — Waldorf — AU CANADA
762 Ste-Catherine Est, — Les commandes par la malle recevront notre meilleure attention.

Au Magasin Goodwins

Vente de Juin--Blanc

Robes de nuit importées, fermées ou boutonnées, cinquante modèles ; quelques-unes à empiècement de guipure ou de dentelle ombrée. Vendues ordinairement de $1.98 à $7.98. **Prix de vente de Juin, Mardi .... MOITIE PRIX**

Parures de mariée, trois morceaux, robe de nuit, combinaison jupon, pantalons, en beau nansouk, garnies d'applications de broderie. **Prix de vente de Juin, Mardi, la parure $4.98**

Caleçons, ouverts ou fermés, en bon coton, avec plissé de broderie ajourée ; tailles : 23, 25 et 27. Valant 59c. Prix **de vente de Juin, Mardi 39c**

Combinaisons jupons et combinaisons pantalons : 500 morceaux, faits de beau nansouk léger et sans ampleur inutile, garnis de bonne dentelle torchon ou de broderie : tailles de 34 à 44. **Prix de vente de Juin, Mardi .. 98c**

Cache-corsets, en beau nansouk : plusieurs jolis modèles, garnis de belle dentelle ou de broderie : tailles, de 34 à 44. Valant 98c. **Prix de vente de Juin, Mardi 79c**

Jupons blancs, étroits, avec un épais volant, garni de broderie ou de dentelle ombrée. **Prix de vente de Juin, mardi $1.98**

Goodwins MONTREAL LIMITED.

Demandez au Garçon de la Fontaine au Soda-----il vous dira que la foule boit

Coca-Cola

Le breuvage qui donne l'énergie --- la force et la vigueur. Le meilleur breuvage pour la personne qui a soif. Délicieux et rafraîchissant.

Demandez le véritable par son nom au long— Les autres noms encouragent la substitution.

THE COCA-COLA CO.
TORONTO, ONT.

Quand vous voyez une flèche pensez au Coca-Cola.

Coca-Cola is made in Canada

TOUT L'EQUIPAGE EST ARRETE

Lequel des deux capitaines a menti ?

(SUITE DES 1ère et 2e PAGES)

A LA RECHERCHE DES CADAVRES

OTTAWA, 1er — D'intéressants télégrammes ont été échangés entre l'honorable L. P. Pelletier et le capitaine du "Lady Evelyn." En voici le texte officiel:

Ottawa, 30 mai 1914.
Capt. Pouliot, "Lady Evelyn",
Rimouski, P. Q.

N'attendez pas les instructions. Continuez d'user de votre propre jugement et ne vous occupez pas des dépenses et des peines. Faites rapport de temps à autre par télégraphe. J'ai un rapport de Matane que plusieurs cadavres sont sur la côte et au large. Partez de suite pour les recueillir aussi promptement que vous le pourrez.

(Signé) L. P. PELLETIER.

LA REPONSE DU CAPITAINE

Rimouski, 31 mai 1914.
Honorable L. P. Pelletier,
Ottawa, Ont.

Votre message reçu. Le temps permettant partirai demain matin à la recherche des cadavres de l'"Empress of Ireland", j'ai débarqué 237 personnes en vie et j'ai donné presque tout le linge du navire pour couvrir leurs corps nus ou presque nus. L'équipage a aussi donné une partie de ses vêtements; j'ai aussi recueilli 137 cadavres dans l'eau, hommes, femmes et enfants, la plupart des femmes, j'ai retourné toutes les chaloupes chavirées pour chercher des cadavres, j'en ai trouvé deux sous une chaloupe, j'ai laissé deux nouvelles chaloupes parmi les épaves pour recueillir ceux qu'on trouvera pendant que nous allions débarquer des passagers qui avaient grandement besoin des soins des médecins. J'ai surveillé l'endroit jusqu'à la nuit de vendredi et suis retourné samedi et aujourd'hui, j'ai aussi posé une petite Bouée sur l'épave avec un pavillon et j'ai fait des sondages tout autour et sur l'épave. Le "Druid" a posé une bouée à gaz aujourd'hui, c'était un spectacle épouvantable dont j'espère n'être plus jamais témoin. Je ferai tout en mon pouvoir pour recueillir les cadavres.

(Signé) Capitaine POULIOT.

Ottawa, 1er juin 1914.
Capitaine Pouliot,
"Lady Evelyn", Rimouski, P.Q.

Reçu votre lettre de nuit. Cordiales félicitations à vous et à l'équipage, pour votre bon travail, que vous êtes autorisé à continuer jusqu'à ce que le dernier cadavre possible ait été trouvé.

(Signé) L. P. PELLETIER.

L'ARRIVEE DES CERCUEILS

QUEBEC, 1er juin.—Le dimanche du 31 mai 1914 comptera comme la date la plus lugubre de l'histoire du port de Québec. Ce jour-là, en effet, a marqué une des plus épouvantables visions de mort et d'horreur qui se soient jamais vues dans notre pays.

DEUX CENTS CERCUEILS

Cet événement macabre entre tous, ce fut l'arrivée dans le port du steamer du gouvernement, le "Lady Grey" qui apportait de Rimouski les cercueils contenant les quelques deux cents cadavres recueillis dans les parages de Métis et de la Pointe-au-Père par les steamers "Eurêka" et "Lady Evelyn" et pauvres victimes de l'épouvantable sinistre qui est venu, il y a trois jours endeuiller le Canada et les Etats-Unis, et dont plus de 800 autres dorment encore dans les mystérieuses profondeurs d'en-dessous de notre pourtant si calme fleuve Saint-Laurent.

Les grands hangars du Pacifique Canadien, situés à l'extrémité du Brise-Lames, avaient été décorés de banderolles noires et blanches et, au-dessus, flottaient de nombreux drapeaux à mi-mât. Toutes les fenêtres étaient drapées et un jour lugubre flottait dans tout l'intérieur, enveloppant d'un jour sombre trois grandes estrades, de cent pieds de long chacune, recouvertes de draps blancs, et qui devaient recevoir la funèbre cargaison qu'allait décharger tout à l'heure le "Lady Grey".

FUNEBRE CARGAISON

En effet, jamais plus funèbre cargaison n'est entrée dans le port de Québec, et, la population de notre ville était loin de penser lors du naufrage si tristement célèbre du "Titanic" alors que quelques jours après, le "Mackay-Bennett" entrait dans le port de Halifax avec les victimes du "Titanic" deux ans après, un autre navire-cercueil entrerait avec une encore plus sinistre cargaison.

UNE FOULE IMMENSE

Malgré l'heure matinale à laquelle le "Lady Gray" était attendu, une foule immense aurait envahi les quais, si la consigne très sévère de ne pas faire pénétrer personne autres que les officiels, les journalistes et les parents des victimes, n'avait pas été observée très scrupuleusement. Toutefois, aux abords du brise-lames et à l'entrée des hangars, la foule des curieux était très grande, mais ils en ont été quittes que pour voir apparaître le "Lady Grey" à la Pointe Lévis et pénétrer dans le Bassin.

Au milieu d'un silence morne, le vaisseau-cercueil tout inondé des rayons d'un clair soleil prometteur d'une splendide journée d'été, accosta à son quai à huit heures précises. On l'attendait à six heures, mais une circonstance qui avait contribué à augmenter la grandeur de ce spectacle que présentait ce voyage funèbre dans les eaux du fleuve, en cette nuit sinistre, avait retardé de plus de deux heures son arrivée.

PRECEDE D'UN CROISEUR

Le croiseur anglais "Essex" qui vient faire une croisière de plus d'un mois dans les eaux du fleuve, arrivé à Rimouski vendredi soir, avait attendu, pour partir de cet endroit le départ du "Lady Gray" et de son funèbre chargement. Et, c'est, précédé de cet imposant croiseur de la flotte de la mère-patrie que le "Lady Grey" remonta le fleuve. Comme l'"Essex" était arrivé devant la ville à peu près une demi-heure avant le Lady Grey, le capitaine de ce dernier se rendant à une offre gracieuse du commandant Watson de l'"Essex", fit aborder son navire aux flancs du croiseur dont il prit cent hommes de son équipage.

Le capitaine Watson avait offert ces hommes au capitaine Mercier pour aider les hommes du Lady Grey à débarquer les cercueils. Nous devons dire que les "blue jackets" se sont acquittés de leur lugubre tâche avec une conscience et un respect que tous se sont plus à admirer. Le travail était rude et, à quelques hommes seulement, il eut exigé toute la journée. Il s'est fait en tout au plus une heure, avec un ordre parfait et une discipline admirable. Les caisses funèbres étaient lourdes et, comme la mer baissait, il fallait, sur une étroite passerelle, monter plusieurs degrés pour atteindre le quai et les hangars.

PARTI LA VEILLE

Le "Lady Grey" était parti de Rimouski la veille à 4 heures. Le voyage s'est accompli par un temps magnifique et par une nuit splendide qui enveloppait le fleuve et la côte des rayons blafards de sa splendeur lunaire. Aucun incident n'a marqué le voyage. Le capitaine Mercier, parlant au représentant de la PATRIE a exprimé l'espoir que c'était la première et la dernière fois qu'il transportait une aussi funèbre cargaison. "On a beau être brave, dit-il, on a beau avoir vu la mort de près en diverses occasions, cela vous fait quelque chose de traverser, la nuit, quand tout est calme, ces amas de cercueils."

LES PETITS CERCUEILS BLANCS

Les cercueils sont empilés sur tous les ponts du navire et il y en a à l'avant et à l'arrière. Ce sont des cercueils les uns noirs, les autres blancs. Il y a au sommet des piles de tout petits cercueils blancs. On en compte vingt-cinq qui sont mis à part dans les hangars.

Le premier cercueil que l'on débarque est celui d'une femme. Il est suivi des petits cercueils que chaque matelot des cend dans ses bras.

LUGUBRE DEFILE

Pendant une heure, c'est un long et lugubre défilé des matelots portant sur leurs solides épaules, et dans un silence glacial, les lourdes caisses de bois blancs et les cercueils. Les trois grandes estrades se sont couvertes dans toute leur longueur de ces tristes colis. Et, quand le macabre déchargement est accompli, on compte 115 cercueils et 74 caisses. Tout autour de ces plate-formes, circulent, mornes et attristés, ceux qui ont pu se faire admettre dans les hangars. Pour le moment, les cercueils sont hermétiquement fermés. Des officiers ont toutefois reçu ordre de les ouvrir à qui le demanderait. Sur chaque tombe, on lit une indication: c'est une femme ou c'est un homme, avec l'âge approximatif.

SANGLOTS DECHIRANTS

Tout à coup, à l'entrée des hangars, on entend des sanglots déchirants. C'est Giorgy Zuk, un Russe, qui arrive soutenu par deux amis, tellement il est faible. Il est de Toronto. Il s'était embarqué à bord de l'Empress of Ireland pour un voyage dans son pays avec sa femme et ses deux fillettes. Il a pu se sauver, mais il a perdu sa femme et ses deux enfants. Il espère retrouver leurs cadavres dans les cercueils et il court à ceux qui contiennent les femmes et les enfants. Il fait ouvrir ces derniers et d'une main fébrile, il palpe les têtes des petits cadavres sur lesquels tombent ses larmes qui coulent plus abondantes à mesure que s'en va dans le cœur du pauvre homme l'espoir de retrouver les êtres chéris qu'il a perdus. Il ne trouve rien à la fin. Son désespoir fait pitié à voir. Ah ! c'est que le nombre est si petit des victimes retrouvées et qui dorment là sur les dalles de cette morgue improvisée, et qu'il est si grand encore le nombre de celles qui n'ont pas paru à la surface du fleuve qui est leur tombeau.

Un membre de l'Armée du Salut est plus heureux dans ses recherches que le malheureux Russe Giorgy Zuk. Après avoir fait ouvrir quelques tombes, il retrouve le cadavre de l'un de ses malheureux collègues, Charles Wilks.

PAUVRE VIEILLARD

Au milieu des cercueils des femmes circule en sanglottant, un pauvre vieillard de 70 ans. C'est Charles Lawler qui chercher le cadavre de sa femme, qui ne peut pas le retrouver et qui sanglote éperdument.

Voici que une heure plus tard, Giorgy Zuk vient de nouveau faire une tentative pour retrouver sa famille. Cette fois, il est plus heureux et réussit à identifier ses deux fillettes. Longtemps, le pauvre homme tient les deux petits cercueils embrassés.

Les cadavres resteront dans les hangars du Pacifique pendant quelques jours pour permettre leur identification, à mesure que les parents et les amis arriveront. Les corps pendant ce temps seront embaumés et photographiés par les soins de la compagnie. Ceux qui ne seront pas identifiés seront enterrés en commun aux frais de la compagnie.

On ne tarit pas d'éloges sur les officiers et sur les matelots de l'"Essex" qui sont allés aider l'équipage du "Lady Grey." L'équipage était sous la direction du capitaine Tweedie, du lieutenant Borrough et du sous-lieutenant Ashmore.

L'IDENTIFICATION

(Spécial à la PATRIE)

Québec, 1.—Le coroner Jolicoeur a procédé à l'identification des cadavres des victimes de l'"Empress of Ireland" de 11 heures et demie du matin, hier, jusqu'à la nuit, pour la continuer ce matin jusqu'à midi. Les fonctionnaires de l'Immigration feront ensuite des recherches dans les cercueils et les vêtements des morts afin de recueillir tous les objets tels que bijoux, etc., qui pourront servir à l'identification quand les cadavres seront décomposés.

Environ 80 personnes ont été identifiées et le coroner a délivré des permis d'inhumation pour cinquante victimes qui ont été expédiées à différents endroits, hier soir par chemin de fer. L'un des derniers cadavres identifiés est celui de sir Henry Soton-Kerr, le chasseur bien connu.

VOICI LA LISTE DES VICTIMES IDENTIFIEES :

ARCHER, Mary Ruth, Saskatchewan.
ANDERSON, M.
BURROWS, William J., Galt, Ont.
BURROWS, Charlotte, Galt, Ont.
BARLOW, Dr E. A., Montréal.
BARLOW, Mme, Montréal.
BARBOUR, Mme, Silverton, B.C.
BYRNE, Mlle G., Queensland.
BZENSLEZ, Truro.
BROOKS, Dolly, Toronto.
BRISTOW, Mme C.
CUTROW, Liza, London, Ont.
CULLEN, Alb., Edward, Toronto.
CULLEN, Maude, Toronto.
CREIGHTON, Major, Toronto.
CRATHERN, Mlle Waneta, Montréal.
HART, Bennett, Mme.
De BOW, adjudant, Toronto.
De BOW, Mme, Toronto.
DAVIES, Mme.
DETOND, H., Liverpool.
EVINSON, Julus, Winnipeg.
FINLAY, Major Hugh., Toronto.
GRAHAM, W. D., Hong Kong.
Goldthorpe, Charles, Bradford, Ang.
GREEN, Jessie, Toronto.
Kallagher, Mme, Winnipeg.
GREEN, Mme L., Toronto.
HANNUSSEN, Adwin, Negomi, Mich.
HANAGAN, chef de fanfare, Toronto.
HUNTER, Mme, Brigadier, Indes.
HOAD, Kathleen Mavourneen, Québec.
HOAD, Kathleen Emily, âgée de 6 mois, Québec.
HOWES, M. F.-W., Birmingham, Ang.
HAMILTON, Frank, St-Jean, N. B.
HALIDAY, Christopher H., Pearson, Man.
JOBIN, William, Galt, Ont.
JONES, Mme N., Briarly, Eng.
KEDWIN, James, Québec.
KAVALSKY, Ivan.
LINDSAY, D. M., Alex., Halifax.
LEEKS, Willie, Galt, Ont.
LEDERS, Mme, femme de chambre.
MAIDMENT, Col., Sydney.
MAIDMENT, Mme.
MORRIS, Mme Daisy, Toronto.
MAY, Mark.
MURPHY, Jack, garçon de table, Liverpool.
MacGINNIS, Gordon A., London, Ang.
McCRATH, J., matelot.
MARKHULA, Cophia, Negomi, Mich.
NEWHAM, garçon de table.
NISSILA, Santae, Cobalt, Ont.
POTTER, W. Scott, Toronto.
PALMER, Mme W. Leonard, London, Ang.
POTTER, Willard, Toronto.
PERTEDSEN, charpentier de l'"Empress."
PRICE, Mme H. Wynne, Nouvelle Zélande.
PERRY, H., de l'équipage.
PEARSON, Liverpool.
PARKINSON, F.
RIDDELL, Alice, femme de chambre.
REES, Mme Ruth, Toronto.
SIMCOE, May Nettie, Vancouver, C.A.
STEEDE, officier.
STEVENSON, Charles, Toronto.
SEYBOLT, Mme, Ottawa.
SAGRAFINA, Aurelia.
TAVETILLA, Enti, Fort William.
TAVETILLA, Allan, Fort William.
THOMPSON, G. J., Liverpool.
TYLEE, Mme Martha, Montréal.
VINCENT, Mme Clara, Weymouth, Ang.
WILKS, Charles, Toronto.
WILLIAMS, William.
WILDERMAN, James.
ZUK, Ces deux enfants de George Zuk Winnipeg.

A la liste des victimes identifiées il faut ajouter:

ARCHER, Alfred C.
GRAHAM, W. D., 1ère classe, Hong-Kong.
CRELLIN, R. W., Steward.
HEIKKILA, Matti, Negaunee, Mich.
HOKALA, Mme Marie, Negaunee, Mich.
KARR, Sir Henry Seton, 1ère classe, Londres.
MAIDMENT, Mme Sidney, 2e classe, Toronto.
MAIDMENT, Col. Sidney, 2e classe, Toronto.
PICKOS, E., 1ère classe, Auckland, N.Z.
SANNELSON, Earl.
STEVENSON, Toronto.

Le cadavre de sir Henry Seton-Karr a été repêché à Matane, hier soir, et identifié par le gérant de la banque de Commerce à Matane. On a retrouvé aussi, au même endroit, le cadavre d'un inconnu.

L'ENQUETE ET LE PARLEMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1.—L'hon. M. Hazen a présenté un bill ce matin, à la Chambre des Communes, amendant la loi de la marine marchande du Canada. Le but est de nommer des commissions spéciales d'enquêtes sur certains accidents maritimes, entre autres sur celui de l'"Empress of Ireland". Avec la loi qui existe aujourd'hui le ministre ne peut que nommer une commission d'un membre, ce qui ne serait pas suffisant dans le cas actuel. Le rapport d'une commission royale aura plus de poids.

Sir Wilfrid Laurier dit que le motif est bon, mais il ne sait si le bill répondra aux exigences du besoin. Il verra plus tard, lorsque le bill sera étudié. Une enquête s'impose, et une enquête générale pour satisfaire le public. Sir Wilfrid Laurier dit que le gouvernement trouvera en Canada les hommes compétents nécessaires pour cette enquête.

Le premier-ministre annonce que la compagnie du Pacifique a écrit au gouvernement qu'elle désire qu'une enquête complète soit faite sur ce triste accident.

Le bill sera adopté demain.

(Spécial à la PATRIE)

SYMPATHIES DE NOS SOUVERAINS

OTTAWA, 1er. — La terrible catastrophe de l'"Empress of Ireland" a eu un nouvel écho samedi, à la Chambre des Communes. Le très honorable R. L. Borden a donné lecture des cablogrammes de sympathies et de condoléances au peuple canadien, de la part de Sa Majesté le Roi, de la Reine Alexandra, de la princesse Louise, duchesse d'Argyll, de S. A. R. le duc de Connaught, du prince de Teck, de l'administrateur de Terre-Neuve, du premier ministre de la Nouvelle-Zélande et du très honorable Lewis Harcourt, secrétaire des colonies. Voici quelques-uns de ses messages:

SYMPATHIES DU ROI

"Je suis profondément affecté du terrible désastre de l'"Empress of Ireland," dans lequel un si grand nombre de Canadiens ont perdu la vie. La Reine se joint à moi pour vous offrir de tout cœur nos sympathies ainsi qu'à ceux qui pleurent la perte de parents et d'amis."

(Signé) GEORGE R. I."

SYMPATHIES DE LA REINE ALEXANDRA

La reine douairière Alexandra dit: "Le terrible désastre survenu au transatlantique "Empress of Ireland" dans le Saint-Laurent, me fait plus de peine que je puis l'exprimer. Jusqu'à la dernière minute nous espérions à Londres que presque toutes sinon toutes les personnes à bord seraient sauvées, mais ce matin, j'ai appris que le premier rapport était vrai et que plus de mille personnes ont été noyées. Je désire vous exprimer ma grande tristesse au sujet de cette épouvantable catastrophe et je vous prie de transmettre mes profondes sympathies aux parents de tous ceux qui ont péri."

(Signé) ALEXANDRA.

SYMPATHIES DE LA PRINCESSE LOUISE

S. A. R. la princesse Louise dit: "Terriblement peinée de l'épouvantable désastre du paquebot canadien "Empress." Mes profondes sympathies."

(Signé) LOUISE.

SYMPATHIES DE TERRENEUVE

"Colonie profondément affligée du terrible désastre et des nombreuses pertes de vie dans le naufrage de l' "Empress of Ireland." De la part du peuple de Terre-Neuve, les ministres réunis me prient de présenter à Son Altesse Royale l'assurance de leurs profonds regrets et leurs sympathies à ceux qui sont dans la tristesse à la suite de cette catastrophe."

(Signé)
ADMINISTRATEUR GENERAL DE TERRENEUVE.

"J'ai appris avec un profond regret le naufrage du "S.S. Empress of Ireland" et les nombreuses pertes de vie qui s'en sont suivies. S'il vous plait veuillez transmettre mes sympathies aux représentants canadiens pour les parents et amis de ceux qui ont péri."

(Signé) HARCOURT.

SYMPATHIES DE GUILLAUME II

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 1er — Son Altesse Royale le duc de Connaught a reçu ce câblogramme de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne:

"Profondément attristé du terrible accident survenu à l'"Empress of Ireland", je m'empresse de vous offrir mes profondes sympathies pour les familles en deuil.

(Signé) "GUILLAUME, R. I."

POUR IDENTIFIER LES MATELOTS

Le docteur W. H. Attrenton, du club des marins catholiques et M. Ritchie Bell du Tailors' Institute sont partis hier soir pour Québec, où ils aideront à établir l'identité des matelots qui ont péri dans le naufrage.

DEUX RESCAPES A L'HOPITAL VICTORIA

MM. J. Ferjas Duncan et D. A. Darling, de Londres, Angleterre, tous deux survivants du naufrage de l'Empress of Ireland, sont actuellement à l'hôpital Royal Victoria souffrant du choc nerveux qu'ils ont subi. Ils sont arrivés à Montréal samedi et ont été aussi, tôt transportés à l'hôpital. Leur état n'est pas critique ; ils pourront retourner dans leur pays après quelques jours de traitement.

DANS LES EGLISES

Dans la plupart des églises catholiques les fidèles ont été invités à prier pour les naufragés de l'Empress. Un "Libera" a été chanté à la cathédrale et à St-Jacques où on a récité des prières en commun.

La catastrophe a donné lieu à des pieuses exhortations sur les traitrises de la mort et l'importance du salut.

A St-Patrice, on a chanté aussi le "Libera" à toutes les messes du matin et récité des prières aux exercices du soir. M. l'abbé McShane a fait à tous les offices une allocution remplie de regrets et de sympathies à l'égard des nombreux parents des victimes.

LE LIVRE DE LOCH

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1er. — Le capitaine du "Lady Evelyn," M. F. X. Pouliot, a retrouvé vendredi soir, le livre de loch de l'Empress, en recherchant les cadavres.

Ce livre n'est pas endommagé car il était dans une boîte de métal à l'épreuve de l'eau. On suppose que le premier officier dont on a identifié le cadavre dimanche, l'avait sur lui quand il a sauté à l'océan.

LES MATIERES POSTALES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.— M. S. Tanner Green, inspecteur en chef des bureaux de poste ici, est parti pour Montréal et Ottawa hier, afin de s'entendre avec ses supérieurs sur les meilleurs moyens à prendre pour sauver les matières postales qui sont dans l'"Empress of Ireland" et qui représentent une très grosse somme d'argent.

Une dépêche de Rimouski dit que l'on attend là-bas, aujourd'hui ou demain des plongeurs qui essayeront d'examiner l'épave. On ne pense pas qu'aucun cadavre revienne à la surface de l'eau avant deux jours maintenant, et il est probable que très peu surnageront, attendu que la plupart des victimes ont succombé dans leurs cabines.

ILS SE REMBARQUENT

Soixante-deux passagers de troisième classe et soixante-quatorze membres de l'équipage sont partis hier soir à bord du "Corsican". D'autres partiront jeudi prochain sur l'"Alsatian".

A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 1er.—La nouvelle de l'affreux désastre de l'"Empress of Ireland" a été communiqué à Sherbrooke vers 5 heures, vendredi matin, par un message téléphonique de M. E. O. Grundy, de Québec, annonçant en même temps et la catastrophe et le sauvetage de Mme W. E. Paton, de Sherbrooke, sa sœur et l'une des passagères.

Sherbrooke devait encore être représentée en cette journée fatale, ainsi qu'il en avait été lors du désastre du "Titanic" qui entraina avec lui M. Charles Fortune et, plus récemment, à l'incendie en mer du "Columbian" qui, lui aussi, portait un citoyen de Sherbrooke, M. Edouard Bélanger.

(VOIR AUSSI PAGE 10)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

AU BON MARCHE
"A QUALITÉ ÉGALE, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS"

Hautes Nouveautés pour Robes et Costumes d'Eté

(Rez-de-chaussée à gauche en entrant)

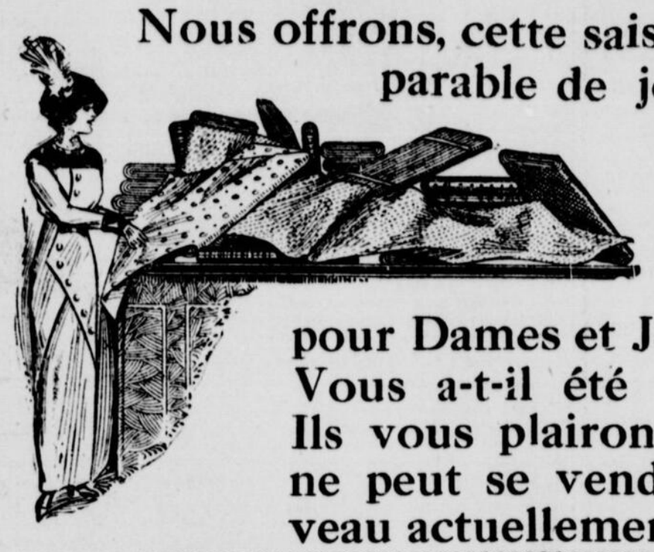

Nous offrons, cette saison, un choix incomparable de jolies nouveautés en tissus de Coton, Soie et Coton, Coton Mercerisé, etc., pour Robes et Costumes d'été pour Dames et Jeunes Filles.
Vous a-t-il été donné de les voir ? Ils vous plairont assurément, car, il ne peut se vendre rien de plus nouveau actuellement.

RATINE soie et coton, dans les nouveaux coloris de paille, soufre, bleu-alice, Copenhague, cerise, champagne, brun doré, bleu-pâle, blanc, 40 pcs de large, la verge $1.25

RATINE panier, en coton, jolis coloris, très employée pour manteaux d'été, 42 pcs, prix $1.50 et $2.00

MARQUISETTE à fond blanc avec fleurs en relief en ratine de couleurs variées, effet splendide pour toilettes d'été, 44 pouces prix $3.00

RATINE de coton, tissu épais, fini gros brin pour costumes d'été, nouveaux coloris, 42 pouces, la verge $1.50

BROCHE en ratine et en popeline Togo, pour costumes composés, blanc et couleurs claires ou foncées, largeurs 40 à 44 pcs. Nos prix: 75c, 90c, $1.00, $1.25 . . . . . $1.50

CREPE bouton blanc seulement pour robes d'été, largeur 40 pcs, à 50c 60c

VOILE flocon de neige, pour robes légères, dans les couleurs claires, 40 pcs de large, la verge 75c

CREPE DE CHINE soie et coton, dans les principaux coloris clairs et foncés, 40 pcs de large, prix: $1.25 . . . . . $1.50

Ce n'est là qu'une faible énumération de nos nouveautés d'été. Nous nous ferons un plaisir de vous faire voir une foule d'autres jolis tissus, qui n'ont pu être mentionnés ici.

(En face du Théâtre National).

Letendre, Fils & Cie.
625 rue Ste. Catherine Est, angle Montcalm.
(En face du Théâtre National)

En Vente chez tous les Pharmaciens.

LE GRISOU MORTEL

UNE EXPLOSION DE GRISOU FAIT ENCORE DES VICTIMES DANS UNE HOUILLIERE D'ANGLETERRE.

LEEDS, Angleterre, 1.—Onze mineurs ont été tués et un grand nombre ont été blessés, samedi, par une explosion de grisou dans les houillères de Silkstone, près de Wharncliffe.

L'accident s'est produit pendant le relai des équipes. Si ce n'était pour cela, le nombre de pertes de vie aurait été beaucoup plus grand.

SPECIAUX POUR PAQUEBOT

A l'occasion du départ de Québec, jeudi de 4 juin du R. M. S., "Alsatian" un train formé de wagons de première classe et de wagons-lits quittera la gare Windsor à 8.30 p. m., mercredi le 3 juin; aussi un SPECIAL POSTE ET VOYAGEURS, formé de wagons de première classe, wagons-salon et buffet, quittera la gare Windsor à 10 a.m. jeudi le 4 juin.

Les deux trains se rendent directement au quai du navire.

80-3

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

MONDANITES

A l'église de l'Immaculée-Conception eut lieu récemment le mariage de M. Charles Lacroix, comptable à la Great Northern Electric Co., fils de M. Chs. Lacroix, du bureau d'hygiène, avec Mlle Rosa Rompré, fille du constable Télesphore Rompré, de Montréal. M. Nestor Descoteaux, curé de St-Sylvère, comté Nicolet, oncle de la mariée, officiait. L'orgue était tenu par Madame Boucher, organiste de St-Jean-Baptiste. Mme Dufour chanta le "Noël du Mariage" avec accompagnement de violon, par M. R. V. Giguère ; Mme Carle, tante de la mariée, rendit avec un même succès le "Sancta Maria" de Faure, avec accompagnement de violon, aussi la "Crainte et l'Amour" par les tantes de la mariée, Mmes A. Blais et T. Carle.

Les mariés sont immédiatement partis pour un voyage à Ottawa.

Assistaient au mariage: M. et Mme C. Lacroix, M. et Mme T. Rompré, M. et Mme A. Blais, M. M. Pichô, Mme A. Laroche, Mlle E. Lacroix, M. E. Juneau, Mme Juneau, Mme T. Carle, M. Mme et Mlle Larcau, M. et Mme Létourneux, Mme Dufour, M. A. Brosseau, M. C. Vendal, E. Ste-Marie, H. Maher, N. Guillaume, Mlle A. Rabrette, M. H. Giguère, M. Jos. Paquin, M. G. P. Rompré, Mlles G. et B. Rompré, Mlles Simone et Jeannine Carle.

—o:o—

On annonce le mariage de Mlle Jeanne St-Cyr, fille de M. et Mme Alfred St-Cyr, de Westmount, avec M. Henri J. Tellier, Jr., fils de M. et Mme H. J. Tellier, de la rue Ste-Famille. La cérémonie aura lieu le lundi 8 juin, à 7 hrs a.m., en l'église St-Léon, de Westmount.

—o:o—

M. Emile Hébert, élève finissant au collège Ste-Marie, ira passer ses vacances en Europe. Il partira le 2 juillet prochain à bord de l'"Alsatian". Il visitera l'Angleterre, la France, l'Italie et la Suisse.

—o:o—

En villégiature à St-Vincent de Paul.

Sont en villégiature: M. Albert Brosseau et sa famille, M. Camille Amireault, ingénieur et sa famille, M. Henri Auclair, ingénieur, et sa famille.

Pour les Mariées de Juin et les Mariages de Juin.

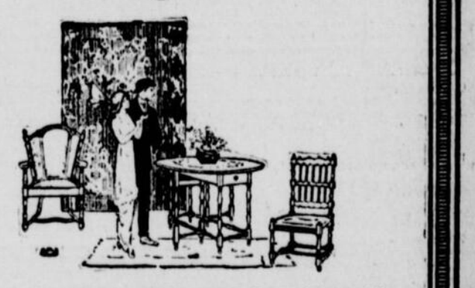

Juin est le mois des mariages et dès maintenant la question de l'ameublement est d'un intérêt tout spécial aux mariées. L'idée de donner des meubles comme cadeaux de noces se popularise — on peut choisir des articles très utiles pour $5 et plus.

Pour le salon, il y a des chaises, des sofas, des causeuses, des pupitres, des tables, des cabinets à musique et des cabinets "Curio".

Nous avons aussi un grand nombre d'ameublements de salle à manger en acajou et en chêne, dans différents finis.

Puis nous avons des chaises Morris ; chaises rembourrées, causeuses, pupitres, tables, services à fumer, casiers pour livres, et horloges, pour le boudoir et la bibliothèque.

Pour la chambre à coucher il y a des couchettes en cuivre et des couchettes émaillées, des ameublements en chêne, acajou et noyer ainsi que des chaises, sofas et pupitres.

Nous avons aussi des tapis, rideaux, portières, prélarts, linoléums, papiers-tentures, et de la literie.

Renaud, King & Patterson Limited
Cor. St. Catherine & Guy Streets.

On annonce pour le 1er juin, le mariage de M. Alfred Auclair, agent voyageur pour la compagnie Massey-Harris, fils de M. Emmanuel Auclair, avec Mlle Renaud, de Charlesbourg, près Québec. Bons souhaits aux nouveaux époux.

KAINO-PHEN, ou dentiste Franchère, pour l'extraction des dents, sans douleur. Seul prop. 1058 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. St-Louis 1595.

FUNERAILLES DES VICTIMES

NORTH BAY, Ont., 1er.—Le corps d'Arthur V. Mansbridge, le jeune père de famille qui a été noyé, le jour de la fête de Victoria, avec sa femme et ses deux enfants, pendant qu'ils canotaient sur le lac, a été retrouvé aujourd'hui après une recherche d'une semaine. Les funérailles de la petite famille, qui a péri si malheureusement tout entière, auront lieu cet après-midi par les soins de la loge des Odd Fellows, à laquelle le jeune homme appartenait. Les magasins seront fermés pendant le temps du service.

La population a été vivement affectée par cette tragédie. Mansbridge était âgé de 30 ans, sa femme de 21, et ses deux enfants avaient cinq et deux ans.

GUERI DE LA HERNIE

M. B. Lindman, Montréal:

Cher monsieur.—Il me fait plaisir de vous dire que je suis parfaitement guéri. J'ai consulté le Dr Jno. Ferguson, qui me recommanda votre appareil, me disant qu'il l'a trouvé le plus satisfaisant. Je suis content de dire que je puis maintenant me passer de votre bandage, et de fait j'ai oublié que j'avais eu une hernie.

GEO. CHRISTLE.
141 rue Dundas, Toronto, Ont.
Venez ou écrivez pour détails.
Consultations gratuites.
B. LINDMAN, REG'D.
6a Ave du Collège McGill, Montréal.

Une victoire superbe au crédit des National

NOS JOUEURS ONT VAINCU LES TECUMSEH PAR 8 POINTS A 7 A TORONTO SAMEDI. — UNE FOULE IMMENSE AU SPECTACLE.

(Spécial à la PATRIE)

TORONTO, 1er — Le club de crosse National, a remporté samedi dernier sa deuxième victoire de la saison. Notre équipe canadienne-française, parfaitement équilibrée, a par ce fait même démontré à l'évidence, ou avec l'aide d'un système d'entraînement raisonné et pratique, on peut en tout temps et contre l'adversaire le plus redoutable, obtenir les résultats les plus satisfaisants.

La joute d'avant-hier, à laquelle des milliers de personnes assistaient, fut une des meilleures exhibitions que nous aient données nos professionnels depuis longtemps. Cette majorité d'un seul point à l'avantage du National, nous donne quelque peu l'assurance que les parties futures dans la ligue Dominion, seront toutes également contestées, car les quatre clubs paraissent être de force à peu près égale.

On peut être certains de voir dans l'avenir de superbes spectacles, exempts de cette monotonie, qui caractérisait les joutes des années dernières, et qui par suite de l'infériorité des uns, faisait dégénérer trop souvent notre beau sport national en batailles écoeurantes où les poings, les pieds et les bâtons jouaient un rôle prépondérant.

La joute de samedi fut belle et intéressante sous tous rapports. Les joueurs tant du côté des National que du côté des Tecumseh s'appliquèrent à auler leumr crosse avec dextérité et à manoeuvrer avec raisonnement.

Nos joueurs, dès leur entrée en scène, se mirent résolument à l'oeuvre et jouèrent d'une façon endiablée, à un tel point, qu'ils parvinrent à encaisser sept points, avant même que leurs adversaires aient pu toucher une fois les buts.

Le jeu durant la première période, se fit les trois quarts du temps sur le territoire ennemi. Lalonde, Lamoureux, Dulude et Gauthier faisant à eux seuls, le gros de la besogne.

Les Tecumseh travaillèrent eux aussi avec méthode, mais devant la rapidité merveilleuse, avec laquelle nos hommes manoeuvrèrent, il leur devenait impossible d'opposer une résistance profitable.

Ce n'est pas que la foule aidait les nôtres dans leurs tentatives pourtant bien admirables.

Loin de là, les sympathies étaient va sans dire, d'avance assurées aux Tecumseh.

Avec une telle avance, les National, croyant pendant un certain temps, avoir affaire à un club "facile", ralentirent le pas, peut-être pour rendre la joute plus attrayante pour le public....

Malheureusement nos "boys" avaient compté sans l'énergie indomptable de leurs adversaires, qui ne cessèrent de couvrir en tous sens le territoire.

Les rôles changèrent subitement. S'étant constamment tenus sur la défensive les Indiens se portèrent en masse à l'attaque et durant une demi-heure ce fut un feu nourri désastreux pour les nôtres.

Cinq fois consécutivement Querrie et ses hommes frappèrent juste et cinq fois la balle atteignit le but.

A la quatrième et dernière période, le score était de 7 à 5 en faveur des National. Un effort surhumain accompli par les vaillants joueurs des deux clubs porta le score à 8 à 7, toujours en faveur des visiteurs.

Les dernière minutes s'écoulèrent rapidement cependant que la foule délirante criait, hurlait, cherchait par tous les moyens possible à supporter leurs protégés. Finalement, le timbre résonna une dernière fois annonçant la fin du combat qui au dire de tous, fut l'un des plus émouvants encore vus sur ce champ athlétique.

Nous le répétons, la tenue des Tecumseh en l'occurrence, de même que les résultats obtenus par les National dans les deux parties qu'ils ont jouées nous portent à penser que la saison sera aussi fructueuse pour les uns comme pour les autres et il sera bien tard cet été quand l'un des quatre clubs pourra se proclamer champion de la ligue Dominion.

Nous n'avons pas encore vu à l'oeuvre les Toronto et les Québec, mais connaissant bien les éléments qui les composent, nous n'hésitons pas à dire qu'ils sont en tous points dignes des deux précédents.

Tant mieux pour nous, le plaisir n'en sera que plus complet.

LES EQUIPES

Nationals		Tecumsehs
L'Heureux	Goal	Torpey
Cattarinich	Point	Camplin
Duckett	Cover	Whitehead
Lachapelle	Défense	McKenzie
Degan	Défense	Rountree
Degray	Centre	Collins
Gauchier	Home	Querrie
Dulude	Home	Macdougall
Lamoureux	Outside	Durkin
Lalonde	Inside	Carmichael

Referee — Jackk Marshall ; juge de la partie, Roddy Finlayson.

SOMMAIRE

1er Quart

1	Nationals—Lalonde	6.00
2	Nationals—Lamoureux	1.00
3	Nationals—Lamoureux	1.30
4	Nationals—Lalonde	.30
5	Nationals—Degray	8.00

2e Quart

6	Nationals—Bouliane	11.00
7	Nationals—Degray	4.00
8	Tecumseh—Ripley	1.00
9	Tecumsehs—Whitehead	2.30

3e Quart

10	Tecumsehs—McDougall	6.00
11	Tecumsehs—McDougall	2.00
12	Tecumsehs—Rowland	3.00

4e Quart

13	Nationals—Degray	10.00
14	Tecumsehs—Querrie	8.00
15	Tecumsehs—Durkin	.30

Des Courses en Autos

L'AMI JACK LAVIOLETTE EN ORGANISERA POUR DIMANCHE AU PARC DELORIMIER

CA CHAUFFERA

M. Lemieux, sportsman bien connu, est allé aux Etats-Unis ces jours derniers, afin d'engager des coureurs (chauffeurs d'automobile) pour venir prendre part aux courses de dimanche prochain que Jack Laviolette a organisées.

M. Lemieux a réussi à engager le fameux chauffeur Buck qui, il y a deux ans prenait part à la course de 500 milles dans laquelle son frère s'est fait tuer. Il se servira de la même machine que son frère chauffait il y a deux ans.

Le fameux Canadien Plante, de Holyoke, Mass., a aussi été engagé. Tous les amateurs connaissent d'avance la prouesse et le courage de Plante. On peut donc assurer même aujourd'hui que ces courses remporteront de grands succès lorsque l'on verra s'aligner les Laviolette, les Plante, les Buck, etc.

Il y aura aussi plusieurs courses de motocyclettes auxquelles prendront part S. Cleghorn, Martineau, David, etc., ainsi que plusieurs coureurs américains.

Le maire Martin sera probablement invité à faire partir les coureurs pour la première course qui commencera à 3 hrs précises.

LA SEANCE DE BOXE DE SAMEDI SOIR

Un programme intéressant

Donovan gagne aux points.

Les membres du National Sporting Club" ont eu samedi soir au Monument National une intéressante partie de boxe. Les combattants étant d'égale force, c'est ce qui fit qu'il n'y eût pas de knock out au cours de la séance.

Les assauts au programme furent les suivants:

FRISCO SLIM VS. KID WILLIAMS

Après 6 rondes acharnées, l'arbitre accorde la victoire à Frisco.

FRAME VS. LAFOREST

Tous deux se battent durement, mais Frame ayant commis plusieurs irrégularités, perd à la septième ronde.

KID WILLIAMS VS. TOMMY BUCK

Assaut nul de 10 rondes.

WILLIE LANGFORD VS. MIKE DONOVAN

Donovan triomphe à la 10e ronde sur les points.

La position des clubs de l'Internationale

BUFFALO ET ROCHESTER LUTTENT POUR LA 1ère PLACE ; MONTREAL ET JERSEY CITY COMBATTENT POUR LA DERNIERE. — LES RESULTATS DEPUIS SAMEDI.

MONTREAL PERD DEUX PARTIES

BUFFALO, 1. — Les Royal ont perdu leur troisième partie consécutive, ce matin, aux mains des Bisons, leaders de l'Internationale, par le score de 4 à 2. Couchman fut durement frappé, cependant un excellent support derrière lui enleva plusieurs chances aux locaux d'augmenter leur score. La tenue de Gilhooley au bâton fut le fait saillant de la partie. Il frappa quatre fois au lieu sûr sur autant d'apparitions au bâton et compta trois des points des Bisons.

La joûte de l'après-midi tourna encore à l'avantage des Buffalo qui l'emportèrent par 5 à 1. Dale lança une bonne partie. Fullenwelder se montrat nettement supérieur. Gilhooley fut encore à l'honneur, comptant deux hits et deux points.

C'est la septième défaite successive des Montréal depuis dimanche dernier.

Parties du matin:

		R.	H.	E.
Montréal	101000000—2	4	1
Buffalo	000101020—4	12	0

Batteries: Couchman et Madden; Boder et Stephens.

		R.	H.	E.
Toronto	.........—4	7	1
Rochester	.........—2	6	0

		R.	H.	E.
Newark	.........—2	10	0
Jersey City	.........—1	5	1

Batteries: Curtis et Smith; Taylor et Tyler.

		R.	H.	E.
Baltimore	.........—5	5	3
Providence	.........—4	5	1

Batteries: Cottrell et Egan; Sculz. Onslow et Danforth.

Parties de l'après-midi:

		R.	H.	E.
Jersey City	000002100—3	13	0
Newark	001004000—5	10	2

Batteries: Verbout et Reynolds; Lee et Smith.

		R.	H.	E.
Montréal	001000000—1	6	3
Buffalo	01111100x—5	6	1

Batteries: Dale et Hawlye; Fellenwelder et Kritchell.

		R.	H.	E.
Baltimore	000001200—3	10	0
Providence	000000001—1	7	1

Batteries: Russell et McAvey; Comstock et Kocher.

		R.	H.	E.
Toronto	200000002—5	8	1
Rochester	01222003x—10	12	5

Batteries: Kitter et Kelley; Herbe et Williams.

PARTIES DU DIMANCHE

		R.	H.	E.
Providence	03002010x—7	9	0
Baltimore	000000200—2	9	3

Oldham et Jordan; Davidson, Ruth et Egan.

1ère partie:

		R.	H.	E.
Newark	000200000—2	7	0
Jersey City	00000201x—3	10	1

Enzmann et Smith; C. Thompson et Tyler.

2ème partie:

		R.	H.	E.
Newark	000500000000002—7	10	3
Jersey City	202100000000000—5	11	0

Britton, Bell et O'Rourke, Shears, Moyes, Tyler et Bruck.

		R.	H.	E.
Rochester	012200032—10	12	3
Toronto	030000002—5	5	1

Hersh et Williams, Hearne, Ritter, Johnson et Kelly.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Buffalo	23	11	.676
Baltimore	21	13	.618
Rochester	21	13	.618
Newark	16	15	.516
Toronto	15	17	.469
Providence	15	18	.455
Jersey City	12	21	.364
Montréal	10	25	.286

LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Parties du Samedi

Parties du matin —

		R.	H.	E.
Chicago	121000101—6	8	2
Cleveland	200000100—3	6	7

Batteries: Sicotte et Schalk; Mitchell, Blanding et O'Neil.

		R.	H.	E.
Philadelphie	200003021—8	12	0
New-York	000000000—0	8	2

Batteries : Shawey et Schang ; Warhope et Mcnauraker.

		R.	H.	E.
Washington	004020000—6	11	4
Boston	120000001—4	8	2

Batteries : Ayres, Eagle et Henry ; Leonard, Collins, Carrigan et Thomas.

Parties de l'après-midi—

		R.	H.	E.
Washington	000020000—2	5	3
Boston	40002001x—7	4	6

Batteries : Show et Henry ; Bedient et Thomas.

		R.	H.	E.
Philadelphie	400100000—5	10	2
New-York	02011141x—10	8	1

Batteries : Hennock, Lapp. Caldwell et Nunamaker ; O'Loughlin et Hilderbrand.

		R.	H.	E.
Cleveland	000100000—1	0	3
Chicago	10200003x—6	13	3

Batteries : Bowman, Blanding et Oneill ; Benz et Schalk.

		R.	H.	E.
St-Louis	10000003x—4	6	0
Détroit	000010000—1	3	2

Batteries : Baumgardner et Agnew; Dubuc et Stanage.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	21	13	.618
Washington	23	15	.603
Détroit	22	16	.579
St-Louis	17	18	.486
Boston	17	19	.472
Chicago	17	21	.447
New-York	16	20	.444
Cleveland	13	24	.351

LIGUE NATIONALE

Parties du samedi

Parties du matin—

		R.	H.	E.
New-Yorq	200002043—11	13	1
Brooklyn	000010000—1	7	3

Batteries : Demaree et Maynard ; Ragton, Allen, Brown, Wagner et Miller.

		R.	H.	E.
Cincinnati	000002000—2	7	2
Pittsburg	000011000—2	6	1

		R.	H.	E.
Boston	02005000000—7	10	16
Philadelphie	00001111301—8	17	4

Parties de l'aphès-midi—

		R.	H.	E.
New-York	103000000—4	11	1
Brooklyn	000000000—0	7	1

Batteries : Tesreau et Meyers ; Reulbach et Miller ; Kenna et Hart.

		R.	H.	E.
St-Louis	021000010—4	8	2
Chicago	00015000x—6	7	2

Batteries : Doak, Wingo, Vaughan et Archer ; Byron et Orth.

		R.	H.	E.
Cincinnati	100200000—3	18	0
Pittsburg	000000000—0	6	2

Parties du dimanche

		R.	H.	E.
St-Louis	100000000—1	5	1
Chicago	10000271x—11	12	0

Batetries: Perritt, Niehaus et Wingo ; Zabel, Archer et Hargrave.

Première partie—

		R.	H.	E.
Pittsburg	000000010—1	5	1
Cincinnati	01000001x—2	8	3

Batteries : Harmon et Gibson ; Ames et Clark.

Deuxième partie—

		R.	H.	E.
Pittsburg	000310010—5	11	2
Cincinnati	000020102—5	13	1

Batteries : McQuillan, Cooper, Conzelman et Gibson ; Benton, Lear, Douglas et Gonzales.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	21	11	.656
Cincinnati	25	15	.625
Pittsburg	21	14	.600
Philadelphie	15	17	.469
Chicago	18	21	.462
St-Louis	18	23	.439
Brooklyn	14	18	.438
Boston	9	22	.290

LIGUE FEDERALE

Parties du samedi

		R.	H.	E.
Kansas City	022000000—4	8	2
St-Louis	002000000—2	5	3

		R.	H.	E.
Indianapolis	001130000—5	9	0
Chicago	000000000—0	5	2

		R.	H.	E.
Kansas City	0000001013—5	13	3
St-Louis	0002000001—3	4	2

Batteries : Stone, Henning et Easterly ; Groome et Hartley.

		R.	H.	E.
Chicago	000000001—1	10	3
Indianapolis	000000000—0	6	0

Batteries : Watson et Wilson; Moseley et Rariden.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	22	9	.710
Buffalo	15	15	.500
Kansas City	18	19	.486
St-Louis	17	19	.472
Indianapolis	15	17	.469
Chicago	14	16	.467
Pittsburg	14	17	.453
Brooklyn	13	16	.448

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

LE NATIONAL ET SON NOUVEAU TERRAIN

MM. Girard Cattarinich et Dandurand obtiennent de très importantes concessions.

UNE FRANCHISE DE 50 ANS A LA M. T. C.

Nous ne croyons pas exagérer les faits en disant que d'ici à une année la municipalité de St-Michel de Laval où l'Association Athlétique d'Amateurs le National aura ses quartiers athlétiques verra le nombre de ses contribuables augmenter du double si on se base sur la quantité de terrains déjà vendus. Fait remarquable à signaler, presque tous ces terrains avoisinant, celui du "National", ont été achetés par les membres à vie de notre association et de l'opinion de nos amis MM. Girard, Dandurand et Cattarinich, qui en disposent, le grand terrain du National à la Côte St-Michel sera entièrement "protégé" par les directeurs et membres de notre association.

Les directeurs du National ne sont pas restés inactifs depuis plusieurs semaines et comme résultat de leur travail incessant, ils ont obtenu des conseillers municipaux de St-Michel de Laval, d'importants avantages qui réjouiront tout le monde.

Autorisés à représenter officiellement le bureau de Direction, MM. Girard, Dandurand et Cattarinich se rendirent à une asemblée des membres du Conseil, à laquelle assistait aussi M. le curé.

Après discussion de part et d'autre, il fut décidé que le Conseil accorderait à la compagnie des Tramways de Montréal, une franchise de 50 ans à la condition bien expresse toutefois que la compagnie s'engagerait de poser sa voie rue Iberville jusqu'au Boulevard Rosemont, puis du Boulevard à la Montée St-Michel jusqu'à la porte du terrain du National.

La Compagnie des Tramways se mettra aussitôt à l'oeuvre.

Nous nous réjouissons du fait pour les membres de notre association et nous félécitons chaleureusement Messieurs les directeurs du National sur le résultat de leurs opérations.

M. JOS. CATTARINICH

Le chargé d'affaires du National, qui a obtenu d'importantes concessions pour le bénéfice de l'Association.

M. THOMAS GIRARD

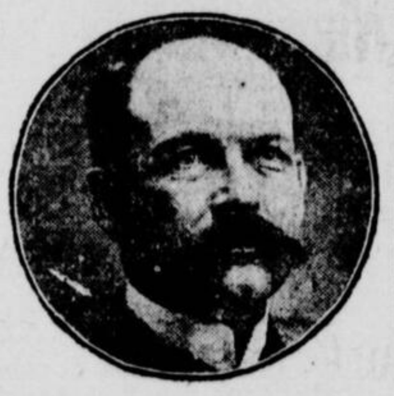

L'un des directeurs du National, qui a obtenu d'importantes concessions pour le bénéfice de l'Association.

M. LEO DANDURAND

L'un des directeurs du National, qui a obtenu d'importantes concessions pour le bénéfice de l'Association.

A L'OUVERTURE DES COURSES DE BLUE BONNETS

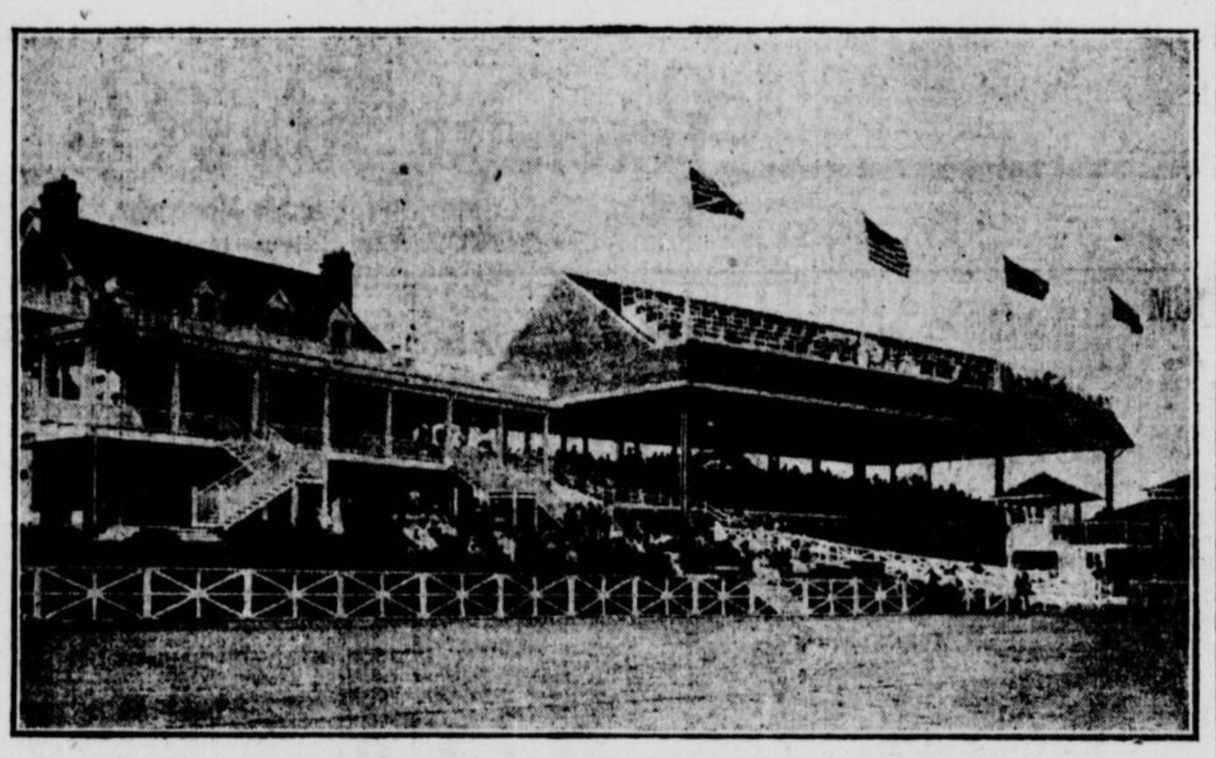

Profitant de la très belle température, une foule immense assistait aux courses de la journée d'ouverture à Blue Bonnets.

Les Québec se sont bien défendus samedi

LES TORONTO TRIOMPHENT DES "NOUVEAUX-NES" PAR 13 POINTS A 8: — UNE JOUTE DANS UN LAC.

QUEBEC, 1er. — C'est par une température des plus désagréables qu'eut lieu samedi au terrain de l'Exposition, l'ouverture de la saison de crosse dans la vieille capitale.

Il pleuvait et le terrain était dans un état affreux. Les Toronto et les Québec qui se firent la lutte bravèrent tout et ne craignirent pas de risquer leur peau dans ce premier engagement entrepris dans des conditions si désavantageuses.

La joûte fut très contestée et bien que les joueurs locaux l'aient perdue, on ne peut que leur adresser des louanges pour la belle tenue qu'ils ont su conserver. Personne ne fut surpris de ce résultat, car c'est un fait bien connu que notre nouveau club manque encore d'exercice et d'entraînement. L'ordre dans lequel les poids s'enregistraient le prouve amplement. Le score était de 5 à 4 en faveur des Québec au milieu de la joûte, mais la division d'attaque de ce club faillit de beaucoup dans les deux derniers quarts. Les Toronto prirent rapidement le dessus dans le troisième quart et gardèrent les devants jusqu'à la fin. Les visiteurs combattirent avec plus d'ensemble, dans la seconde mi-temps et furent capables de continuer la lutte avec l'entrain voulu pour gagner.

On s'attendait un peu à la défaite du club local et les spectateurs furent d'avis que les Québec se renforceront grandement par de la pratique et en conservant mieux leurs efforts.

Chs. George fut le seul homme blessé par une bousculade de Stagg à la clôture, mais il revint sur le champ après quelques minutes de repos.

Les Toronto jouèrent bien la combinaison et rapidement. Ils montrèrent plus de promptitude de jugement à se passer la balle.

Suivent les équipes, les noms des officiers et le sommaire:

TORONTO		QUEBEC
Gibbons	Buts	Brennan
Spellen	Points	Howard
Stagg	Couverts	White
Summerville	Défense	Barry
Dandeno	Défense	Baker
E. Longfellow	Centre	D. Smith
Spring	Attaque	Jeff Malone
Donehee	Attaque	M. Cummins
Turnbull	Extérieur	George
Warwick	Intérieur	Roberts

Substituts: Toronto; Allman, Cully, Wilson, Penus, W. Longfellow, Harrison.

Québec: Dussault, Savard, McElroy, Ned. Alain.

Arbitres: Wm. McIntyre, N. Belleau. Chronométreurs: F. Hubbard, A. Jos. Bussières. Juges des buts: Ed. Kirkwood, La. Lagueux.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec—Roberts	1.10
2—Toronto—Warwick	2.30
3—Toronto—Dandeno	1.55
4—Québec—Roberts	7.55
5—Québec—Smith	5.50

Deuxième période

6—Toronto—Dandeno	6.12
7—Québec—George	0.10
8—Toronto—Donehee	7.13
9—Québec—Roberts	6.00

Troisième période

10—Toronto—Warwick	0.10
11—Toronto—Spring	1.55
12—Toronto—Turnbull	1.20
13—Québec—Roberts	0.30
14—Toronto—Longfellow	4.45
15—Torfonto—Spring	5.12
16—Toronto—Turnbull	1.58
17—Toronto—Summerville	0.20
18—Toronto—Warwick	0.30

Quatrième période

19—Québec—Dussault	8.15
20—Québec—Roberts	5.00
21—Toronto—Spring	3.30

Punitions: Cummins, Dussault, 5 mins.: Stagg, 10 mins.: Brennan, 5 mins.; Roberts, Dussault, 10 mins.; Spellen, 5 mins.: Summerville, 10; Allman, Dussault, 10; Roberts, Howard, 5; Dandeno, Cummins, le reste de la joûte, 16 mins.: Wilson, Allman, 5 mins.

Gibbons, Spring, Turnbull, Warwick, Spellen et Dandeno brillèrent du côté des gagnants.

Brennan, White, Baker, Cummins, Dussault et Roberts furent les plus habiles chez les joueurs locaux.

Howard ne fit pas aussi bien qu'on s'y attendait. Smith et Malone furent un désappointement. En somme notre public est relativement satisfait.

Victoire des Mascottes et Athlétiques

CES DEUX CLUBS L'EMPORTENT, HIER, AU NATIONAL, SUR LES VOLTIGEURS ET LES BALMORAL.

LIGUE DE LA CITE

Deux victoires pour les clubs Mascotte et Athlétique, tel est le bilan des parties d'hier dans la ligue de la Cité, au terrain du National. Bien près de 2000 personnes ont assisté à cet intéressant double header. La température idéale au début de l'après-midi, devint subitement transformée, et le ciel d'un bleu serein, se chargea de lourds et froids nuages, qui percèrent avant la fin de la deuxième partie, suspendant par là le jeu.

Les Mascottes tombèrent sur les balles de Delage dès le commencement et accumulèrent points sur points. Leduc fut substitué à Delage, rien n'y fit. Barne lui-même fut inhabile à contenir les frappeurs de Garon, et le meilleur à s'acquitter de cette tâche fut un jeune lanceur du nom de Piché, une recrue, trouvée par le gérant Jetté des Voltigeurs. Piché fit très bien dans la boite et seul, ou à peu près, Major, le brillant arrêt des Mascottes, put solutionner effectivement les balles du jeune "Twirler". Le score final fut de 11 à 1 en faveur des Mascottes. Leur lanceur, O'Sullivan, fut une énigme pour Voltigeur, qu'il tint pratiquement sans frapper.

La seconde joûte tourna à l'avantage des Athlétiques. Crevier et Dupras se montrèrent nerveux au début de la partie. Dupras, de l'Athlétique, fut rappelé par le gérant Gadbois, qui le remplaça par Lamothe. Celui-ci fit très bien et finit par avoir raison des Balmoral. La joûte donna lieu à de brillants exploits de part et d'autres et il y eut "slugging" des deux côtés.

Voici les sommaires du double header d'hier:

MASCOTTE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Heffernan, l.f.	3	1	1	0	0	0
Fish, c.	5	3	3	9	0	1
Briggs, 1b.	2	2	1	5	0	0
Bates, 2b.	4	1	4	0	0	0
Maxwell, c.f.	3	0	2	0	0	0
Curtis, 3b.	4	0	1	2	0	0
Major, s.s.	5	0	2	2	5	1
Jacobs, r.f.	3	1	0	0	0	0
O'Sullivan, p.	4	1	1	0	0	0
Totaux	33	11	14	18	5	2

VOLTIGEURS

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
McGranahan, s.s.	3	0	0	0	3	0
Bougie, c.f.	3	0	0	0	0	0
Whelan, 2b.	3	0	0	1	0	0
Lafrance, 3b.	2	1	1	2	1	1
Jetté, 1b.	3	0	0	6	0	0
Larue, r.f.-p.	1	0	0	0	1	1
Bergeron, c.	1	0	0	8	1	1
Delage, p.	1	0	1	0	1	0
Leduc, p.	0	0	0	0	0	0
Peachey, p.	1	0	0	0	2	0
Lemieux, l.f.	1	0	0	1	0	0
Lord, l.f.	1	0	0	0	0	0
Totaux	20	1	2	18	9	3

Score par innings:

Mascotte .... 202340—11
Voltigeur .... 000100— 1

Sommaire: — Home run, Fish. Coup de trois buts, O'Sullivan. Coups de deux buts, Heffernan, Bates, Major. Buts sur balle par O'Sullivan, 4; Delage, 3; Leduc, 1; Larue, 2; Peachey. Retirés au bâton par O'Sullivan, 9; Delage, 3; Larue, 1; Peachey 3. Double jeu, McGranahan à Bergeron à Lafrance. Buts volés, Briggs 3; Heffernan, Bates, Lafrance, 2, Curtis, Jacobs, Bergeron. Frappé par le pitcher, par Leduc, Curtis. Wild pitch, Peachey. Balk, Peachey. Passed ball, Fish. Laissés sur les buts, Mascotte 9, Voltigeur 4. Durée de la partie 1.50.

ATHLETIQUE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Maloney, r.f.	2	1	0	0	0	0
Crutchley, s.s.	2	2	1	1	1	0
xxFlynn, 3b.	4	0	2	1	1	0
R. Cutter, 2b.	3	0	2	0	0	0
Webster, c.f.	4	0	1	1	1	0
H. Cutter, 1b.	2	1	0	1	0	0
Laporte, c.	3	1	1	8	0	1
Dupras, p.r.f.	3	2	1	0	0	1
Lamothe, p.	1	1	1	0	2	0
Brown, l.f.	3	3	3	0	0	0
Totaux	27	11	12	15	5	2

BALMORAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
McGeogan, 2b. ss.	1	1	0	0	1	0
Grannary, 3b.	2	1	1	4	3	1
McKay, 1b.	2	1	0	5	0	0
Rice, l.f.	3	1	2	0	0	0
Thomson, ss. 2b.	3	0	0	1	2	2
Silverman, r.f.	2	0	1	0	0	0
Horan, r.f.	1	0	0	1	0	0
Powers, cf.	2	0	0	1	0	0
Crevier, p.	3	0	1	1	1	0
Colahan, c.	2	0	1	2	2	1
Totaux	21	4	6x15	9	4	

xUn homme de retiré au commencement de la sixième inning quand la partie fut arrêtée à cause de la pluie.

xxMort pour ne pas avoir touché le 3ième but.

Score par innings:

Athlétique .... 22034—11
Balmoral .... 30001— 5

Sommaire:—Coups de 3 buts, Webster Rice. Coups de deux buts, Flynn, Laporte. Buts sur balle, par Dupras, 1, Lamothe, 3, Crevier 4. Retirés au bâton par Lamothe, 6, Crevier, 1. Double jeu, Webster à Crutchley. Buts volés, H. Cutter, Brown, Grannary. Laissés sur les buts: Athlétiques 5, Balmoral 7. Durée de la partie, 1.25. Umpires, Weatherbee et Lefebvre.

A L'OUVERTURE DES COURSES DE BLUE BONNETS

La quatrième course fut la plus importante de la journée de samedi. Neuf chevaux partirent dans le stake Jasques-Cartier et la victoire fut adjugée à Barnegat un second choix, Les chevaux passant devant l'estrade.

A LA PISTE DE BLUE BONNETS

Une brillante réunion a marqué l'ouverture du Meeting du M. J. C.---Les favoris en évidence.

LE TURF

Pour que l'aphorisme soit vrai, il va falloir dire que le turf est le sport des rois et des montréalais, car le tout - Montréal était à Blue-Bonnets samedi pour l'ouverture de la réunion du printemps.

Quel soleil! quel succès!

A la maison du club comme dans les estrades, on remarquait un nombre considérable de Canadien-Français, ce qui prouve que nos compatriotes ne se désintéressent pas du grand sport,du sport incomparable qui va attirer toute cette semaine des foules immenses de l'autre côté de la montagne.

Le grand événement du jour était la quatrième course — le Jacques-Cartier Stake — qui fut gagnée par Barnegat un 10 pour 1. Edda, le favori, ne prit que la cinquième place.

Le deuxième course fut intéressante car les chevaux appartenaient tous à des montréalais.

Lindesta et Corn Broom, les deux belles bêtes de M. C. S. Campbell étaient naturellement les favoris et gagnèrent.

Irish Heart, le cheval de Sir Montagu Allan, et Bacchante, qui appartient à Sir Rodolphe Forget, firent une bonne course.

Un autre montréalais eut les honneurs d'une belle victoire, l'ex-maire H. A. Ekers, dont le cheval, Jiu-Jitsu, gagna le "steeplechase". Juverance, le favori du "steeple" n'eut que la troisième place.

La surprise du jour fut la défaite de striker par Righteasy dans la 3ième, Striker était très joué.

REUNION DU PRINTEMPS DE BLUE BONNETS--SAISON 1914

Première journée, samedi 30 mai

BEAU TEMPS **PISTE RAPIDE**

1ère Course—4 1-2 furlongs. Bourse $500 ; maidens de 2 ans et plus. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.35. Au poteau, 5, Vaainqueur issu de Bryn Maur-Prestidigetrance, entraîné par Pressegrew. Bourse au gagnant $350. Temps : 2.4 1-5, 4.9, 5.6 1-5.

xFlaker 114, Bumh 1-2 ; Mrs Campbell 111, Taylor, 15, 5, 2 ; Star and Carter 106, Traban 10, 2 1-2, 4-5 ; xKopjie 111, Rowley 1-2 ; Still Day, 111, Panley 20, 7, 3 ; Hugh 114, Ambrose 6, 3, 6-5.

xOnt pairé.

Faker lâcha son champ au départ et mena sans danger d'être rejoint. Mrs Campbell eut la même facilité pour se classer deuxième devant Star Garten.

2ème Course—6 furlongs. Bourse $700. Chevaux de 3 ans et plus. Bon départ. Victoire facile. Départ à 3.14. Au poteau 8. Vainqueur issu de Dublin-Destitute, entraîné par W. F. Presgrave. Bourse au gagnant $375. Temps : 2.4, 4.8, 3.5, 1.15.

Lindesta 118, Bums 1-5 ; Corn Broom 108, Fowley 1-5 ; Irish Heart 106, Shilling 5, 6-5, 1-4 ; Bacchante 95, Hinphy 20, 8, 2 ; Stoneycroft Star 175, Callahan 30, 15, 5.

Corn Broom eut des allures de grand vainqueur jusque dans la ligne droite où la victoire semblait lui sourire. Lindesta se rapprocha alors du dehors et s'adjugea l'épreuve par une bonne longueur. Corn Broom se classa deuxième devant Irish-Heart par huit longueurs.

3ème Course—5 1-2 furlongs. Bourse $500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Mauvault départ. Victoire facile. Départ à 3.55. Au poteau 2. Vainqueur issu de Lackford-Edith Mc, entraîné par E. P. Tine. Bourse au gagnant $405. Temps : 24 3-5, 49, 1.08 1-5.

Righteasy 108, Grand 4, 8-5, 4-5 ; Striker 112, Hinphy 8-5, 4-5, 2-5 ; Just Y. 110, Andress 8, 4, 2 ; The Spirit 97, Shilling 10, 5, 2 1-2 ; L'Aiglon 109, Murphy 4 ; 8-5, 4-5 ; Great Friar 111, Taylor 30, 10, 5 ; Harboard 107, Paul 12, 10, 5 ; Uncle Ed. 105, Carler 30, 15, 8 ; Rye Straw 113, Bums 8, 5, 2 1-2.

Righteasy démarra en mauvaise posture et dut être tiré en dehors pour lâcher Striker dans le premier tournant. Striker lui fit toutefois une belle lutte presque dans le dernier furlong. Just Y. fit forcer le deuxième du classement à se dépenser.

4ème course — Le Stake Jacques-Cartier, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille. Bon départ. Bourse $1,500. Victoire facile. Départ à 4.28. Au poteau 4. Vainqueur issu de Broomstick-Jersey Lightning. Bourse au gagnant $1,650. Temps, .23 3-5, .48 3-5, 1.13 3-5, 1.40 2-5.

Barnegat 101, Callahan 10, 4, 4 2. Sir Blaise 108, Shilling 8, 4, 2 ; Brynlimah, Grand 6, 3, 9-5 ; Carlton G., 110, Teahan 10, 4, 2 ; Edda 108, Andress 2, 1, 1-2 ; Just Red 104, Pauley 15, 8, 4 ; Robert Bradley 105, Murphy 4, 2, 1 ; Towton Field 96, Lomas 10, 4, 2 ; Czar Michael 95, Hinphy 15, 8, 4.

Barnegat gagna le stake Jacques-Cartier après avoir réussi à devancer Robert Bradley dans le dernier tournant. Sir Blaise lui fit une lutte ardue et ne fut défait que par un nez. Brynlimah prit la troisième place.

5ème course — Snviron 2 milles ; bourse $700 : chevaux de 4 ans et plus à réclamer. Bon déaprt. Victoire, départ à 4.58. Au poteau 2. Bourse au vainqueur $500. Temps 4.13. 14 sauts.

Jiu Jitsu 140, Brogan 2 1-2, 4-5, 1-3; Mystic Light 141, Dogton 3 1-2, 6-5, 2-5 ; Juverence 149, Simpson 7-5, 3-5 ; Kemp Ridgely 144, Haggerty 8, 2, 1 ; Bill Vhaley 135, Williams 8, 3, 8-5.

Jiu Jitsu s'accommoda très bien de tous les obstacles et se classa facilement premier devant Mystic Light et Juverence. Bill Whaley tomba au 5e obstacle et Kemp idgReley refusa de sa uter au cours du deuxième tour.

6ème course — 5 1-2 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus à réclamer. Bon départ excepté pour Susan B. Victoire facile. Départ à 5.27. Aupoteau 15. Temps : .23 3-5, .47 4-5, 1.07 1-5.

Emerid Gem 98, Murphy 2 1-2, 9-10, 2-5 ; Hillstream 100, Callahan 4, 8-5, 7-10 ó Galaxy 98, Acton 6 ,3, 8-5 ; The Gardner 112, Bums 15, 4, 9-5 ; Stout Heart 110, Grand 20, 10, 5.

Emerald Gem mena de bout en bout et ne fut jamais en danger d'être rejoint après avoir ranfchi deux ufrlongs. Hillstream et Galaxy se classèrent dans l'ordre de mention.

7ème course — 1 1-8 mille. Bourse $600. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 6.06. Temps 25 1-5, 49 4-5, 1.15 3-5, 1.43 2-5, 1.54 4-5.

Orpeth 106, Taylor 4, 2, 1 ; Snowflakes 99, Jones 20, 8, 4 ; Rey 107, Denney 10, 5, 2 1-2 ; J. H. Houghton 111, Shilling 3, 8-5, 4-4.

Orpeth a gagné l'épreuve finale après avoir eu à soutenir une rude lutte de la part de Snowflakes. Rey se classa troisième

LES COURSES A WOODBINE

Voici les résultats de l'après-midi : 1ère course : Chevaux de 3 ans et plus à réclamer, 6 furlongs :

1. Squeeler 96, Smyth ; 2. Colquit 104, Collins ; 3. Briar Path 105, Taplin. Temps, 1.13 1-5.

Miss Gayle, Requiriam, Jacoma, Luther, Yorkville, Kayderoseros et Arran ont aussi couru.

2ème course : Chevaux de 2 ans, élevés au Canada, 4 1-2 urlfongs :

1. Splutter 105, Taplin ; 2, Last Spark 105, Nathan ; 3. Harry Bassett II, 105, Gray, Temps, 1.02 3-5.

Cannie Jean, Pepper Sauve, Waveney, Gartley, John Thompson et Golden Judge ont aussi couru.

3ème course : Chevaux de 3 ans et plus à réclamer, 5 furlongs :

1. Sir Edgad 118, Taplin ; 2. Ed. Crump 123, Hanover ; 3. Crystal 115, Smyth. Temps 1.01.

Lindentnal, Polly, Flinders, Ormulu, Tokay et Dr Larrick ont aussi couru.

4ème course : Coupe Toronto: Chevaux de 3 ans et plus, 1 1-8 mille :

1. Waterbass 104, Smi th ; 2. Night Stick 115, Watts ; 3. David Craig 108, Hanover. Temps, 1.52.

Calgary Black Eyed, Susan, Dorothy Dean, Pardner, Lochiel, Floral Park, Kingley et Cabaret ont aussi couru.

5ème course, steeplechase, 2 1-2 2.90 ; Russing, 103, Claven, $3.

1. King Cash, 139, Kermath, $.80 ; 5.10 ; 2.10.

2. Ends All Around, 139, Ryan, 6.30.

3. Rhomb, 130, Brooks, 2.40.

Temps, 5.08.

6ème course, 1 mille :

Simondale, Bryh, Nottingham et Exton ont aussi couru.

1. Beehive 108, Gray, 2.70 ; 2.40.

3. Rockspring, 113, Taplin.

Temps, 1.42 1-5.

Amphion, Old Reliable ont aussi couru.

7ème course, 6 urflongs :

1. Tippecanoe 103, Hanover, $5.10 ; $3.70 ; $2.60.

2. Yado Peep, 110, Vanduse, $5.40 ;

3. Richwood, 112, Carroll, $4.60.

Temps, 1.13.

Hope Jes, Roy, Syksie a aussi couru.

Les grandes régates du C. C. C.

D'IMPORTANTS PREPARATIFS SONT COMMENCES EN VUE DE CES GRANDS EVENEMENTS. — UNE ASSEMBLEE HIER.

La section nautique du Club Champêtre a tenu une importante réunion au chalet du club, sous la présidence de M. J. T. Morin. Il s'agissait de l'organisation des régates qui auront lieu au cours de la saison. On remarquait à l'assemblée: MM. Alfred Richard, Ovide Lamouche, secrétaire de la section nautique, l'échevin J. O. Tétrault, de Montréal-Est, La Hurtubise, Léon Rolland, O. Richard, W. Marchand, séc.-conjoint; J. R. Paradis, Amédée Blondin, Alex. Gareau, J. O. Savard, l'échevin A. Berthiaume Ls. Lagelle, O. Chapleau, Louis Poiré, J. H. Rioux, J. A. Fiset,A. Séguin, M. Maillé, E. D. Mario, E. Morin, M. Corbeil, A. Morin, E. Blanchard et autres.

Le président a expliqué le but de l'assemblée et fait connaître le résultat de l'entrevue qu'il a eue avec les autres clubs nautiques du district, au sujet des régates dans lesquelles figureront les meilleures équipes de la province. Il faut que le Champêtre figure avec honneur dans ces courses de canots et autres.

Le club a besoin de trente jeunes gens fortement constitués pour se livrer à la pratique de la manoeuvre de l'aviron. L'une des conditions principales de leur acceptation est qu'ils devront savoir nager.

Les régates auront lieu les 18 et 19 juillet. M. W. Marchand a été élu président du comité de chaloupes.

MM. Joseph Versailles, maire de Montréal-Est, Léon Rolland, Maurice Loranger, N. P., et les membres de la section ont donné chacun un magnifique canot qui serviront aux courses.

La section nautique a résolu d'accorder des prix à ceux qui se distingueront le plus au cours des pratiques. Ce sera sans doute un sujet d'émulation pour les jeunes. Il y aura, à la fin de la saison, à la nouvelle maison du Club, un banquet donné en l'honneur des concurrents du Club, s'ils ont remporté des succès.

Les jeunes gens qui voudront s'inscrire pour la pratique et les concours pourront s'adresser à M. Léon Rolland, 53 rue St-Sulpice, où à M. O. Lamouche, au Club, Main 7154.

Un Lot de Choix

Il nous reste encore de ces complets Fit-Rite de $25 et $30 que nous vendrons à $15.00.

Nous perdons de l'argent sur chaque complet, afin de nous faire de nouveaux clients.

Aussi 20% de réduction sur toute marchandise et occasions spéciales dans les merceries pour hommes.

Et maintenant : Si vous ne venez pas nous voir, ce ne sera à cause que nous ne vous avons pas invités.

Nap. Lechasseur

Fit-Rite Tailoring

Limited

485 Ste-Catherine Est.

LA VOIE FERREE DE LA RUE SHERBROOKE

Un avis a été donné aujourd'hui à la Compagnie des tramways d'avoir à enlever sa voie temporaire, rue Sherbrooke, entre les rues St-Laurent et Cadieux, d'ici à quarante-huit heures. La ville doit procéder au pavage de cette partie de la rue Sherbrooke où une voie temporaire avait été installée en 1912.

M. Matteau, 144 rue Bernard, a été engagé chez M. Theo. Ethier, 151 Amherst, comme COMMIS DE BAR, par l'entremise du Bureau de Placement et des Petites Annonces de la PATRIE.

DESCENTE CHEZ LES CHINOIS

La brigade mobile, sous les ordres du lieutenant Savard a fait une descente samedi dans une maison de la rue Lagauchetière, où douze Chinois, ont été trouvés autour d'un tapis vert.

Les douze Célestes ont été conduits au poste central où ils ont été écroués, tout l'attirail servant aux joueurs ainsi que jetons et enjeux ont été saisis.

LES JEUNES LIBERAUX

ILS ORGANISENT UNE FEDERATION DE TOUTES LES ASSOCIATIONS LIBERALES DE LA PROVINCE.

Sous l'active direction de Messieurs Amédée Monet, de Montréal, et J. A. Cambray, de Québec, on vient de fédérer les associations de la Jeunesse Libérale.

L'organisation première est terminée. La nouvelle association portera le nom de: "Fédération de la Jeunesse Libérale de la Province".

Un comité temporaire a été formé, et l'élection de ses officiers qui a eu lieu dernièrement a donné le résultat suivant:

Présidents: MM. J. A. Cambray, de Québec ; Amédée Monet, de Montréal.

Vice-présidents: MM. François Lajoie, avocat, de Trois-Rivières, et Armand Boisseau, notaire, de St-Hyacinthe.

Secrétaire: M. Emmanuel Danjou, avocat, de Rimouski.

Trésorier: M. J. E. Noël, médecin, de Sherbrooke.

Conseillers: MM. Oscar Laberge, de St-Jean d'Iberville; Alfred Legault, de Montréal ; J. C. Mackay, de Québec, et Irénée Vautrin, de Montréal.

La Fédération comprendra les Associations de Montréal, Québec, Chicoutimi, Joliette, Lévis, St-Hyacinthe, Rimouski, St-Jean et Iberville, Valleyfield, Sherbrooke, Sorel et Trois-Rivières.

L'inauguration officielle de cette nouvelle organisation libérale, qui a nom la "Fédération de la Jeunesse Libérale de la Province", aura lieu vers la mi-juin, dès que la session fédérale sera terminée.

Sir Wilfrid Laurier lui-même, qui, soit dit en passant, a donné son entière adhésion au projet de fédération, assistera et prendra la parole à cette assemblée d'inauguration, qui fera, nous n'en doutons pas, l'objet d'une grande démonstration.

Sir Wilfrid sera accompagné des principaux chefs libéraux et députés de la province.

L'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal va se mettre à l'œuvre pour organiser cette grande assemblée d'inauguration qui ne manquera pas de prendre les proportions d'un événement politique.

La date sera fixée bientôt. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les détails.

LA TEMPETE CAUSE DES DEGATS

BAGOTVILLE, 1. — La tempête qui a sévi ici il y a quelques jours, a causé des dommages considérables.

Les granges de M. Joseph Perron ont été démolies par le vent. Pertes, $1,500. M. Perron a failli être tué en enlevant les décombres. Les granges de M. Thomas Gagnon, de la Grande Ligne ont été aussi démolies et, dans leur chute, ont tué un cheval de prix. Le toit de la maison de M. Xavier Villeneuve a été emporté ; le hangar et la glacière de M. Delphis Tremblay, ont été démolis (pertes $1,200) ; les granges de MM. Johnny Simard, Victor Bouchard et Joseph Condé, ont été renversées.

Dans Laterrière, un grand nombre de granges ont été également démolies.

LE MEURTRIER RUTTAN

IL DEVRA SUBIR SON PROCES AUX ASSISES DE L'AUTOMNE PROCHAIN POUR MEURTRE ET INCENDIE.

(Service spécial de la PATRIE)

BRACEBRIDGE, 1er. —L'enquête préliminaire sur le cas de Wm. Ruttan, le cultivateur qui a tiré il y a quelques jours sur ses filles et ses gendres, tuant deux personnes, avec la troisième dans un état précaire à l'hôpital, a eu lieu samedi devant le magistrat Spencer. L'avocat de la Couronne Johnson était présent comme poursuivant.

Ruttan a été condamné par le magistrat à subir son procès aux assises de l'automne prochain, sous l'accusation de meurtre et incendie. Les témoins de la poursuite étaient Alfred Courtemanche, Harry Hill, Henry Cook et Mme Geo. Courtemanche ; celle-ci fût questionnée à l'hôpital où elle est encore alitée, la balle n'ayant pas été extraite. C'est elle qui fût le principal témoin, car elle a assisté à toute la séance. Aucun fait nouveau n'a été révélé par l'enquête.

MORT DE M. HENRI COURTEAU

La police est dans le deuil. L'un de ses membres les plus connus, M. Henri Courteau, vient de mourir subitement, à l'âge de 73 ans et 5 mois. Samedi il était encore à son poste, au palais de justice, recevant avec bonté ceux qui se présentaient à lui pour recevoir des informations.

Qui n'a pas connu cette figure toujours souriante, ce bon vieillard se tenant à la porte du couloir conduisant aux cellules des prisonniers ? Avocats, journalistes, interprètes et autres avaient pour feu M. Croteau le plus profond estime. Il fut pendant 22 ans garde à la prison de Montréal et était depuis dix ans tourne-clef au palais de justice.

Il laisse sa femme et cinq enfants, Henri Courteau, Mme A. Gondi, Adéline, Albertine et Yvonne.

L'avis des funérailles sera donné demain.

Nos sympathies à la famille.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

LA COMMISSION DU TRANSCONTINENTAL

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 1.—Le gouvernement a décidé d'abolir la Commission du Transcontinental, et aussitôt que les travaux seront terminés, ce qui est attendu d'ici à quelques mois, leTranscontinental passera sous l'administration des chemins de fer et canaux. Le gouvernement n'a pas encore décidé ce qu'il fera du personnel actuel de la commission, mais il est probable que plusieurs employés recevront leur congé.

Quelques Formes pour l'Eté

Dans les Faux-cols R. J. Tooke

Leeds, Arcade, Radnor, St-Léger, St-James, Regent Street. Grandeur 13½ à 17, comprenant les quarts, toutes les hauteurs.

2 pour 25c. $1.50 la douzaine.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

Rue St-Jacques et St-Frs.-Xavier.
177 rue St-Jacques, près St-Jean.
Rue Ste-Catherine, près Peel.
Rue Ste-Catherine, angle St-Christophe.

ILS DISPOSENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Les contrôleurs de la ville ont continué samedi le partage des fonds provenant du budget supplémentaire de mai. De généreuses augmentations de salaires ont été votées au personnel du Bureau de Contrôle et à celui des parcs.

LE NAUFRAGE DU " KARLUK ',

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 1 — La nouvelle du naufrage du "Karluk", le vaisseau de l'explorateur Stefausson, a été confirmée par une dépêche du capitaine Bartlett expédiée de St-Michel (Alaska)et reçue par le bureau du service naval. Une partie du personnel de l'expédition ainsi que l'équipage sont sur l'île Wrangell.

Une expédition de secours va être envoyée là-bas.

L'île Wrangell se trouve à 300 milles de l'Alaska, au large des côtes de la Sibérie.

Le capitaine Bartlett est arrivé à St-Michel sur une baleinière. Il est parti de l'île le 18 mars.

LA GUERRE AUX FUMEURS D'OPIUM

Une fumerie d'opium a été vidée, hier soir, et sept fumeurs y ont été trouvés et amenés au poste central. Les deux prétendus patrons de la fumerie, Lee Loyle et Hum You, sont arrêtés aussi. Cette fumerie est située au No 86 rue Clarke. Une grande quantité d'opium a été saisie par les agents de la brigade mobile qui ont fait l'arrestation.

LE SPORT

Au Français l'honneur

C'EST RENE THOMAS QUI A GAGNE LA GRANDE COURSE DE 500 MILLES.

LA COURSE D'INDIANAPOLIS

La grande course d'Indianapolis de 500 milles a été courue samedi et René Thomas sur une voiture française "Delage" a battu tous les records de vitesse sur pareille distance en établissant une moyenne de 82.47 milles à l'heure.

Le deuxième a été Duray qui conduisait le Baby Car des voitures engagées, une "Peugeot" dont la cylindrée avait été réduite à son minimum.

Le troisième est Albert Guyot conduisant l'autre "Delage" ; le quatrième Jules Goun, le vainqueur de l'année dernière, conduisant une des grosses voitures "Peugeot" et enfin en cinquième place vient Barney Oldfield sur une "Stutz" qui est la première voiture américaine qui passe le but et a droit à un prix.

La lutte pour la première place a été excitante au plus haut degré entre Bouillot conduisant une Peugeot et Thomas Delage. Après les 300 premiers milles, Bouillot était second et au 350e mille il arrivait à passer Thomas, mais au 147e tour Bouillot dut abandonner la piste pour cause d'un accident de voiture.

Pendant cette lutte la vitesse des deux voitures a été terrifiante.

Il y eut quelques accidents sans grande importance malgré la vitesse formidable à laquelle marchaient les voitures. Le plus blessé fut Joe Dawson qui eut la clavicule brisée lorsque sa voiture tourna en essayant d'éviter la voiture brisée de Ray Gilhooley.

Ven Barnes, le mécanicien de Dawson, ainsi que Gilhooley et son mécanicien Nino Zonani ont été légèrement blessés, de même que Jean Chassagne et Albert Mitchell, son mécanicien, qui versèrent avec la voiture Sunbeam que Chassagne conduisait.

Voici la liste et le temps des 10 premiers arrivants :

	H.	M.	S.
Delage, Thomas, Français	6	03	45
Peugeot, Duray, Français	6	10	24
Delage, Guyot, Français	6	14	01
Peugeot, Goun, Français	6	17	24
Stutz, Oldeld, Américain	6	23	51
Excelsior, Chrittaens, Belge	6	27	24
Sunbeam, Grant, Anglais	6	36	22
Beaver Bullet, Keene, Américain	6	40	57
Maxwell, Carison, Américain	7	02	42
Duesenberg, Rickenbacher, Américain	7	03	34

La moyenne du gagnant a été de $2.47 milles à l'heure.

La moyenne en 1913 était de 76.59.

La moyenne de 1913 était de 78.72.

CHEZ LES JEUNES CLUBS

ST-JEAN, Qué., 1 — Le club Saint-Louis, de Montréal, est venu rencontrer le club St-Jean ici hier après-midi et à cette occasion on avait organisé une excursion via G. T. R. et ont amené une centaine de personnes, avec garde et corps de clairons. Il y eut parade dans les principales rues de la ville à l'arrivée du convoi et après-midi, avant la joute. Malheureusement pour les visiteurs leur équipe n'a pu obtenir une victoire, car l'équipe de Saint-Jean s'est montrée supérieure. Le résultat fut de 4 à 19 en faveur de St-Jean, et une tempête de vent a empêché les deux dernières innings d'être intéressantes. La foule avait quitté l'estrade et les joueurs luttaient contre le vent.

BRILLANTE VICTOIRE DU "JEUNES CANADIENS"

Le club de baseball "Jeune Canadiens" d'Hochelaga a remporté sa huitième victoire consécutive en battant le Dominion II devant une assistance de 600 à 700 personnes par le score de 10 à 8. Comme l'indique le score, la joute fut de toute beauté.

Noms des vainqueurs — Chs. Laurendeau, P. Chabot, A. Chabot, F. Mongeau, A. Cournoyer, R. Lapensée, A. Trudeau, A. Rhéaume, A. Déniger, A. Tremblay, S. Favreau.

Résultat par reprises—

	R.	H.	E.
Jeunes Canadiens 200150010—	10	12	2
Dominion II .... 204100000—	8	10	2

Le "Jeunes Canadiens" a été vainqueur dans toutes ses parties depuis le commencement de la saison. Il lance un défi au Montcalm, au Karmec Ind. et à tout club de 14 à 16 ans.

Pour informations s'adresser par téléphone, Lasalle 328.

LE ST-STANISLAS

Ce club vient de remporter une nouvelle victoire en battant le St-François-Xavier par le score de 7 à

A. Goudreau se distingua comme lanceur en retirant 11 hommes au bâton et aussi en frappant pour le circuit.

Ce club lance un défi aux clubs suivants : Royal d'Hochelaga ; Canada, Les Lalonde, Amherst Ind., St-Paul Jr. et Montcalm préféré pour samedi le 6 juin.

Voici les noms des joueurs — R. Dupont, A. Goudreau, H. Pilon, A. Roy, A. Robinson, A. Mongeau, E. Larivée, Choquette, E. Cholette.

Substitut : Raoul Perrier.

Informations au No. 383 Marquette.

MOULIN DETRUIT PAR LE FEU

GRILLIA, 1er — Le feu a détruit, samedi, les moulins à scie de S. E. Carss & Co. C'étaient des moulins tout en bois dont les flammes eurent bientôt raison. Le moulin, les machines et trois wagons chargés de bois feront monter les pertes à environ $100,000, qui ne sont couvertes qu'en partie par les assurances.

NOUVELLES DE RIMOUSKI

RIMOUSKI, 1.—M. David Champoux, de Restigouche, Mme Champoux et leur famille viennent passer la belle saison en notre ville. M. et Mme Champoux, occupent la villa de M. Pouliot qu'ils ont louée pour la saison d'été.

—A l'occasion du 24e anniversaire de sa consécration épiscopale, Mgr l'Evêque a célébré lundi, le 18, à la cathédrale, une messe pontificale qui fut très solennelle.

—M. Wm Hutchison, de la Maison Lavigueur & Hutchison, de Québec, est à Rimouski depuis le 25.

—M. Had. Nagant, du Département de l'Agriculture de Québec, nous a déclaré que la Société Coopérative de Rimouski, mérite une mention spéciale pous son excellent travail de sélection des semences et le développement considérable qu'elle a donné à la production du grain de semence de choix. M. le Commissaire des semences, d'Ottawa, admet que dans le comté de Rimouski, grâce au travail de la cooperative agricole, le grain de semence produit par les cultivateurs de cette région est d'excellente qualité. Voilà un témoignage encourageant pour notre Coopérative et nos cultivateurs.

—M. J. R. Charest, curé de Kempt, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. Louis Fournier, de St-Flo. rance, est à Rimouski depuis quelques jours.

—Mercredi, le 27, avait lieu dans l'église de St-André de Restigouche, l'ouverture solennelle des cuarante heures.

Semi-ready Tailoring

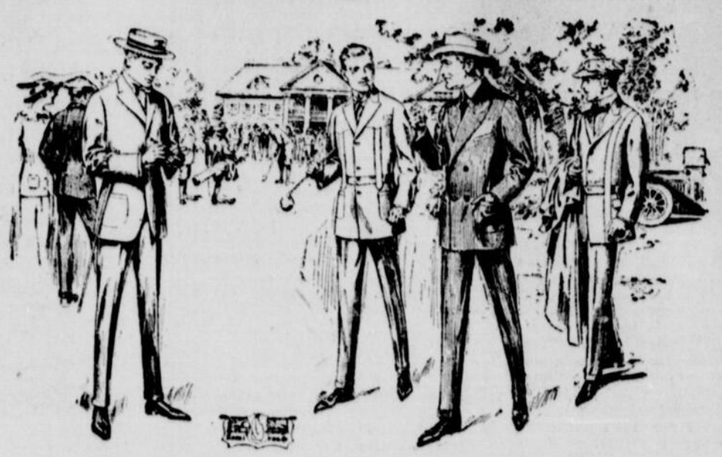

Complets-Tailleur Semi-ready Worsted Gris, à $18, $20, $25 et $30

"Le tailleur m'a montré ce même complet pour le même argent" disait un client.

Nous pouvons vous montrer quatre qualités différentes de tissus même couleur et patron en Worsted anglais.

Vous ne pouvez juger de la qualité du tissu ou de la confection à moins que vous n'ayez les vêtements devant vous pour les comparer.

Nous pourrions dire que tous ces complets sans exception, sont en Worsted gris de l'ouest d'Angleterre ; cependant il y a une variation de $12 dans la valeur.

K 8200 à $18.
K 9201 à $20.
K11200 à $25.
K13200 à $30.

Et peu de gens peuvent en dire la différence de loin ; peu peuvent se prononcer à moins qu'on ne compare les tissus côte à côte—comme le disait notre ami Teutonic.

Cette question de réelle valeur nous est assurée par le prix du Semi-ready sur l'étiquette de la poche.

EUGENE BOURASSA & CIE

441 Rue Ste-Catherine Est.

RILEY HERN, coin Ste-Catherine et Peel.

L. GUILLEMETTE & FRERE, Trois-Rivières.

ROD. SANGSTER, coin du bureau de poste, rue St-Jacques.

MONSIEUR—N'avez-vous jamais essayé à décrire un bon cigare, par des mots ? Vous ne le pouvez. Arome, suave odeur, bouquet—les mots les plus recherchés ne donnent qu'une faible idée de la vérité. Je ne puis vous dire comme vous savourerez un Ben Bey—pas plus que vous pourrez le dire après que vous en aurez fumé un.

Néanmoins, nous pouvons, en toute sécurité affirmer que vous aurez plus de vrai plaisir à fumer un cigare Ben Bey—à dix cents chacun—que vous en auriez à fumer des cigares deux fois plus cher. Et vous constaterez que ces cigares ne sont pas âcres ou rances, ou dommageables à vos nerfs.

Dix cents—3 pour 25 cents Partout.

BEN BEY

Ben Bey dit:-

"Plus d'une main heureuse est attachée à un bras robuste."

E. Youngheart & Co., Limited
Fabricants
MONTREAL.

Jetté & Lemieux

Importateurs de Marchandises de Nouveautés, Tapis-Prélarts et Garnitures de Maison
TAILLEURS DE PREMIERE CLASSE
Tél. Bell, Main 4642
342, Boul. Saint-Laurent,
Près Ste-Catherine
L. J.—1.2.0

AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS !

DORVAL JOCKEY CLUB

Réunion du Printemps - du 8 au 15 Juin

JOUR DERBY, - Samedi 13 Juin

Derby International *Valeur $20,000.*

73-19

PRINCESS TOUTE CETTE SEMAINE
Deux fois par jour, 2.15 et 8.15
Les vues animées les plus merveilleuses de l'Angleterre.
"SOIXANTE ANS UNE REINE"
L'histoire illustrés de la vie et du règne de la Reine Victoria. Prix : soir, 25, 35, et 50c ; Matinées 25c. Enfants, 15c. 80-5

ORPHEUM 2.10 P.M. 8.10 P.M. AUJOURD'HUI
LES ACTEURS DE L'ORPHEUM dans une charmante comédie
"YEARS OF DISCRETION"
Concert tous les dimanches. 80-6

Nouvelle Représentation, Lun., Mer., Ven. Dim.
IMPERIAL
2,000 SIEGES A 10 CENTS AUJOURD'HUI
Production Canadienne de $50,000
" CONQUETE DE QUEBEC "
en cinq parties.
La plus merveilleuse vue de la saison.
LEE & CRANSON — HELEN ATKINS ARTHUR HUSKINS.

THEATRE HIS MAJESTY
Soirs 8.15. Sam. Mat. 2.15.
DAVID WARFIELD
dans "L'ENCANTEUR"
Comédie en trois actes.
Prix : 50c à $2.00.

Parc Sohmer

Ouvert tous les jours
(à 8 et 8 p.m.)
Vaudeville—Concert sur la terrasse tous les soirs.

ADMISSION 10c
Enfants, Matinées de semaine, 5c. 80-jno

PARC DOMINION
OUVERT MAINTENANT
De 1 p. m. à 12 p. m.
Sensation de la saison.
Le Cirque-Hippodrome
WHITCOM.
Jardin Zoologique. "La Création." Le Motordrome.
Orchestre Vander-Meerchen.
100—Autres Attractions—100
80-6

MONTREAL JOCKEY CLUB
1ere Course — Tous les jours à 2.30
Réunion du Printemps à
BLUE BONNETS
DU 30 MAI AU 6 JUIN
COURSES ET COURSES AU CLOCHER CHAQUE JOUR — BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

TRAINS SPECIAUX avec wagons pour membres, quittant la gare Windsor tous les jours à 1.40 p.m. et 2.00 p.m.
SERVICE DIRECT DE TRAMWAYS via rue Bleury, toutes les cinq minutes, de midi à 2.00 p.m. Après cette heure, service spécial de l'Avenue Mont-Royal.
Dix cents en monnaie dans les deux directions sur les chars directs : pas de correspondance.
ADMISSION AUX COURSES (y compris la grande estrade) $1.50. Billets de saison, $10. Sièges de loges, $1 ; loges pour la saison, $20. A vendre à la succursale du "Star", angle des rues Ste-Catherine et Peel.
LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS 76-10,

EHRLICH MEDICAL INSTITUTE Inc.
208 Boulevard St-Laurent,
ENTREE PRIVEE: 131 RUE CLARK, - MONTREAL
Spécialistes pour les
Maladies Vénériennes
Brochure envoyée sur réception de 10 cts.
MAIN 4582.
59—1. mer. s.-jno

PARLEMENT FEDERAL

Un autre amendement au bill du Nord Canadien.—A travers les crédits supplémentaires. — La Cie d'Assurance Rimouski.—La loi du service civil au Sénat

OTTAWA, 1er juin. — Après une séance vendredi qui a duré jusqu'à deux heures et demie le lendemain matin, la Chambre n'a eu que deux réunions samedi et s'est ajournée à six heures.

Le programme comprenait surtout l'étude du bill du Canadian Northern en comité et celle du bill concernant la naturalisation.

La dernière discussion sur le Canadian Northern, 3e lecture, se fera aujourd'hui. L'honorable M. Oliver a proposé un autre amendement plaçant certaines lignes du Canadian Northern sous la juridiction du Parlement fédéral, mais cette proposition fut remplacée par celle-ci préparée par le Solliciteur - Général:

Que les travaux des compagnies suivantes soient déclarés être à l'avantage général du Canada: Canadian Northern Manitoba Ry Co ; Irondale, Bancroft & Ottawa Ry. Co ; Halifax & Southwestern Ry Co ; Marmora Ry & Mining Co ; chemin de fer Quebec et Lac St-Jean ; Canadian Northern Western Ry Co ; Canadian Northern Saskatchewan Ry Co ; Canadian Northern Pacific Ry Co ; que les conditions financières à imposer deviendront en vigueur sur proclamation du gouverneur en conseil.

Cet amendement a été adopté sur division en comité.

Il est probable qu'à la troisième lecture l'opposition demandera le vote sur tous les amendements proposés sur cette mesure à l'étude depuis un mois.

Ce sera ensuite au tour du Sénat à se prononcer.

LA FARMERS'S BANK

Il est entendu que la discussion sur le bill remboursant les déposants de la Farmers Bank, se fera mardi. Ce sujet exigera toute la séance et on s'attend à un débat intéressant.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Outre les crédits supplémentaires mentionnés dans la PATRIE la semaine dernière on constate qu'il y a aussi $1,482 pour le sergent A.-Mininger qui se retire de la police fédérale ; $5,000 pour payer l'indemnité de deux sénateurs malades qui n'ont pas été capables de se rendre à Ottawa et $28,955 dans le même but pour les députés malades. Sur cette dernière somme il y aura $1,190 pour les héritiers de feu J.-P.-Brown, ancien député de Chateauguay représentant la balance de l'indemnité parlementaire 1912-13 ; $1,800 pour un nouveau traducteur aux Débats et $1,800 pour un nouveau reviseur : C. Georges, restaurateur du Parlement recevra une augmentation de salaire de $300 ; construction d'un pont à Ottawa sur le canal Rideau à l'avenue Pretoria, $40,000 ; dépenses supplémentaires pour chauffage et éclairage à Rideau Hall $5,000; enquête qui doit être faite sur les pêcheries de la baie d'Hudson $15,000 ; pour le monument des héros de 1812-14 à Lacolle, Qué., $1,000 ; Sir Charles Fitzpatrick, recevra $2,500 pour ses dépenses de voyage et autres, lorsqu'il agit comme substitut de S. A. R. le duc de Connaught ; indemnité de $1,000 à M. Thos. Mulvey, C.R., sous-secrétaire d'Etat pour avoir préparé un rapport sur la capitalisation des compagnies ; une indemnité de $3,850 à différents fonctionnaires publics, composant la commission chargée de voir aux documents historiques dans les différents ministères.

Voici ceux qui bénéficient de cette faveur: Dr. A. G. Doughty, archiviste en chef, $1,000 ; E. F. Jarvis, secrétaire de la milice, $1,000 ; Sir Joseph Pope, sous-secrétaire des Affaires Etrangères et Impériales, $1,000 ; Francis J. Audet, secrétaire 2500 et A. P. Archambault, messager, $100 ; Arthur Bérubé, serre-frein de l'Intercolonial, pour blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions, $500 ; les familles de cinq employés de l'Intercolonial, tués en service, recevront chacune $1,000. Ce sont les familles de Whitman Banks, serrefrein ; Frank Lynds, mécanicien ; Enoch Rushton, mécanicien ; Byron Colpitts, chauffeur et David Cool, mécanicien ; les familles de trois employés de canaux qui se sont noyés recevront chacune $500. Ce sont celles de James Carr, du canal de Trent ; Norbert Deguire, du canal Soulanges et Liberato Pignotta, de Port Colborne ; l'épouse de Wm. Daniel Tye, recevra $2,000. Ce dernier, conducteur de malle à bord d'un train du Grand-Tronc, pour le district de London, a été brûlé vif lors d'un déraillement, le 4 février 1911. Mme Tye a déjà reçu une indemnité de $9,000 de la compagnie du Grand-Tronc. Tye était à l'emploi du gouvernement depuis une trentaine d'années.

ANALYSE DES BREUVAGES DE TEMPERANCE

L'hon. M. Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur a fait analyser par M. McGill, analyste en chef du Canada, 150 échantillons de breuvages appelés de tempérance, entr'autres 45 échantillons de ginger ale, 14 de bière de gingembre, 20 lemon sour, 23 sodas, 7 iron brew, 13 cidre champagne, 6 soda-fraise, 5 salsepareille, 1 noxi-cola, 7 eaux de table, etc.

Le résultat général de l'analyse est assez satisfaisant, excepté dans une douzaine de cas où il y avait des essences ne provenant pas des fruits mentionnés ; dans cinq cas de ginger ale et de bière de gingembre, il y avait de l'alcool et dans trois cas la proportion dépassait un peu 2 pour cent.

FAILLITE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

M. Bourassa demande si la compagnie d'assurance The Ontario Fire Insurance Company fait encore affaire dans les provinces de Québec et d'Ontario.

L'hon. M. White répond non. La licence de cette compagnie pour transiger de nouvelles affaires a été annulée le 21 novembre 1913.

La compagnie est en liquidation et son actif sera distribué parmi ses porteurs de polices et autres créanciers dans tout le Canada, par le liquidateur sur l'ordre du tribunal. La Trust and Guarantee Company, de Calgary, est le liquidateur permanent.

QUAI DU CAP-AUX-CORBEAUX

A une interpellation de M. Lemieux le ministre des Travaux publics dit que la somme de $5,674 a été dépensée en 1913 pour le quai du Cap-aux-Corbeaux, baie St-Paul, comté de Charlevoix, dont $2,458 pour l'achat de bois.

LA CIE D'ASSURANCE RIMOUSKI

L'honorable Dr Béland demandera cette semaine s'il a été porté à la connaissance du gouvernement que la Compagnie d'Assurance Rimouski Mutuelle avant sa mise en liquidation a fait partager une certaine proportion de ses assurances par la York Fire Insurance Company, de Toronto, et la Midland Fire Insurance Company, de Brandon, Manitoba. Ces faits ont-ils été rapportés par l'inspecteur du gouvernement, et est-il à la connaissance du gouvernement que la Compagnie Rimouski Mutuelle a touché certains montants payés par la compagnie ci-haut mentionnée, montants destinés à indemniser des assurés qui avaient subi des pertes par le feu et qu'elle a détenu ces montants au moins deux mois avant sa mise en liquidation?

L'inspection du gouvernement n'a-t-elle pas pour mission d'empêcher des irrégularités de ce genre et aussi est-ce l'intention du gouvernement de nommer sous le plus bref délai un inspecteur spécial chargé de tirer au clair, et cela dans l'intérêt public le gâchis administratif des compagnies Mutuelle de Rimouski et Ontario Mutual?

AU SUJET DES JOURNALIERS ETRANGERS

Un arrêté en conseil a été passé au sujet des ouvriers, qui se lit comme suit: A partir de la date de ces présentes jusqu'après le 30e jour de septembre 1914, est prohibé le débarquement aux ports d'entrée de la Colombie-Britannique ci-après spécifiés de tout immigrant des classes et occupations suivantes: Artisans et journaliers, experts ou non.

Les ports d'entrée de la Colombie-Britannique auxquels le présent décret s'applique sont les suivants: Le port de Newport et le port d'Alberni.

AUDITEURS SPECIAUX DES BANQUES

Conformément à la nouvelle loi des banques, les gérants-généraux des banques ou plutôt l'association canadienne des banques, se réuniront à Toronto, le 15 du courant afin de faire le choix de quarante personnes qui pourront agir comme auditeurs spéciaux des banques lorsqu'il y aura une audition spéciale demandée par les actionnaires, par les déposants ou par le gouvernement. Le choix de ces quarante auditeurs devra être approuvé par le ministre des Finances.

LE TRANSCONTINENTAL DANS QUEBEC

Une somme de $8,000,000 a été votée pour le Transcontinental et le gouvernement annonce que la section de Edmunston à Moncton est en opération depuis dix-huit mois. L'autre partie à l'est jusqu'à Lévis sera prête pour le 1er août, ce qui permettra de faire circuler des trains de Lévis à Moncton. Si le Grand-Tronc-Pacifique veut exploiter la ligne, aucune objection ne sera faite et dans le cas contraire ce sera le gouvernement qui se chargera de l'exploitation. Aucun arrangement n'a encore été fait.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il est à espérer que la section entre Cochrane et Winnipeg soit terminée au mois de septembre et celle de Cochrane à Québec au mois de novembre.

Un crédit de $3,000,000 a été accordé pour le pont de Québec.

Le ministre dit qu'il croit que le pont sera terminé en 1917.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

La somme de $4,500,000 est attribuée au chemin de fer de la baie d'Hudson. Le gouvernement dit que J. D. McArthur, de Winnipeg, est le seul entrepreneur et il n'a pas accordé de sous-contrat. Les rails sont actuellement posés sur une distance de 110 milles, et la voie est prête sur un parcours de 158 milles pour recevoir les rails. Le tracé est fini jusqu'à Split Lake, distance de 253 milles, et il en reste encore 165 milles à faire pour arriver à Port Nelson. On s'attend à ce que les rails soient posés jusqu'à Port Nelson à la fin de 1915.

LOI DU SERVICE CIVIL AU SENAT

Le sénateur Thompson a fait une tentative au Sénat pour modifier la loi du service civil en présentant un bill qui s'appliquerait surtout au personnel de la Chambre Haute. Le but était de soustraire le Sénat à la loi de 1908.

A ce sujet l'honorable M. Landry, président du Sénat, a rendu une décision très importante. En voici le texte:

"Le projet de loi de l'honorable sénateur de Frédéricton ne contient qu'une clause couchée dans les termes suivants:

1o La loi de 1908 modifiant la Loi du Service Civil de 1908 et ses amendements ne s'appliquent pas au Sénat du Canada, et est modifiée en la manière indiquée à l'annexe à la présente loi.

A sa simple lecture, le projet de loi en question stipule:

1o Que le Sénat soit désormais soustrait à l'opération de la loi de 1908 et des lois qui l'amendent en ce qui concernent la réglementation du service civil;

2o Que les clauses spéciales de cette même loi qui définissent la position des présidents des deux chambres de leurs greffiers respectifs et des deux chambres elles-mêmes soient amendées de manière à ne plus s'appliquer qu'à la Chambre des Communes seule, à son président et à son greffier.

Une objection est soulevée, et on prétend que l'initiative d'une telle législature n'est pas du ressort de la Chambre Haute, conséquemment que la motion qui la propose est contraire aux règlements et au droit parlementaire.

L'Acte du Service civil amendé, 1908, a pris naissance à la Chambre des Communes en 1908, sous la forme d'un projet de loi fondé sur des résolutions qui elles-mêmes ont été proposées à la Chambre des Communes le 3e juin 1908, et soumises à elle, sur recommandation de l'exécutif.

Le projet de loi, une fois adopté par la Chambre Basse, venait à nous, dans la Chambre Haute, revêtu de la livrée bien connue des projets de loi monétaire. C'en était un d'ailleurs, sans contesta possible.

Or, le Sénat n'a pas le droit d'amender un projet de loi monétaire, et cette doctrine ne souffre aucune atteinte, surtout quand il s'agit de clauses qui sont la reproduction verbatile des résolutions qui ont servi de bases au projet de loi lui-même.

Je crois avoir établi d'après les auteurs en droit parlementaire:

1o Que le projet de loi de 1908, devenu depuis la loi du pays, était un projet de loi monétaire;

2o Que le Sénat n'aurait pu en aucune façon mettre les limitations ou des conditions quelconques à ce projet de loi, encore moins en amender les clauses monétaires.

Venons maintenant au projet de loi proposé par l'honorable sénateur de Fredericton.

Par la législation projetée, l'honorable sénateur s'attaque à une loi monétaire; il demande d'en limiter la portée, il veut en changer la nature, en soustrayant tout le Sénat à son opération et en altérant par conséquent plusieurs de ses clauses.

Mais si aucun sénateur n'avait le droit d'amender un projet de loi monétaire en 1908, comment pourrait-il en 1914, s'attaquer à une loi qui n'est après tout que la même proposition soumise il y a six ans par la Chambre des Communes dans l'exercice de ses privilèges, acceptée ensuite par le Sénat et sanctionnée par le représentant de la Couronne et qui demeure dans nos statuts avec son caractère distinctif de loi monétaire?

La chose serait-elle permise que du coup nous arriverions à la conclusion que le Sénat, impuissant devant un projet de loi monétaire aurait après un laps de temps quelconque un droit que la nature même d'une telle législation lui refuse.

Ce serait arriver à l'absurde.

Et quand je considère en plus que le projet de loi actuel, détruit de fond en comble toute l'économie de la loi qu'on veut amender. Sans rien substituer aux dispositions nécessaires permettant au Sénat de classifier son personnel de payer à ses officiers et à ses employés les salaires auxquels ils ont droit; quand l'œuvre de destruction accomplie, on ne trouve rien pour rédifier l'édifice disparu, j'arrive à la conclusion que le Sénat sortirait de son rôle en assumant de prendre sur lui une initiative qui n'appartient qu'à la Chambre des Communes, et je déclare sans hésitation aucune que de même que nous n'avons pas le droit d'amender un projet de loi monétaire, de même et à fortiori nous n'avons pas celui d'amender une loi monétaire."

Ford
THE UNIVERSAL CAR

Si votre porte-feuille pouvait parler—il recommanderait la Ford. L'homme qui écoute la voix de l'économie, place ses dollars sur la voiture Universelle. Il sait qu'elle rencontre mieux tous ses désirs et au plus bas des prix. Achetez votre auto aujourd'hui.

Six cents dollars, tel est le prix de la routière Ford, la voiture de tourisme se vend six cent cinquante ; la voiture de ville, neuf cents—f.o.b. Ford, Ont., avec équipement complet. Ayez un catalogue et des renseignements de la

Ford Motor Company OF CANADA, Limited

Nouvelle Adresse: 973 rue Ste-Catherine Ouest.

Tel. Up. 7063.

VIVAT
LE NOUVEAU SPÉCIFIQUE DES MALADIES DU CHEVAL.

Guérit toujours: Toux, Pousse (Souffle), Coliques, Rétention d'Urine, Helminthes (Vers Intestinaux).

Demandez le LIVRET VETERINAIRE GRATUIT préparé par

Dr. ED. MORIN & CIE, LIMITÉE, QUÉBEC, Can.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

Ce qui a Réglé la Question

"Nous avons des tapis Bruxelles."
"Nous avons des rideaux de dentelle."
"Nous avons des miroirs français."
"Nous avons du pain Butter-Nut tous les jours !"
Et c'est cela qui a réglé la question, car il n'y a sans doute rien de meilleur que

The NEW BUTTER-NUT BREAD
(LE NOUVEAU PAIN BUTTER-NUT)

Les meilleurs ingrédients que l'on puisse acheter, mélangés à la perfection par un procédé qui nous est exclusif, font un pain délicieux au-delà de toute description.
Si vous n'êtes pas une des milliers de personnes qui mangent du pain Butter-Nut, commandez-en un pain chez votre épicier aujourd'hui et convainquez-vous de ses mérites.
Voyez l'étiquette Butter-Nut — c'est votre protection.

CANADA BREAD CO., Limited
809 RUE RIVARD. ST-LOUIS 108

NAVIGATION

LES PLUS GRANDS PAQUEBOTS LIGNE ALLAN ROUTE CANADIENNE

3 Départs par semaine via la route du St-Laurent.

De POUR LIVERPOOL
Québec, Ajaatian, 4 juin, 2 juil.
Montréal, Victorian, 9 juin, 7 juil.
Québec, Calgarian, 18 juin, 16 juil.
Montréal, Virginian, 23 juin, 21 juil.

De POUR GLASGOW
Montréal, Corsican, 30 mai, 27 juin
Montréal, Grampian, 6 juin, 4 juil.
Montréal, Scandinavian, 13 juin, 11 juil.
Montréal, Hesperian, 20 juin, 18 juil.

POUR LE HAVRE ET LONDRES
De Montréal, Ionian, 7juin, 12 juil.
" " Sicilian, 14 juin, 19 juil.
" " Scotian, 21 juin, 26 juil.
" " Corinthian, 28 juin, 2 août.

Pour réserver les places, pour les billets, etc., s'adresser aux bureaux locaux ou aux agences

H. & A. ALLAN, 2 rue St-Pierre, 675 Ste-Catherine-Ouest, MONTREAL.
THOS. COOK & SON, 530 rue Ste-Catherine O.
W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques.
HONE & RIVET, 9 Blvd St-Laurent.

46-jno

FRENCH LINE
Compagnie Générale Transatlantique

Ligne directe Havre-Paris (France).
Départs de New-York tous les mercredis à 10 a.m.

Prochain départ * La Savoie, Merc. 10 Juin

*La Provence .. .. 17 Juin
†France (nouveau) .. 24 Juin
*La Savoie .. .. .. 1 Juillet
*Bateaux à deux hélices.

*La Lorraine .. .. 8 Juillet
†France (nouveau), 15 juillet
*La Provence .. .. 22 Juillet
†Bateaux à quatre hélices.

DEPARTS SPECIAUX DE NEW-YORK, A 3 P. M.
Une seule classe de cabine (II) et passagers de 3e classe seulement.
*Chicago, lundi .. .. 8 Juin *Niagara .. .. Sam. 13 Juin
Service direct de MONTREAL au HAVRE.
Vapeur à deux hélices "LA TOURAINE, 27 juin.
James Thom, agent général du trafic, 118 rue Notre-Dame Ouest; Genin, Trudeau & Cie., Ltée, agts. gén. pass., 22 Notre-Dame O.; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent; W. H. Henry, 286 rue Saint-Jacques; Thos. Cook & Son, 530 Ste-Catherine O. — Lm.v.

EMPRESSES
Du Pacifique Canadien

QUEBEC—LIVERPOOL

"Empress of Ireland" .. 28 mai
"Empress of Britain" .. 11 juin
"Express of Ireland" .. 25 juin

MONTREAL QUEBEC LIVERPOOL

"Lake Manitoba" .. .. .. 23 mai

Wm. WEBBER, agent général, édifice Dominion Express, Montréal
1-mer-v.—jno.

"OLYMPIC"
LONDON-PARIS

20 JUIN
11 Juillet—8 Août—29 Août
19 Sept.—10 Oct.

LIGNE WHITE STAR
118 Notre-Dame O., Montréal

45—1-me-v—jno.

Le jour de la FETE DU ROI
Faites un voyage à CARILLON
Bateau EMPRESS

Excursions tous les jours (excepté le dimanche) à OKA, CARILLON, etc., et retour par les Rapides. $1.25
Voyage aller et retour ..
Prenez le train du Grand Tronc de 8.02 a.m., correspondant avec le vapeur au quai de Lachine. Le prix du voyage en chemin de fer est compris dans le prix ci-dessus.
VOYAGES L'APRES-MIDI—en chemin de fer, retour par les Rapides.
A STE-ANNE DE BELLEVUE — Grand Tronc, 1.30 p.m. $1.00
Samedi 2.15 p.m. .. .. Aller et retour
A Lachine, Grand Tronc, 4.51 p.m. Aller et retour .. 60c
Billets à la gare du Grand Tronc, 530 rue Ste-Catherine Ouest, 122 et 286 rue St-Jacques, 11 Square Victoria et au Bureau principal, 166 rue des Communes. Tél. Main 1029. 30 mai, 1-2 juin

WHITE STAR
DOMINION LINE
LONDON - PARIS

SERVICES DE L'ETE
Montréal et Québec pour Liverpool
MEGANTIC .. .. 6 juin
CANADA .. .. .. 13 juin
LAURENTIC .. .. 20 juin
et (tous les samedis) à l'avenir. Inscrivez-vous maintenant! Service insurpassable. Taux bas. Taux à partir de $92.50 1ère classe; $50.00 2ième classe. — Bureau de la compagnie, 118 rue Notre-Dame Ouest, ou aux Agents locaux.

30—1-mer-v. jno.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

LA ROUTE DE "LA LUNE DE MIEL"

POUR LES MILLE ILES
TORONTO, NIAGARA FALLS

Service quotidien ex. dim., 1.00 p.m.
Québec, tous les soirs, 7.00 p.m.

POUR LE FAMEUX SAGUENAY

Les bateaux quittent Québec à 8.00 a.m., mar., mer., ven., sam.

TORONTO ET HAMILTON

Les bateaux quittent à 7.00 p.m., mar., ven., sam. Taux bas comprenant repas et cabine.

GASPE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN, PICTOU.

Départ tous les quinze jours.
Le prochain bateau part jeudi le 4 juin.
Bureau-général du Fret Main 5562. Bureau des billets, 9...11 Carré Victoria.

50-3

GASPE et BAIE DES CHALEURS
STEAMSHIP CO. LTD.
Malle Royale

SS. Canada, départ mardi, 2 juin
SS. Gaspesien, départ mardi, 9 juin,
pour Méchins, Fox River, Gaspé, Percé, Grande Rivière, Chandler, Pasbébiac, Campbellton et les ports intermédiaires. Pour fret et billets s'adresser à
H. BLOUIN, gérant, 97 St-Jacques. Main 4458 67-jno.

NOUVELLES MARITIMES

LE TRANSPORT DU BLE

Malgré que la saison de navigation n'ait été ouverte que plusieurs jours plus tard que l'année dernière, le transport du blé, cependant, se fait avec une telle célérité qu'il y a actuellement 3,353,156 boisseaux de blé de plus que l'année dernière, pour la même époque correspondante avec 1913.

—:o:—

ARRIVEE DU HANOVER

Le "Hanover" de la ligne Canada est arrivé dans le port hier matin et il a été l'un des plus privilégiés des vaisseaux qui soient passés à Cap Race depuis quelques semaines.

Il avait pris à son bord 1300 passagers de troisième classe, qui ont été débarqués à Québec à son arrivée. Douze personnes ont été descendues à la Quarantaine et au cours du voyage une femme est morte de la peritonite.

Le "Hanover" a été refait pour accommoder les passagers de seconde et de troisième classe.

—:o:—

LE BERTHIER TOUJOURS AU MEME ENDROIT

Il n'y a encore rien de décidé au sujet de l'épave du "Berthier" qui demeure toujours submergé vis-à-vis le quai Victoria, offrant un danger constant pour la navigation.

—:o:—

TREIZE DEPARTS

La journée de samedi et celle de dimanche ont été très actives pour les départs des vaisseaux. Il y a eu treize départs et peut être qu'aujourd'hui deux autres paquebots vont démarrer à leur tour pour la mer.

Samedi, la "Touraine" et l'"Alaunia" sont partis; le "Teutonic", le "Corsican" et le "Saturnia" sont partis hier. Ces trois derniers steamers n'étaient arrivés que vendredi, ayant été retenus par la brume près de Cap Race.

Ils devaient partir samedi, suivant leur horaire, mais il a été parfaitement impossible de décharger leur cargaison et de prendre celle du retour avant-hier.

Tous les passagers de l'Ouest sont embarqués vendredi sur les paquebots. Les autres vaisseaux qui sont partis étaient le "Turconian", le "Huron", le "Manchester Importer", le "Crown of Aragon" et le "Alden".

Les arrivages n'ont pas été bien nombreux. Le "Cairndon", un vaisseau de fret et le "Dingen", un charbonnier, sont arrivés samedi, et le "Mount Temple", l'"Hanover" et le "Kenilworth" hier.

Le "Mount Temple" a passé à deux milles de l'endroit du désastre de l'"Empress", il a remarqué une grande quantité de débris, mais malgré une surveillance étroite, aucun cadavre n'a été découvert.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Le "Crown of Castle" à Pointe du Moulin à vent.
Le "Karamea", au quai Tarte.
"Baldwell," Pointe du Moulin à Vent.
"Monarch", quai Tarte.
"Royal George", hangar 10.
"Benzore Head", quai Tarte.
"Norbilder", Pointe du Moulin à Vent.
"Pennure", Pointe du Moulin à Vent.
"Disdale", Pointe du Moulin à Vent.

LES LIGNES DU CANADA STEAMSHIP

C'est aujourd'hui que le service des touristes voyageant entre Toronto et Rochester commence.

Les départs se feront tous les jours durant le mois de juin, à l'exception du dimanche, le bateau "Rapid Queens" partira les lundis, mercredis et vendredis et le "Rapid Prince", les mardis, jeudis et samedis, faisant raccordement à Prescott avec les bateaux "Toronot" et "Kingston".

Le "Belleville" est parti pour la Baie de Quinte et Toronto.

Le "City of Ottawa" est parti samedi pour Toronto et Hamilton.

Le "Montréal" remplacera le "Saguenay" sur la route Québec, samedi prochain.

WHITE - STAR - DOMINION

Le "Laurentic" est arrivé à Liverpool hier soir.

Le "Megantic" est passé à Cap Race samedi.

Le "Turconian" était rendu à Québec hier.

CHEMINS DE FER

CHICAGO VIA C.P.R.

Nouveau Service d'Express Rapides

Vingt-trois heures de bon confort de Montréal à Chicago.
Wagons à compartiments, — buffet-bibliothèque et observatoire.
Wagons-lit "Standard" et touristes — Wagons-restaurant.

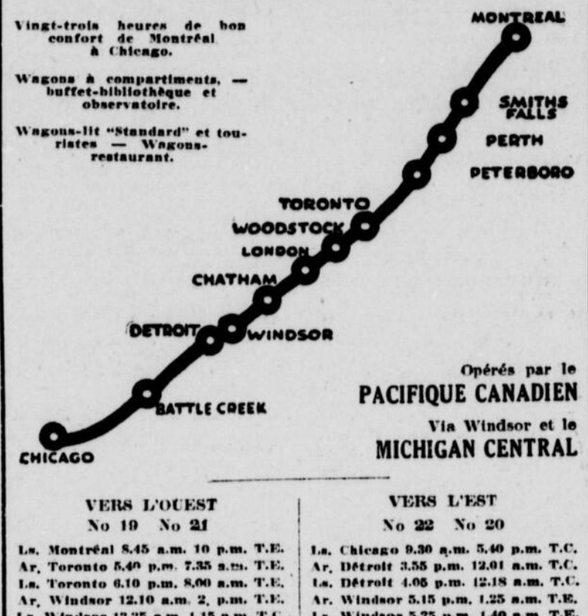

Opérés par le PACIFIQUE CANADIEN
Via Windsor et le MICHIGAN CENTRAL

VERS L'OUEST
No 19 No 21
Ls. Montréal 8.45 a.m. 10 p.m. T.E.
Ar. Toronto 5.40 p.m. 7.35 a.m. T.E.
Ls. Toronto 6.10 p.m. 8.00 a.m. T.E.
Ar. Windsor 12.10 a.m. 2. p.m. T.E.
Ls. Windsor 12.25 a.m. 1.15 p.m. T.C.
Ar. Détroit 11.35 p.m. 1.30 p.m. T.C.
Ls. Détroit 11.55 p.m. 1.40 p.m. T.C.
Ar. Chicago 7.45 a.m. 9.05 p.m. T.C.

VERS L'EST
No 22 No 20
Ls. Chicago 9.30 a.m. 5.40 p.m. T.C.
Ar. Détroit 3.55 p.m. 12.01 a.m. T.C.
Ls. Détroit 4.05 p.m. 12.18 a.m. T.C.
Ar. Windsor 5.15 p.m. 1.25 a.m. T.E.
Ls. Windsor 5.25 p.m. 1.40 a.m. T.E.
Ar. Toronto 11.20 p.m. 8.00 a.m. T.E.
Ls. Toronto 11.40 p.m. 9.00 a.m. T.E.
Ar. Montréal 8.55 a.m. 6.10 p.m. T.E.

BUREAUX DES BILLETS 141-143 rue St-Jacques Hôtel Windsor. Main 8125.
Gares Viger et Windsor.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND RY

GARE BONAVENTURE

SERVICE DES TRAINS
7.30 a.m. Express pour Lévis, Québec et stations intermédiaires. Tous les jours, dimanche excepté.
8.40 a.m. EXPRESS MARITIME, tous les jours, pour St-Hyacinthe, Lévis, Québec, Ste-Flavie
8.40 a.m. EXPRESS MARITIME, tous les jours, samedi excepté, pour les stations ci-haut mentionnés et Moncton, St-Jean, Halifax.
4.00 p.m. pour Nicolet et stations intermédiaires, tous les jours, dimanche excepté.
7.30 p.m. "Ocean Limited", tous les jours pour Lévis, Québec, Moncton, Halifax avec raccordement pour les Sydneys, Ile du Prince-Edouard et Terreneuve, samedi excepté.

SPECIAL ST-LAURENT

A partir du 19 juin, ce train quittera Montréal à 8.30 p.m. les lundi, mercredi et vendredi, le train du retour arrivera à Montréal les mêmes jours à 7.40 a.m. Wagons dortoirs spéciaux pour Rivière Ouelle, Malbaie, Rivière du Loup, Cacouna et Plage de Métis. N. B. Notez le départ à 8.30 p.m.

GEO. STRUBBE.
Agent des billets en ville, EDIFICE TRANSPORTATION
122 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

9 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Main 4097 Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE
MAINTENANT EN VIGUEUR
HORAIRES SUR DEMANDE

PISTE DE BLUE BONNETS
Jusqu'au 6 juin
Quitte la gare Windsor à 1.40 p.m., 2.00 p.m.
Billet simple, 15c ; aller et retour, 25c.

SPECIAL POUR PAQUEBOT
Quittera la gare Windsor à 8.30 p.m. mercredi le 3 juin.

LE SPECIAL POSTE ET VOYAGEURS
Quittera la gare Windsor à 10 a.m. jeudi le 4 juin, raccordant avec R. M. S. Alsatian.
Ces trains vont directement au quai du navire.

NOUVEAU SERVICE POUR CHICAGO MAINTENANT EN VIGUEUR
Quitte la gare Windsor, 8.45 a. m. 10.00 p. m.
Arrive Chicago, 7.45 a.m., 9.05 p. m.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques Tel. Bell, Main 3125 Hotel Windsor, Gares Place Viger et de la Rue Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA ROUTE A DOUBLE VOIE MONTREAL ET TORONTO
Quatre trains par jour.
Equipement de premier ordre. Wagon-club à compartiment sur le train de 10.30 p.m.
EXCURSIONS DE COLONS ALLER ET RETOUR DE MONTREAL A Haileybury, $10.55. New-Liskeard, $10.70. Matheson, $12.50. Porcupine, $12.40, Cochrane, $13.50 et autres endroits sur le T. & N. O. Ry.
Départ le 10 juin ; retour jusqu'au 20 juin.

Bureaux en Ville 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 6905
Hotel Windsor " Uptown 1187
Gare Bonaventure " Main 8229

AUX EXPEDITEURS

Le Chemin de Fer Canadien Nord

à ouvert une

SOUS-STATION DE FRET

pour recevoir et livrer les

Colis

sur sa propriété, au sud du marché à foin, entrée par les rues

Nazareth et Dalhousie

Prompt raccordement, grâce à nos Camions-Autos avec les Trains de Fret Rapides des principaux points de l'Est et de l'Ouest.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC

79-2

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

MAGIC BAKING POWDER

Ne Contient Pas D'Alun

Le seule poudre à pâte bien connue, de prix moyen, fabriquée au Canada qui ne contient pas d'alun (ou sulphate de soude alumineux, ou sulphate d'alumina) et dont tous les ingrédients sont marqués sur l'étiquette.

E.W.GILLETT CO.LTD.
TORONTO, ONT.

OUTREMONT VS MONTREAL

NOTRE JOLIE VOISINE NE VEUT PAS DE NOS GROS CAMIONS.

La cité d'Outremont est partie en guerre contre Montréal à qui elle défend de faire circuler ses camions sur le chemin Ste-Catherine, seule voie de communication entre la ville de Montréal et le quartier Côte des Neiges.

L'assistant ingénieur de la ville, M. Paul Mercier, a informé du fait les contrôleurs de la ville, hier, et le maire Martin n'a pas hésité à dire que Montréal usera de représailles et que dans les circonstances elle finira par avoir l'avantage sur sa peu bienveillante voisine.

"Nous allons commencer par imposer une taxe sur tout citoyen d'Outremont qui travaille à Montréal, et nous verrons bien qui aura le dernier mot."

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

SUSPECTE DE MEURTRE

ATTLEBORO, Mass., 1.—La police vient d'être informée qu'on a arrêté à Salisbury Plains un homme qui répondrait au signalement de Fenton Thompson, de Pawtucket, pour l'arrestation duquel une récompense de $500 est offerte relativement au meurtre, à Attleboro, le 20 avril 1913, de Mme Marie Colbaert et à la tentative de meurtre sur Joseph Powers et sa sœur, Mlle Mary Powers.

Cet individu, qui a donné le nom de Heath, a demandé de l'ouvrage comme forgeron à Newburyport, hier, et l'homme auquel il s'adressa crut voir une ressemblance entre celui qui lui demandait du travail et le signalement envoyé dans les environs par la police d'Attleboro. Plus tard cet homme se rendit à Salisbury Plains et trouva de l'ouvrage chez un fermier où il fut arrêté.

Le chef de police Charles E. Wilbur, d'Attleboro, a envoyé aujourd'hui un homme à Newburyport pour identifier le prisonnier.

Comme Pain de Son salutaire et agréable au goût, le

"Bermaline"

de

JAS. M. AIRD

(Fait au Malt) est en tête de la liste. Essayez-le aujourd'hui. Tél. Main 1025 ou demandez-le à votre épicier.

PATRONS de la "PATRIE"

4563—Jupe de dame composée de 2 lés 5 grandeurs de 22 à 30 pcs de taille. Matériaux 2 vgs ¾ en 44 pour 36 de taille.

COUPON

Patron No 4563

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat.....

Mesure du buste.....

De taille.....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

CET ACHAT D'UN TERRAIN

LA "CANADA RUBBER CO." NE DEMANDE PAS LE PRIX DES DETENTEURS DE L'OPTION. — CEUX-CI SE DESISTENT.

MM. Findlay et Howard, agents pour la Canada Rubber Co,' ont remis vendredi, au contrôleur Hébert une lettre l'informant que l'option consentie par eux sur le terrain situé à l'angle des rues Craig et Papineau, a été annulée, et que les propriétaires sont prêts à vendre directement à la ville au prix de $3.50 le pied, au lieu de $4 que demandaient les détenteurs de l'option.

La "Montreal Dairy Co." offre de vendre à la ville un terrain situé au coin nord-ouest des rues Papineau et Lafontaine, ayant une superficie de 62,800 pieds carrés, au prix de $3 le pied. Ce terrain serait très propice à l'érection de magasins municipaux, dit M. Adélard Fortier, vice-président de la "Montreal Dairy Co."

C'EST une bonne idée d'envoyer, chaque semaine, votre linge à la TOILET LAUNDRY, 425 rue Richmond Phone Up 3480. 160—jno-l-me-v.

POUR ABATTRE LA POUSSIERE

LES AUTORITES MUNICIPALES ARROSERONT NOS RUES AVEC DE L'HUILE.

Sur rapport de l'ingénieur en chef de la ville, le bureau de contrôle a voté vendredi les fonds nécessaires à l'achat de vingt-trois nouveaux camions d'arrosage, destinés aux quartiers annexés.

Le Bureau de Contrôle a aussi décidé que cette année on fera un usage plus considérable d'huile, dans les rues pavées, dans le but de prévenir la poussière.

Le budget supplémentaire du service des Parcs a été voté hier après-midi, et M. Emile Bernadet, surintendant a reçu une augmentation de $600; de $1,900 à $2,500.

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Reconnu le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants, demandez-le toujours. Dépôt, 309a rue St-Denis, Montréal.
111-l-jno

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 1er — M. Lapalme, de la paroisse de St-Esprit, a obtenu de notre conseil municipal l'exemption de la taxe d'eau et la lumière électrique à taux réduit durant 10 ans, pour l'exploitation d'une manufacture de cigares. M. Lapalme s'engage à employer quinze personnes durant toute l'année. Cette manufacture sera établie en face de la gare du C. N. Q. R., dans l'entrepôt de M. S. P. Champoux.

—M. A. Brisson, restaurateur, a obtenu le renouvellement de sa licence.

—Le secrétaire municipal de cette ville est autorisé à préparer un règlement prohibant à tout marchand de faire de la sollicitation en face de son magasin.

—Les trains supplémentaires du samedi et du dimanche, de Montréal à Joliette, par le Pacifique Canadien, commenceront à circuler dimanche prochain.

—A l'occasion de la fête de la Pentecôte, dimanche prochain, Mgr Forbes officiera à la grand'messe. Le sermon sera prononcé par le Rév. Père Forbes, frère de Sa Grandeur.

—M. le notaire Léveillé, de St-Jean de Matha, était de passage ici cette semaine.

—La compagnie Elkens, qui avait ralenti ses opérations pour quelque temps, vient de les reprendre avec pleine activité.

—Quelques excursionnistes de cette ville, récemment en villégiature au Septième Lac, ont fait la pêche d'une tortue d'une pesanteur d'environ 50 livres. Elle sera exposée dans une vitrine d'un magasin central de cette ville.

GARDEZ VOTRE PEAU CLAIRE

En employant tous les jours

SAVON CUTICURA

et en appliquant l'onguent Cuticura de temps à autres. Aucun des autres émollients ne prévient aussi bien les pores bouchés, les boutons, les têtes noires, les mains rouges et rudes, les pellicules, la démangeaison du cuir chevelu et la chute des cheveux.

Le savon et l'onguent Cuticura sont en vente dans le monde entier. Un échantillon de chacun avec un livret de 32 pages sur la peau envoyés gratuitement par la Poste. S'adresser à la Potter Drug & Chemical Corp., Dept. 1 K., Boston, U.S.A. 13

ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Le président-général inaugure une nouvelle succursale de femmes au Cap St-Ignace.

Samedi, le 16 mai, une délégation composée de M. le Dr J. E. P. Cloutier, président de la succursale Cap St-Ignace; Jos. Elz. Guimond, secrétaire; J. Belzil, de la succursale St-Fabien, et Albert Lacroix, organisateur, pour le district de Québec, se rendaient en automobile à la station, recevoir M. Ludger Gravel, président-général de la Société des Artisans Canadiens-Français. Le même soir, la même délégation accompagnée de M. le Président-Général, se rendait à Lislet, rendre visite à M. N. Fortin président de la succursale Lislet. Ce dernier reçut magnifiquement M. le Président et sa suite. Le lendemain, 17, on faisait l'inauguration d'une succursale de dames à laquelle on donna le nom de "Sirois," en mémoire de Mgr Sirois, ancien curé.

Le conseil exécutif était représenté par M. L. Gravel, président-général; M. le Dr N. Cloutier, directeur-général, et Albert Lacroix, organisateur du district de Québec.

M. le Président-général présida aux élections et à l'inauguration, ayant comme maître de cérémonies M. le Dr N. Cloutier. Les officières suivantes furent élues:

Chapelain, Rév. A. Taschereau, curé; présidente, Mme Dr J. E. P. Cloutier; rep. du conseil exécutif, Mme L. Methot; 1er vice-prés., Mme Vve Johnny Côté; 2ème vice-prés., Mme Jos. Elz. Guimond; soc.-trés., Mlle Marie-Louise Fraser; 1ère com.-ord., Mme Fred. Nicol; 2ème com.-ord., Mlle R. Bergeron; 1er censeur, Mme C. Bernier; 2ème censeur, Mlle C. Bossinette; 3ème censeur, Mlle C. Fournier; médecin-examinateur, M. le Dr J. E. P. Cloutier.

Tous les officiers et membres de la succursale des hommes décorés de leurs insignes étaient présents. Après l'installation des officières, M. le Président céda son siège à Mme la Présidente, laquelle en des termes choisis, remercia ses compagnes de la confiance mise en elle, et promit tout son concours à l'augmentation de la nouvelle succursale. Après quoi, Mme la Présidente lut l'adresse suivante à M. Ludger Gravel, président-général:

A M. Ludger Gravel, Président-général des Artisans Canadiens-Français Catholiques.

Monsieur le Président-Général:

"Notre jeune succursale, éclose avec les premiers rayons du printemps, est toute joyeuse et toute fière de vous souhaiter la bienvenue dans notre village.

Votre présence à l'inauguration de la succursale "Sirois" (simple petite succursale de campagne), nous montre combien vous aimez la belle Société dont vous êtes le chef et quel intérêt vous portez à son avancement et à son succès.

Aussi, au nom de cette belle et grande famille dont nous sommes maintenant toutes fières de faire partie, nous vous disons un cordial merci.

M. le Président-Général, lorsqu'il s'est agi de trouver un nom à notre succursale, celui de "Sirois" a surgi pour ainsi dire, de tous les cœurs... Ce nom, d'ailleurs impérissable dans cette paroisse, rappellera aux générations futures le Pasteur qui pendant quarante ans, présida aux destinées spirituelles de cette paroisse.

Avant de terminer, M. le Président-Général, laissez-nous adresser aussi nos remerciements et nos félicitations à M. le Directeur-général, le Dr Cloutier, de St-Charles, qui, il y a un mois, venait, par une intéressante conférence, semer le bon grain dans notre village; et à M. Lacroix, votre dévoué collaborateur qui est venu faire la récolte, aidé de quelques bons et vaillants ouvriers.

Une fois encore, M. le Président-Général, recevez nos remerciements, et veuillez croire que nous nous efforcerons de rendre belle et prospère la petite succursale "Sirois."

"LES DAMES ARTISANES DE LA SUCCURSALE "SIROIS."

M. Gravel, visiblement ému, remercia les dames de leur délicatesse à son égard, et fit l'historique de la Société. M. le Président traita de main de maître les moindres détails de la vie de la Société; à maintes reprises il fut interrompu par des applaudissements, ses remarques furent appréciées.

M. le Curé A. Taschereau appelé à adresser la parole, s'acquitta de sa tâche avec toute l'éloquence qu'on lui connait. Il souhaite la bienvenue à la succursale "Sirois", il dit combien il était heureux de voir ses paroissiens et paroissiennes se joindre à une société si éminemment catholique et aussi solvable.

Prirent aussi la parole, M. le Dr. Cloutier, directeur général et M. le Dr. J. E. Cloutier, président de la succursale des hommes, ainsi que M. Lacroix, organisateur. Au cours de ses remarques, M. le Président Général félicita M. Jos. Elz. Guimond de son concours apporté à l'organisation pour la fondation de la nouvelle succursale et lui remit une magnifique montre en or, aux armes de la Société avec chaine et loquet. Très ému, M. Guimond remercia M. le Président et l'Exécutif et promit de continuer son travail. Les dames acceptèrent l'offre du Président, soit un drapeau, en portant l'effectif de leur succursale, à 50 sociétaires. La nouvelle succursale fut inaugurée avec 35 nouvelles sociétaires, le concours devant durer d'ici au 31 juillet.

Immédiatement après cette belle démonstration, avait lieu l'assemblée régulière de la succursale des hommes; ceux-ci voulaient faire leur part de réception à M. le Président Général et à M. le Directeur du district. M. le Dr. J. E. A. Cloutier lut l'adresse suivante à M. le Président Général:

A M. Ludger Gravel,
Président Général des Artisans Canadiens-Français catholiques.

Monsieur le Président Général:—

Votre présence au milieu de nous est un grand honneur pour notre succursale. Et la date du 17 mai 1914, restera mémorable dans les fastes de nos annales.... Il est vrai que nous devons cet avantage à nos sœurs, les Dames Artisanes de la succursale "Sirois", mais est-ce bien le premier avantage que nous devons au Dames et qui de nous oserait espérer que ce soit le dernier?

M. le Président Général, vous n'êtes pas un inconnu parmi nous. Chaque membre des Artisans Canadiens-Français vous aime et vous respecte, pour votre haute réputation de dévouement, de travail et d'énergie déployés au service de notre belle Société, depuis que vous en occupez la première place.

La Société durant votre Présidence générale, a eu des jours difficiles à traverser. Le réajustement des taux était pour la Société des Artisans Canadiens-Français, aussi bien que pour toutes les autres sociétés-sœurs, un problème bien difficile à résoudre. C'était un écueil très dangereux où la barque de votre florissante société risquait de se briser, si un pilote sûr et énergique ne l'eut conduite avec habileté.

M. ARTHUR SPENARD, président de l'Alliance Nationale, cercle Trifluvien, No 124.

Grâce à Dieu et grâce aussi à votre grande sagesse, cet obstacle est déjà depuis longtemps derrière nous et la belle Société des Artisans Canadiens-Français vogue de plus en plus vers le succès, semant dans les foyers canadiens-français, la sécurité, les consolations et les bienfaits de toutes sortes.

En terminant, M. le président général, laissez-nous vous dire un cordial merci en notre nom et en celui des dames, pour avoir daigné honorer de votre présence l'inauguration de notre nouvelle succursale.

Puissez-vous conserver de votre passage parmi nous, un souvenir aussi agréable qu'il est honorable pour nous!

"Les Artisans de la succursale 235.

M. le président répondit éloquemment à cette adresse, il dit que l'on voyait en lui non pas le marchand de fer, mais l'homme d'affaires qui présidait la plus grande société canadienne-française de l'Amérique du Nord; il accepte les compliments au nom des 39,343 sociétaires et demande comme cadeau de porter l'effectif à 40,000 membres d'ici au 31 juillet: le Cap St-Ignace promit de faire sa large part.

Le soir, M. le Dr J. E. A. Cloutier, convoquait ses hôtes à un souper intime. A part M. le président général, on remarquait M. Léandre Méthot, maire, M. le Dr N. Cloutier, directeur général, J. Elz. Guimond, secrétaire; Thomas Guimond, représentant du conseil exécutif; Jos. Belzil, de la succursale St-Fabien, et Albert Lacroix, organisateur du district. On fit honneur à un succulent goûter. Mme Dr J. E. A. Cloutier et Mlle Cloutier firent les honneurs de la maison, après quoi, l'on passa au salon, où M. le président général ainsi que M. le directeur général et l'organisateur nous égayèrent de leurs chansons. Mme Dr J. E. A. Cloutier, ainsi que Mlle A. Méthot furent bien goûtées dans leur répertoire.

On se sépara à une heure avancée, enchantés de toutes ces fêtes.

(Communiqué)

—:o:—

ALLIANCE NATIONALE

Cercle St-Charles No 10

Mercredi, le 27 mai, les membres de ce cercle se sont réunis en assemblée extraordinaire à l'occasion de la visite de M. Chs. Duquette, inspecteur en chef lequel était accompagné de M. J. N. E. Gélinas.

La visite de M. Duquette avait pour but principal de donner aux membres lecture du rapport d'audition des opérations financières du cercle depuis sa fondation jusqu'au 1er mai 1914.

A l'ordre du jour "affaires nouvelles." La lecture du rapport a été faite par M. J. N. E. Gélinas. Ce rapport est des plus intéressants: il fait voir que le cercle a reçu depuis sa fondation une somme de $87,293.30.

Il a transmis au Conseil Général, pour la caisse de dotation..... $46,678.24

Il a été payé aux membres malades du cercle une somme de..... 22,314.45

Les bénéficiaires des membres décédés ont reçu de la Société une somme de..... 45,000.00

Le cercle compte actuellement 260 membres en règle. La balance au crédit de la caisse générale est de. $75.51

Le Cercle St-Charles est un des plus prospères de l'Alliance Nationale et un des mieux administrés. Les officiers qui président à ces destinées actuellement, sont:

Président: M. Anatole Lachapelle, avocat.

Secrétaire arch.. M. Nap. Belisle, qui occupe cette position depuis 1893, date de la fondation du cercle.

Trésorier, M. Siméon Laprade, en fonction depuis le mois de Juillet 1901.

Après la lecture du rapport d'audition, M. Gélinas donne plusieurs explications importantes sur les règles à suivre au point de vue administratif et aussi sur certains articles des règlements.

M. l'Inspecteur en chef commente ensuite le rapport d'audition, signale les points intéressants et félicite le cercle sur son administration. "Toujours, depuis sa fondation, le cercle St-Charles a su se donner des officiers probes et compétents, c'est là la raison de son succès et de sa position financière exceptionnellement avantageuse.— Soyez sages et prudents dans le choix de vos officiers et accordez leur toute la confiance qu'ils méritent et dont ils ont besoin pour administrer effectivement."

M. Duquette passe ensuite à l'importante question de la centralisation qu'il argumente rapidement. Il explique ce qu'il croit être les principaux avantages de la centralisation. Il est heureux de pouvoir annoncer aux membres du cercle St-Charles qu'il ne reste plus que quatre caisses locales des malades et que la campagne qu'il a entreprise il y a deux ans, tire à sa fin. —Il s'en réjouit non seulement parce qu'il termine son travail qui lui a imposé bien des fatigues, mais surtout parce qu'il croit avoir rendu à l'Alliance Nationale un des plus grands services qu'elle a reçus depuis sa fondation. — Par la centralisation, vous aurez l'équité, la justice pour tous les membres de la société, quel que soit l'endroit ou la partie du pays qu'ils habitent, la garantie de la stabilité des taux, la garantie du paiement intégral des bénéfices et par conséquent, la plus grande sécurité pour tous.

Il félicite le cercle Saint-Charles d'être entré l'un des premiers dans ce mouvement et de l'avoir aidé, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée. Il donne ensuite quelques explications sur les règlements et la procédure à suivre dans la production les réclamations de bénéfices en maladie.

Le discours de M. Duquette a été, comme d'habitude, chaleureusement accueilli par les membres qui ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements.

Le président, M. A. Lachapelle, avocat distingué du barreau de Montréal, au nom du cercle, remercie M. Duquette et son assistant, pour avoir bien voulu donner aux membres des renseignements aussi intéressants. — Il fait un bel éloge du distingué inspecteur en chef de la Société: "Vous avez devant vous un homme probe et courageux, un travailleur infatigable, celui qui depuis la fondation de l'Alliance Nationale en a été l'inspirateur et l'âme dirigeante, aussi, c'est surtout à lui que les membres doivent d'avoir dans l'Alliance Nationale la plus belle et la plus prospère des associations du continent américain."

Ce discours de l'éloquent président du Cercle Saint-Charles a été chaleureusement applaudi.—Outre les officiers du cercle, on remarquait dans l'assistance, plusieurs membres distingués.

La popularité de l'Alliance Nationale va toujours grandissante et elle est appelée à devenir une des plus puissantes institutions canadiennes-françaises.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La signature de Chas. H. Fletcher

MARIAGE IN EXTREMIS

UN CONDAMNE A MORT SE MARIE DANS LA PRISON POUR FAIRE HERITER SES ENFANTS.

TRENTON, N. J., 1.—Pour que sa femme et ses enfants héritent du peu de bien qu'il possède, Rafaël Louiga, d'Elizabeth, qui mardi dernier, est mort sur la chaise électrique, s'était marié la veille à Marie Maranca, dans la prison de l'Etat.

La cérémonie fut présidée par le Rév. Alphonso Palambi, de l'église St-Joachim, de Trenton. Le couple s'était déjà marié en Italie en 1899 mais religieusement seulement. Pour être légal, le mariage devait être célébré civilement dans ce pays. Louiga a des propriétés en Italie qu'il veut laisser à sa femme.

Il était nécessaire que le fonctionnaire civil préposé à cett effet se rendit à la prison pour célébrer le mariage. Les témoins furent le Rév. Griffin et un des quatre enfants de Louiga.

Louiga a été électrocuté pour le meurtre d'Antonia Migliore, qui eut lieu il y a deux ans, à Elizabeth. C'est à la suite d'une querelle dans une buvette que Louiga se rendit chez lui, prit son fusil et revint tuer Migliore.

PELERINAGES A STE-ANNE DE BEAUPRE

Le pélérinage de la paroisse de St-Aloysius à Ste-Anne de Beaupré aura lieu samedi prochain. Le vapeur "Murray Bay" partira du pied de la rue Désery à 5 p.m. Une grotte sera érigée sur le bateau et il y aura des exercices religieux durant le voyage. Le pélérinage est le premier de la saison pour les catholiques de langues anglaises de cette ville. Il sera sous la direction du Rév. Père Shea, curé de St-Aloysius.

Dimanche prochain, aura lieu le pélérinage paroissial de St-Jacques au Cap de la Madeleine. Il y aura messe avant le départ et messe à l'arrivée des pélerins au Cap.

RUSSES ET ALLEMANDS

ENCORE UN INCIDENT DE FRONTIERE CAUSE PAR L'ATTERRISSAGE D'AVIATEURS ALLEMANDS EN RUSSIE.

BERLIN, 1er. — Un nouvel incident s'est produit à cause de l'atterrissage en territoire russe de deux aviateurs militaires allemands le capitaine Schmœger et le lieutenant Paul. Ils sont retenus prisonniers par les autorités russes pour avoir atterri hier sur un biplan de l'armée allemande à onze milles de la frontière de ce pays.

Des soldats préposés à la garde de la frontière avaient aperçu le biplan près de Rypin. Ils tirèrent sur lui, mais ils n'atteignirent ni la machine, ni les officiers, qui lorsqu'ils descendirent du biplan furent placés sous bonne garde. Ils ont affirmé que le vent leur avait fait prendre une fausse direction, alors que leur voyage devait s'effectuer uniquement sur le territoire allemand.

L'ambassadeur d'Allemagne à St-Pétersbourg a informé immédiatement son gouvernement de cette arrestation.

REMERCIEMENTS DU CARDINAL BEGIN

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 1. — S. E. le cardinal Bégin a adressé de Rome à Mgr l'auxiliaire, une dépêche dans laquelle ce dernier est prié de remercier par l'entremise des journaux, tous ceux qui lui ont présenté leurs hommages, leurs félicitations, leurs voeux, à l'occasion de son élévation à la dignité cardinalice et de leur faire part de sa bénédiction toute paternelle.

COURRIER DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 1er.—M. Nazaire Latraverse, qui tenait l'hôtel Richelieu, et qui a acheté l'hôtel Guévremont, coin des rues Georges et Reine, a obtenu sa licence. Cela fait huit hôtels licenciés pour la ville. Il y en avait onze l'année dernière.

—Le nouveau shérif du district de Richelieu, M. Joseph-Gédéon Larivière, ci-devant notaire à St-Aimé, a pris possession de son bureau.

—M. et Mme Joseph Péloquin et M. J. A. St-Michel, sont revenus de Ste-Victoire, où ils ont été les hôtes de M. J.-B. Beaudreau.

—La Cour Supérieure, pour le mois de juin, s'ouvrira lundi prochain, sous la présidence de M. le juge Bruneau.

—Le 2 juin sera vendu, à Saint-Aimé, par le shérif, l'immeuble appartenant à la succession J.-B. Carreau Fils, failli.

Les curateurs, dans cette affaire, sont MM. Duhamel et al.

—Le principal club de base-ball de la ville a été incorporé sous le nom de "Club Sorel" de base-ball.

—Le Conseil de Ville a fixé à la semaine du 5 août la réception des Chambres de la Fédération de la Province, qui tiendra alors ici sa convention annuelle.

—M. Narcisse Latraverse a obtenu du Conseil municipal, moyennant le prix convenu, les revenus du marché Saint-Laurent.

—Le 1er juin tous les employés municipaux seront suspendus et seuls seront maintenus dans leurs fonctions ceux dont l'engagement aura été décidé avant cette date.

—M. J.-A. Proulx est revenu d'une promenade de quelques jours aux Etats-Unis. Il était accompagné de sa fille, Mlle Jeannette.

—MM. Yvon Lamarre et Prosper Arthur Archambault, comptables, Pierre Charron, ingénieur civil, Frédéric Auguste Béique et Louis Joseph Béique, avocats, viennent d'être incorporés sous la raison sociale de "Les Ateliers Mécaniques de Sorel, Limitée." Le capital de la compagnie est de cinquante mille piastres. La nouvelle compagnie va prendre la direction de l'établissement bien connu sous le nom de "Pontbriand Limitée."

Mme René Blais et ses enfants sont revenus d'une promenade de quelques jours chez leurs parents de Montréal.

Une action en séparation de corps et de biens a été inscrite au greffe de la Cour Supérieure par Mtre J. J. Denis, à la demande de Mme Marguerite Trudel, de la ville de Berthier, contre son mari, Nicolas Hoogenboozem.

—M. Napoléon Larochelle a ouvert une jolie épicerie coin des rues Georges et Elisabeth.

—La drague No 7 (Israël Tarte) est, depuis le commencement de la semaine, sur le Lac St-Pierre, près de la Pointe du Lac, où elle fait un excellent travail.

—M. R.-A. Wiallard et M. le cap. Weir, du service de phares et bouées, ont passé ces derniers jours à Sorel.

LA FILLE GAGNE-PAIN

Quel changement s'est-il opéré depuis un quart de siècle dans le genre de vie des filles d'une famille! Au lieu d'un séjour tranquille et retiré à la maison, les filles sont allées dans les bureaux, les magasins ou la fabrique pour se mêler à la grande foule des travailleurs, et, que ce soit dû à la tête ou aux muscles, éprouver la tension et la fatigue du gagne-pain. Ce changement révolutionnaire dans le genre de vie n'a pas été d'un grand bénéfice à la santé et à la vigueur et dans la foule houleuse vous trouverez bien des figures pâles et anémiques et bien des figures amaigries.

Le sang devient clair et aqueux, le système digestif est dérangé, l'appétit manque et les nerfs épuisés démontrent leur condition par des douleurs névralgiques et des douleurs au corps. La Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase est requise et rien ne peut restaurer aussi vite la santé et la vigueur au corps et ramener la couleur de santé aux joues pâles.

McClary's Champion

Poêle à Gaz Interchangeable

Deux poêles pour cuisiner mais un seul à nettoyer. Brûle le charbon ou le gaz. Voyez le marchand de McClary. 838

En vente par les meilleurs vendeurs de Poêles dans la Ville de Montréal.

$55.95

Place chez vous ce GRAFONOLA

Columbia Jewel

et

12 Registres à Double Disque (24 Sélections)

Ce populaire Columbia procurera à toute votre famille un été de vif plaisir.

Entendez-le et convainquez-vous de son excellence.

Le prix comprend 100 aiguilles.

Conditions Faciles

Quartiers-Généraux du Gros et du Détail.

FOISY FRERES

210-216 rue Ste-Catherine Est, angle Sanguinet.
1-6

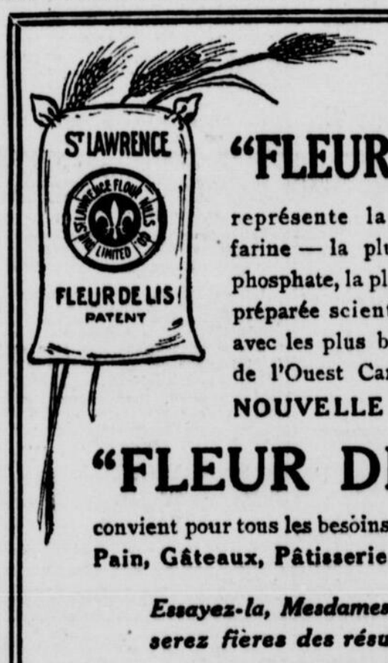

La Marque "FLEUR DE LIS"

représente la meilleure farine — la plus riche en phosphate, la plus nutritive, préparée scientifiquement avec les plus beaux grains de l'Ouest Canadien. La NOUVELLE FARINE

"FLEUR DE LIS"

convient pour tous les besoins de ménage: Pain, Gâteaux, Pâtisseries de choix!

Essayez-la, Mesdames, vous serez fières des résultats.

Demandez-la à votre Fournisseur.

FABRIQUÉE PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,

Les Moulins les plus Modernes du Canada.

PHONE MAIN 6741.

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, • MONTRÉAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pur comme le Lis.

3 Marques Populaires:

"REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

"Femmes Maigres et Dépourvues"

UNE BELLE TAILLE EST FACILE A ACQUERIR

Voici la saison des robes légères, pour bien paraître il faut avoir une belle poitrine, le cou rond, les épaules pleines et tombantes. Les femmes, les jeunes filles privées de ces avantages devraient faire l'essai du Régénérateur du Dr Maroni". CA NE COUTE RIEN. Il développe le buste, remplit les creux du cou, des épaules et de la poitrine; raffermit les seins, augmente leur grosseur et donne une belle taille, si nécessaire pour porter les jolies toilettes d'été.

Employé par les artistes célèbres, ses effets sont certains, sans danger et garantis.

Envoyez 10c en timbres, vous recevrez la preuve.

Dr A. MARONI, Dépt. 6.
39A Viger, Montréal, P.Q.

Hommes faibles, usés, pour recouvrer vos forces et votre santé, essayez-le. 54-s-i-jno.

COURRIER DE ST-JEAN, P.Q.

ST-JEAN, Qué., 1—Le Cercle Collin a donné un joli concert d'amateurs au collège de St-Jean. La salle était littéralement remplie. Les jeunes gens du cercle ont joué leurs rôles à merveille. Ils ont raison d'être fiers de leurs succès. Le concert fut donné sous la présidence d'honneur de l'abbé Art. Papineau, supérieur.

Les membres du Salon Littéraire Musical avaient donné mardi dernier, dans la même salle, une séance du même genre sous la présidence d'honneur du notaire Lussier. MM. Rodrigue McNulty, H. Curran et H. Raymond méritent des félicitations spéciales, car ils ont agi en acteurs accomplis. Les autres acteurs ont aussi bien rempli leurs rôles.

—Le Rév. M. Collins, curé de notre ville, vient de partir pour l'Ouest Canadien où il séjournera un mois au moins.

LA SEMAINE EN EUROPE

Hausse du Pacifique à Berlin. — Le calme règne à Londres. — Paris est en hausse. — Le nouvel emprunt brésilien.

LONDRES, 1.—La Bourse était fermée samedi et elle l'est également aujourd'hui. La répercussion en Bourse du désastre du Pacifique a été nulle. Le cours des actions n'a pas fléchi d'une fraction.

La banque d'Angleterre a ajouté £1,000,000 à son encaisse-or. On prévoit un marché monétaire plus facile car d'ici un mois les disponibilités de la Banque augmenteront sensiblement du fait des rentrées. C'est à quoi il faut attribuer les dispositions à la hausse manifestées par les consolidés et les valeurs de tout repos.

Les émissions en mai sur le marché de Londres ont porté sur £13,500,000, contre £39,250,000 en mai 1913 et £28,000,000 en mai 1912. Cette moins-value est attribuée au fait que la clientèle a toutes ses disponibilités prises par les versements à faire sur les émissions précédemment souscrites. On peut considérer que ce relentissement n'est que momentané: déjà de nombreuses émissions sont annoncées.

Il a été beaucoup question pendant la semaine d'un nouvel emprunt brésilien. Le change sur le Brésil s'améliore sensiblement.

On considère comme probable une amélioration du marché pendant la semaine qui commencera demain.

PARIS, 1.—La situation du marché ne s'est pas modifiée pendant la semaine écoulée. Les financiers se demandent si le nouveau titre de rente sera soumis à l'impôt sur le revenu. L'impôt sur les valeurs étrangères viendra à effet le 1er juillet et cependant l'économie n'en est pas encore connue.

Les valeurs ont légèrement amélioré leurs positions lundi, seules les banques russes sont restées en arrière. Le mouvement s'est accéléré le lendemain sous la poussée des rachats des baissiers qui continuèrent à s'effectuer le mercredi et le jeudi. Vendredi la clientèle spéculative se montrait disposée à se tenir sur la réserve, prévision de la liquidation de fin de mois et de la fermeture de Londres. Vendredi la Bourse fut inexistante: plusieurs valeurs ne furent même pas cotées. Le Rio et les valeurs sud-américaines furent complètement négligées. Les banquiers ne consentirent pas d'avances à la clientèle et les opérations spéculatives se réduisirent à rien. Un fléchissement général se produisit, auquel aucune valeur ne fut en mesure d'opposer un obstacle.

Bien que la chose ne soit pas encore officielle on dit que l'emprunt brésilien sera prochainement lancé. On ajoute que les financiers français ont obtenu de signalés avantages.

Jamais encore la réserve-or de la Banque de France n'a été aussi élevée. Le taux minimum de l'escompte s'est jusqu'ici maintenu mais on prévoit une baisse prochaine.

La Bourse de Paris est fermée aujourd'hui.

BERLIN, 1.—La semaine qui s'était traînée dans le marasme a tout à coup pris meilleure allure. On considère comme plus rassurantes les nouvelles du Mexique, mais le soulèvement de l'Albanie, la mobilisation expérimentale de l'armée russe en Pologne, ont eu en Bourse une répercussion pénible. On fait preuve de confiance et les valeurs se maintiennent relativement.

La situation industrielle s'améliore: les exportations sont en très sensible augmentation. Les reports de la quinzaine nouvelle sont peu importants et la position spéculative de la clientèle est peu dangereuse. Les actions Pacifique Canadien se sont engagées à la hausse à la nouvelle de la découverte de gisements de pétroles dans l'Ouest-Canadien. Elles fléchirent à la suite du désastre du Empress of Ireland. Mais les cours remontèrent quand on sut que la perte était amplement compensée par les assurances.

Les valeurs maritimes sont toujours en hausse et les métallurgiques sont très fermes. Le 3 p. c. impérial est monté rapidement.

LE MOIS A LA BOURSE

Mai fut certainement meilleur qu'avril. — La hausse du Pacifique.— Perspectives de reprise.

Certes le mois qui se termine a été monotone en Bourse et les agents de change sont fondés à se plaindre. Si toutefois on le compare avec avril, on constatera que les valeurs ont eu meilleure tenue et se sont même relevées.

La reprise de New-York, pendant les premiers jours du mois, eut sa répercussion à Londres, puis sur notre place. Mais vinrent les mauvaises nouvelles du Mexique et les indications malheureuses des compagnies américaines de chemin de fer qui déterminèrent une réaction à Wall Street. C'est à quoi il faut attribuer que nos valeurs ne se soient engagées à la hausse qu'avec lenteur et hésitation.

Le Pacifique vers la fin du mois fit preuve de bonnes dispositions: il se négocia un moment à 10 points au-dessus de son plus bas niveau. Son recul ayant été de 15 points en avril, il termine le mois écoulé sur une avance de 5 points. Cette avance permit aux autres valeurs d'améliorer leurs positions.

Les valeurs industrielles sont toujours très faibles, malgré des signes évidents de reprise des affaires.

Le mois de mai est celui pendant lequel il s'est fait le moins d'affaires cette année. Les transactions ont porté sur 135,670, soit une diminution d'un tiers sur celles d'avril.

Depuis si longtemps on espère une reprise, que la clientèle n'accorde plus guère confiance à des prédictions de ce genre. C'est ainsi qu'on a vu le ralentissement se prolonger malgré l'abaissement du loyer de l'argent et ce fut une stupeur dans le monde des affaires.

Les perspectives de la récolte prochaine, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, sont superbes et permettent des espoirs qui selon toutes apparences ne tromperont point. Les blés nous procureront tout l'or dont nous pouvons avoir encore besoin.

Le Canners et le Québec ont été ce matin les deux valeurs en vue. Elles ont eu malheureusement l'avantage discutable de se signaler l'une et l'autre à l'attention par la baisse constante de leurs cours.

Il a été impossible de découvrir la cause de la faiblesse du Québec, quant à celle du Canners, elle résulte de craintes relatives à la répartition de son dividende, jugée hypothétique par certains.

Les transactions sur le Québec avaient déjà porté sur plus de 1300 actions à midi et le cours était tombé de 15 1-4 à 13 3-4.

Le Canners, assez actif, s'est vendu à 37 contre 40 en ouverture.

Le Brazil à 79; le Iron à 22 et 72; le Scotia à 55; le Power à 222; le Laurentide à 180 ont assez bien maintenu leurs positions.

Si l'on tient compte du fait que notre place a manqué de l'appoint d'activité que constitue pour elle le marché de Londres, on admettra volontiers que nos valeurs se sont très bien tenues.

matin, en ouverture, ne différait en rien des précédentes. La pénurie des affaires était à peu près complète et les valeurs immobiles. Le Missouri Pacific et quelques spécialités ont seules fait exception à la liste. Le Missouri a gagné une avance d'un point net. Le Union Pacific et le United States Steel, se vendent ex-dividende et ont fait preuve de lourdeur ainsi que la plupart des valeurs en vue. Bientôt le Missouri Pacific fléchissait à la suite de rumeurs inquiétantes delatives au délai supplémentaire, sur lequel une décision doit être prise définitivement aujourd'hui par les obligataires.

BOURSE DE LONDRES

La Bourse de Londres est aujourd'hui fermée en raison de la fête du Whit-Monday.

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Les émissions d'obligations municipales canadiennes en mai atteignent le chiffre de $9,648,755. Ces émissions ont été placées comme suit:

Canada	$5,668,755
Grande-Bretagne	2,430,000
Etats-Unis	1,550,000
	$9,648,755

Nos émissions en cinq mois ont été placées comme suit:

Canada	$21,109,357
Grande-Bretagne	29,627,532
Etats-Unis	1,818,000
	$25,554,889

BAISSE DU QUEBEC

Le cours du Québec est tombé ce matin à 13 3-4 sur d'assez nombreuses liquidations, dont il est difficile de découvrir la cause déterminante. Interviewé par le rédacteur financier de la "Patrie", sir Rodolphe Forget a reconnu avoir vendu pas mal d'actions Québec au cours de la matinée. Il a déclaré n'avoir pas de raison à donner de ces liquidations et s'est borné à attribuer la baisse au fait que les vendeurs sont plus nombreux que les acheteurs.

Sir Rodolphe a ajouté que le coupon de 2½ % des obligations du Québec sont payés dès aujourd'hui, premier jour de l'échéance.

LES COMPENSATIONS

Les compensations de mai accusent à Montréal une diminution de 13 millions comparativement à celles de mai 1913.

Les compensations des cinq mois se traduisent par une diminution de $45,141,828, soit 3.9%. La statistique mensuelle indique que quatre mois sur cinq se sont traduits par des diminutions, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par le tableau suivant:

	1914	1913
Janvier	$ 224,224,521	$ 247,913,102
Février	210,182,428	210,727,399
Mars	212,186,053	207,856,733
Avril	226,507,036	238,081,963
Mai	234,782,296	248,445,965
	$1,107,883,334	$1,153,025,162

DOMINION CANNERS

Le conseil d'administration va incessamment se réunir à Hamilton, pour prendre une décision relative à la répartition du dividende, exigible le 1er juillet.

La Marque de l'Approbation Publique

LE PUBLIC donne son approbation entière à la bière légère. Cette année, on a doublé le rendement de la brasserie O'Keefe et l'on a peine à suffire à la demande.

Lager Pilsener O'Keefe's

La Bière Légère dans une Bouteille Claire

est la bière canadienne égale et même supérieure à toute bière importée. Elle est douce, hygiénique et délicieuse — excellent tonique et le plus doux des stimulants.

Commandez-en une caisse aujourd'hui, à votre fournisseur.

"LA BIERE QUI EST TOUJOURS O.K."

Agent à Montréal: A. MENARD, 315 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 932.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Telephone—9 à 147.
Brazilian—25 à 78 3-4, 20 à 79.
Power—100 à 221 3-4, 300 à 222.
Québec Ry—200 à 15, 175 à 14 1-2, 175 à 14, 200 à 13 3-4.
Rich. & Ont.—2 à 97.
Shawinigan—10 à 132, 3 à 131 1-2.
Toronto Ry—1 à 132, 25 à 131, 14 à 130 1-2.
Toronto Ry. Rights—16 à 2 9-16, 1 à 2 5-8, 6 à 2 9-16, 11 à 2 5-8, 31 à 2 9-16, 7 à 2 3-4, 52 à 2 9-16, 897 à 2 5-8, 56 à 2 9-16, 4 à 2 5-8, 4 à 2 9-16, 1 à 2 5-8, 1 à 2 9-16, 4 à 2 5-8, 404 à 2 9-16.
Dom. Canners—5 à 40, 25 à 39, 25 à 38, 25 à 37 1-2, 25 à 37.
Dom. Textile—10 à 73 1-2, 35 à 73.
Laurentide—75 à 180, 95 à 180 1-2, 25 à 180.
Scotia—170 à 55, 50 à 54 5-8, 60 à 55, 15 à 54 1-2, 25 à 54 3-8, 10 à 54 1-2, 10 à 55, 25 à 54 3-4.
Steel Corp.—50 à 22.
Canada Cement Pfd—4 à 90.
Illinois Pfd—5 à 93.
Dom. Iron Pfd—50 à 72.
Mont. Cots. Ltd. Pfd—15 à 99.
Mont. Tram. Deb.—$1000 à 78.
Dom. Canners Bds—$2000 à 95 1-2.
Dom. Iron Bds—$1000 à 85, $1000 à 85.
Mont. Power 4½ %—$2000 à 97.
Ogilvies Series C—$2000 à 102.
Commerce Bk—1 à 203 1-2, 2 à 203 3-4.
Royal Bk—8 à 222½.
Crown Reserve Mines—500 à 1.26.
Hollinger Mines—65 à 17.50.

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie., membres de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Sacrement.

B. C. Canners		10
Cedars Com.	61¾	63
Do. Bds.	83½	85
Frontenac Brew. Com.	40	42
Do X. Do Pfd	93	94¾
Can. Felt Com.		15
National Brick Com.		44
Mexican Mahogany		28
Mex. Northern Com.	5	
Mont. Tram. & Power	40½	40½
Wayagamack Com.	30	31
Do. Bds.	75⅞	76½

VENTES

Cedars—50 à 61 3-4, 10 à 62.
Fron. Brew.—3 à 94 3-8.
Tram. Power—45 à 40, 100 à 40 1-2.
Wayagamack Bds.—4000 à 76, 400 à 76 1-2.

ILLINOIS TRACTION

Les recettes brutes d'avril du Illinois Traction s'élèvent à $701,615 contre $612,004, contre celles du mois correspondant de 1913, soit une augmentation de 14.64%. D'autre part les frais d'exploitation accusent pour le mois une augmentation de $92,000. C'est à quoi il faut attribuer la diminution de 0.27 qui apparaît aux recettes nettes, qui s'élèvent à $238,982, contre $239,635 en avril 1913.

Les recettes brutes des quatre mois s'élèvent à $2,781,668, soit une augmentation de 7.87% et les recettes nettes à $1,065,973, augmentation .40%.

VIANDE SUR PIEDS

Arrivages de la semaine aux abattoirs:
850 boeufs.
850 moutons et agneaux.
1300 cochons.
1725 veaux.
Arrivages de la journée:
300 boeufs.
350 moutons.
220 cochons.
250 veaux.
Cours du jour:—
Steers, 8 à 8 1-2.
Taureaux, 4 3-4 à 7 1-2.
Vaches, 6 à 7 1-2.
Moutons, 4 à 6.
Agneaux, $3.00 à $3.00.
Cochons, 8 1-2 à 9 1-2.
Veaux, $3.00 à $10.00, selon poids et qualité.
Le marché a tendance à la hausse.

LE GRAIN A CHICAGO

Cour fournis par la Maison Bryant Bros.

Blé—Juillet, 86 1-4; Sept., 85 3-8.
Maïs—Juillet, 67 5-8.
Avoine—Juillet, 39 1-8; Sept., 37 7-8.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & Desrosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	.01	.02
Beaver	.28	.30
Chambers	.18	.19
Cobalt Lake	.45	.50
Coniagas	7.00	7.50
City of Cobalt	.45	.50
Crown Reserve	1.25	1.28
Dome Lake	.42½	.44
Domes Mines	8.75	9.25
Dome Ex.	.08	.09
Foley	.30	.35
Gould	.01¼	.02½
Great Northern	.08	.09
Hollinger	16.75	17.25
Jupiter	.10½	.12
Kerr Lake	4.50	4.65
La Rose	1.40	1.43
McKinley	.65	.75
Nipissing	6.05	6.25
Peterson Lake	.37	.38
Proc. Crown	.80	.90
Preston	.01½	.02½
Right of Way	.04	.05½
Rochester	.01	.02
Silver Leaf	.01	.02
Temiskaming	.15	.16
Cochrane	.25	.45

VENTES

Hollinger — 5 à 17.50.
Crown Reserve — 200 à 1.25.
La Rose — 1000 à 1.44.

TWIN CITY

Recettes de la troisième semaine de mai: $187,408, augmentation $23,414 soit 14.3%.

SHERWIN WILLIAMS

Dividende privilégié de 1 3-4 p. c. payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 du courant.

P. LYALL CO.

L'assemblée générale aura lieu demain après-midi à trois heures et demie.

CANADA STEAMSHIPS

Demain seront admises à la cote officielle de la Bourse: 120,000 actions ordinaires, 125,000 actions privilégiées, $6,326,666.66 d'obligations.

COURS DE LA DERNIERE HEURE

Fournis par la maison Fortier et Beauvais.

Brazil—75 à 79, 10 à 79, 50 à 79, 25 à 79, 5 à 79.
Cem. Priv.—20 à 90 3-4, 11 à 90 3-4.
Banque Commerce—6 à 203.
Spanish Pfd.—20 à 30 1-2.
Iron—25 à 21 3-4, 75 à 21 1-2.
Toronto—14 à 131.

BOURSE DE MONTREAL

Les cours nous sont fournis par Sir Rodolphe Forget, 83 rue Notre-Dame Ouest.

Montréal, 1 Juin 1914.

STOCKS	Vend	Ach.
A Holden	9½	9¼
" pfd		....
Bell Telep.	117	116
BCPackers	126	...
" pfd		
Brazilian	79	78¾
CalgPower	55	..
Canada C	55	53
" pfd	....	
Can Cem	29¼	29½
" pfd	92½	90
CanCotton	....	....
" pfd	77	75
CanConver	39	36
CC Rubber	98	91
" pfd	98	97
C Fair Pfd	....	....
C G Elect.	....	....
Can Pac.	195½	195¼
CanLocom	..	..
" pfd	....	....
C NW Lan		
Crown R	1.26	1.25
Det Ele Ry	67	65½
D Fl Glass	...	
Do Bridge.	112	112
D Canners	37	35½
" pfd		
D Coal pfd	100	97
D Iron pfd	72½	72
Do Steel C	21¾	21½
Dom park	....	..
Do Textile	75	74½
" pfd	.	100
Duluth S S	...	
" pfd	....	...
Dul Super	...	....
E C Power	..	....
gould Mfg	....	....
" pfd		....
goodwins	27	...
" pfd	77½	...
Hal El Ry.	....	....
Havana El	....	....
" pfd	...	....
Hillcrest C	....	41
" pfd	....	....
IllTrac pfd	95	93
Inter coal	....	....
" pfd	...	....
I C & Coke	...	...
Kaminist.		...
Laurentide	180½	180
Lake of W		126½
" pfd	....	118½
Lyall	.....	.....

STOCKS	Vend	Ach.
Mc Donald	13	12½
Mackay	86	82
" pfd	71	68½
Mex L & P	55	44
" pfd		
M & St P	127	123½
" pfd		....
M L H & P	222	221¼
Mont Cott	52½	51
" pfd	99	......
Mont Loan	....	....
Mont Tel.	..	..
MontTram	....	....
Nipissing	...	..
NorOhio	....	
N S S & C	..	51½
" pfd		
Ogilvie M	117	113½
" pfd	..	..
O L H & P	....	146
" New	....	..
paton Mfg	....	....
Penmans		50
" pfd	....	
Porto Rico	...	....
Price Bros	...	..
Quebec Ry	14	13¾
R & O Nav	97	96½
Riord pfd	....	....
RussM Car	..	....
" pfd	....	....
Sawyer M	....	....
" pfd		....
Sm Woods	65	..
" pfd	95	....
Shawinig	133	131½
Sherw Will	58	56
" pfd	...	98
Spanish R		9
" pfd	31	....
Steel C of C		....
" pfd	...	74½
Toledo Ry.	..	...
TorontoRy	131½	130½
Tooke Bro	...	....
" pfd	....	....
Tr City pfd	..	..
Tucketts	....	30
" pfd	..	
Twin City	108	105½
" pfd		....
West India	..	..
W Kooten	95	93
" pfd	105	103
Winng Ry	..	195
Wisord	....	....

TOUT L'EQUIPAGE EST ARRETE

(Voir aussi 1ère, 2e et 5e Pages)

UNE DECLARATION DE SIR THOMAS

Sir Thomas Shaughnessy vient de nier catégoriquement cette assertion d'un journal de Chicago, que l'"Empress of Ireland" était un navire auquel on avait fait subir des réparations et qui avait été refusé par une autre compagnie de navigation à cause de sa faiblesse de construction; l'"Empress of Britain" et l'"Empress of Ireland" furent construits spécialement pour la compagnie du Pacifique Canadien." Les deux paquebots étaient du dernier modèle à l'époque de leur construction et ne subirent jamais de réparations sérieuses.

L'"ESSEX" A QUEBEC

(Service spécial de la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.— Le croiseur anglais "Essex" est arrivé hier matin dans le fleuve, et s'est ancré vis-à-vis la ville. Il ne devait arriver qu'aujourd'hui, mais son commandant a tenu à escorter, hier matin, le "Lady Grey," et à prêter le secours de ses matelots au capitaine Mercier pour débarquer les cercueils qu'il avait à bord. Le commandant Watson avait même fait préparer les ponts de son navire pour prendre ces cercueils. Mais ces derniers étaient déjà à bord du "Lady Grey" quand le croiseur est arrivé à Rimouski.

LE RECIT D'UN RESCAPE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1. — M. Edward Seybold, président de la "Eclipse Mfg. Co.", l'un des citoyens en vue d'Ottawa et l'un des rescapés de la catastrophe de l'"Empress of Ireland", est arrivé à Ottawa, hier après-midi, avec le corps de sa femme qui a péri non pas noyée, mais tuée lors de l'explosion des chaudières du transatlantique. M. Seybold est lui-même sérieusement blessé à un bras et est sous les soins du Dr Quackenbush.

Le matin de l'accident, M. Seybold était couché, mais ne dormait pas, lorsqu'il a senti que l'"Empress" s'arrêtait. Le sifflet d'alarme s'est fait entendre trois fois. Un autre steamer répéta le même signal, mais le son lui fit comprendre que ce navire était près de l'"Empress" et aussitôt un bruit sourd se produisit. En ouvrant le châssis de sa cabine, M. Seybold s'aperçut que le "Storstad" venait de frapper l'"Empress" et s'éloignait. L'"Empress" commença à s'enfoncer. Aussitôt il fit lever Mme Seybold, lui fit mettre un manteau et lui passa une ceinture de sauvetage. Mme Seybold fit la même chose pour son mari et tous deux montèrent sur le pont qui, dans ce moment, était presque parallèle avec le niveau de l'eau. Il y avait peu de brume autour du vaisseau, mais il y en avait assez pour ne pas voir la terre à quatre milles de distance seulement.

M. Seybold dit qu'il était faible à cause de la maladie qui le forçait à se rendre en Europe, mais réussit avec l'aide de trois hommes à monter avec sa femme sur le bord du steamer. Tout était dans l'obscurité, mais il a distingué environ cinq cents personnes qui cherchaient à se sauver sans crier, mais se plaignaient et se lamentaient.

A ce moment, l'immense steamer était presque entièrement sur le côté. En sentant que l'"Empress" s'enfonçait, M. Seybold dit à sa femme: "Ma chère, tient bon, je suis exténué et je ne puis vivre bien longtemps. Sois brave et sauve-toi!"

Aussitôt le steamer s'enfonça, les entraînant au moins une cinquantaine de pieds sous l'eau et sa femme et lui se tenant constamment par la main.

"Pas une seconde nous n'avons perdu notre sangfroid, ajoute M. Seybold. Une explosion terrible se produisit, ma femme fût séparée de moi,

TUEE ET MUTILEE

et moi-même j'eus le bras droit presque arraché."

M. Seybold dit en sanglotant qu'il ne peut y avoir de doute que sa femme a été tuée car le corps retrouvé dix-huit heures plus tard, ne contenait pas d'eau. En remontant à la surface une vague l'a envoyé une deuxième fois sous l'eau, à une profondeur d'une dizaine de pieds et en revenant la deuxième fois, il fut saisi par deux hommes qui se noyaient et qui cherchaient à l'entraîner avec eux. Il leur résista avec l'énergie du désespoir et réussit à se cramponner à un morceau de bois de quatre pieds de longueur par deux à quatre pouces de largeur. Ceci lui permit de maintenir la tête en dehors de l'eau. Une heure et demie plus tard

IL ETAIT SAUVE

mais presque sans connaissance, au point qu'un des sauveteurs dit: "Cet homme est mort."

M. Seybold réussit à parler faiblement, autrement il aurait été laissé à l'eau.

Une dame Green, qui a aussi été sauvée, a dit à M. Seybold qu'il avait été transporté sur le "Storstad," et ensuite sur le "Lady Evelyn." Personnellement il ne s'en rappelle pas. M. Seybold dit qu'à Rimouski il a été logé chez le maire Fiset, frère du colonel Fiset, d'Ottawa, sous-ministre de la Milice, où il a reçu une hospitalité généreuse. Il déclare qu'il n'a aucune critique à faire contre le C.P.R., mais il croit que le capitaine du "Storstad" est à blâmer. Le jour de l'accident M. et Mme Seybold célébraient le 42ème anniversaire de leur mariage. M. Seybold a traversé l'Atlantique 42 fois et Mme Seybold 22 fois.

Mme SEYBOLD

Les funérailles de cette dernière ont eu lieu cet après-midi, privément. Le service a été célébré à la résidence mortuaire, par le révérend Thompson. La défunte était âgée de 60 ans et était la fille de feu Jacob Bricker, de Berlin, Ontario. Outre son époux, elle laisse deux soeurs, Mesdames J. P. Seybold et J. E. Hunsicker, de Montréal. Elle était aussi la tante de Mme Fred. Booth, d'Ottawa.

DANS LES EGLISES

Ottawa, 1 — Dans presque toutes les églises d'Ottawa, hier, surtout les églises protestantes, allusion a été faite au naufrage de l'"Empress of Ireland". A l'église presbytérienne Stewarton, le révérend McIlroy, a annoncé que quatre de ses paroissiens étaient au nombre des passagers, dont deux au nombre des victimes. Ceux qui ont succombé sont M. et Mme A. E. Caughey, et ceux qui se sont sauvés sont M. et Mme J. W. Black. Une cérémonie spéciale pour les morts a été faite.

Au cours de son sermon, le révérend dit que cette catastrophe n'est

PAS UN CHATIMENT DE DIEU

et que ce serait une erreur que de le croire. Il demande aussi qu'une liste de souscription soit faite à Ottawa pour ceux qui ont subi des pertes dans ce naufrage. Il a fait une allusion spéciale à la mort de M. et Mme Irving, déclarant que leur conduite noble et héroïque, fait disparaître beaucoup de préjugés qui existent contre les acteurs.

DEUX RESCAPES

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 1er.—M. John Black, comptable de la "J. R. Booth Lumber Co.," l'un des rescapés, a été recueilli chez le maire Fiset, de Rimouski. Il raconte que réveillé par le bruit de la collision, il a quitté la cabine qu'il occupait à bord de l'"Empress of Ireland." Dans le corridor il a rencontré un des "stewards" qui l'a rassuré du mieux qu'il a pu; mais constatant le danger, vu que le navire penchait d'une façon alarmante, il s'élança à la mer avec Mme Black qu'il soutint, et nagea dans la direction d'une embarcation de sauvetage à bord de laquelle sa femme fut recueillie. Il s'attacha au flanc de l'embarcation jusqu'à ce qu'il fut lui-même recueilli à bord. M. Black ajoute que trois bateaux de sauvetage du charbonnier ont été descendus à la mer. Le temps était très calme lors de l'accident.

Mme Black dit que si elle a pu se sauver, c'est grâce à l'obéissance passive avec laquelle elle a suivi les conseils de son mari. Sur son ordre elle s'est bravement jetée à la mer et n'a pas tardé à être sauvée.

— M. W. Airxheimer, un des passagers de l'Empress, qui manquent à l'appel, était bien connu ici où il a fait des affaires considérables comme voyageur de commerce dans les soieries.

LA MALLE AU FOND DU FLEUVE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 1er— Comme l'"Empress of Ireland" était un des vaisseaux au service du ministère des postes, une malle précieuse est actuellement au fond du St-Laurent. Le vaisseau contenait vingt-six sacs de malle générale et quatorze sacs de lettres venant d'Ottawa. La plus grande partie de ces lettres et colis postaux était destinée aux Iles Britanniques.

LES PARENTS DES VICTIMES

ont adressé au maire et d'autres personnes de Rimouski des centaines de dépêches leur demandant des informations sur des passagers et passagères: enfants, soeurs ou frères, maris ou épouses. D'autres télégrammes ou câblogrammes ont pour destinataires des personnes qui dorment leur dernier sommeil au fond de l'eau.

L'EPAVE

Le capitaine Walsh, surintendant maritime du "Pacifique Canadien," part aujourd'hui pour Montréal où il s'entendra avec les autorités de la compagnie sur les mesures à prendre pour faire disparaître l'épave qui constitue un obstacle pour la navigation.

DANS LES EGLISES

Dans un grand nombre d'églises de la région on a parlé en termes sympathiques et émus, aux services d'hier, de l'affreuse catastrophe. Mgr Blais, évêque de Rimouski, entre autres, s'est exprimé à ce sujet avec beaucoup d'éloquence.

DE L'ARGENT REPECHE

Le capitaine de l'"Eureka", M. Bélanger, a retrouvé plusieurs porte-monnaies et quelques rouleaux de billets de banque dont l'un de $430. La somme recueillie dans les portemonnaies ne s'élève qu'à $1,400.

Jusqu'à minuit hier, 82 cadavres seulement avaient été identifiés, y compris celui de Sir Henry Seton Karr, d'Angleterre. On n'a pas retrouvé les restes de Laurence Irving et de sa femme, Mabel Hackney.

Il est probable que les funérailles des victimes non identifiées auront lieu mardi prochain.

DEUX SUR DIX

Galt, Ont., 1 — Des dix habitants de Galt, qui étaient passagers sur l'"Empress", deux seulement ont été sauvés, Thomas Burrows et Phillip Lawlor.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

—Chez l'horloger.
Le client.—Vous dites que ces montres vous coûtent cinq shillings? Mais c'est le prix que vous les vendez!
L'horloger.—Exactement.
Le client.—Où donc, alors, trouvez-vous votre bénéfice?
L'horloger.—A les réparer.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 1628. The Sapho Manufacturing Co. Ltd., demanderesse vs P. Bilodeau, défendeur.
Le 10ème jour de juin 1914, à deux heures de l'après-midi, au bureau d'affaires de Mtres Brodeur, Bérard et Beaudry, avocats, au No. 80 rue St-Gabriel, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 10 parts dans le fonds social de la compagnie demanderesse ci-dessus.
Conditions: argent comptant.
L. E. BACHAND, H.C.S.
Montréal, 1 juin 1914.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2102.— W. A. Handfield, vs A. Bergevin.
Le 10ème jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 90 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en ameublement de bureau, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. O. DORION, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

DOMINION COAL COMPANY Limited
"DOMINION" et "SPRINGHILL"
CHARBONS BITUMINEUX POUR VAPEUR et GAZ
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 RUE ST JACQUES MONTREAL
6-jno

THE MONTREAL COTTONS LIMITED

Avis est par le présent donné qu'un dividende trimestriel de un pour cent (1%), au taux de quatre pour cent (4%) par année sur les actions ordinaires de cette compagnie, a été déclaré payable à tous les actionnaires enregistrés le 5ème jour de juin prochain et que les chèques seront dûment expédiés par la malle le 15ème jour de juin prochain.
Par ordre du Bureau des Directeurs.
JOHN LOWE, Jr., Sec.-Trés.
Montréal, 30 mai 1914.

THE MONTREAL COTTONS LIMITED

Avis est par le présent donné qu'un dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent (1¾%) au taux de sept pour cent (7%) par année sur les actions privilégiées de cette compagnie, a été déclaré payable à tous les actionnaires enregistrés le 5ème jour de juin prochain et les chèques seront dûment expédiés par la malle le 15ème jour de juin prochain.
Par ordre du bureau des directeurs,
JOHN LOWE, Jr., Sec.-Trés.
Montréal, 30 mai 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2784 — S. Cooperman vs F. X. Galarneau.
Le 12e jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 201 rue Quesnel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.
Conditions: Argent comptant.
C. T. JETTE, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3868— O. Gariépy vs A. Larose.
Le 10e jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1371 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.
Conditions: Argent comptant.
R. DRAINVILLE, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6710— Dame A. Laroche vs L. Rafferty.
Le 10e jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, en arrière du No 1690 Notre-Dame Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux et voitures, etc.
Conditions: Argent comptant.
R. DRAINVILLE, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6202 — Joseph Marie Cauchon, demandeur, vs G. A. Wanless, défendeur.
Le 10e jour de juin 1914, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 776 rue Durocher, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
E. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 29 mai 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 21361— Lalonde et al. de Montréal, demandeurs, vs G. alias J. Cyr, du même lieu, défendeur.
Le 12e jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2672 rue Jeanne Mance en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de jutice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
R. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2722 — R. David et al. vs A. Lahaie.
Le 11e jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 490 rue Daniel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en épiceries, etc.
Conditions: Argent comptant.
J. O. DORION, H.C.S.
Montréal, 1er juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9525. P. E. Vincent, demandeur vs. Joseph Flynn, défendeur.
Le 11ième jour de juin 1914, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1178 rue Ontario Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
Montréal, 1er juin 1914.
J. E. COUTU, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1468. Darins Chevrier, demandeur, vs. L. J. Prud'homme, défendeur.
Le 10ième jour de juin 1914 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 849 Boulevard Décary, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un moteur électrique, chevaux, voiture, etc.
Conditions: Argent comptant.
G. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 1 juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 954. Larivière Incorporée, demandeur, vs T. A. Reeb, défendeur.
Le 11ème jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 111 rue Hutchison, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.
Conditions: argent comptant.
L. E. BACHAND, H.C.S.
Montréal, 1 Juin 1914.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 954. Larivière Incorporée, demanderesse, vs T. A. Reeb, défendeur.
Le 11ème jour de juin 1914, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 186 et 188 rue Hutchison, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en chevaux, voitures, etc.
Conditions: argent comptant.
L. E. BACHAND, H.C.S.
Montréal, 1 Juin 1914.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18433.— T. Gaudry, Demandeur, vs J. A. Cross Défendeur.
Le 11ème jour de juin 1914, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 3051 rue St-André, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, etc. Conditions: Argent comptant.
E. AUMAIS, H. C. S.
Montréal, 1er juin 1914.

CITE DE LACHINE

SOUMISSION POUR ACHAT DE DEBENTURES AU MONTANT DE $350,000.00

La Cité de Lachine demande des soumissions pour l'achat de débentures au montant de $350,000.00 sur $600,000.00 de débentures émises en vertu du règlement No 186.

Ces débentures sont de $1,000.00 chacune rachetable dans 40 ans et portant intérêt au taux de cinq pour cent (5%) par année, payable semi-annuellement.

Les soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné au Bureau de la Corporation de la Cité de Lachine, marquées "SOUMISSION POUR DEBENTURES" et seront reçues au susdit bureau jusqu'au 4 juin 1914, à 6 p.m.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de $7,000.00 et la Cité de Lachine ne sera pas absolument tenue d'accepter aucune des soumissions.

HECTOR CHARETTE, Greffier.
Cité de Lachine. 29M-1J

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
PIGEON, PIGEON & DAVIS
71a rue St-Jacques, Montréal.
Tél. Main 3025.
Nous répondons gratuitement à toute demande d'informations.
21—jno.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

LUNDI, LE PREMIER JOUR DE JUIN prochain, à DIX heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district sus-dit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX, Shérif.
Bureau du shérif, Montréal, 12 mai 1914.
67-15

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Ministère des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 juillet 1914, pour le transport des malles de Sa Majesté en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, 30 voyages simples aller et retour, entre St-Jovite et la station du chemin de fer à partir du 1er octobre 1914 prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Jovite et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

Ministère des postes,
Division du service des Malles.
VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes.
Montréal, le 22 mai 1914.
74—25 mai, 1-8 juin

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, à Montréal, le et après jeudi, le 2 juillet prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 juin prochain.

Par ordre du Bureau de Direction,
A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, le 27 mai 1914.
28-M. au 2-J.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
384—jnc

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE Limitée, au No 180 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant résidant au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 860.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18634.— L'Agence Mercantile Vanier, Demanderesse vs H. Kaiserman, Défendeur.
Le 10ème jour de juin 1914, à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 41 Pine Ave. Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en sofa, etc. Conditions: Argent comptant.
E. AUMAIS, H. C. S.
Montréal, 1er juin 1914.

"TIZ" -- UNE JOIE POUR LES PIEDS ENDOLORIS, FATIGUES

"TIZ" est vraiment merveilleux pour les pieds endoloris, malades, enflés, sujets à transpirer, et aux callosités et pour les cors.

Adieu aux pieds endoloris, aux pieds qui brûlent, aux pieds enflés, aux pieds qui transpirent, aux pieds qui puent, aux pieds fatigués.

Adieu aux cors, aux callosités, aux oignons et plaies au vif. Plus de chaussures trop justes, plus de claudication à cause de la douleur, plus de trace de souffrance sur votre figure. "TIZ" est magique, agit instantanément. "TIZ" élimine toutes les exsudations délétères qui se dégagent des pieds. Employez "TIZ" et portez des chaussures plus petites. Employez "TIZ" et oubliez vos maux de pieds. Ah ! comme vos pieds se sentiront plus à l'aise !

Procurez-vous une boite de 25c de "TIZ" dès maintenant chez n'importe quel pharmacien ou dans tout magasin à rayons. Ne souffrez pas. Ayez des pieds heureux et contents, des pieds qui ne transpirent jamais, ne font jamais mal et ne se fatiguent jamais. Toute une année de confort pour les pieds assurés, ou argent rendu.

IL DEMANDE DE L'ARGENT

L'ENTREPRENEUR DE LA CONSTRUCTION DU BASSIN DE FILTRATION VEUT AVOIR UNE AVANCE DE $40,000. .

L'entrepreneur de la construction du bassin de filtration, à qui l'ancien bureau de contrôle avait accordé une avance de $30,000 l'an dernier, pour lui permettre de continuer ses travaux, s'est adressé au nouvel exécutif, samedi, pour avoir une nouvelle avance de $40,000. Les contrôleurs ne sont pas d'opinion que la ville devrait consacrer un semblable précédent et la question sera discutée plus tard.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

DECES DE Mme DE LACHARRIERE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de la générale de Lacharrière, grand'mère de M. de Lacharrière, ci-devant attaché au consulat de France à Montréal.

AU COLLEGE STE-MARIE

A l'occasion de la fête du R. P. Recteur, ce soir lundi, à 8 h. 30 1er juin l'on jouera un grand drame canadien inédit, "Montcalm", ayant pour auteur, les PP. Goudard et E. Desjardins, S.J.

La représentation est spécialement offerte aux anciens élèves du collège.

Demain, 2 juin, à 7 h. 30 p.m. banquet des anciens élèves. Mercredi à 8 h. 30, seconde représentation de "Montcalm". Comme on le voit, c'est un temps de fête pour le collège Ste-Marie.

Hier, à 3 h. 30, en l'église du Gesù a eu lieu la cérémonie d'adieu des finissants. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P Carrière, provincial de la compagnie de Jésus. Le matin la grand messe avait été célébré par le R. P. Gauthier, un des nouveaux prêtres, ancien élève du collège, ordonné par le délégué apostolique, Mgr Stagni, le dimanche précédent. Le choeur de chant du Gesù, comme à l'ordinaire, exécuta de très beaux morceaux de musique. Le sermon fut prononé par le R. P. Tamisier

MOIS DU SACRE-COEUR

Comme les autres années, en l'église du Gésu tous les jours, auront lieu les exercices du mois du Sacré-Coeur, à 7 h. 30, sermon, suivi de la bénédiction du St-Sacrement.

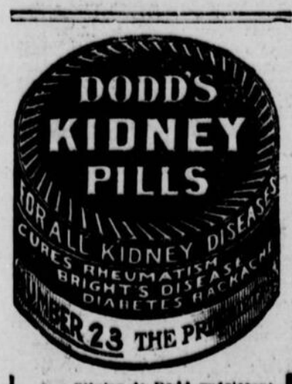

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

UNE BELLE OEUVRE

L'Assistance Maternelle, au cours de sa dernière grande réunion, a démontré toute son importance et son efficacité.

Rapports importants

L'Assistance Maternelle a tenu son assemblée annuelle, le mardi 20 mai au Secrétariat de la Fédération Nationale, sous la présidence du Révérend Père Hage, aumônier et bienfaiteur de l'oeuvre, et de Madame Hamilton, la fondatrice et présidente générale. L'assemblée nombreuse comptait l'élite de la société montréalaise. Le rapport de la secrétaire, Madame Pinsonnault, lu par Mlle Lamothe, est des plus substantiels et des plus consolants. Il nous apprend que 440 visites furent faites chez les malades par les dames du comité de l'Assistance et 400 par les Gardes-Malades Ville-Marie. L'association remercie chaleureusement les gardes pour leur dévouement inlassable et leur grande bienveillance à répondre aux appels de tous les jours. Non seulement, elles prodiguent aux pauvres mères leurs soins empressés, mais elles remontent leur courage si souvent abattu, en se faisant les auxiliaires dévouées des patronnesses de l'Assistance Maternelle qui, sans leur concours ne pourrait suffire à la tâche de répondre aux demandes qui s'adressent de toutes parts.

Il convient aussi de louer d'une façon toute spéciale, outre l'action admirable de Madame Hamilton, que loua éloquemment le R.P. Hage, la charité et le dévouement de Madame Lamothe et de ses généreuses filles qui ont donné l'hospitalité à l'Assistance Maternelle pendant deux années, et de Mlle Prévost qui a dirigé le dispensaire avec une bienveillance sans égale.

Un dispensaire général est maintenant ouvert au numéro 1545 Christophe-Colomb, où toutes les femmes malades trouveront conseils et secours. Le Dr Bruneau est le président-honoraire, et le Dr Fortier en est le directeur en titre. Les médecins suivants traiteront les malades : le Dr H. Aubry, chirurgien, le Dr Saint-Onge, maladies de la tête, nez, gorge, oreilles et yeux, les docteurs R. Lajoie et M. Barry, médecine générale et le Dr Morin, maladies des yeux. Le Dr de Cotret a aussi promis le concours de ses lumières et de son expérience.

Les heures du dispensaire sont de 10 heures à midi, tous les jours, sauf le mardi et vendredi de 3 à 5 heures p.m. L'état des finances atteste pour les recettes : Dons faits à l'oeuvre et produit de la conférence du Père Hage : $738.87 ; dons divers $265.12 ; pour dîner de Noël $61.50 ; argent des troncs $100.00, du "Denier National", $100.00, soit $1,371.05. Pour les dépenses : pour les fournisseurs de linges, comestibles, etc : $738.39 ; dépenses de provisions aux malades $336.92, et dépenses du dîner de Noël $61.50. La balance en caisse est donc de $234.24.

Cet état de compte ne mentionne nullement les dons que chaque dame verse au sein des familles où son action pieuse et charitable s'exerce. Au Vestiaire, 2913 morceaux de lingerie ont été distribués, et sur ces différents objets, 1500 morceaux de carpette furent confectionnés par les dames, amies de l'oeuvde.

L'association adresse ses remerciements aux dames directrices de cercles de couture. Mesdames Beaubien, LaMothe, Saint-Charles, Loranger, A. David, Mademoiselle Prévost, ainsi qu'à Mesdames Trépanier, Marchand, Huguenin et MacDonald qui, à elles seules, ont fait autant de travail qu'un cercle. Ces cercles de couture font beaucoup de bien, elles développent chez nos femmes du monde, l'amour des pauvres et des faibles et les incitent aux actions généreuses et dévouées.

L'Assistance Maternelle compte à l'heure actuelle, trois comités paroissiaux, Saint-Henri, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Eusèbe qui font dans leur paroisse respective, une oeuvre immense au point de vue charitable et social, et nous savons que de nouveaux comités s'ouvriront sous peu, dans d'autres paroisses de façon à couvrir toute la ville, et à sauver toutes les mères.

L'oeuvre de l'Assistance Maternelle travaille à l'éducation des mères, et introduit dans les foyers pauvres, de la saine hygiène et des soins éclairés, et elle collabore de cette façon et combien efficacement au combat contre la mortalité infantile. Les autorités municipales, si soucieuses de sauver ces enfants, s'intéresseront à cette oeuvre, et lui assureront, nous n'en doutons pas, des subsides honorables qui lui permettront d'accomplir encore et toujours plus de bien.

L'Assistance Maternelle remercie son aumônier le Rev. Père Hage, de son bienveillant appui, les médecins du dispensaire, les gardes-Malades Ville-Marie, tous les médecins qui ont soigné leurs malades gratuitement, les journaux qui lui ont accordé à leur oeuvre, une large publicité, les généreux donateurs, les zélées dames révélatrices, enfin tous ceux qui ont accordé à leur oeuvre si humanitaire et si noble un concours ou un secours sont assurés de toute leur gratitude.

CONGE A L'HOTEL DES POSTES

Mercredi prochain sera jour de congé à l'Hôtel des postes. Les malles expédiées à l'extérieur seront fermées à dix heures de l'avant-midi. Les guichets seront ouverts de 7 à 10 heures a. m. Les malles du soir seront fermées aux heures habituelles.

CLUB DE REFORME

L'honorable M. Mercier, ministre de la Colonisation y est l'objet d'une magnifique réception.-- Situation intéressante.

Pour nos colons

Au club de Réforme, rue Sherbrooke, avait lieu samedi soir, une fête magnifique pour célébrer par un banquet, l'avénement de l'honorable Honoré Mercier, au ministère de la Colonisation.

C'est M. W. G. Mitchell qui présidait.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Mitchell, étaient l'honorable Honoré Mercier, l'honorable Jérémie Décarie, M. E. R. McMaster vice-président du Club de Réforme et l'honorable sénateur Dandurand.

Les autres convives étaient MM. Hon. S. Fisher, Dr. Désaulniers, W. F. Castle, C. Bélanger, Sévérin Létourneau, J. B. Cordeau, Fernand Rinfret, W. T. Gagnon, O. Faucher Dr Boucher, Laporte, E. Lariviére, Garneau et S. M. Ogulike.

Lorsque l'heure des discours fut venue, M. Mitchell proposa la santé du Roi, et souhaita la bienvenue au nouveau ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries.

L'hon. M. HONORE MERCIER, hôte du Club de Réforme, samedi.

Le Président du Club de Réforme est heureux de l'honneur fait à la jeune génération et à l'Association par la nomination d'un de ses membres a un poste aussi important.

M. le docteur Désaulniers à qui a été décerné l'honneur de proposer la santé de l'hôte du Club de Réforme, rappelle les débuts de l'honorable M. Mercier dans la politique. Il fait à grands traits l'histoire de la vie publique du nouveau ministre. L'orateur fait voir la distinction et la droiture de l'échevin, de l'avocat et du député. M. Mercier a su remplir ces diverses fonctions avec talent et dévouement. Aussi, il n'est que juste de le voir aujourd'hui à la tête de l'un des ministères les plus importants.

Une carrière nouvelle s'ouvre devant M. Mercier, son passé est une garantie de son avenir. Il saura se montrer aussi bon ministre, qu'il fut excellent échevin, et député consciencieux."

Après les longs applaudissements qui ont souligné la fin du discours du Dr Désaulniers, l'honorable Honoré Mercier se lève et reçoit un chaleureux accueil.

"Permettez-moi, dit-il, de vous exprimer tout d'abord ma reconnaissance pour votre aimable invitation et pour l'accueil si sympathique que vous voulez bien me faire.

"Toute l'amabilité de votre accueil, je la dois à votre dévouement, au parti libéral et à ses chefs. Je la dois à votre bienveillante amitiée; je la dois, aussi, je le sens, au nom que je porte et qui éveille en vous un passé déjà lointain.

"Ah! ce passé du parti libéral, vous lui êtes restés fidèles et dévoués et c'est là la cause primordiale, la raison d'être de votre association. En effet, le club de Réforme est né, si je ne me trompe, au lendemain de la grande victoire libérale de 1896/

"Le but de ses organisateurs fut de réunir sous un même drapeau les éléments d'autres organisations politiques qui avaient fait les luttes du parti et dont la principale fut le Club National dont le souvenir nous est resté bien cher, mais je dois vous dire que l'absorption des divers groupements du parti sous une même direction fut une excellente pensée, et que ceux qui l'ont conçue et mise à exécution ont droit à la reconnaissance de tout le parti libéral.

Ici, Anglais et Français, Irlandais et Ecossais sont groupés dans un même sentiment d'émulation pour le triomphe des principes qui nous sont chers.

"Je salue donc, et de toute ma sympathie, votre association dont les progrès s'affirment de jour en jour davantage, et je vous félicite sincèrement de l'impulsion nouvelle que vous lui avez donnée et je lui souhaite tout le succès qu'elle mérite..

M. Mercier fait alors une revue de ce que le gouvernement, depuis 18 ans, a fait pour l'instruction publique et la colonisation. Il s'engage ensuite dans une envolée oratoire qui a pour l'inspirer la noble figure de Sir Lomer Gouin.

Au sujet de la colonisation, il dit :

Nous avons actuellement 5,901,412 acres de terres divisées en lots de ferme et disponibles.

Et dans nos neuf réserves de colonisation, nous avons près de 4000 lots à la disposition des colons ; et ce chiffre est maintenu au fur et à mesure des concessions.

Il y a actuellement, dans nos différentes régions à coloniser, près de 25,000 lots sous billets de location, c'est-à-dire que près de 25,000 colons, sont actuellement à l'oeuvre, de l'agrandissement du patrimoine national.

Et comme M. Prévost a, un jour, évalué à $1000 la valeur d'un lot de colonisation (ce chiffre est encore modeste), c'est donc un capital de $25,000,000 que le gouvernement a donné aux défricheurs du sol.

Après avoir terminé un laborieux exposé de l'histoire statistique de la colonisation, l'honorable M. Mercier fait l'éloge de feu l'honorable M. Devlin qui fut son prédécesseur.

M. Mercier rappelle en termes émus le souvenir de son prédécesseur. Il rappelle la figure sympathique de ce défenseur de la race canadienne-française comme de la race irlandaise, de cette figure que l'on vit partout sur la brèche pour défendre le parti libéral et ses chefs. Tous les comtés et toutes les provinces l'ont entendu, il est même allé jusqu'à la Chambre Impériale défendre une cause et des hommes qui lui étaient chers.

D'autres discours furent prononcés par l'hon. M. Pugsley, l'hon. Jérémie Décarie, l'hon. sénateur Dandurand, et c'est par une chose attendrissante et bien française que l'on a terminé cette fête en portant un toast à la santé de Mme Mercier, la mère du nouveau ministre. A ce moment on ne put dire si le souvenir n'était pas plus grand et plus vivant encore que la présence de celui qui avait mission de le continuer dans le sentiment populaire.

ASSEMBLEE POLITIQUE

M. E. W. Tobin, député et plusieurs de ses collègues, discutent les questions actuelles à Windsor Mills.

Ambitions des libéraux

(Spécial à la PATRIE)

WINDSOR MILLS, 1.—M. E.-W. Tobin, député de Richmond et Wolfe au Parlement, avait invité ses électeurs à une réunion politique qui eut lieu samedi et au cours de laquelle il discuta avec le représentant du comté à Québec, l'hon. M. Mackenzie, et deux de ses collègues de la Chambre des Communes, les questions actuelles. Ces deux collègues, MM. L.-J. Gauthier, député de St-Hyacinthe, et E.W. McDonald, député de Pictou, ont prononcé des discours intéressants.

L'assemblée n'était pas très nombreuse—il y avait au plus 4 à 500 personnes—mais les auditeurs ont fait bon accueil aux orateurs qui, encouragés par leurs applaudissements, n'ont pas manqué de dénoncer le gouvernement conservateur et de prédire qu'avant peu de temps le très honorable M. Borden aurait perdu le pouvoir.

M. Tobin a parlé le premier et c'est lui qui a fait la première prédiction. Il n'a donné au gouvernement conservateur que deux ans de vie et a réclamé des élections au plus tôt.

L'hon. M. Mackenzie, trésorier provincial, a parlé ensuite des questions provinciales. Il a déclaré que le gouvernement Gouin avait solutionné trois grands problèmes: l'éducation, l'amélioration de la voirie et la situation financière de la province. Mais cette déclaration n'a pas eu le succès de la nouvelle annoncée par M. Mackenzie que le pont de péage de Windsor Mills serait bientôt un pont libre.

M. MacDonald, député de Pictou, est l'orateur suivant. La victoire du 21 septembre 1911 a été non seulement une défaite pour M. MacDonald mais une désillusion, car il aurait été ministre si son parti avait eu un renouvellement de confiance de l'électorat. Aussi reproche-t-il aux électeurs "leur grave erreur" de 1911. La misère règne au Canada depuis que les conservateurs sont au pouvoir.

M. E.-W. TOBIN, député de Richmond et Wolfe

L'orateur donne alors les raisons pour lesquelles on devrait redonner au parti libéral la direction des affaires publiques. Il se prononce en faveur de la réciprocité.

M. L.-J. Gauthier parle après M. MacDonald et dit:

La différence qu'il y a entre les deux partis politiques consiste dans la manière d'administrer la chose publique. Les conservateurs croient que c'est en protégeant les classes privilégiées, les financiers, les industriels. Nous libéraux, nous n'avons pas confiance en cette manière. Nous prétendons que la prospérité doit partir des classes populaires d'où elle circulera dans tout le corps social. Nous avons eu quinze ans d'administration libérale, c'était la prospérité.

Depuis trois ans, ce sont les conservateurs qui gouvernent. Jugez quelle administration est la meilleure. La misère est entrée à nos foyers. La raison de tout cela, c'est que nos ministres ont une tâche de géant à faire et ils sont des pygmées. De tous ces ministres, il n'y en a que trois à qui vous voudriez confier vos affaires personnelles.

M. Alphonse Milette, maire de Windsor Mills, présidait la réunion.

DETRUIT LE FEU DE L'ECZEMA

Que ceux qui ont souffert de l'eczéma vous en racontent les tortures. Personne autre ne peut réaliser parfaitement ce que signifie d'endurer le supplice atroce, causé par la démangeaison et les brûlements.

L'onguent du Dr Chase est le meilleur onguent connu, parce qu'il est venu à bout de l'eczéma. Il détruit vivement le feu de cette terrible maladie de la peau, soulage celui qui souffre et guérit graduellement les plaies vives et enflammées. Il y a des vingtaines d'autres cas où l'onguent du Dr Chase peut être employé partout où il y a démangeaison, irritation de la peau, mais voici la grande preuve d'un onguent cicatrisant et doux ; guérira-t-il l'eczéma? Puisqu'il guérit facilement les cas, de longue date, d'eczéma, vous pouvez vous fier sur l'onguent du Dr Chase pour adoucir la démangeaison de la peau et guérir les plaies quelqu'en soit la cause.

La Chasse aux Mouches est inutile

Notre Entomologiste du Dominion dit : "Je suis convaincu que les résultats pratiques de la campagne menée par certains journaux au sujet de la chasse aux mouches est inutile pour réduire le nombre des mouches." Il est un fait, qu'un paquet de dix cents de "WILSON'S FLY PADS" est capable de tuer un minot de mouches. Il est le meilleur destructeur de mouches, et se recommande à l'attention constante des bonnes ménagères.

"WILSON'S FLY PADS" sont vendus partout chez tous les épiciers et les pharmaciens.

18-25mai 1-8 juin

MEURTRE SUPPOSE

Une jeune fille est trouvée morte dans un parc d'amusement et tout semble indiquer un assassinat.

Où sont ses partenaires ?

JOHNSTON, N.Y., 1er.—Une jolie petite modiste, Irène Sutton, qui était arrivée il y a quelques jours seulement de Brooklyn à Gloversville, a été trouvée morte samedi soir dans le parc Sancandaga. Le corps portait de nombreuses traces de violence.

Le corps était placé dans une position naturelle, comme s'il avait été arrangé après la mort. Les escarpins en satin ont été trouvés à une grande distance du cadavre.

Le corps a été trouvé par des petits garçons à 150 pieds seulement de la route du "coaster" par des petits garçons, dont l'un avait perdu sa casquette en passant précédemment. Le coroner, quand il arriva à minuit, déclara que la mort remontait à trois heures.

Il y avait beaucoup de monde au parc, hier, venu des villes environnantes, et la jeune fille s'était mêlée à la foule. La dernière fois qu'on la vit ce fut à 5.30 p.m. Elle venait de monter en auto avec une autre femme et deux hommes.

On croit que Mlle Sutton a été assassinée et que le corps a été porté à la place où on l'a trouvé pour faire croire qu'elle était tombée d'un char au tournant qui est très court. L'entrepreneur des pompes funèbres dit qu'il n'y a pas de doute pour lui que la jeune fille a été assassinée, et le fait qu'il n'y avait pas de fracture du crâne, bien que la tête reposât sur le roc, prouve qu'elle n'est pas tombée là, mais qu'elle y a été placée.

On cherche maintenant les personnes qui ont été vues avec elle dans la journée de samedi. Aucune arrestation n'a encore été faite.

AEROPLANE EN FEU

TOULON, 1.—Un accident d'aéroplane qui aurait pu avoir de très graves conséquences s'il s'était produit quelques minutes plus tard, a vivement ému les nombreuses personnes qui assistaient aux évolutions de l'aviateur Moineau, sur son hydro-aéroplane Bréguet.

Moineau avait déjà effectué quelques vols d'essai et tout semblait bien marcher ; il décida alors d'emmener un passager à bord de son biplan. L'hélice fut lancée et l'appareil commença à glisser rapidement sur l'eau ; il était sur le point de décoller quand par suite de la rupture du tuyau d'arrivée d'essence, le dangereux liquide s'enflamma. Le passager se jeta à la mer ; il fut recueilli quelques minutes plus tard, par un canot-automobile. En voulant étouffer les flammes, Moineau se fit de graves brûlures.

LE VENDEUR EST-IL RESPONSABLE ?

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 1er.— Une cause d'un intérêt spécial pour le public automobiliste s'est ouverte en Cour Supérieur du district St-François, présidée par le juge Hutchinson, vendredi. C'est celle de Mme veuve J. P. Pothier, qui réclame $10,000 de dommages pour la mort de son époux, tué dans un accident d'automobile en septembre 1912.

L'accident aurait été causé par une roue défectueuse de l'auto, un "Jackson," conduit par la victime, et la demanderesse réclame le montant plus haut mentionné à M. P. D. A. Robert, de Montréal, le vendeur de la machine.

L'audition de la cause est ajournée au 6 courant.

Mtre J. Nicol représente la demanderesse, et MM. A. Delage, de Montréal, et D. Panneton, de Sherbrooke, sont les avocats de la défense.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

ENCORE LES FEUX DE FORETS

$50,000 de dommages dans la seigneurie Joly, à St.Apollinaire.

(Spécial à la PATRIE)

ST-APOLLINAIRE, Qué., 1er. — Les feux de forêt qui ont sévi dans notre région ont causé des dommages considérables, particulièrement dans la seigneurie Joly. On évalue les pertes à une cinquantaine de mille dollars.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 1er — Nos sports sont à se faire préparer une place pour jouer au "Lawn Tennis", sur le terrain ci-devant occupé par le patinoir Laviolette, dont la vieille bâtisse a été démolie et enlevée l'année dernière.

—Samedi, notre marché était assez bien approvisionné en viandes, fruits, légumes, etc., malgré la pluie du matin qui a empêché une partie des cultivateurs de venir à la ville. En général, les prix étaient assez acceptables.

—Les travaux de macadamisage de diverses rues, se poursuivent régulièrement, et une bonne quantité de cet ouvrage devra être fait avant l'automne prochain.

—On dit qu'une compagnie qui s'occupe de la préparation et de la vente du granit concassé pour macadam doit ouvrir un bureau prochainement ici.

—Il est fortement rumeur que des capitalistes étrangers ont l'intention de venir établir prochainement à Trois-Rivières une importante manufacture métallurgique.

—La question d'établir une usine à gaz ici est sérieusement étudiée par le conseil municipal.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Nous Invitons les Femmes à venir voir ces Nouvelles

Broderies en Crêpe de Chine

Les paysannes suisses ont mis toute leur ingénieuse adresse à faire ces belles broderies en crêpe de Chine.

Nouveautés venant des centres de la mode de Paris, ces broderies servent pour les frocs de Garden Party ou pour l'après-midi et, avec des boucles de ruban ou des fantaisies de couleur, il n'y a rien de plus élégant ou ayant une apparence de fraîcheur.

Les dessins que nous exhibons nous sont exclusifs et ce n'est pas de la broderie ordinaire, mais c'est dans le tissu même — en fil écru sur fond blanc ou crême. Broderie de 45 pouces pour jupes à $2.75 la verge ; broderie de 22 pouces appareillant, pour blouses, à $1.50 la verge, et broderie all over du même patron à $2.50 la verge.

—Rez-de-chaussée.

VOILES IMPRIMES ET CREPES FRANCAIS

Elégants Tissus pour Frocs d'Après-midi d'Eté.

De même que les tissus épais pour l'hiver donnent la chaleur et le confort à celles qui les portent — de même les tissus d'été pour robes doivent être légers et frais.

Et ce sera le cas, si les frocs d'après-midi sont faits de ces élégants voiles et crêpés, qui annoncent la fraîcheur et que nous exhibons maintenant, de nouveaux dessins à la Pompadour. Il y a des voiles imprimés de fantaisie à 25c la verge. Crêpe de Neige à 35c la verge et mousseline crêpée imprimée à 50c la verge.

A PRIX SPECIAUX :

Crêpés Peluchés Brochés

Pour les manteaux courts, qui ont tant de vogue cet été, nous avons un nouveau tissu d'un prix spécial, $2.25 la verge.

C'est un des plus nouveaux tissus de la saison et les couleurs sont : acier, azur, rose et champagne — 45 pouces de large, et se vendant auparavant $4.25 la verge.

—Rez-de-chaussée.

Tissus Lavables Importés—30c à $1.25 la verge

Il y a encore du temps pour se munir de robes fraîches pour l'intérieur, robes de négligé ou blouses, avant les grandes chaleurs. Mais nous prierions celles qui se proposent d'en acheter d'examiner maintenant les nouveaux tissus lavables que nous avons en étalage.

Ce sont des tissus lavables importés, légers pour l'été, comprenant beaux crêpés blancs unis ou rayés — 60c à $1.25 la verge, ratine de fantaisie, 65c à $1.25 la verge, et crêpés blancs à dessins de couleur, 30c la verge.

—Rez-de-chaussée.

COUVERTES ET GROSSE FLANELLETTE ALLEMANDE POUR ROBES DE BAIN

Cet assortiment de flanellette est d'importation récente et d'une beauté exceptionnelle. On peut en faire des robes de nuit ou des robes de bain et il y a une grande variété de couleurs.

Il y a des robes de bain en couverte avec ceintures appareillant, de $3.25 à $4.00 chacune ; flanellette allemande très épaisse, 27 pouces de large, à 50c la verge, et couvertes "Baby" blanches et de couleur, avec bord uni ou dentelé.

—Rez-de-chaussée.

Jouets à Roues, Hamacs, Tentes, pour l'Eté

DE FAIT, TOUT CE QU'IL FAUT POUR LES PLACES D'EAUX, LA CAMPAGNE, LA PELOUSE.

Les grandes personnes comme les enfants sont très enthousiastes de notre étalage de jouets. Tout, dans l'étalage, respire l'été — tout est bien arrangé pour donner un avant-goût des plaisirs de l'été, durant les chaleurs.

Aussi invitons-nous, non seulement ceux qui se proposent d'acheter, mais tout le monde à venir voir. Au nombre des articles trop longs à énumérer sont les suivants :

Hamacs, hamacs-lits, balançoires pour pelouse, tentes indiennes, outils de jardinage, jouets pour la grève, bateaux à voiles, bicycles, tricycles, express, balles en caoutchouc.

—Dépt. des jouets, 1er étage.

Morceaux Etampés pour Broderie d'Art

Pour la campagne, où l'on peut broder à loisir sous les arbres, il y a de beaux morceaux étampés, grande variété des plus nouveaux dessins.

Nous mentionnons plusieurs lignes, pour aider les clientes à faire vite leur choix: — Lingerie étampée, Collets, Blouses, Tabliers, Dessus de Coussin, Chemins, Morceaux de Centre, Doilies, Serviettes et Sacoches — tous de beaux dessins.

—Dernier étage.

Porcelaine pour la Villa d'Eté

Bel Etalage au Rayon de la Porcelaine.

Nous avons voulu, cette année, nous assurer d'un grand assortiment de porcelaine élégante et commode, mais d'un prix modéré pour la villa d'été. Il y a aussi la verrerie, l'argenterie et plusieurs autres lignes à des prix également modérés.

Services à dîner de 97 morceaux, $8.00 et $10.00.

Services en verre pour la table. Chacun, 90c.

Pots en verre. Chacun, 25c à $1.00.

Grands verres (tumblers), 60c la douzaine.

Cuillers plaquées en argent, $1.50 la douzaine.

Fourchettes plaquées en argent, $2.75 la douzaine.

Couteaux de table, manches en celluloïde — $2.50 la douzaine.

Casseroles plaquées en argent. Chacune, $4.00.

2ème étage—Galerie.

Effets de Ménage pour la Villa d'Eté

Notre assortiment d'effets de ménage comprend tout ce qu'il faut pour donner la fraîcheur, la santé et le confort, à la résidence d'été. Dans chaque ligne il y a tout ce qu'il faut et l'emploi de ce que nous avons, fait la vie belle et plaisante durant les chaleurs.

MEUBLES EN VIEUX NOYER D'AMERIQUE. MEUBLES EN CHENE GRIS ARGENT, EN HERBE DES PRAIRIES, EN OSIER ET EN ROTIN — TAPIS CREX ET NATTES — TAPIS MOURZOUK — "COLONIAL RAG RUGS" — CRETONNES — TOILE DE PERSE LEGERE — DRAPERIES D'ETE — PAPIER-TENTURE.

Quand vous aurez lu cette annonce, nous vous demandons de venir voir ces articles, étalés de façon à donner un avant-goût et des idées pour décorer la villa d'été et ses alentours.

—Troisième étage.

THE Prowse Steel Range

Poêles à Gaz. Générateurs à Gaz.
Poêles de Cuisine en acier. Glacières.

FILTRES "BERKEFELD"
Etc.. Etc.

Une visite est sollicitée

GEO. R. PROWSE RANGE CO., Limited,
575-579, rue Université.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées DE La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à Louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.
20 mots (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A Vendre, A Louer, Situations vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilités, et toutes les annonces pour rubriques mentionnées dans la classe A.
20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège à 2 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente, (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence, beaucoup plus élevé.
Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI—Jeune homme demande emploi comme mécanicien. S'ad. H. Dannovan, St-Laurent, Qué. (6315). 80-6

CHARRETIER—Homme expérimenté demande emploi comme charretier ou délivreur. S'ad. 1992a St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6313). 80-6

CHAUFFEUR mécanicien d'automobile, possédant de bonnes références demande emploi. S'adresser 1146 Bordeaux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

CHAUFFEUR D'AUTO ayant expérience et de bonnes références demande place. S'ad. 168 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

CHAUFFEUR mécanicien d'automobile expérimenté pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'ad. 300 Frontenac ou au Bureau de Placement de la PATRIE. — (6317) 80-3

CHECKER—Homme expérimenté possédant de bonnes références et parlant les 2 langues, demande emploi comme checker. Serait aussi gardien de club. S'ad. 115 Bourbonnière. (6316). 80-6

COMMIS dans le fer demande emploi. S'adresser 531 Henri-Julien, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

COMMIS — Jeune homme demande position comme commis de grocerie. S'adresser 486 St-Valier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6282) 77-6

COMMIS parlant les deux langues, demande emploi dans les chaussures. S'adresser 806 Logan ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

COMMIS-EPICIER demande emploi comme driver, serait aussi boulanger. S'ad. 537 de Gaspé ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-3

COMMIS—Jeune fille connaissant la couture, demande emploi. Serait aussi commis dans un magasin. S'ad. 73 de Lanaudière ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

COMMIS-PHARMACIEN ayant 3½ ans d'expérience et de bons certificats demande position. S'ad. 262 Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-3

COMMIS — Jeune homme demande emploi comme commis de bureau. S'adresser 2521 Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

COMMIS — Jeune homme connaissant la comptabilité demande position dans un bureau. S'adresser 492 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

COMPTABLE—Jeune homme parlant les deux langues, ayant expérience et de bonnes références demande emploi. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. (6307) 80-6

COMPTABLE de 1ère classe, demande position, désirerait entrer dans le commerce où il a de l'expérience. Références fournies. S'ad. 144 rue Duquette, Hoch. ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

COMPTABLE de 1ère classe demande position, désirerait entrer dans le commerce où il a de l'expérience. Références fournies. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-3

COUPLE demande position: la femme comme femme de chambre et l'homme pour ouvrage général; s'adresser 2 rue Duhamel ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 79-3

CUISINIER — Homme ayant 8 ans d'expérience demande position comme cuisinier. S'adresser 26 Saint-Justin ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

CULTIVATEUR, pouvant avoir soin des chevaux demande position. Bonnes références fournies. S'ad. 109 Lagauchetière Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

DAME belge, sachant faire la cuisine et la couture, demande position dans maison privée. Devra retourner chez elle le soir. S'adresser 144 Duquette, Hochelaga, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 79-3

FEMME de journée demande place. S'adresser 238 Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

FEMME de journée demande position. S'adresser 180 rue Dufresne ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

FEMME de journée demande place. S'adresser 42 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

FEMME DE JOURNEE demande emploi. S'ad. 1365 St-Laurent ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

HOMME demande position pour ouvrage général. S'ad. 12 rue Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6311). 80-6

EMPLOIS DEMANDES

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée en vous adressant à 22 rue Frontenac ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

FEMME demande emploi dans restaurant, pour laver la vaisselle. S'adresser 55 Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

FEMME DE JOURNEE—Vous trouverez une bonne femme de journée au No. 26 Ste-Elisabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

FEMME DE JOURNEE—Vous trouverez une bonne femme de journée au No. 89 1-2 Sanguinet, en arrière, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

GARDIEN DE NUIT ou "timer" d'expérience demande position. S'ad. 801a Alma ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6286) 77-6

GARDIEN — Homme possédant de bonnes références demande emploi. S'adresser 2386 ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

GARDIEN DE NUIT bien recommandé et ayant expérience demande position. S'adresser 912 rue Logan ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

HOMME demande place pour ouvrage général. S'adresser 231 Lagauchetière Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

HOMME demande à travailler sur les trains comme "breakman". S'ad. 376 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

HOMME parlant les deux langues et ayant expérience demande emploi dans un bureau. Peut fournir de bonnes références. S'ad. 87a Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6293) 78-3

HOMME expérimenté, pouvant fournir de très bonnes références demande emploi pour avoir soin des chevaux. S'ad. 21 Marie-Louise ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

HORLOGER ayant expérience, demande emploi. S'adresser 170b Nicolet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

JEUNE FILLE demande à laver la vaisselle. S'adresser 947 Tupper ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

JEUNE FILLE ayant expérience demande à travailler dans manufacture de chaussures. S'ad. 141 Brébeuf ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

JEUNE FILLE demande à faire la couture dans les habits d'hommes. S'ad. 71 Lagauchetière Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

JEUNE HOMME, étudiant, demande à enseigner à de jeunes élèves pendant quelques heures chaque jour. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

JEUNE HOMME demande place dans manufacture de chaussures pour faire le "sablage". S'adresser 635 St-Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

JEUNE HOMME de nationalité française, désirerait entrer dans le commerce. Pourrait aussi faire ouvrage général dans magasin. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

JEUNE HOMME parlant les deux langues, ayant cinq ans d'expérience dans l'ouvrage de bureau, demande position. S'ad. 445 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

JEUNE HOMME de nationalité française désirerait entrer dans le commerce. Pourrait aussi faire ouvrage général dans magasin. S'adresser 144 rue Duquette, Hochelaga, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

JEUNE HOMME demande position soit comme ferblantier, tailleur de cuir ou apprenti barbier. Pourra fournir les références voulues. S'ad. 358 2ème Avenue, Viauville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

LATTEUR métallique ayant expérience, demande position. S'ad. 2672 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6281). 77-6

M. BOCQUET, machiniste expérimenté, pouvant fournir les meilleures références, demande position. S'adresser No 925 Ste-Catherine Est. (6314). 80-3

MACHINISTE — Homme expérimenté demande position comme machiniste. Références fournies. S'adresser 301 Boyer ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

MECANICIEN - MACHINISTE d'expérience, ayant de bonnes références, demande position. S'adresser à 425 rue Wolfe, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

MECANICIEN — Un mécanicien ayant 12 ans d'expérience désire un emploi, pourra fournir des références. Spécialité: travaillé sur les machines dans les usines. S'adresser Joseph Leclerc, Chicoutimi Ouest. (6249) 75-6

MENUISIER — Homme expérimenté demande position comme menuisier. S'adresser 100 Joliette ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

MODISTE PARISIENNE en robes et manteaux, demande travail à façon chez elle. Coupe élégante et travail fini. Phone Est 7515. 359 Ontario Est. (6310). 80-2

OUVRAGE GENERAL — Homme demande position pour ouvrage général. S'ad. 1392 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6312). 80-6

PEINTRE—Homme ayant expérience demande emploi comme peintre tapisseur. S'ad. 216 St-Timothé. (6309) 80-6

PEINTRE d'expérience demande position. S'adresser 557 rue Cartier, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

PEINTRE blanchisseur - tapisseur d'expérience demande emploi. S'adresser 343 rue Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

PEINTRE - Homme ayant 13 ans d'expérience, demande position comme peintre. S'adresser 3082 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

STEAMFITTER d'expérience demande emploi. S'adresser 145 Cuvillier, Hochelaga, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (6288) 77-6

VENDEUSE parlant un peu l'anglais demande place. S'ad. 450 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 79-3

WAITER d'expérience parlant les 2 langues demande position. S'adresser 46 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 78-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CAISSIERE—On demande une caissière parlant anglais et français. Références requises. S'ad. Victoria Grocery, 42 Victoria. (3583) 80-3

AGENCE DEMANDEE

AGENCE—Un homme ayant magnifique bureau et beaucoup d'expérience dans l'organisation des agents pour solliciter, aimerait à avoir le contrat de quelques bonnes agences payantes, pour la ville de Montréal, achèterait directement ou à commission. Ecrire T. F., 881 Ontario Est, chambre 6. 75-6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES — Avec $500 et $1000. C'est une bien bonne affaire payante, avec position à salaire qui mérite explication à ceux qui viendront ou écriront au No 881 Ontario Est, Chambre 6. 75-6

ASSOCIE demandé, un bon, honnête, marié préféré, pour fabriquer toutes sortes d'articles indispensables dans toutes les familles. S'ad. personnellement, E. A. Badeau, 146 Lespérance, Parc Frontenac. (6260) 75-6

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, conversation anglaise apprises avec succès en 3 mois. Prix spécial d'été $4 par mois. Ecrire Boîte 24, Station Postale N. 79-6

ANGLAIS, en 3 mois, classe tous les jours excepté le samedi aucun achat de livre par les Professeurs "Royer" enseignant toute matière classique avec progrès rapides au No 756 St-Denis. 210-1an

ELEVES DEMANDES — Anglais, conversation anglaise apprise avec succès en 3 mois. Prix spécial d'été $4 par mois. Ecrire Boîte 24, Station Postale N. 78-6

ELEVES DEMANDES—Cours privés: français, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences etc. Cours le jour et le soir. Cours pendant toute la vacance. S'adresser par lettre ou personnellement à Edmond LaRoche, 315 Ontario Est. 69-12

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS DEMANDES Méthode moderne. Système Moler. Etabli depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser Moler's Barber College, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 62-26

BOULANGERS — On demande des boulangers pour la campagne. S'adresser P. C. Jubinville, Ste-Rose, Co. Laval, Qué. (6303) 79-2

CANADIENS — Ayez des positions du gouvernement. Bons gages. Examens à Montréal bientôt. Préparation des candidats. Spécimens des questions gratis. Franklin Institute. Dépt. 925 M., Rochester, N. Y. 55-26

GARÇON—On demande un garçon. S'ad. 166b Ste-Elisabeth. (6308) 80-2

HOMME d'expérience parlant les deux langues demandé pour prendre charge d'un département, références exigées. S'adresser, ou écrire au Gérant du Département des Petites Annonces de la PATRIE. 76-6

INSTITUTEUR ET INSTITUTRICE. On demande un instituteur diplômé pour école modèle pouvant prendre charge comme maître de chapelle, logé et chauffé. Aussi une institutrice diplomée. S'ad. M. A. Lemieux, sec.-trés., St-Stanislas de Kostka, Qué. (6174) 65-26

MEDECIN — On demande un bon médecin à la campagne, population 5,000 âmes, peut se faire un salaire de $3,000 à $4,000 par année. Correspondance, s'adresser au casier 6272, LA PATRIE. (6272) 76-8

MESSAGER—On demande immédiatement un bon messager au No 255 Ste-Catherine Est. (3590). 80-3

OUVRIERS DE PULPERIE

DEMANDES pour le 15 juin. Hommes pour la machine à broyer, la machine à humecter, la machine à ôter l'écorce. (Grinder, wet machine et barker men.) Gages $2.10 par tour (pen tower). Frais de voyage remboursés au bout de six mois d'un service satisfaisant. S'adresser à Abitibi Power & Paper Co., Ltd., Iroquois Falls, Ont. (3551) 79-4

REDACTEUR D'ANNONCES FRANCAIS DEMANDE — Personne bien compétente trouvera bonne position s'il a les compétences voulues en s'adressant au Bureau de Placement de la PATRIE. 77-6

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE pour aller à la campagne près de Montréal, trouvera bonne position. Haut salaire. S'ad. à la directrice du Bureau de Placement de la PATRIE. 79-2

FILLES GENERALES — On demande deux filles pour ouvrage général, pas de lavages, salaire de $15 à $25 par mois. S'adresser 736 St-Denis. 80-3

FILLE GENERALE demandée pour aller à la campagne dans une petite famille, salaire de $25 à $30 par mois. S'ad. à la directrice du Bureau de Placement de la PATRIE. 79-2

FILLE DE CHAMBRE pour aller à la campagne, près de Montréal, salaire $15 à $20 par mois, trouvera bonne position en s'adressant à la directrice du Bureau de Placement de la PATRIE. 79-2

ON DEMANDE une jeune fille française pour prendre soin d'un enfant de 5 ans. Devra coucher chez elle et avoir de bonnes références. S'ad. 351 Ave Roslyn, Westmount 5005. (3591). 80-3

SERVANTE générale demandée pour aller à la campagne. S'ad. Ch. 504 Ed. Banque de Québec. 80-6

SERVANTE—On demande une servante générale pour maison privée. On garde une autre servante. S'ad. 7 Notre-Dame Ouest. (3585) 78-jno.

SERVANTE—On demande une servante générale pour petite famille. Pas de jeunes enfants. S'ad. 59, 4ème Ave, Viauville. (3589) 80-2

SERVANTE GENERALE demandée dans famille privée. Bons gages. S'adresser 315 Stuart, Tél. Rockland 234. 80-6

SERVANTE — On demande une servante pour famille privée pour aller à la campagne, près de Montréal, bons gages payés. S'ad. 1334 Cadieux, chez M. Vandelac. 78-3

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Bons gages. S'adresser 32 Rosskilde Ave., Outremont. Tél. Rockland 975 (3581) 78-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour famille sans enfant, passant l'été à la campagne. Références exigées. Personne de moyen âge préférée. S'adresser 659 St-Hubert. (6301) 79-2

SERVANTE—On demande une servante générale ayant de bonnes références et pouvant faire la cuisine d'une manière convenable. S'ad. à M. O. Mousseau, Ptre Curé, Tétraultville, Montréal. (3587) 80-4

VOUS EN AVEZ CERTAINEMENT BESOIN

Nous faisons un appel à tous les patrons et gérants de manufactures, maisons d'affaires qui désireraient des Commis de Bureau, Collecteurs, Sténographes, Etc. Le BUREAU de PLACEMENT de la PATRIE est à même de fournir et très rapidement, les employés honnêtes et compétents dont les patrons peuvent avoir besoin.

SERVANTES DEMANDEES

FILLE GENERALE, $25.00 par mois, trouvera bonne position en s'adressant à la directrice du Bureau de Placement de la PATRIE. 80-6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, bonnes références, bons gages. S'adresser 1080 Delorimier. (3586) 79-3

SERVANTE générale demandée dans petite famille, pas lavage ni repassage, bon chez-soi, bons gages. S'adresser 221 Villeneuve Ouest, près Parc Avenue. 80-3

SERVANTE GENERALE demandée dans famille privée. Bons gages. S'adresser 315 Stuart, Tel. Rockland 234. j.n.o.

A LOUER

A LOUER—Boutique ou atelier pour tailleur, avec six moulins, moteur, table, chaise, grandeur 48 x 25, 1785 Blvd St-Laurent. 77-6

VISITATION, 566a — Petite boutique réparée à neuf, bon marché à un bon locataire. C. A. Hogue. Tél. Main 7815, Est 2435. 80-6

AUTOMOBILES A LOUER

A LOUER—Voiture Mercédès, 7 passagers, conduite par le propriétaire. 272 Ave Lanouette, Tél. Victoria 85. 75-6

AUTOMOBILE A LOUER, prix réduit pour mariages, baptêmes. S'adresser A. Lachambre, 566 Amherst. Tél. Est 7262. 40-78

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnable. C. Goudron, 221 Sanguinet Est 3579. 35-1an

AUTOMOBILES A LOUER, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co. A. Goudron, prop., 184 Berri, Est 4263. 264-1an

AUTOMOBILES à louer pour baptême, mariages et promenades. Max. Lapointe, maître - charretier, 592 Demontigny Est. Tél. Est 4618. 46-156

3 CHARS NEUFS "JACKSON" à louer, à l'heure ou à la journée, chauffeur émérite, prix modéré. S'ad. René Gratton, 73 St-Denis. Est 3901. 37-jno.

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—182 Ste-Catherine Est (angle Ste-Elisabeth). Bureaux modernes à louer. Localité centrale. S'ad. sur les lieux à Improved Realties Ltd. Tél. Est 6146. 64-26

EDIFICE METROPOLITAN, 179 rue St-Jacques. Bureaux à louer dans un endroit très central, possession immédiate. S'adresser sur les lieux, chambre 43-44, ou à M. Hutchins, 182 rue Ste-Catherine Est. Téléphone Est 6146. Le soir, St-Louis, 8464. 75-26

CHAMBRES A LOUER

DE LANAUDIERE, 359, chambre à louer, salon bien garni, bain, électricité, dans famille privée. 80-3

IBERVILLE, 38—Chambres dans famille privée, étage du bain, pour couple ou messieurs, entre Notre-Dame et Ste-Catherine. 79-6

MONTEE DU ZOUAVE, 1. — Chambre double pour deux messieurs ou couple marié, dans famille privée, sans enfants, possession immédiate, prix modéré. 80-1

ST-CHRISTOPHE, 245, grande chambre double à louer, prix modéré. 79-3

ST-DENIS, 925, grande chambre, électricité, eau chaude. Tél. Saint-Louis 3713. Famille privée. 78-12

ST-DOMINIQUE, 282, au côté du marché St-Laurent, chambre sur devant, étage du bain, poêle à gaz si désiré. 80-3

STE-ELISABETH, 90.—Chambres à louer, petites et grandes, lumière électrique et gaz, soubassement garni pour petite famille. 79-6

STE-ELISABETH, 251—Grande chambre bien confortable sur le devant, grand garde-robes, pour 2 messieurs, amis, ou 2 demoiselles, une petite chambre aussi, maison tranquille. 75-6

GARAGE A LOUER

GARAGE à louer pour petite auto, 1837 Esplanade, près Laurier, coin de ruelle, $7.00 par mois. S'ad. St-Louis 6104. 75-6

MAISONS A LOUER

A LOUER—Logement 4 appartements situé rue Messier, près Mont-Royal, ménage fait, possession immédiate. S'adresser 1285a Messier. 77-6

AVENUE CHATEAUBRIAND, 2 bons plain-pieds à louer, 6 pièces, ménage fait, électroliers posés, $18 et $20. S'ad. 2287 Châteaubriand, St-Louis 181. 69-12

A LOUER—Plusieurs beaux logements avec ou sans fournaise, de 4, 5, 6 et 7 chambres, à bon marché. S'ad. C. Roussin, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Té.. Victoria 1634. 43—j.n.o.

A LOUER, 5 logements, rue Bourbonnière, bas, 2ème et 3ème, 4 grands appartements et chambre de bain, plus haut qu'Ontario. Prix $13 par mois.

RUE JOLIETTE, 1 logement, 766, près Ontario. Ménage fait, 5 appartements, prêt à être occupé, $12 par mois.
S'adresser **MARQUETTE & DUPRE Edifice la PATRIE, Chambre 14. Tél. Est 652.** 78-6

MAISONS A LOUER

DE NORMANVILLE—A louer, 2 beaux logements de 6 et 4 appartements, gaz, électricité, ménage frais fait, prix modérés, rue De Normanville, Boulevard St-Denis. S'ad. Jules Auclair, 94 De Normanville, St-Louis 8300. 80-6

LOGEMENTS neufs, 6 grands appartements, gaz, électricité, bains. S'adresser 417 Joliette ou 93 Carrières, St-Louis 2728. 75-6

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer, quelques-uns, possession immédiate, magasin, 16 logements, appartements St-Louis, au centre, aussi ménage à vendre. S'ad. au propriétaire, 56 rue St-Norbert. Tél. Est 1508. 75-26

RUE BREBOEUF, No 56 — Bas de maison, près Parc Lafontaine, 7 appartements, gaz, bain émaillé. S'ad. 42 Parc Lafontaine ou 58 rue Brébeuf. 79-6

RUE WILLIAM-DAVID, flats de 3 et 4 grands appartements, chambre de bain, possession immédiate. S'adresser 216 William-David. Tél. St-Louis 8667. 78-6

SIXIEME AVENUE, Rosemont. Beau petit logement à louer, quatre appartements avec bain, électricité et fixtures électriques. Prix $11.00. S'ad. 377 Sixième Avenue, Rosemont ou 1844 St-Laurent. St-Louis 4048. 80-6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

A LOUER — Magnifique résidence à Cartierville, à vingt arpents des tramways, bord de l'eau. Un des plus beaux sites à louer pour résidence. 14 appartements meublés genre moderne. Lumière électrique, eau chaude, grand garage, place d'écurie, etc. $300.00 pour la saison. Grand pour deux familles.

2 COTTAGES à Montréal-Est, comprenant 7 pièces, bain, installation électrique, etc. A quelques minutes des tramways. Très jolie place d'été. $15.00 par mois. O. Massicotte et Côté. 10 Boulevard St-Laurent. 79-6

BOUCHERVILLE — Résidence d'été à louer sur le bord du fleuve, site magnifique, trois maisons modernes, très bien meublées. Prix $200, $300, $325. S'ad. à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame-Est. Main 8770. 78-6

A VENDRE

A VENDRE—Engin, bouilloires, planers, scies, shafts, poulies, etc., etc. S'adresser 1495 Notre-Dame Est O. E. Bourassa & Fils. 76-6

A VENDRE jolie voiture de bébé à un prix très modéré. S'adresser 48A Duluth Ouest. Tél. St-Louis 7191. 79-2

A VENDRE — Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles toutes sortes de meubles, tapis, prélarts, rideaux, etc. Adressez-vous à 29 avenue du Parc. Tél. Est 3272. 58-26

A VENDRE—Incubateur ainsi qu'une éleveuse marque "Hamilton" pour 60 oeufs en parfait ordre, offres raisonnables ne seront pas refusées. S'adresser à J. W. Britten, Trois-Rivières, Qué. 80-6

AVEZ-VOUS BESOIN d'un harnais? Vous trouverez le meilleur assortiment et les plus bas prix dans tous les genres à 1761 Blvd St-Laurent ou 919 rue Ontario Est. 77-26

BEURRERIE moderne, y compris boutique à bois, avec hangar pour planeur, scie ronde, scie à ruban, tour et meules d'emery; le tout installé. Outillage complet de boutique de forge, ainsi que bois franc et mou; échangerait pour propriété. S'ad. E. Lanthier, St-Augustin, ou à E. Bastien, 194 de Lanaudière. 80-6

BILLARD—Table de billard 4½ x 9, à vendre. S'ad. 502 Est Sherbrooke Tél. Main 8720 ou Boîte Postale 3129.

CHIEN "St-Bernard" à vendre. Agé de 15 mois, très gros, bon gardien, vendra bon marché. S'adresser 1947 De Laroche. St-Louis 3976. 79-6

ELECTROLIERS pour 8 appartements, $10 en montant. Poêles à gaz, de $2.00 en montant. Fixtures électriques et poêles à gaz pour tous les goûts. Charrette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721. 36-78

GLACIERES, pour épicier, avec châssis à coulisse "patente Aubin" dernière amélioration, cinq dimensions. C. P. Fabien, manufacturier, 31 Ste-Cunégonde, entre Vinet et Charlevoix. Phone Main 3838. 14-156

HABILLEZ-VOUS de la tête aux pieds à $1.00 par semaine chez M. Feldman, propriétaire du syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest, Westmount 786. Nous réparons les fourrures et les prenons en storage. Nous considérons 60 jours comme du comptant. Vente spéciale tous les lundis et vendredis. 75-26

ROUETS "VEZINA" à vendre, réparages de toutes sortes, ouvrage garanti, tournages, coupages, etc. S'ad. Charles Vézina, Ste-Thérèse. 80-6

STOCK ET OUTILS DE PLOMBIER à vendre, ainsi que voiture, express, boghei et attelage. S'ad. 816 Lafontaine. 77-6

SYNDICAT ST-HENRI

MAGASIN POPULAIRE pour meubles, costumes, habillements. Une visite est sollicitée. Votre crédit est bon. 1685 Notre-Dame O. 1390 Notre-Dame O. M. Feldman, prop. 75-26

HOTEL A VENDRE

HOTEL à vendre à Vonda, Saskatchewan, 36 chambres, terminus de 3 lignes. Revenu $100 par jour, vendra à bonnes conditions. S'adresser Paquette et Cie, 195 Ste-Catherine Est, Tél. Est 7581. 75-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE FORD TOURING, en bon ordre, à vendre. S'informer après 6 hrs p.m. au No 564 Marie-Anne Est. 80-2

AUTOMOBILES "LIMOUSINE" à louer. Spécialités: mariage et baptême. J. Alex. Brunel, 970 Ave Henri-Julien. Tél. St-Louis 4182, Montréal. 73-26

A VENDRE Auto Maxwell run-about 14 c.v. en parfait ordre. S'adresser 480 rue Plessis. 75-6

A VENDRE automobile McLaughlin, 22 H. P., en parfait ordre. $275.00. S'adresser au East End Garage, 789 rue Berri. 77-6

A VENDRE—Un 50 chevaux Jackson, modèle 1912, 7 passagers, nouvellement "overhaulé" et peinturé donnera garantie de trois mois, conditions à termes. S'adresser à Jackson Motor Co., 73 St-Denis, Est 3901. 71—jno

1 TRUCK de livraison, 2 automobiles touring, 1 express de seconde main, 3 neuves, 338 des Carrières, près St-Hubert, St-Louis 799. 77-6

CHEVAUX, VOITURES, Etc.

A VENDRE — 2 Express couvertes de seconde main, $40 et $50. La Compagnie Frost & Wood, Limitée, 21 rue St-Antoine. 76-6

BON CHEVAL D'OUVRAGE, 12 ans, sain et sans défaut, $60; voiture "Victoria" presque neuve, $300. A qui la chance, 675 Champlain. 77-6

EXPRESS EN BON ORDRE pour épicerie. S'ad. 1649 Delorimier. 76-6

LE PLUS BEL ASSORTIMENT de voitures de livraison, ouvertes et couvertes, que l'on puisse voir en ville. Nous le disons sans crainte de contredit. R. J. Latimer & Co., 445 rue St-Jacques. 78-6

ONTARIO CARRIAGE WORKS
JOS. LEMAY
50 rue Ontario Ouest. Tel. Est 5958.
A vendre, express de seconde-main, Tombereaux, Lorries. Réparations de toutes sortes. Jos. Lemay, prop. 15-jno

PONEY pour enfants, 3 pds 7 pouces de hauteur, un autre de 4 pds 2 pouces, pour femmes, avec harnais, voiture et charrette, bon marché, pour cause d'abandon. S'ad. 812 Notre-Dame Ouest, coin Guy. 77-6

VOITURES DE PONEY

LE STYLE et la grandeur que vous aurez besoin pour 2 et 4 personnes. Choix incomparable, prix modérés. Voitures d'affaires et de promenade de toutes sortes. Lorries, Express, Tombereaux, Dompeuses, Stanhopes, Surreys, Phaetons, etc. Harnais de toutes sortes à réduction. La Compagnie Frost & Wood Co. Limitée. 21 rue St-Antoine. Phone Main 5010. 76-6

100 VOITURES de toutes sortes et pour toutes fins, à nos salles de vente, non pas sur le papier, ni pour blaguer, mais les voitures sont là, prêtes à livrer. Pas de meilleures, pas de moins chères. R. J. Latimer & Co., 445 rue St-Jacques. 78-6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE—Epicerie et restaurant, bonne place d'affaires, établie depuis 2 ans. S'adresser 37 Frontenac. 75-6

EPICERIE à vendre, bonnes conditions. Faut vendre, cause de départ. S'ad. 11 Stevens, près du Chemin de la Côte St-Paul. 80-6

EPICERIE, STOCK, FIXTURES, valant $800, faisant affaires au comptant, 2 pièces en arrière; offre raisonnable sera accepté. S'ad. 1420 Ste-Catherine Est. 78-6

EPICERIE, beau coin bien situé, bonne clientèle au comptant, donnera clientèle en dehors, bail de 3 ans, cheval et voiture, cause abandon des affaires. S'ad. 486 rue Mentana. 78-6

MAISONS MEUBLEES A VENDRE

MAISON MEUBLEE à vendre, avec 7 appartements, confort moderne, bain, gaz, électricité, eau chaude, $450 comptant, loyer $30, 327a Hôtel-de-Ville. 75-6

MEUBLES A VENDRE

$1.00 A $2.00

Par semaine meubleront votre maison. Ameublements de salle à manger, chambre à coucher, salon et cuisine. Une visite à notre magasin vous convaincra. St. Catherine Furniture Co., 567 rue Ste-Catherine, 3ième porte à l'est de la rue Amherst. 42-52

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT, ECHANGE, VENTE rapides de tous commerces, propriétés, terres, lots, etc. Satisfaction certaine. Je fais une spécialité d'échanges de chambres meublées, commerces, propriétés, terres, lots, automobiles, chevaux, voitures, pianos, capots de fourrure, casques, yachts parts de compagnies, hypothèques, balances prix de vente, etc. Venez me voir. M. Meunier, 247 Ste-Catherine Est, coin Sanguinet, Est 6202. 77-6

A VENDRE, plusieurs maisons meublées, hôtels, épiceries, magasins cigares, vues animées, salle de billards, etc. Désirez-vous vendre, acheter, échanger un commerce quelconque, adressez-vous à Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, Edifice la PATRIE. Je m'occupe spécialement de cette ligne, depuis 24 ans. 79-6

BON POSTE DE COMMERCE de campagne, à vendre, bonne clientèle, près des usines, bonnes bâtisses avec ou sans le stock, cause de vente, départ. S'adresser Ernest Deschênes, St-Pierre, comté Montmagny. 65-26

BON MAGASIN faisant de bonnes affaires à vendre, cause : maladie. S'ad. Boîte 1016 la PATRIE. 76-6

J'AI EN MAINS toutes sortes de commerces, que je vends privément et promptement, aussi maisons, terrains, terres à vendre et argent à prêter. Me confier ce que vous avez à vendre est une vente assurée. Antoine St-Léon, 182 rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 2445. 3-1an

MAGASIN DE BARBIER à vendre. Bonne situation, installation complète, bonnes conditions. Adressez-vous 133 rue Common. 72-12

MAGASIN DE TABAC et articles de fumeurs, centre rue Ste-Catherine, établi depuis 20 ans. Un bargain. S'ad. St-Léon, 182 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2445. 79-1

MAGASIN tabac, journaux et cigares, à vendre au plus tôt. Fontaine à soda, avec succursale de bureau de poste, payant le loyer, 400 journaux vendus par jour. Place idéale pour salon de barbier. A vendre pour cause de départ. Long bail. S'ad. 486 Roy. 80-3

RESTAURANT A VENDRE, près de l'église Immaculée Conception, en face du Parc Lafontaine, bon marché, logement en arrière, 714 Parc Lafontaine. 76-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

PLUSIEURS MAGASINS, épiceries, licenciées ou non, magasin de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de modes, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre, échanger leur commerce, sont priées de s'adresser à Philippe Paduani, 117 rue Ste-Catherine Est, en face de LA PATRIE. Tél. Est 4209. 77-6

SI VOUS VOULEZ VENDRE votre propriété ou votre commerce vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 157 Rachel Est. St-Louis 4490. 66-26

PIANOS ET ORGUES

DWYER & HUGHES (New-York) grand cabinet, riche caisse en acajou, belle tonalité, en parfait ordre. Aubaine à $285. Conditions faciles. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 78-29 mai-1 juin

PIANO WORMWITH, caisse en chêne mission, octaves 7⅓, belle tonalité résonnante, parfaite condition, $275. Conditions faciles. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 79—3 m. 2 juin.

PIANO DE COMMENÇANT, caisse en bois de rose, bonne tonalité, $75. Conditions faciles. Peut être échangé d'ici 3 ans pour un piano neuf. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 79—30 mai, 1, 3, juin.

SI VOUS PENSEZ à acheter un piano, venez chez The Leach Piano Co., Ltd., 733 rue Ste-Catherine O., entre les rues Guy et Mackay, côté nord, où on parle le français et où les contrats sont faits en français. 35 ans d'expérience. Nous vendons bon marché au comptant ou à crédit. Rendez-vous du soir fait par téléphone. Uptown 998. 77-6

TERRES A VENDRE

FERME A VENRDE à Vonda, Sask., 320 acres de terre claire et nette avec roulant complet de machineries, située à 1 mille de la ville et étant le meilleur district à blé de l'ouest, vendra ou échangera contre propriété de revenu. Aussi terre à St-Emile de Montcalm, 100 acres avec bâtisse, bien boisée, terre grise, à vendre pour $300 comptant et la balance à 5%. S'ad. Paquette et Cie., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 7581. 75-6

LAVALTRIE—Terre de 145 arpents, à bon marché. S'ad. 489 Maisonneuve. 76-6

ST-HILAIRE, 160 arpents sur la rivière, place idéale pour institution ou une maison-mère, l'eau, les canaux sur la terre, la pierre et le sable y sont en abondance. Centre du village, 2 minutes de la gare, pas plus de l'église, près de 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière et situé à 200 pieds de la grève, vendra pour $5,000 comptant, la balance à volonté, 6%, n'ayant pas besoin d'argent. Chance exceptionnelle. Adressez-vous ou écrivez 87 Christophe-Colomb, Tél. Saint-Louis 8236. 64-26

YACHTS, CHALOUPES, MOTEURS

A VENDRE, yacht en parfait état, coque Meloche, 30 x 5, fini acajou, couverture automobile, engin 22 x 25 H. P. 535 St-Denis. Tél. Est 2916.

CANOTS ET CHALOUPES — Coque "Leader Outfits" 20 x 4½ munis de moteurs "Gile" 3 C.V. prêts à être mis à l'eau $165. Egalement moteurs "Gile" 3 C.V. avec équipement complet $60. — M. J. O. Hara, agent, 1200 Rue De Montigny Est. 77-6

YATCH à vendre, 30 pieds de long par 5, 3 cylindres, "Fairbanks" en bon ordre, visible au quai Maisonneuve. S'adresser au propriétaire, 614 Adam. Tél. Lasalle 1161. 77-6

YACHT de touage ainsi que pour promenade, à vendre, longueur 51 pds., muni d'un très bon engin à haute pression; bonne vitesse, le tout de première classe et à très bon marché. Prix $1,200. Pour autres détails, s'adresser à A. Gaudette, 71A St-Jacques, ch. 613. Tél. Main 8369. 79-6

ACCORDEUR DE PIANOS

M. DIONNE, autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 Amhrst. Tél. Est 5442, accordeur de pianos. 76-6

AUTOMOBILISTES

REPARATIONS d'automobiles par des experts. Ouvrage garanti. Am. Garage Co., 526 rue Ontario-Est. Téléphone Est 4306. 227-1an

BIERE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette "Silver", facile à faire, délicieuse, meilleur marché qu'aucune autre. Essence "Silver" vendue par petite et grosses quantités. Bouchons brevetés $8.25 la grosse; cornet pour crème à la glace. Echantillon d'essence "Silver" gratis en venant vous-même. P. Bougie et Cie., 944 Notre-Dame ouest. Main 6354. 77-26

COMBUSTIBLES

CHAUFFAGE IDEAL — A vendre, 20 sacs de retailles de formes en érable sèche pour $3, peut faire rougir le poêle en 3 minutes, très durables et économiques. Robin Frères, 135 Carrières. Tél. St-Louis 1609. 66-26

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE — Toutes femmes devraient demander l'eau de javelle "Cormond", manufacturée par Jos. Paquin, 915 [illegible] Tél. St-Louis 5307. 6-156

EMMAGASINAGE

LA VRAIE PLACE pour emmagasiner vos fourrures à bon marché contre le feu et les mites est au syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 786. 75-26

KODAKS

KODAKS—CAMERAS—Si vous voulez un bon camera voyez ceux de Huttig, munis de lentilles Goers, développement et impression. R. F. Smith, 176 Notre-Dame Ouest, Montréal. 43-156

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE — Ste-Marguerite, Lac Masson, maison pension de 1ère classe, prix modéré et satisfaction sera donné aux pensionnaires. S'adresser. Arthur Lacasse, Lac Masson. 74-6

PENSION D'ETE—Nous prendrons des pensionnaires pour l'été, maison confortable à la jonction des rivières Bayonne et St-Laurent, grand terrain, beaucoup d'ombre. Conditions très modérées. S'adresser à Mme Albert Champagne, Boîte 67, Berthier (en haut), P. Q. 75-6

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries, bas prix. Dominion Machinery Co. (Mullins), déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 323 Wellington. 294-1an

MALAXEURS de béton, toutes sortes et toutes grandeurs. Engins "Horsting", grues, bouilloires, équipement général d'entrepreneur. Nouveau et seconde main en stock. Voyez nos machines et ayez nos prix avant d'acheter. The Foss & Hill Machinery Co., agents pour la London Concrete Machinery Co. 344 rue St-Jacques. 59-26

REPARATIONS

AUTOMOBILES— Nous faisons une spécialité des réparations dans la carrosserie. Nous sommes aussi agents des pneus Dominion. Jos. Bonhomme, Limitée, 200 Guy. 77-12

OUVRAGE général, spécialité, les vitrines de magasin. S'adresser Alfred Bouchard, 14D Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 3476, privé Est 272. 287-104

REPARATIONS—Matelas, lits de plume à refaire; meubles à solider, rembourer, vernir ou polir, etc., fini avec soin. Appelez St-Louis 7127. Quality Bedding Co., 1220 rue St-Denis. 21-1an

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, plumes désinfectées. Turcot et Leblanc 709 Lafontaine. Tél. Est 5896. 54—1an.

RESIDENCE D'ETE

RESIDENCE D'ETE à louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière du Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, No 4, 3ème Avenue, Maisonneuve, P. Q. Bell Tél. Lasalle, 2292. 30-jne

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes. 5-1an

DIVERS

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S., agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif. J. H. Tardif, 745 rue Ste-Catherine O., Montréal. 76-26

BONS PANAMA

Si vous êtes détenteur d'un bon, et que vous soyez fatigué de ne pas recevoir de lot ou voir votre argent ne pas même vous payer d'intérêt, écrivez-moi et je tâcherai de le revendre pour vous. Ecrivez à A. Girard, 312 Laugauchetière Est, Montréal. 58-jno

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

COLIS POSTAUX.—Le nouveau tarif postal pour le transport des marchandises, est très avantageux pour les clients de la campagne. Dans un rayon de 20 milles, 8 livres ne coûtent que 12c. Au delà de 20 milles, partout dans la province de Québec 30c. Colis moins lourds, en proportion. Nous apportons une attention toute particulière aux commandes par poste. Pharmacie Lecours et Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal. 295-jno.

OKA SIGN CO.

POUR VOS ANNONCES de vitrines, pancartes. Spécialité cartes de crème à la glace au plus bas prix au No 409 Cadieux. Tél. Est 3484. 61-26

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'adresser "Traduction", 320 St-Denis. Tél. Est 6164. 166-jno

$$$$$$ $$$$— Vingt-quatre moyens de faire de l'argent, et cent opportunités pour dix cents. The Gerard Manufacturing Co., 46 Murray Avenue, Québec. (6306) 80-4

PRETS SUR HYPOTHEQUES

A. JETTE & CIE., courtiers en immeubles, (établie 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 rue St-Jacques, Main 7097. Achat et vente de propriétés, prêts sur 1ère et 2ème hypothèque. Collections, achats de créances. 203—1an

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. C. Goyette, 25 rue St-Jacques. 31—1an

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest, Main 5761. 232-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque, conditions pour convenir aux emprunteurs. Montreal Loan and Mortgage Co., 14 Canada Life Bldg., 189 St-Jacques. 68-26

AVIS—Avez-vous besoin d'argent sur hypothèques, gros et petits montants? Adressez-vous à Thomas Touzin, notaire, 60 Notre-Dame Est, chambre No 8, Main 8538. Le soir, 947 St-Denis. St-Louis 1514. 68-26

JE PRETERAI $5000 ET $1500, 1ère hyp. à 7% pour 3 ou 5 ans. S'ad. à J. Beaulieu, notaire. Edifice la PATRIE, Montréal. 75-6

PRETS SUR HYPOTHEQUE, achat d'hypothèques, balances de prix de vente, bons billets. A. Pilon et Cie, 62 St-Jacques. Main 7675. Soir, 171 Parc G. E. Cartier, Westmount 2922. 228-1an

PRETS SUR HYPOTHEQUE, achat d'hypothèque, balance de prix de ventes, bons billets, etc. J. H. Richardson & Co., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3879. Ouvert tous les soirs. 163-1an

PRETS SUR HYPOTHEQUE.—Achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants. Transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 54 Notre-Dame Est, chambre 39. Main 2. 215-1an

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU LOUER—St-Jérôme, comté Terrebonne—Cottage d'hiver et d'été, huit appartement, tout le confort, 4 minutes des chars. 1785 Blvd St-Laurent. 77-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

ON DEMANDE A EMPRUNTER $500, $1,000, $2,000, $3,000, $5,000, $10,000. S'ad. 191 Blvd. St-Joseph Ouest. St-Louis 3670. 78-6

$1000 en seconde hypothèque à 8%, propriété valant $30,000, magasins et logements rue Ontario Est, déjà hypothèque pour $11000. Pas d'agents. S'adresser Boîte Postale 1135. 80-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A QUI LA CHANCE ? — A vendre ou à échanger, bonne beurrerie recevant 10,000 livres de lait par jour, 3 centins de fabrication par livre de beurre, les patrons emportent le lait eux-mêmes, $2,000 de fabrication l'an dernier, eau, logis, téléphone, écurie. Enfin, ce qu'il y a de plus moderne. Conditions, très peu de comptant pour un homme actif et balance payable en loyer, ½c la livre de beurre. S'ad. à Boite 1017 la PATRIE. 79-30juin-1-3-5-6

A VENDRE une bonne épicerie non licenciée, située rue Ste-Catherine Est. Pour information, Voyez O. Jutras, 157 rue Rachel Est. 79-6

A VENDRE un bon magasin de chapeaux pour hommes faisant de bonnes affaires. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE neuf beaux flats, situés rue St-Dominique, Nos. 1681 à 1689 près Mont-Royal. Pour plus de renseignements, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE ou à échanger un bon magasin de merceries et chapeaux ; échangera pour petite propriété. Pour renseignements voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE ou à échanger deux bonnes terres avec roulant, situées à St-Théodore, vendra bon marché ; pour informations, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE OU A ECHANGER, à Sainte-Agathe des Monts, cottage très bien situé, sur le bord du lac, accepterais bons terrains. S'ad. A. Dussault, 431 Adam, Tél. Lasalle 1751. 76-6

A VENDRE ou à échanger une propriété rue St-Laurent, entre Mont-Royal et Villeneuve, prix, $30,000; échangera pour une petite propriété. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE, 6 beaux logements, rue Brébeuf, près Mont-Royal, rapportant $1,000 par année ; vendra pour $9,500 dont $2,500 comptant. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE la meilleure beurrerie, recevant 6000 lbs de lait par jour, aussi moulin à farine, vendra le tout à bonnes conditions. Pour informations, voyez O. Jutras, 157 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE ou à échanger, le meilleur magasin de plomberie, faisant pour quatre-vingt mille piastres d'affaires par année, stock et roulant huit mille piastres. Pour faire un marché, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

A VENDRE ou échanger, terre à Repentigny, 75 arpents dans le village, face au fleuve St-Laurent, bon pour jardinage, prendra $2,000 en argent et propriété ou terrain bien situé et prêt à bâtir. Informations, 87 Christophe-Colomb. Tél. Saint-Louis 8236. 73-15

J'AI PLUSIEURS PROPRIETES à vendre ou à échanger pour commerce ou terres. Pour faire un bon marché, voyez toujours O. Jutras, 157 Rachel Est. 79-6

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter une automobile de seconde main, devra être bon marché St-Louis 3094 ou Rockland 2182. 75-6

ON DEMANDE à acheter une automobile en parfait ordre, donnera terrains clairs et du comptant. S'adresser Paquette et Cie, 195 Ste-Catherine Est, Tél. Est 7581. 75-6

ON DEMANDE à acheter propriété de bon revenu, maison à appartements ou autres dans les $50,000 à $60,000. Paierait en entier avec bonne deuxième hypothèque bien garantie. S'adresser après 6 hrs p.m. à C. Marquette, St-Louis 5069. 253-jno

ON DEMANDE A ECHANGER

DEUX TERRAINS bien situés dans Montréal-Est, ayant $60 d'hypothèque sur chaque terrain, à échanger pour auto ou bon restaurant. S'adresser 87 Christophe Colomb. St-Louis, 8236. 248-jno.

QUICONQUE a des lots désirables, fermes, fonds de stock, ou marchandises d'aucune sorte, aussi balance de prix de vente qu'on désirerait échanger pour des propriétés de location centrale rapportant de très bons revenus. S'adresser People's Realty Co., chambre 50, No 54 Notre-Dame Est. Main 7105. 79-26

PROPRIETES A VENDRE

E. MONETTE

113 GALT, près Wellington, Verdun.

$6500 — ROCKLAND, $3,000.00, comptant, 3 logis.

$14500 — GORDON. Peu de comptant, 11 logis. Bon revenu et bien situés.

$10000 — 4e AVE, près Lasalle. $4,000.00 comptant, 6 logis, 1ère classe.

$9500 — EVELYN, 6 logis modernes, $2,500 à $3,000 comptant.

$14000 — CHURCH, place d'affaires, plus beau centre.

TERRAINS dans toutes les parties de Verdun. Conditions faciles.

55c LE PIED à Notre-Dame de Grâces, rue Madison, beau coin prêt à bâtir. Conditions faciles, 10 à 15 p. c. comptant.

WESTMOUNT, rue Montrose, près Clark, très beau terrain pour cottage, vendra très bon marché.

VILLE ST-PIERRE, 3 beaux terrains à très bas prix.

POUR ACHAT, ventes ou échanges, n'oubliez pas de venir me voir ou de téléphoner, Victoria 631. 79—30-1-3

PROPRIETES DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter une propriété résidentielle de revenu, aussi balance de prix de vente. Envoyez détails à 1197 Messier: Tél. St-Louis 3477. 79-6

PROPRIETES DE REVENUS DEMANDEES. Donnerai en échange terrain et argent. J. C. Perron, 1715 St-Urbain. St-Louis 7066. 79-6

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

MAGNIFIQUE — Cottage au terminus des chars électriques, Sault-au-Récollet, près du bord de l'eau, terrain élevé, dix chambres, plomberie moderne, électricité, plancher en bois franc, tout neuf et fini de de première classe, conditions faciles. Prop. Ovila Vanier, Bas du Sault-au-Récollet. 77-6

STE-ROSE, résidence d'été, près de la station et de la rivière, très spacieuse, terrain 11,000 pieds clôturé, beaux arbres, eau dans la maison, toute meublées: un bargain. Perron, 1715 Saint-Urbain, St-Louis 7066. 79-6

STE-ROSE — Jolie maison d'hiver et d'été à vendre, solage, cave, lumière électrique, eau dans la maison, grande verandah tout le tour, jeu de croquet, jardin, en parfaite condition, meublée, vendra à termes faciles. S'ad. E. Séguin, 234 Berri, [illegible]. 75-6

PROPRIETES A VENDRE

A. BLONDIN, LS. LABELLE, NAZ. GAUTHIER

CIE GENERALE D'IMMEUBLES DE L'EST

706 STE-CATHERINE EST CHAMBRE 21. TEL. EST 6396.

Résidences d'Eté et Terrains à la Campagne:

MONTREAL-EST, POINTE AUX TREMBLES.

$5300 — BEAU COTTAGE sur le Broadway, 9 appartements, terrain 75 x 80, garage, fixtures électriques et jardins.

$5700 — UN COTTAGE, sur le bord du fleuve, maison neuve, magnifique site. $1,000 comptant.

A VINET, LONGUE-POINTE

$4500 — COTTAGE sur le bord du fleuve, bonnes conditions.

A MONTREAL-SUD

$3500 — COTTAGE près des chars électriques.

A MONTREAL-EST

$2600 — DEUX TERRAINS, 50 x 105, sur le bord du fleuve, coin de rues.

$1200 — MAGNIFIQUE TERRAIN à la Pointe-Claire, sur le bord du Lac St-Louis, $400.00 comptant. $200.00 par année, 6 p. c. intérêt.

$14500 — VIAUVILLE, 10 logements, revenu $1,476 comptant $4,000.

$7000 — RUE CHABOT, maison deux étages, 6 logements.

$9000 — RUE CARTIER, 4 logements modernes, revenu $900, comptant $3,000.

$9500 — RUE PARTHENAIS, près Mont-Royal. Un bargain.

$12500 — RUE CARTIER, construction bois et brique, 3 étages, 9 logements, revenu $1212, conditions faciles.

$13500 — COTTAGE rue Elm. Westmount, 9 pièces, façade en pierre rouge. Chance exceptionnelle.

UNE CHANCE exceptionnelle—Huit logements, rue Chambly, près Ontario, 8 logements rapportant $86.00 par mois. Prix $9,000, $3,000 comptant.

RUE LAURIER, un bargain, 2 magnifiques terrains à bâtir en face de la rue Durocher.

6 LOTS rue Forsyth, Longue-Pointe, à 35c du pied.

$4650 — PROPRIETE rue Ste-Elisabeth, un magasin et un logement.

$15000 — RUE VISITATION, en face du presbytère de St-Pierre, 10 logements.

ON DEMANDE A ACHETER une terre de 10 à 12 arpents située sur les bords des rivières Richelieu ou Rivières des Prairies, près d'un village où les communications sont faciles.

ON DEMANDE à emprunter $50,000 par montants de $3,000, $5,000, $10,000 1ère hypothèque, paiera 8 p. c. intérêt. 79-3

C. ROUSSIN

537 CHEMIN LASALLE.

CHEMIN LASALLE, 3 flats de 6 appartements, en face du fleuve, à vendre à sacrifice.

RUE GALT—Maison de 2 logements, $1,000 comptant, balance facile.

1ère et 2ème AVENUES, 3 flats de 6 appartements, maisons neuves, à bon marché.

4ème AVENUE, maisons de 2 et 3 logements, bon marché et conditions faciles.

RUE WELLINGTON—2 lots de 27 x 90, avec ruelle, à vendre à bon marché et bonnes conditions. Aussi plusieurs lots sur les 1ère, 2ième, 3ième et 4ième avenues sur la ferme Brault, à $600.00 chacun et en montant. Comptant 10 p.c. et balance par paiements mensuels.

S'adresser à C. ROUSSIN, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Victoria 1634. 46—jno.

Résidence

A VENDRE OU A LOUER

Située à Como, P.Q., en face du Lac des Deux Montagnes, 6 appartements et cave en ciment, une écurie deux places, une glacière, un poulailler, pouvant contenir 200 poules, 200 arbres fuitiers, six arpents et demie de terrain, paiement facile.

Ecrire ou s'adresser à :

J. E. DESLAURIERS
9, rue Saint-Jacques, MONTREAL 80-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, maison neuve, trois logis bien loués, bien situés, bon marché. Conditions faciles. Tél. St-Louis 1208, 3165 St-Hubert. 80-6

A VENDRE maison sur la rue Chabot, tout près de l'église St-Jean-Berch ; prix $1,300 ; aussi beau boghei "Surrey" à vendre. S'adresser J. P. Langlois, 480 Visitation. 78-6

CARRE ST-LOUIS — A vendre, propriété, améliorations modernes, grand garage chauffé et éclairé, terrain 27 x 110, avec ruelle. S'ad. 535 St-Denis. Tél. Est 2916. 77-5

COIN CHAMBORD ET PARC LAFONTAINE. S'adresser au propriétaire, 568 Parc Lafontaine ou à Durand Realty, 250 Amherst. Tél. Est 7373. 77-6

COIN RUE POUPART—Lot 53 x 100, 15 logements, 100 pieds de Ste-Catherine et Notre-Dame, bon revenu. Prix $23,000, comptant $5,000. Hypothèque $6,000, prendra échange d'ici à 8 jours. Robin, Est 3187, Boite 2, Station N. Montréal. 63-50

MAISON NEUVE A VENDRE, hypothèque $4,000, $1500 à $2000 comptant, balance à conditions faciles. Il faut vendre. S'ad. 514 Valois. 80-6

PROPRIETE neuve, bien louée, 20 logements, rapporte actuellement 10 p.c. très peu de comptant; accepterait balance de prix de ventes. Propriétaire, 1116 Saint-Denis, St-Louis 218. 76-6

RUE GARNIER — Maison à vendre, coin de ruelle, 3 étages, 5 logements cave cimentée, système de chauffage, terrain 31 x 105, maison 31 x 62. S'ad. 37 Fabre. 79-6

RUE VILLENEUVE, coin n. o. Cadieux, quartier Laurier, magnifique propriété commerciale, conditions, A. Payette, 17 Ontario, Viauville, Phone Lasalle, 1332. 77-6

RUE WILLIAM - DAVID, propriété 3 étages, 24 logements, en briques, bains, modernes, bons revenus. A vendre. S'adresser E. Beauchamp, 273 B Boyer. Tél. St-Louis 8667. 78-6

$3600 — Fabre, 551-553, coin ruelle, 2 étages 2 logements, 5 appartements, modernes, revenu 10 p.c.; comptant $1800, balance facile 6 p.c. S'adresser 229 Fabre, St-Louis 3588. 75-6

PROPRIETES A VENDRE

A. DUFRESNE

60 NOTRE-DAME EST. Chambre 12.

$9,000 — Coin Cuvillier et Hochelaga, 6 logements. Rapport $930.00.

$4,700 — Rue Esplanade, 2 logements et écurie. Rapport $480.00.

$5,200 — Rue Verville, 3 logements. Rapport $516.00.

$7,700 — Rue Bordeaux, 5 logements. Rapport $780.00.

$7500 — Rue Beaudry près Ste-Catherine, rapporte 10 p.c.

$6500 — 2ème Avenue, Viauville, près Ste-Catherine. Rapporte 10 p.c.

PROPRIETE, coin de rues, Centre de la ville, près de Amherst $7.00 le pied. Bâtisses comprises.

MANUFACTURES d'articles de toilette et ses succursales à vendre ou à échanger pour propriété.

Bell Tel. Main 5585. Résidence, St-Louis 2461. Boite postale 3056. 79—30-1-3

A VENDRE—Maison à appartements située dans la plus belle partie de Westmount, comprenant 30 logements pour le prix de $100,000, prendrait partie comptant et la balance en bonnes balances de prix de vente ou bons terrains. S'adresser après 6 heures p. m. C. Marquette, St-Louis 5069. 253-jno

TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC, rue St-Charles, terrain à vendre, 150 pds de la rivière, 50 x 100, 40c le pied. Conditions faciles. S'ad. 212 Prud'homme, Montréal. 72-12

BACK RIVER, seulement quelques lots $75, pas d'intérêts, ni taxes, privilèges de grève, Markgrof & Markgrof, 180 St-Jacques, Main 1344 soir Westmont 3787 et Westmont 794. 56-26

DEUX LOTS, coin et suivant, ruelle en arrière, quartier St-Denis, 12½c du pied, hâtez-vous. C. A. Hogue, Tél. Main 7815, Est 2435. 80-6

DEUX TERRAINS bien situés dans Montréal Est, ayant $60 d'hypothèque sur chaque terrain, à échanger pour auto de 2 ou 5 places. S'ad. 87 Christophe Colomb. St-Louis 8236. 248-jno

LONGUE-POINTE—Un lot rue Elisa, près Notre-Dame, vendra pour $450, $133.75 comptant, 75c par semaine. 518 Montcalm. 77-6

LONGUE POINTE, près des chemins de fer Terminal et Nord Canadien, et Côte St-Michel sur le chemin public, payable en cinq ans, sans intérêt ni taxe. J. P. Lefebvre, 204 St-Jacques. Main 5748. 76-6

LOTS—Le propriétaire a trois lots sur le Boulevard Gouin qu'il vendra en bloc ou séparément à terme très facile. Toutes les commodités modernes, telles que lumière électrique, aqueduc, etc., sont sur la propriété. Boite 837, la PATRIE. 174-jno

LOTS A VENDRE—Cinq lots situés dans l'Est de la ville, à proximité des chars électriques ainsi que de l'aqueduc, et de la lumière électrique. Le propriétaire vendra le tout, ou aucune partie à très bas prix, et à terme très facile. Boite 836 la PATRIE. 194-jno.

OUTREMONT, Avenue de l'Epée, près Bernard, terrain à vendre, 29 x 80, vendra bon marché. S'adresser W. St-François, 274 rue Querbes, Tél. Rockland 230. 80-6

QUARTIER LONGUE-POINTE — 4351 rue Notre-Dame, 25,260 pieds à 32c, y compris les constructions et une maison de pierre, en partie détruite par le feu. Conditions pour convenir à l'acheteur. S'adresser 65, Troisième Avenue, Viauville, ou Tél. Lasalle 2047. 78-6

ROSEMOUNT—2 lots sur la 10e Ave. à vendre, 25 x 78, eau et égoûts. S'adresser à A. Godfrey, 505, 9e Avenue, Rosemont. 77-4

RUE BOULEVARD ROSEMONT, magnifique terrain à vendre aussi coin Orléans et Nolan, fait coin de ruelle, bon marché. S'adresser A. Dussault, 431 Adam. Tél. Lasalle 1751. 76-6

RUE DELORIMIER, près Masson, à vendre, terrain, $1,250. S'adresser le soir après 7 heures, J. H. Bouvier, 654 Papineau, St-Louis 5295. 78-6

STE-ROSE—Terrain 50 x 100 avec bâtisse, un étage 15 x 20, arrière de l'église, près rivière. S'ad. 2882 St-Laurent. Tél. St-Louis 6247. 76-6

TERRAIN à vendre rue St-Denis, mi-chemin entre Beaubien et St-Zotique. S'adresser à 1942 rue St-Denis. Tél. St-Louis 1540. 79-6

TERRAIN nord-est, coin Laurier et Marquette, 31½ x 100 pieds, avec ruelle, la plus belle place de commerce. S'ad. à 45 Beaubien. Pas d'agent. 79-7

TERRAINS.—Coin Trudeau et 3ème Avenue, Parc Impérial, autres beau terrains Côte St-Luc, près Hampstead, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, conditions faciles. S'adresser de 5 à 7½, Alex Côté, 371 Laurier Est. 76-6

TERRAIN de 50 x 80, situé rue Ste-Claire, à .70c le pied, un de 50 x 80 situé rue Alexandra à .60c le pied; un autre de 25 x 90 situé rue Grande à .50c du pied. Ces terrains sont à 5 minutes des chars, ruelles et services d'égoûts, eau et gaz. Conditions faciles. S'adresser 2753 St-Hubert. 80-6

2 TERRAINS rue St-Denis, 100 pds, du coin St-Zotique à $1.25. Conditions faciles pour constructeur. S'adresser 2263 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 79-6

CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

ARCHAMBAULT, JOSEPH, C.R., 30 rue St-Jacques. Tél. Main 4320. 399-1an

BAKER, W. A., C.R., avocat, 58 rue St-Jacques, Main 1762. Résidence, 52 Adam. Tél. Lasalle 690. 76-26

DUGAS, MAURICE, avocat, L. L. L. 30 rue St-Jacques, Tél. Main 7691. 69-1 an

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL, avocats, édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main. 8215. J. C. Lamothe, L.L.D., C. R.; Emilien Gadbois, L. L. L.; J. Maréchal Nantel, B. C. L. 148—1 an

McAVOY, D.C.R., avocat, 4 Boulevard St-Laurent. Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180-1an

RHEAUME, THEODULE, L. L. L., avocat, procureur, chambre 411, Edifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques Tél. Main 4571 et 4572. Résidence Westmount 1359. 196-1an

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 Notre - Dame Est, Montréal. Téléphone Main 101. 149-1an

MEDECIN CHIRURGIEN

DOCTEUR J. E. ST-ONGE — Des Hôpitaux de Paris — Spécialiste pour les maladies des Oreilles, du Nez et de la gorge. 781 St-Denis. Tél. Est 1039. 18-jno

Dr PRUDHOMME — Spécialité : Maladies des voies digestives : foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs. à 3 hrs. Tél. Est 3504. 72-jno.

NOTAIRES

CREPEAU, ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Tél. Main 683. Résidence 530 Centre. Tél. Victoria, 966. Argent à prêter. 202-1 an

SPECIALISTE

POUR TOUTES LES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris, Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Rdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations, 291 rue St-Denis. Tél. Est 2109. 169-1 an

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

VENTES DU 29 MAI

Hochelaga et Jacques-Cartier

John Duchow, comptable, à Arthur Drouin, courtier, les lots 10-1539 à 1541, village Côte St-Louis, chaque lot contient 32 x 70 pds, avec les bâtisses, rue Alma, quartier Laurier, pour $26,000.

—:o:—

P. Alfred Dubord, courtier d'immeubles, à P. A. Dubord & Company, Limited, les lots 56-27 à 29, 39 à 52, 64, paroisse Pointe-Claire, formant 19 emplacements vacants situés à Valois, et contenant une superficie de 536,305 pds pour $20,000.

—:o:—

Lionel Kent à Dame Louis A. Gosselin la ptie du lot 38-119, paroisse Montréal, mesurant 9064 pds en superficie, situé Chemin de la Cte Ste-Catherine, Outremont, pour $17,000.

Dames J.Stanislas Trempe à Zotique Lefebvre, la ½ sud du lot 12-17-7, village Côte St-Louis, quartier Laurier, mesurant 25 à 110.6 pds, avec les bâtisses, ave du Parc, pour $15,500.

—:o:—

Joel Lanctot à Dame Henri Collard, le lot 30-27-1B, 30-28-2, partie de 30-28-4, partie 30-28-3, paroisse Montréal, mesurant environ 32 x 50 pds, situés à Outremont, pour $13,600.

—:o:—

Joseph Labeuue à la cité de Montréal, le lot 64, village Cte des Neiges, mesurant 13,535 pds, avec bâtisses, pour $13,651.25.

—o—

Irène Valcourt à Abraham L. Schults et al, le lot 1704-370, paroisse Montréal, quartier St-Henri, mesurant 25 x 100 pds, avec bâtisses, rue Ste-Emélie, pour $13,500.

—o—

Richard Sauvageau à Louis Beaudry, les lots 22-260, 261, village Hochelaga, avec bâtisses, rue Valois, pour $12,000.

—:o:—

George Durnford à Dame James J. Murphy, le lot 380-56, paroisse de Montréal, mesurant 1,383 pieds, avec bâtisses, No. 384 ave. Atwater, pour $11,000.

—:o:—

La Succession de feu Edwin Hurtubise à Dame M. Stanislas Robitaille, le lot 34-397, paroisse Montréal contenant 30 x 155 pieds, avec bâtisses, rue Bloomfield, Outremont, pour $11,000.

—:o:—

Dame L. Hyman Blumenthal à William Albert, le lot 374-1-49, paroisse Montréal, mesurant 25 x 105 pieds, avec bâtisse, No. 460 ave. Elm, Westmount, pour $10,000.

—:o:—

St. Lawrence Land Company à la Ville de Montréal-Est, partie des lots 73 à 75, paroisse Pointe-aux-Trembles le 1er terrain mesure 1 1-2 arp. x 30 pds. ; le 2nd, 2 arp x 30 pds. ; le rue Notre-Dame Est, pour $1.00 et 3ème, 3 arp. x 30 pds., sans bâtisse, bonne et valable considérations.

—:o:—

Canade Cement Company Limited à la ville de Montréal-Est, la ptie du lot 74, paroisse Pointe aux Trembles, mesurant environ 3 arps x 30 pds, situé rue Notre-Dame, sans bâtisse, pour $1.00 et bonne considération.

—:o:—

Zotique Rapidieux alias Lamer à la cité de St-Laurent, le lot 441; ville St-Laurent, mesurant 8,757 pds, sans bâtisse, situé rue St-Laurent, pour $8,757.

—:o:—

John A. Ford à Dame Henri Germain, le lot 176-101, paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 25 x 90 pds, sans bâtisse, Ave Oxford, pour $8,800.

—o—

Ventes enregistrées le 29 mai 1914
Total, 56 — $180,710.25.

—:o:—

Ventes du 30 mai 1914.

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.

Montreal Terra Cotta Lumber Co., Ltd., à Montreal Terra Company, Ltd. La partie du lot 49 et autre partie de 49, paroisse Pointe-Claire, contenant une superficie de 41 arpents, cette proprité est bornée par le chemin de fer du Grand-Tronc et des lots environnants le chemin de fer Ontario et Québec, pour $150,000.

—:o:—

The Greater Montréal Land and Investment Co., Ltd., à la Cité de Montréal, les lots 96-33, 66, 97, 128, 163, 222, 323, 335, 93-16, Village Côte des Neiges, contenant 360,900 pieds en superficie. Ces lots sont pour l'ouverture du Boulevard Décarie, quartier Côte des Neiges, pour 20c le pied, soit le montant de $72,180.

—:o:—

Guillaume Lecours à Joseph M. Guindon, les lots 4656-24, 25, paroisse Montréal, contenant 25 x 122 pieds chacun, avec les bâtisses, Nos 89 à 101 rue Rockland, Verdun, pour $15,000.

—:o:—

Wilfrid Samuel Picotte à John Henry Hand, les lots 175-242 à 247, paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâce, contenant ensemble 22,800 pds, situés Ave Wilson, pour 65c le pied et 70c le pied, soit le montant de $15,580.

—:o:—

Napoléon Sirois à Joseph M. Guindon, les lots 4-849, 850, village Hochelaga, contenant, chaque lot, 20 x 100 piyeds, avec les bâtisses, rue William-David, pour $14,000.

—:o:—

Alphonse Lalande à Dame Alexis Grandmaison, les lots 10-1297, 1298, Village Côte St-Louis, chaque lot mesure 25 x 76 pieds, avec bâtisses Nos. 2883 à 2891, rue St-Dominique, pour $14,300.

—:o:—

Harry Albert à Charles Samit et al., le lo t32-5-8, paroisse Montréal, contenant 50 x 100 pieds, avec les bâtisses, Nos. 2568 à 2570, rue Hutchison, Outremont, pour $1.00 et bonnes considérations et la somme de $11,000

—:o:—

Charles Choquette et al., à James Millar, le lot 179-167, paroisse Montréal, mesurant 25 x 95 pieds, avec les âtisses, avenue Addington, Nos. 277, 279, quartier Notre-Dame de Grâce, pour $8,500.

—:o:—

Robert W. Garth à William J. Moule et al., les lots 205-15a, 16, 17, partie de 205-18, Ste-Anne de Bellevue, mesurant 40,184 pieds, sans bâtisse, 5ème avenue, pour $0.20c le pied, soit $8,000.

—:o:—

Ernest Pepin à Wilfrid Drouin, le lot 23-159, village Hochelaga, mesurant 25 à 122 pieds, avec bâtisse, Nos. 417 à 424, rue Chambly, pour $8,000.

—:o:—

Donat Legault à Gédéon Mathieu et al., le lot 1225-240, quartier Ste-Marie, mesurant 25 x 67 1-2 pieds, avec batisses, Nos. 1054 à 1060, rue Cartier, pour $8,000.

—:o:—

MONTREAL-EST

Arthur St-Charles à Delle Ellen Kelly, le lot 298, quartier St-Louis, mesurant 42 x 43 pieds, avec les bâtisses, No 6 rue St-Justin, pour $22,000.

—:o:—

Ventes enregistrées le 30 mai 1914, Total, 36 — $355,480.

$200,000 D'AMENDE

Les navires allemands qui ont déchargé des munitions de guerre pour Huerta sont condamnés à $200,000

Relachés sur caution

VERA-CRUZ, 1.—L'incident des munitions de guerre débarquées pour Huerta par les deux navires allemands, "Yjuranga" et "Bavaria", est entré dans le domaine de la diplomatie, Ces deux steamers ont obtenu leur congé du capitaine du port Stickney, après avoir fourni caution pour les amendes imposées contre eux pour violation aux lois de la navigation du Mexique.

Le capitaine Stickney a décidé que d'avoir déchargé à Puerto Mexico des cargaisons qui étaient consignées pour Vera-Cruz, était une violation directe de ces lois et il a en conséquence imposé une amende de vingt pesos ($10) sur chaque paquet, ce qui fera un total d'environ $200,000 en or.

De son côté, l'agent de la compagnie Hamburg-Amerika, Herr Heinen, prétend qu'il était autorisé par les lois générales du Mexique et par les décrets du président Huerta à agir comme il l'a fait.

"Ceci n'est pas une affaire entre les gouvernements des Etats-Unis et de l'Allemagne, dit M. Heinen, mais c'est une affaire purement commerciale, réglée par les lois ordinaires du pays."

On n'a pas reçu d'autres nouvelles au sujet de ce que sont devenus les armements déchargés par les navires allemands. On croit cependant qu'ils ont dû être expédiés à toute vitesse sur la capitale.

Quelques soldats américains ont été condamnés par la cour martiale pour vol au préjudice de la population civile. Quelques-uns ont eu jusqu'à trois ans de prison.

LES CERCLES DE L'A. C. J. C.

LES CONVOCATIONS DE LA SEMAINE COMMENÇANT LE 1er JUIN.

Le lundi 1er juin, séance d'études au cercle Charlebois.

Le lundi 1er juin, séance régulière du comité d'études, dans la salle du groupe Pie X.

Le lundi 1er juin, au cercle Desormeaux, conférence et discussion sur la langue française au Canada.

Le mardi 2 juin, assemblée régulière des membres du cercle Bruchési. Un sujet d'histoire du Canada est au programme.

Le mercredi 3 juin, réunion d'études au cercle Jeanne d'Arc.

Le mercredi 3 juin, assemblée des membres du groupe Langevin ; plusieurs questions seront mises à l'étude, on y parlera notamment de la nouvelle loi fédérale sur les colis postaux.

Le mercredi 3 juin, réunion ordinaire au cercle Plessis ; le programme du prochain congrès est à l'ordre du jour.

Le mercredi 3 juin, assemblée au groupe Saint-Stanislas ; la question de la tempérance remplira le programme de cette séance.

Le mercredi 3 juin, à 8 1-2 heures, séance d'études au cercle Saint-Rémi ; le problème de l'immigration occupera l'attention des membres.

Le mercredi 3 juin, assemblée régulière au cercle Très-Saint-Rédempteur.

Le mercredi 3 juin, au groupe Pie X, nouvelle séance du comité d'études. Le programme du congrès de Montréal fera encore l'objet de cette réunion de travail.

Le vendredi 5 juin, réunion régulière des membres du Comité central.

—o—

COMITE DES FINANCES

Une très importante réunion réunion des membres qui font partie du "Comité des finances du congrès" aura lieu, le lundi 1er juin à 8 heures, dans les salles du groupe Pie X, coin des rues Rachel et Bordeaux. voudront bien se faire représenter par leur délégué et donner au trésorier un aperçu aussi exact que possible des souscriptions prélevées par leurs membres.

—o—

CONGRES REGIONAL AUX TROIS RIVIERES

L'Union régionale trifluvienne de l'A.C.J.C., tiendra un congrès d'études aux Trois-Rivières le dimanche 7 juin prochain.

Le programme comprend pour la matinée une messe de communion, un déjeûner intime et une longue séance d'études sur le devoir social. La traditionnelle séance du Conseil régional, suivie du Salut du St-Sacrement, occupera l'après-midi tout entier. Le soir il y aura séance solennelle de clôture à l'hôtel-de-ville.

M. le docteur G.-H. Baril représentera le Comité central au congrès de dimanche prochain.

L'Union régionale du diocèse de Montréal y sera elle-même représentée par MM. Damase Saint-Maurice et Albert Bienjonetti, membres du Comité régional de Montréal.

SERVICES D'EXPERT

La ville a décidé de se dispenser de ceux de M. Necker.—Les commissaires augmentent plusieurs salaires.

Employés heureux

Le bureau des commissaires a décidé samedi de se dispenser des services de M. Marius Necker qui avait été engagé par l'ancien bureau en qualité d'ingénieur ayant charge des voitures automobiles de la cité. MM. McDonald et Ainey se sont opposés à la motion présentée à cet effet, disant que M. Necker avait donné satisfaction. Il leur fut répondu que M. Necker avait été engagé temporairement pour trois mois avec entente qu'il conserverait cette situation pendant toute une année, si tel était le bon plaisir des commissaires, mais la nomination de M. Paul Mercier, comme assistant de l'ingénieur en chef permet de se dispenser des services d'un ingénieur pour autos. Les commissaires étant partagés également sur la proposition de renvoi de M. Necker, le maire Martin a voté contre ce dernier.

Les commissaires ayant augmenté les salaires de MM. L. N. Sénécal, secrétaire du bureau; O. Lemyre, sesistant secrétaire; Z. Meloche, commis en chef; R. Lavallée et autres, il est entendu qu'il ne sera plus rien payé pour le travail extra du bureau. Les salaires des susdits fonctionnaires ont été accrus comme suit:

Sénécal, $250, soit $3,750 par année.

Lemyre, $900, soit $3,000 par année.

Meloche, aug. de $300.

Lavallée, aug. de $500.

Autos, aug. de $300 et de $200.

M. Henderson, surintendant du parc Mont-Royal, a été augmenté de $300.

Les commissaires n'ont pas encore étudié la question des salaires du service de l'incinération.

Le commissaire Hébert a annoncé après l'assemblée que le bureau avait décidé d'allouer 48 heures à la compagnie des tramways pour enlever une vieille voie d'évitement sur la rue Sherbrooke, entre la rue Cadieux et le boulevard St-Laurent. La compagnie ne se sert pas de cette voie, néanmoins elle a persisté jusqu'ici à la laisser sur place. L'aviseur légal de la ville consulté à ce propos, a conseillé de donner l'avis ci-dessus mentionné de 48 heures.

Le bureau étudiera demain le projet de construction du filtre municipal.

Fumez les Célèbres Cigarettes EGYPTIENNES "VAFIADIS" "Bulak", 10 pour 15c.

LE ROMAN DE SUZON

L'œuvre nouvelle de Rad et Miro a décidément gagné l'enthousiasme des directeurs américains et c'est au "Princess", le 15 juin, que le "Roman de Suzon" commencera à dénouer ses captivantes intrigues. Rien ne sera négligé pour que le public puisse vivre mille émotions diverses dans de merveilleux décors d'une réalité saisissante.

Les clous des Représentations seront sans doute la fuite à cheval de Mme Dorgeval (Suzon) et les fatales apparitions du bandit modern-style interprété par M. Rudolf, de l'Opéra. Des professeurs experts ont été engagés pour régler minutieusement les chœurs et les danses. On parle déjà dans les coulisses, d'un quadrille et d'une farandole qui feront sensation.

NOUVEAU SERVICE SUR LE C. P. R.

L'inauguration du nouveau service a eu lieu hier, l'express ayant laissé la gare à 8.45 a.m. Le convoi se composait de sept wagons du C. P.R. Standard et des mieux équipés.

Le convoi en laissant Windsor entrera à Chicago par le Michigan Central et un plus beau convoi n'est pas encore entré à la gare de cette compagnie.

Un tel convoi est d'un grand avantage pour le Canada Car, il amènera un nombre considérable de voyageurs des Etats de l'Ouest qui passeront par le Canada, pour se rendre dans la Nouvelle Angleterre.

Lorsque le train laissa le quai, il était évident qu'on appréciait le service, car la passerelle de l'arrière était remplie de voyageurs.

Le nouveau buffet du C.P.R. a aussi été fort patroné et on remarquait que son apparence extérieure et intérieure ne pouvait être meilleure.

Le service des wagons-palais pour lequel le C.P.R. s'est déjà fait une si belle réputation avec ses express de l'Ouest était aussi fortement patroné, et récompense la compagnie d'avoir établi un service quoditien aussi fashionable.

Le train arrivera à Chicago à 7.42 a.m., ce matin. Le train du soir a laissé à 10 heures et ces deux express constitueront le service quoditien entre Montréal et Chicago via Windsor et Détroit.

L'inauguration de ce service n'amènera pas seulement des visiteurs à Montréal, mais le trajet se faisant tout aussi rapidement qu'entre Chicago et New-York, une quantité de voyageurs viendront à Montréal pour se rendre en Europe par la route du St-Laurent.

PROCHAINES ASSISES

Un procès sensationnel en perspective.— Simpson est-il responsable de la mort de ses enfants ?

Est-il fou ?

Deux des causes les plus importantes qui seront soumises aux jurés, au cours du terme des assises seront celles de W. V. Simpson et de James Birchnough.

Le premier assassinait froidement ses deux enfants et tentait d'assassiner sa femme, il y a sept ans. Simpson subit un examen mental et fut déclaré irresponsable par les spécialistes, ayant perdu la raison. Il fut envoyé à l'asile des aliénés, à Verdun. Mais voilà qu'il y a quelques semaines, les médecins de l'institution déclaraient que Simpson était parfaitement sain d'esprit ; il fut remis aux mains de la police et incarcéré dans une cellule. Il subira son procès au terme actuel des assises qui s'est ouvert ce matin. C'est l'hon. juge H. Gervais qui préside.

Ce procès soulèvera, sans doute, une bataille légale retentissante dans les annales judiciaires..

Simpson était fou quand il commis son crime ou perdit-il la raison après son horrible crime ? Dans le premier cas, il pourrait être tenu responsable de ce double meurtre ; que fera-t-on de lui dans le second cas ? C'est à Hudson Heights que le crime fut commis et c'est au domicile du meurtrier que M. McCaskill arrêta le meurtrier et l'amena à Montréal.

Un autre procès moins sensationnel qui se déroulera aux présentes assises, est celui de James Birchnough, accusé d'avoir majoré un chèque de $55 en y ajoutant aux chiffres 55 trois zéros, ce qui en faisait un chèque de $55,000. Ce chèque était payable à la Merchants' Bank of Canada.

La cause des deux bandits Beauchamp et A. Foucault, qui sont accusés du meurtre du constable Bourdon ne pourra naturellement avoir lieu que si la Sûreté parvient à arrêter les deux autres fugitifs.

Les causes les plus nombreuses que le jury aura à entendre, sont celles de vols.

CHANGEMENT D'HORAIRE SUR LE C. P. R.

Les changements importants suivants sont maintenant en vigueur, de la gare Windsor :

Quittaient à	Pour	Quittent à
• 9.05 a.m.	Toronto et Chicago	• 8.45 a.m.
*11.00 p.m.	No. Toronto	*10.50 p.m.
• 7.35 a.m.	Smith Falls	• 7.25 p.m.
*10.30 p.m.	St-Paul	• 9.00 p.m.
• 7.25 p.m.	St-Jean, Halifax	• 6.35 p.m.
† 4.30 p.m.	Sherbrooke	† 4.10 p.m.
§ 8.40 a.m.	Ottawa	§ 8.30 a.m.
† 9.15 p.m.	Ottawa	† 9.05 a.m.
§ 7.45p.m.	Ottawa	§ 7.40 p.m.

* Tous les jours ; † Tous les jours exc. le dimanche. § Dimanche seulement.

On peut se procurer les nouveaux horaires sur demande. 80-1

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Belle parade d'église à Sherbrooke —Grand concert.—La visite pastorale de Mgr Larocque.—Cour du magistrat.— Incendie à Bedford.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 1.—Une magnifique parade religieuse a eu lieu hier, à l'église St-Pierre. Prirent part à la démonstration, les corps suivants: la 22e Batterie, le 53e Régiment, le Corps No. 6 des Ambulanciers, la compagnie No. 6 des C. A. S. C., le Corps des Cadets de l'Ecole Bishop's College, les Cadets du High School, de Sherbrooke ; les Cadets de l'Académie St-Patrice et le Corps des Jeunes Eclaireurs, de Sherbrooke.

—A une assemblée générale de la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse St-Michel de Sherbrooke, ont été élues: Présidente, Mlle Marie Desjardins ; vice-présidente, Mlle Marie-Louise Maguire ; secrétaire, Mlle Alice Lefebvre.

—La Banque Provinciale du Canada, vient d'ouvrir une succursale à Windsor Mills avec M. E. Godbout comme gérant.

—Dans les estimés supplémentaires présentés à la Chambre des Communes, jeudi, figurent deux sommes de $10,000 et $6,000 pour la construction d'édifices publics à Bedford et Coaticook.

—La Chorale de Sherbrooke annonce un grand concert pour le 9 courant à Sherbrooke. On jouera le célèbre opéra, "Faust", de Gounod, avec Mme F. A. Bradley et le Dr. Comptois comme principaux solistes.

—Mgr. Larocque terminera sa visite pastorale le 14 courant. Voici son itinéraire : Ste-Marguerite, Lingwick, 28 et 29 mai ; St-Paul, Scotstown, 29 et 30 mai ; St-Raphaël, Bury, 30 et 31 mai ; St-Camille, de Cookshire, 31 mai et 1er juin ; St-Martin, Martinville, 1 et 2 juin ; Ste-Hedwidge, Clifton, 2 et 3 juin ; St-Isidore, Auckland, 3 et 4 juin ; St-Malo, Auckland, 4 et 5 juin ; St-Vincent, 5 et 6 juin ; St-Henri, 6 et 7 juin ; St-Herménégilde, Barford, 7 et 8 juin ; Ste-Suzanne, 8 et 9 juin ; St-Edmond, 9 et 10 juin ; St-Jean L'Evangéliste, 10 et 11 juin ; St-Thomas, 11 et 12 juin ; St-Wilfrid, 12 et 13 juin.

—M. Truite, de Sherbrooke, serre-frein sur le "Québec Central," a été ramené à Sherbrooke vendredi et transporté à l'hôpital, souffrant de graves blessures à la tête, suites d'une chûte de 40 pieds dont il avait été victime la veille à Valley Junction.

—M. le juge Mulvena a présidé un terme de la Cour du Magistrat à Sherbrooke, vendredi, y expédiant les causes suivantes :

Eugène Bouchard, de Coaticook, pour vente de boisson dans les heures prohibées, $30 et les frais ou 90 jours.

John F. Bisson, pour contravention aux règlements de circulation des automobiles, $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Eugène Bolduc, pour voies de fait sur son épouse, $2 d'amende et les frais ou 20 jours de prison.

Henry Cordell plaide coupable à une accusation de colportage sans licence et est condamné à $5 d'amende et les frais ou 3 mois de prison.

Florida Veilleux, accusée de vagabondage, est renvayée sous sentence suspendue.

—Sept jeunes têtes de gros bétail autant de porcs, un grand nombre de volailles, dix tonnes de foin, une quantité de grain et des voitures et instruments de ferme ont été brûlés samedi matin, lors de l'incendie d'une grange de la ferme S. S. Yates, de Bedford.

On attribue à la foudre cet incendie qui entraine des pertes considérables.

FACHEUSE PROMENADE

Nos militaires ont paradé hier, sous une pluie diluvienne. — Une tenue qui ne peut produire d'effet.

Visite aux églises

La parade militaire a eu lieu malheureusement au milieu d'une pluie diluvienne, qui, si elle a monté le stoïcisme de nos militaires et de leurs chefs à supporter les intempéries, n'en a pas moins gâté une partie du bel effet habituel.

Le colonel Sam Hughes, ministre de la Milice, accompagné de son état-major, était arrivé hier matin à Montréal pour assister à la parade annuelle des régiments Montréalais. C'est la première fois que le ministre de la Milice a assisté à cette parade.

Le Col. W. W. Burland, du 3ème Victoria Rifles, et ses officiers offrirent un lunch au Col. Sam Hughes. Après le lunch le ministre se rendit à l'arsenal des Highlanders, rue Bleury, et y distribua des médailles de longs services et des insignes de bons tireurs.

A trois heures et demie, le régiment fort de 900 hommes sortit de ses quartiers et se rendit à l'église St-Paul où le ministre de la Milice se rendit également. En même temps tous les autres régiments de la ville se rendirent à leurs églises respectives. Après quoi ils vinrent se former en colonne rue Dorchester, la tête de la colonne se tenait à la hauteur de la rue St-Marc.

A 5 heures sonnant la colonne se mit en marche, ayant en tête le colonel Sam Hughes et son état-major.

L'itinéraire de la colonne était remonter la rue St-Marc jusqu'à la rue Sherbrooke, puis la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Stanley, que la colonne devait redescendre jusqu'à la rue Dorchester pour suivre cette dernière jusqu'à la Côte du Beaver Hall où eut lieu la dislocation de la colonne.

Le colonel Hughes et son état-major quitta la tête de la colonne devant la galerie des Arts, devant laquelle il s'établit pour rendre le salut aux troupes.

Pendant toute cette parade la pluie ne cessa de tomber à torrents avec accompagnement de tonnerre et d'éclairs.

Le ministre endura la pluie avec le même stoïcisme que les hommes et après que la colonne eut passé entièrement il se rendit au Club Mont-Royal où eut lieu la réception des officiers.

Au point de vue du spectacle militaire la parade fut un vrai succès et montra le bon entraînement des troupes.

La parade était conduite par la fanfare de la Montreal Heavy Brigade, puis venaient No 4 Field Co. C. E., le corps des Guides, le contingent de Laval C.O.T.C., la brigade du 12e d'infanterie, ayant à sa tête le lieut.-col. A. E. Labelle, le Victoria Rifles, le 5e Highlander, le 65e régiment d'infanterie, les corps d'ambulances de campagne No 4, 5 et 20, suivis des Highland cadets, des cadets du Collège du Bas Canada, des cadets du Mont St-Louis et de la Brigade des Church Lads.

Malgré le mauvais temps il y avait foule tout le long du parcours de la colonne, ce qui contribua pas mal à encourager nos militaires à recevoir la douche sans trop se plaindre.

AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION

(Spécial à la PATRIE)

L'ASSOMPTION, 1. — Les travaux d'agrandissement du collège suspendus durant quelques jours à cause de l'incendie récent ont repris leurs cours et nous espérons que l'oeuvre commencée sera menée à bonne fin.

—Au collège, jeudi prochain, le 4 juin, les élèves du 60e cours se réuniront en "Conventum" pour revivre les beaux jours passés auprès de leur "Alma Mater" il y a quelque quinze ans.

Les membres du "Conventum" arriveront mercredi soir. Jeudi grand congé, dîner au bois, où l'on mangera la crêpe à l'ombre des sapins. Retour des membres vendredi matin.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

Fournitures de Maison pour les Acheteurs Prévoyants et Economes

Nous rappelons à nos nombreux clients que nous avons fait de MARDI une journée spéciale pour la vente de Fournitures de Maison et Articles de Ménage. N'oubliez pas notre annonce de Lundi, dans ce journal, si vous êtes intéressé dans l'achat de marchandises pour l'usage de la maison. Venez demain et prenez votre part des occasions merveilleuses annoncées dans cette page — des centaines d'autres par tout le magasin.

GRANDES VALEURS EN PORCELAINE ET QUINCAILLERIE

Services à Diner

36 SERVICES A DINER, 97 morceaux, meilleure semi-porcelaine anglaise, décorations en bleu, rose et vert. Valeur de $8.50, pour **$6.48**

SERVICES A DINER EN PORCELAINE—Décorations assorties en couleurs et lignes dorées, 97 et 100 morceaux. Valeurs jusqu'à $15.00. .. .. Pour **$12.98**

1,000 TASSES ET SOUCOUPES FANTAISIE, formes et décorations assorties. Valeurs jusqu'à 25c, pour .. **10c**

CRACHOIRS EN PORCELAINE allemande fantaisie, décorations assorties. Formes variées. Prix :

25c, 39c et 49c

SERVICES A CHOCOLAT en porcelaine allemande, comprenant le pot et six tasses et soucoupes, très jolies décorations, valeur de $1.50, pour 98c Valeur de $2.50, pour **$1.69**

100 SERVICES DE TOILETTE MARQUES A PRIX SPECIAUX

SERVICES DE TOILETTE DE LA MEILLEURE SEMI-PORCELAINE ANGLAISE.

10 morceaux, décorations en bleu, vert et rose. Valeurs de $3.00, pour **$1.98**

D'autres avec décorations de fleurs, en couleur. Valeurs de $4.00, pour **$2.49**

D'autres avec décorations de fleurs et lignes dorées. Valeurs de $5.00, pour **$3.49**

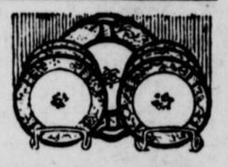

SERVICES A FRUITS ou à salade en porcelaine allemande de fantaisie, 7 morceaux, grandes valeurs à :

49c et 89c

3,000 ASSIETTES A DINER ET A SOUPE, en faïence. Rég. 90c la doz. Chacune **5c**

VOYEZ NOS TABLES D'OCCASIONS EN VERRERIE ET PORCELAINE A 5c, 7½c, 10c, 15c, 25c et 49c.

VALEURS JUSQU'A $1.50.

Valeurs Splendides en Articles pour Chambre de Bain

SUPPORTS EN CUIVRE NICKELE, POUR SERVIETTES, 24, 30 et 36 pcs. Valeurs jusqu'à 90c. Votre choix ... **59c**

SUPPORTS POUR BROSSES A DENTS ET VERRE A EAU, en cuivre nickelé. Valeur de 75c, pour ... **39c**

SUPPORTS POUR PAPIER DE TOILETTE ... ... Prix ... **15c**

SUPPORTS POUR BROSSES A DENTS, pour 4 brosses. Valeur de 25c, pour ... **19c**

PORTE-SAVON, en cuivre nickelé, pour le bain ou le mur. Valeurs de 90c, pour ... **69c**

PORTE-EPONGE, en fil métallique, nickelé. ... ... Pour ... **60c**

SIEGES DE BAIN EMAILLES BLANC ... ... Prix ... **69c**

DEMAIN, VENTE EXTRAORDINAIRE DE RIDEAUX, COINS DE RIDEAUX ET DRAPERIES

Il vous faut voir la marchandise, la prendre dans vos mains, en examiner la qualité et le fini, si vous voulez avoir une idée de la valeur des occasions que nous offrons.

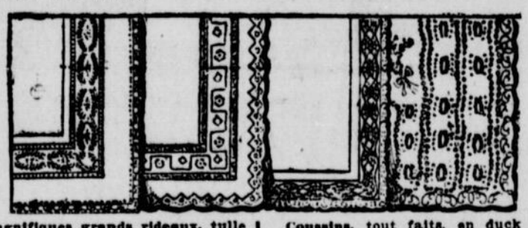

Magnifiques grands rideaux, tulle brodé ou appliqué de qualité supérieure, en blanc ou crème, superbes dessins, 60 pcs. de largeur, 3½ vgs. de longueur.

Qualité de $12.00 la paire pour **$7.49**
Qualité de $13.00 la paire pour **$8.49**
Qualité de $15.00 la paire pour **$9.49**

200 paires de rideaux en tulle Nottingham blanc, jolis dessins bien finis, 54 et 60 pcs. de largeur, 3½ vgs. de longueur.

Qualité de $1.25 la paire pour **93c**
Qualité de $1.75 la paire pour **$1.39**
Qualité de $2.00 la paire pour **$1.49**
Qualité de $2.25 la paire pour **$1.69**
Qualité de $2.50 la paire pour **$1.89**
Qualité de $3.00 la paire pour **$2.25**

Coins de Rideaux

Un achat des plus heureux d'un lot de superbes coins de rideaux en tulle brodé ou appliqué blanc ou crème, avec bordure simple ou double, grand choix de jolis dessins, longueurs de 1½ à 2 vgs., par 50 à 60 pcs. de largeur. Des valeurs de $5.00 à $20.00 la paire. Votre choix, demain, chacun, **49c, 69c, 89c et $1.29**

Chaly à rideaux, avec bordure de couleur, largeur 36 pcs. Valeur de 20c la verge .. .. Pour **12½c**

Garnitures (Pôles) en bois, couleur chêne, pour portes, 4 pds. de longueur, avec boules et supports. Très spécial à .. **15c**

Coussins, tout faits, en duck ou glands, dessins rayés couleurs orientales, désirables pour yacht, 20 x 20 pcs. Valeur de $1.00 .. .. Pour **69c**

Coussins, tout faits, en duck ou damas avec paysages, finis avec gros glands, 22 x 22 pcs. Valeur de $1.50 pour **95c**

Carpettes en paille pour maisons d'été, grand choix de dessins et couleurs japonaises.

Dimension 3 x 3 pds. Spécial à **29c**
Dimension 3 x 6 pds. Spécial à **69c**
Dimension 6 x 6 pds. Spécial à **99c**
Dimension 6 x 9 pds. Spécial à **$1.49**
Dimension 9 x 9 pds. Spécial à **$2.25**
Dimension 9 x 10 pds. Spécial à **$2.50**
Dimension 9 x 12 pds. Spécial à **$2.95**

25 tapis de table en damas très épais, finis avec frange, fond vert avec bordure en couleur. Dimension 6 x 6 pds. Valeur de $1.75 pour **$1.19**

Prélart de passage ou d'escalier, dessin fleuri ou à carreaux.
Largeur 22½ pcs. Valeur de 25c pour **16c**
Largeur 27 pcs. Valeur de 30c pour **19c**
Largeur 36 pcs. Valeur de 35c pour **24c**

Prélart à plancher, 2 vgs. de largeur. Notre spécial à 24c, 29c et **39c**

Linoleum, dessins à carreaux ou fleurs, très épais .. .. .. Spécial **49c**

TISSUS LAVABLES

CREPON RAYE, noir et blanc. Valeur de 35c. Spécial **24c**

CREPE MERCERISE, largeur de 27 pouces, toutes couleurs. Les plus beaux tissus pour blouses, robes d'été, etc. Valeur de 50c. Spécial **35c**

GRANDE OCCASION

MARQUISETTE BLANCHE, largeur de 44 pcs., belle texture, effet de bordure noire. Valeur rég. de 40c pour **13c**

INDIENNES ANGLAISE ET GARIBALDI, teintes solides, largeur de 30 pcs., en 100 dessins variés, fonds pâles ou foncés. Valeur de 12½c la verge, pour **9c**

DE 8.30 A 9.30 HEURES A.M.

ZEPHYR ANGLAIS ET ECOSSAIS, carreauté ou rayé, effets de bordure. Valeur de 12½c. Pour une heure seulement **7½c**

DEUX GRANDES OCCASIONS

FIL "DEWHURST" noir ou blanc, 300 vgs., Nos 10 à 70. Valeur de 5c la bobine. Spécial à **45c**

SOIE A COUDRE, toutes nuances, 50 vgs. Rég. 3c. Spécial, la doz. **20c**

DEUX SPECIAUX DU MATIN

PILULES DE GENIEVRE. Rég. 50c. Spécial **32c**
Ou 2 pour **59c**

COTON ABSORBANT, paquet de 1 lb. Rég. 50c. Spécial **29c**

NOS PRIX POUR LA VENTE DE MARDI SONT EXCESSIVEMENT BAS SUR LES MEUBLES ET LA LITERIE

CE SONT DES OCCASIONS D'ECONOMIE QUE LES BONNES MENAGERES NE LAISSERONT PAS PASSER INAPERÇUES.

UN SIMPLE DEPOT VOUS RESERVERA LE MEUBLE QUE VOUS CHOISIREZ POUR JUSQU'AU TEMPS OU VOUS EN AUREZ DE BESOIN.

$7.98

LIT en cuivre "Life Long", poteaux de 2 pouces, fini brillant ou satin. Valeur $12.50, pour **$7.98**

$1.98

LIT émaillé blanc, garnitures de cuivre. Valeur $3.50, pour **$1.98**

LIT émaillé blanc, boules et barre de cuivre. Valeur $5.50. Spécial **$3.98**

$3.98

$15.98

LIT en cuivre, poteaux continus, fini mat ou brillant. Régulier $20.00, pour **$15.98**

$5.98

LIT pour enfant, émaillé blanc, sommier d'acier, côtés glissants. Valeur $6.50, pour **$5.49**

$5.49

$39.98

LIT EN CUIVRE, très gros poteaux, fini satin ou brillant. Valeur de $50.00, pour **$39.98**

$6.98

LIT émaillé blanc, barreau de cuivre au centre. Valeur de $10.00, pour **$6.98**

LIT émaillé blanc, barre de cuivre au centre. Valeur $10, pour **$7.98**

$7.98

$39.98

LIT DE CUIVRE, gros poteaux. Valeur de $50.00, pour **$39.98**

TROIS OCCASIONS EN VOITURES POUR ENFANTS

VOITURES "PULLMAN" DE $30.00 POUR $24.50

Construction en bois de roseau, rembourrées en velours cordé, roues d'acier.

VOITURES POUR DORMIR DE $25.00 POUR $19.98

Construction en bois de roseau, doublées en velours cordé, roues d'acier.

VOITURES DE $30.00 POUR $23.98

Construction en bois de roseau, rembourrées en velours cordé brun, couverture à extension, coussin de 16 pouces, roues à bandage caoutchouc.

Vente de Machines à Coudre

$1.00 en acompte vous réserve une de ces machines jusqu'à ce que vous en ayez besoin

Il est bon de noter que le prix de nos machines à coudre est environ la moitié de celui que vous avez à payer aux agents.

TOUTES NOS MACHINES SONT VENDUES AVEC UNE GARANTIE ECRITE SUR VOTRE FACTURE.

L'INCOMPARABLE, 5 tiroirs, tête retombante. Spécial **$18.50**

LA DILIGENTE, 4 tiroirs, tête retombant automatiquement. Spécial **$23.50**

L'EXCELLENTE, 6 tiroirs, tête retombant automatiquement. Spécial. **$32.50**

LA SILENCIEUSE, 4 tiroirs, tête retombant automatiquement. Spécial **$40.00**

MACHINE GENRE CABINET, No 101, joli meuble. Spécial **$34.00**

MACHINE GENRE CABINET, No 128, servant de secrétaire. Spécial .. **$55.00**

Nous vendons toutes sortes d'aiguilles pour machines à coudre. Une personne d'expérience vous donnera gratis des leçons pour apprendre à vous servir de la machine que vous achèterez, du moment que vous résiderez dans les limites de la ville.

BENEFICIEZ DE CES VALEURS REMARQUABLES EN TOILES ET COTONS

TAIES D'OREILLERS EN COTON, ourlées à jour, grandeurs assorties, bon madapolan anglais, 40, 42, 44 et 46 pcs. Valeur régulière jusqu'à 50c chacune. Votre choix 20c ou la douz. .. **$2.35**

CARPETTES EN TOILE DE TURQUIE POUR LE BAIN, couleurs assorties, en bleu, rouge et drab, qualité très pesante, bonne grande largeur... .. .. Prix. **75c**

SERVIETTES DE BAIN EN BLANC ET COULEUR, très grande dimension, unies ou rayées, qualités très pesante. Valeur régulière de 40c. Votre choix **19c**

DRAPS DE LIT EN COTON BLANCHI, fabrication canadienne, qualité durable, fini toile, uni seulement, dimension pour lit double, et lit trois-quarts. Valeurs jusqu'à $2.50 la paire. Prix chaque drap. **72½c**

DE 9.30 A 10.30 A.M.

50 douz. de serviettes Huckaback, — bordure rouge. Spécial, chacune, 10c, ou, la douzaine : **$1.15**

25 douz. de serviettes pour la verrerie, ourlées prêtes à servir, bordure bleue ou rouge, bonne grandeur. Valeur régulière de 18c chacune, pour : 10½c ou, la doz. **$1.25**

De 8.30 à 9.30 a.m.

5 PIECES DE TOILE à rouleaux "Union", bordure rouge. Spécial la verge... **5c**

TOILE A ROULEAUX HUCKABACK, largeur 18 pouces, bordure rouge. Valeur régulière de 15c la verge, pour **8½c**

Toile à Nappes Damassée Blanche, 58 pcs, dessins assortis, grande valeur pour hôtels et maisons de pension. Valeur régulière de 35c la verge, pour **22½c**

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

J. N. Dupuis, Président — H. W. Beauclerk, Vice-Président, — A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON DE LA PATRIE

Les Nuits de Paris ou le Crime de Gaspard

Par Jules Mary

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres

19 (Suite)

—Dieu veuille que tu l'aimes et qu'il t'aime, chère petite, car tu ne pouvais mieux choisir.... Tu peux donc l'aimer sans crainte, celui-là,car je n'en voudrais point d'autre pour fils et il est digne de toi..

Dans le mouvement qu'elle avait pour se rapprocher de Julienne, Madame de Mauléon se trouvait en face de la portière retombée sur la porte du salon voisin. Or, cette portière venait de remuer.

Rapidement, elle la souleva.

Derrière, la porte était entr'ouverte...

Madame de Mauléon poussa cette porte...

Dans le salon, et comme si elle venait d'y entrer à l'instant même, Hélène arrivait ou faisait semblant d'arriver. Et la marquise crut remarquer que la femme de chambre se troublait. Oh ! ce fut l'affaire d'une seconde... des yeux qui se baissèrent et se relevèrent... Et Hélène s'arrêta devant la vieille dame soupçonneuse.

—Que faites-vous ici, Hélène ?

—Que madame la marquise m'excuse... c'est mademoiselle qui m'a sonnée...

—Non... vous avez mal entendu... j'étais auprès de ma fille, et personne n'a besoin de vos services.

Hélène se retira, confuse, si contrite d'avoir été prise en faute, que ses yeux, ses yeux d'un noir d'encre, s'emplirent de larmes. La marquise avait parlé durement. Elle s'en répentit, et elle allait peut-être ajouter quelques bonnes paroles pour faire oublier sa brusquerie, mais Hélène était sortie déjà. Les soupçons s'évanouirent.

—Je me suis trompée. C'est une excellente fille.

Et elle ne s'occupa plus de cet incident.

Ce même soir, lorsque Julienne lui déclara qu'elle n'avait plus besoin d'elle, et lui rendit sa liberté, Hélène ne quitta l'hôtel sous le prétexte d'une course pour sa maîtresse, et se rendit au bureau voisin du télégraphe.

Elle écrivit :

"Il faut que je vous parle, demain, sans faute, à notre rendez-vous habituel... Ne manquez pas... Il y a du nouveau..."

Elle ne signa pas. Cela sans doute, n'était pas nécessaire. Elle plia, mit sous enveloppe, cacheta, et avant d'écrire l'adresse, elle regarda autour d'elle dans le bureau de poste. Il n'y avait, lui tournant le dos, qu'un garçon de vingt ans, très occupé à coller sur une lettre un timbre-poste qu'il léchait soigneusement.

Alors, elle griffonna :

"Monsieur Gaspard de Mauléon, 4 rue du Général-Foy, Paris."

En sortant, elle coula sa lettre dans la boîte et déjà s'esquivait, lorsqu'elle s'arrêta brusquement. On venait de lui prendre le bras. Elle se retourna. C'était le garçon, casquette sur l'oreille, qui collait toujours son timbre récalcitrant :

—T'es rien bath, Chopinette, et t'as des relations dans le grand monde, à présent ?...

Il s'enfuit en s'esclaffant de rire, baissant le dos et faisant les ailes de pigeons... Celle qu'on appelait Hélène, et qu'il venait d'appeler "Chopinette", paraissait terrifiée et un nom mourut sur ses lèvres :

—Gargousse !

Elle revint à l'hôtel. La journée du lendemain se passa sans incident. Le soir, Hélène put sortir. Elle se hâta, traversa la Seine, longea les quais, prit la rue du Bac, entra chez un marchand de vin qui faisait le coin de la rue de Lille, et qui portait pour enseigne : "Aux Ecossaises". Au fond de la salle, un escalier en calimaçon descendait dans un caveau où des filles en costumes d'Ecosse servaient à boire. Au fond, un piano éreinté sur lequel un malheureux tapait sans cesse. Et de temps en temps un amateur venait à chevroter une chanson dont les clients en chœur, reprenaient le refrain. Il était onze heures du soir. Pipes, cigares et cigarettes faisaient une telle fumée dans ce caveau sans aération, qu'on s'y voyait à peine. Une seule table était vide. Chopinette y prit place, après s'être assurée que celui qu'elle cherchait n'était pas là.

Un gros homme, qui était borgne, et qui avait une voix de fausset, venait de se rapprocher du piano et chantonnait :

Dans les sentiers remplis d'ivresse...

Chopinette n'attendit pas longtemps.

Elle était là depuis quelques minutes attablée, lorsqu'un homme s'assit en face, mit ses coudes sur la table, et lui dit, sans autre préambule :

—Alors, tu as du nouveau à m'apprendre ?

C'était Gaspard de Mauléon

Depuis que Gaspard "avait coupé la corde," plus de douze ans s'étaient passés. Et pourtant il avait peu changé. Sa vie de débauche, de vices et d'expédients ne l'avait pas vieilli. De taille moyenne, élégant, il avait toujours, en dépit de ses cruautés et de ses infamies, cette figure séduisante, ces longs yeux pleins de douceur. Jamais masque aussi faux ne déguisa une âme aussi noire. Et la voix était musicale, tendre, bien timbrée, presque une voix de femme.

Chopinette le contemplait avec admiration!

—Vous êtes tout de même un bien joli garçon !

Gaspard releva, du bout du doigt, une fine moustache noire et répondit, en haussant les épaules :

—Je suppose que ce n'est pas pour me faire des compliments que tu m'a prié de venir ?

—Non.

—Alors, je t'écoute, ma belle.

Elle tendit la main.

—Donnant, donnant . . . Je n'ai qu'un défaut...J'aime l'argent...Personne n'est parfait..

Il lui glissa cinq louis. Les doigts de Chopinette se refermèrent dans un geste brutal et la main eut un frémissement de volupté. Cette fille était d'une avarice sordide.

Au même moment, un amateur qu'on distinguait vaguement dans les nuages de fumée, près du piano, dans un angle du caveau, entonne une chanson.

—Alors ? interrogeait Gaspard,la tête penchée près des lèvres de Chopinette.

—J'y suis.. Comme vous pensez bien, il s'agit de la petite.....puisqu'il n'y a qu'elle qui vous préoccupe et puisque c'est pour veiller sur elle que je suis entrée, sur vos instigations, chez votre bonne tante, que vous aimez tant....

— Je trouve tes plaisanteries de mauvais goût, ma fille...épargne-les-moi...

—Je n'ai pas à vous apprendre quel effet a produit sa présentation dans le monde.

—Je sais tout cela..Passe vite et arrive au fait.. La marquise a évidemment l'intention de la marier... Quels sont les jeunes gens qui ont été présentés à Julienne ?

— Oh ! les énumérer, autant vaudrait vous lire le Tout-Paris...mais ce qu'il vous importe plutôt de savoir, c'est l'impression que ces jeunes gens ont pu faire sur la fillette.

- Parle..

—Impression nulle..

Gaspard eut un soupir de soulagement. Chopinette se mit à rire.

—Vous êtes donc amoureux, vous? A quoi ça pourra-t-il vous servir, puisque vous êtes en puissance de femme?... Ah! si madame de Mauléon, votre femme, était morte... je ne dis pas... mais tant que...

—Ensuite? interrompit Gaspard—car tu dois avoir autre chose à me dire?

—Impression nulle... sauf en ce qui concerne un prétendant...

Gaspard tressaillit, rapprocha sa tête, devint plus attentif.

—Il y a un prétendant? Déjà?

—Peut-être.

—Ah! malheur! Malheur à celui-là, quel qu'il soit! murmura Gaspard, sourdement. Tu le connais ? Tu peux me dire son nom? Tu es certaine de ce que tu avances?

—J'aurai répondu d'un coup, en vous nommant le duc de Senoncourt. Et la preuve, c'est bien simple... J'écoutais la marquise et la petite qui causaient... J'étais par hasard cachée derrière la portière... même quand j'ai failli me faire pincer par la vieille... que j'ai encore la chair de poule... Et la vieille disait à la jeune: "Aime-le... je ne te le défends pas... Je le connais... Il est digne de toi..."

Chopinette ajouta, en dessous:

—Voilà un compliment que la marquise n'aurait pas faite s'il s'était agi de vous!

Mais Gaspard n'entendit pas cette insolence. Il manifestait une émotion extraordinaire. Ses yeux si beaux, si langoureux, trahissaient maintenant une cruauté inouïe et ses lèvres, entr'ouvertes, laissaient voir ses dents blanches, prêtes à mordre.

Il disait, comme se parlant à lui-même:

—Lui! Robert-Albert! Ah! s'il se met sur les rangs, je suis perdu, moi!...

Puis il tomba dans une rêverie profonde.

Le chanteur continuait ses couplets.

Gaspard posa sa main blanche sur les doigts de Chopinette. Il était redevenu doux et calme. Ses yeux admirables souriaient, d'un sourire d'ivresse irrésistible. Bien qu'elle eût un cœur de pierre fermé à toutes les émotions qui n'étaient pas celles de l'argent, Chopinette tressaillit.

Lui, suivant son idée fixe, se contenta de lui dire:

—Tu es une brave fille... fine et intelligente... continue de me bien servir... Veille bien, à l'hôtel, sur ce qui va se passer... Ne te laisse pas distraire... Plus que jamais, ouvre les yeux et les oreilles... et, si je réussis, je te donnerai tant d'or que tu pourras y plonger les bras jusqu'aux épaules... Adieu...

Il sortit brusquement, sa démarche heurtée trahissait, seule, le trouble profond où l'avait jeté la révélation de la femme de chambre...

Quelques semaines après, la marquise interrogeait de nouveau Julienne :

Vois-tu plus clair maintenant dans ton cœur ? L'aimes-tu ?

Julienne secoua la tête.

—Je vous ferai la même réponse. Je ne sais pas, mère, si je l'aime. Et je ne sais pas non plus s'il fait vraiment attention à moi. Parfois, il me semble qu'il me recherche, qu'il est heureux lorsqu'il me parle ou lorsqu'il me regarde, puis, aussitôt, il s'éloigne, le visage attristé, comme si, entre lui et moi, une ombre était passée soudainement... J'ai cru, souvent, que ses paroles allaient trahir le fond de son cœur, et brusquement il s'est tu. Souvent aussi, il me regarde avec une sorte d'effroi, une sorte de désespoir. Je ne comprends pas. Il est attiré vers moi et il s'en éloigne. Il me semble que je lui plaise ou que je lui déplaise — à moins, ajouta Julienne en souriant, que rien ne soit vrai, et que je ne me sois créé des romans invraisemblables...

(A suivre)

Les enfants pourront pour avoir la CASTORIA DE FLETCHER